



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL, LE RAPPORT DE GESTION, LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRAFINANCIÈRE ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

SOMMAIRE

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.1	Mot du Président	2
1.2	Nos marchés	4
1.3	Nos métiers	6
1.4	Notre histoire	8
1.5	Notre stratégie	10
1.6	Notre activité commerciale	11
1.7	Notre logistique	12
1.8	Nos fournisseurs	13
1.9	Nos clients français	14
1.10	Nos clients à l'international	15
1.11	Nos chiffres clés financiers	16
1.12	Nos chiffres clés extra-financiers	17
1.13	Notre patrimoine immobilier	18
1.14	Notre Conseil d'Administration	20
1.15	Notre Comité exécutif	21
1.16	Organigramme de la gouvernance	22

2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Organigramme	24
2.2	Comité exécutif	25
2.3	Conseil d'Administration	28
2.4	Comité d'audit	33
2.5	Rémunération des dirigeants	34
2.6	Vie boursière	40
2.7	Composition du capital	42
2.8	Prévoir 2021	44
2.9	Assemblée Générale 2020	45
2.10	Relations avec nos actionnaires	46
2.11	Courriels et chat des actionnaires	48

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1	Modèle d'affaires	51
3.2	Principaux risques et enjeux en matière de responsabilité sociétale et environnementale	53
3.3	Notre démarche	57
3.4	Table de concordance avec les informations requises dans la D.P.E.F.	75
3.5	Synthèse des indicateurs	76
3.6	Attestation D.P.E.F.	78

4. GESTION DES RISQUES

4.1	Facteurs de risques	80
4.2	Assurances	85
4.3	Contrôle interne	86

5. NOS FILIALES

5.1	Informations générales	90
5.2	Nos filiales	91

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.1	Principaux indicateurs financiers	110
6.2	État de la situation financière	115
6.3	Annexe aux comptes consolidés annuels	117
6.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	130

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1	Les comptes sociaux	134
7.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux	142
7.3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	145
7.4	Commissaires aux Comptes	146

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

8.1	Tables de concordance	148
8.2	Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise	151
8.3	Attestation du responsable du document	151

9. PROJET DES RÉSOLUTIONS

152



Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 19 février 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.21-0074, en sa qualité d'autorité compétente, au titre du règlement (U.E.) N° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 du dit règlement.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.

En application de l'article 28 du Règlement CE n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence et d'enregistrement universel concernant certaines informations :

- les comptes consolidés 2019 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 106 à 128 du document d'enregistrement universel clos le 31 décembre 2019, déposés auprès de l'AMF en date du 20 février sous le numéro D.20-0073.
- les comptes consolidés 2018 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 56 à 74 et 102 à 107 du document de référence clos le 31 décembre 2018, déposés auprès de l'AMF en date du 21 février 2019 sous le numéro D.19-0069.



1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.1	Mot du Président	2		1.9	Nos clients français	14
1.2	Nos marchés	4		1.10	Nos clients à l'international	15
1.3	Nos métiers	6		1.11	Nos chiffres clés financiers	16
1.4	Notre histoire	8		1.12	Nos chiffres clés extra-financiers	17
1.5	Notre stratégie	10		1.13	Notre patrimoine immobilier	18
1.6	Notre activité commerciale	11		1.14	Notre Conseil d'Administration	20
1.7	Notre logistique	12		1.15	Notre Comité exécutif	21
1.8	Nos fournisseurs	13		1.16	Organigramme de la gouvernance	22



MOT DU PRÉSIDENT

« Nos équipes ont constitué le plus important pilier de notre résilience. »

Jamais notre stratégie multi-canal et multi-marché n'a paru aussi justifiée. Elle fut clairement un pilier fort de notre résilience durant la crise 2020, aussi violente qu'imprévue. Ainsi, la vigueur de nos activités grand public, piscine, e-commerce et énergies renouvelables a compensé nos baisses dans les secteurs liés aux logements neufs, à l'industrie et à l'international.

Nos équipes ont constitué le deuxième et plus important pilier de notre résilience. Elles ont été exemplaires, courageuses, réactives, impliquées, solidaires et clairvoyantes au moment où les indicateurs se sont affolés, à la baisse puis à la hausse.

Supports vitaux en de pareilles circonstances, nos informaticiens ont mis en place le télétravail de masse en un temps record, ce qui nous a permis de maintenir le service à nos clients pendant les périodes de confinement.

Enfin, la qualité de nos stocks et la fiabilité de nos partenaires industriels ont sans doute fait la différence dans les périodes de très fortes demandes.

Ainsi, et malgré un contexte particulièrement chaotique, nous parvenons à augmenter à périmètre constant notre chiffre d'affaires (+2,6 %) et notre résultat net (+10,1 %).

Avec Distilabo et Thermacome, respectivement arrivées dans le groupe le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2020, notre progression de chiffre d'affaires s'élève à 7,2 % et celle de notre résultat net à 11,8 %. L'intégration de ces deux belles entreprises est en cours, conformément à nos prévisions. À ce sujet, nous remercions Laurence et Denis Straub pour avoir assuré la transmission vers Anne-Sophie Bultey à la tête de Distilabo, ainsi que notre nouveau partenaire Acome pour son accompagnement fidèle envers Thermacome, dont le Directeur Général, Florent Kieffer, reste en place.

Conformément aux engagements pris au début de l'année 2020, nous ne prévoyons pas en 2021 d'opération de croissance externe supérieure à 5 M€, préférant concentrer nos ressources sur nos nombreuses et diverses opérations d'intégration.

Notre niveau de stock est passé de 190 à 173 jours d'achats consommés, baisse qui est à relativiser du fait des hausses inattendues de chiffre d'affaires durant le second semestre. Cet indicateur souligne une nouvelle fois la prouesse de nos équipes dans un contexte extrêmement fluctuant.

Au 31 décembre 2020, notre trésorerie nette s'élève à 39,9 M€, notre dette bancaire à 39,4 M€ et nos capitaux propres après affectation du résultat à 224,8 M€. Ces chiffres montrent notre excellente solidité financière.

Nous abordons donc l'année 2021 sereinement, prêts à gérer les inévitables aléas des marchés. Le contexte reste globalement le même que durant le quatrième trimestre 2020, en prenant l'hypothèse prudente d'un ralentissement des ventes vers le grand public, qui ne pourront pas continuer à grimper indéfiniment. Le redémarrage de nos activités à l'export dépend en grande partie de l'évolution de la pandémie en Europe. En France, nous pouvons compter sur MaPrimeRénov' pour compenser l'érosion des ventes d'accessoires liés aux énergies fossiles et soutenir les gammes d'accessoires particulièrement dédiées à l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments. Notre plan stratégique à 10 ans, que vous pouvez consulter aux pages 10 et 11 de ce document, a été légèrement modifié pour notamment marquer notre volonté d'agir à long terme pour la protection de l'environnement.

L'année 2020 a été marquée par une très forte augmentation des volumes de transaction sur notre titre. D'autre part, l'afflux en bourse de nouveaux investisseurs particuliers et la bonne qualité de nos résultats ont favorisé l'arrivée de nouveaux actionnaires que nous saluons chaleureusement. Vous êtes maintenant 7 116 au sein de notre capital, ce qui est également un gage de résilience. En décembre 2020, les investisseurs institutionnels détiennent 46 % du capital, les actionnaires individuels 40 % et nos salariés 9 %, ce qui n'est plus très loin de l'objectif de 10 % que nous nous sommes fixés grâce notamment à l'augmentation de capital de 1 % que vous avez autorisée lors de l'Assemblée Générale 2020. Fidèles à notre politique de distribution et conscients du caractère très incertain de l'année 2021, nous proposons un dividende de 1,82 euro, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année dernière.

À moins que la pandémie nous oblige de nouveau à digitaliser cet évènement, notre Assemblée Générale se tiendra à Lyon le 6 avril à 17 heures à l'Hôtel Dieu. Nous comptons sur votre présence ou vos votes pour dépasser à nouveau les 70 % de taux de participation, barre symbolique qui démontrerait la vitalité de cette instance démocratique. Dans la mesure du possible, nous organiserons également une réunion d'information à Paris le 8 avril à 16 heures aux Salons Hoche.

Guillaume Robin

1.2 NOS MARCHÉS

Bien que les « métiers » de nos différentes filiales soient assez voisins, notre organisation par marché assure une bonne répartition des risques. La plupart des marchés sur lesquels nous intervenons n'est pas trop exposée aux risques conjoncturels. 43 % de notre chiffre d'affaires sont réalisés avec des matériels destinés au secteur du bâtiment parmi lesquels seuls 20 % sont installés dans des logements neufs, les 80 % restants correspondent au marché de l'entretien et de la rénovation.

1.

LES CIRCUITS DE FLUIDES DANS LE BÂTIMENT

43%

DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES



80 % des ventes
en entretien et rénovation



36,3 millions
de logements en France



5 millions
de maisons individuelles ont fait l'objet
de rénovation énergétique en 2018.
Source ADEME.

Nous offrons aux marchés de l'habitat individuel, l'habitat collectif et des bâtiments du secteur tertiaire tous les accessoires et matériels nécessaires à la bonne circulation de l'eau dans les installations de chauffage et sanitaire. Nous proposons également des gammes complètes pour maîtriser la qualité et la température de l'air intérieur. Nos filiales s'adressent respectivement aux grossistes, aux grandes surfaces de bricolage, aux acteurs du web et à certains fabricants.

Les évolutions réglementaires qui visent à économiser l'eau et l'énergie, tout en assurant le confort et la sécurité des habitants ou des utilisateurs, stimulent l'innovation et nous amènent à proposer des solutions à plus forte valeur ajoutée.

L'essentiel de notre activité est basé sur l'entretien et la rénovation ; il s'agit de marchés résilients de « besoins » sur lesquels nous sommes très bien positionnés et très réactifs.

2.

LES POMPES DOMESTIQUES (ARROSAGE, PISCINE, RELEVAGE)

20%

DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES



17 millions
de jardins en France,
avec une ou plusieurs pompes par jardin



1,3 million
de bassins enterrés en France



Relevage domestique d'eaux usées :
5 millions d'habitations
en Assainissement Non Collectif
dont 2 millions à mettre en conformité

Nous sommes un intervenant majeur sur le marché français des pompes domestiques dans les circuits de distribution professionnels et dans les grandes surfaces de bricolage. Arrosage, irrigation, alimentation en eau de maisons individuelles, transfert et relevage d'eaux claires ou usées, piscine, le marché des pompes est, et restera, important. Les canicules et inondations successives constatées ces dernières années ont contribué à augmenter les besoins, qui restent cependant liés aux caprices de la météo.

Notre retour sur le marché des piscines nous a conduits à offrir une très large gamme de matériels aux professionnels qui les construisent et les rénovent, ainsi qu'aux particuliers qui les installent et les entretiennent.



Voir p. 92-93



Voir p. 94



Voir p. 97



Voir p. 98-99



Voir p. 100



Voir p. 101



Voir p. 103



Voir p. 105



Voir p. 95



Voir p. 96

Depuis plusieurs années, la part du chiffre d'affaires réalisé vers les marchés industriels augmente, ce qui nous rend moins dépendants des cycles du marché français de la construction neuve. Cette progression a été stoppée en 2019 consécutivement à l'acquisition des Établissements Édouard Rousseau à la fin de l'année 2018. Elle devrait cependant reprendre au cours de la prochaine décennie, nos parts de marché dans le secteur de l'industrie étant plus faibles.

3.

GROS OUTILLAGES POUR PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET INDUSTRIELS

11%

DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES



100 M€

Le marché en GSB des compresseurs,
groupes électrogènes et poste de soudage



85 M€

Le marché des Nettoyeurs Haute Pression en GSB



**100 M€ ou
110 000 compresseurs**

Le marché des compresseurs d'air
dans le canal pro

Nous commercialisons des compresseurs d'air, des groupes électrogènes, des postes de soudage, des chargeurs et des nettoyeurs haute pression auprès de la grande distribution et via le web à destination des bricoleurs avertis.

Pour différencier l'offre faite aux différents acteurs du bricolage, nous utilisons nos marques (Mecafer), celles de nos clients, et également les marques exploitées sous licence par nos fournisseurs (Michelin, Stanley).

Sous les marques Nuair et Fini, nous vendons en plus des compresseurs à pistons et à vis auprès des professionnels et de l'industrie, gammes qui complètent les réservoirs et soupapes déjà diffusés auprès des grossistes en fournitures industrielles, des spécialistes de l'air comprimé et des distributeurs de fournitures pour l'automobile.



Voir p. 91



Voir p. 102

4.

LES CIRCUITS DE FLUIDES DANS L'INDUSTRIE

26%

DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES

H₂O



Industrie chimique et pétrochimique

GAZ



Industrie alimentaire

VAPEUR



Industrie pharmaceutique

...



Sur la plupart des sites industriels circulent des fluides sous forme liquide ou gazeuse.

Six de nos filiales distribuent des vannes manuelles et motorisées, des clapets, des filtres, des raccords, et des accessoires de régulation et de contrôle adaptés aux travaux d'entretien ou aux nouvelles installations.

Nous sommes présents chez pratiquement tous les revendeurs spécialisés, grossistes en robinetterie industrielle, en fournitures industrielles, et nous enrichissons progressivement nos gammes de produits. Nous menons de surcroît des actions de prescription auprès des usines pour mieux faire connaître nos gammes et implanter nos marques.

Sodeco Valves, basée en Belgique, s'adresse prioritairement aux sites industriels importants.



Voir p. 101



Voir p. 102



Voir p. 103



Voir p. 104



Voir p. 105



Voir p. 106

1.3 NOS MÉTIERS

Nos filiales sont les interfaces utiles et efficaces entre un grand nombre d'industriels disséminés dans le monde et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché de plus en plus exigeants.

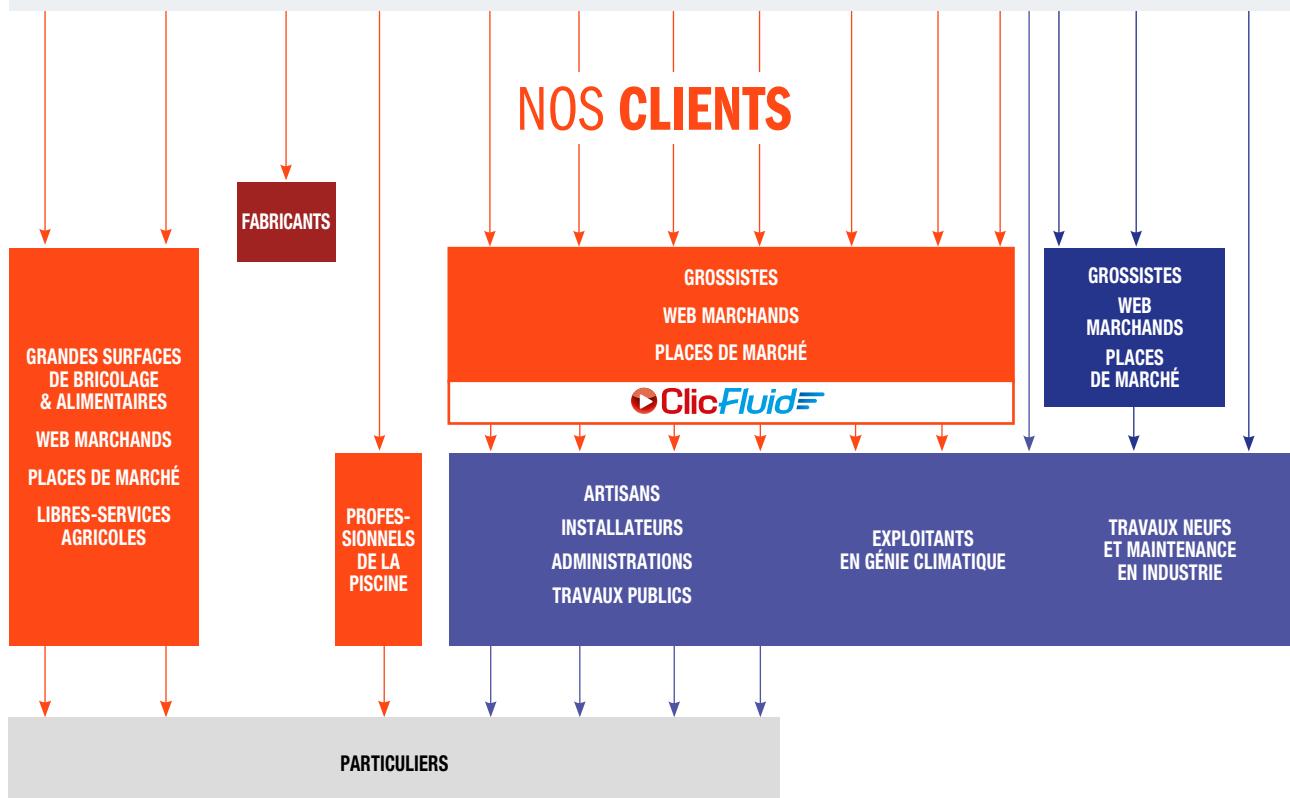
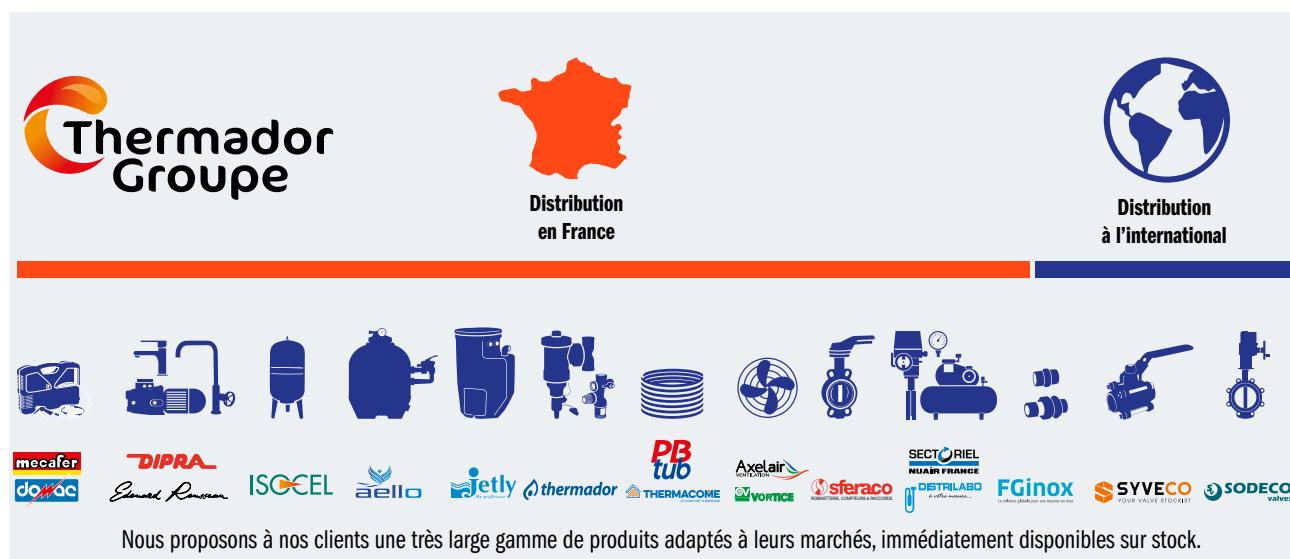


NOS FOURNISSEURS

691 usines de fabricants-partenaires assurent la production.

Nous leur garantissons la diffusion de leurs produits en Europe via une organisation commerciale et logistique extrêmement efficace.

NOS FILIALES





→ LES ATTENTES DE NOS FOURNISSEURS

- Des parts de marchés sur nos zones de chalandise
- Transparence
- Sécurité des paiements
- Régularité et programmation des commandes
- Retours qualitatifs sur les attentes du marché
- Codéveloppement des produits
- Notoriété des marques
- Simplicité de la relation

NOS ATOUTS

- Une large gamme de produits appropriés
- Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain
- Un marketing adapté à chaque marché
- Un stock immédiatement disponible
- Une logistique extrêmement efficace
- Livraison en 24/72 h en France, 2 à 6 jours partout en Europe
- Des marques fortes, qu'elles appartiennent aux fabricants ou au groupe Thermador

NOTRE CONCURRENCE

Chacune de nos filiales commerciales peut dénombrer des dizaines de concurrents qui sont très majoritairement des importateurs ou des filiales commerciales de fabricants. Certains de ces concurrents sont communs à plusieurs de nos filiales, mais aucun n'intervient sur l'intégralité de nos plans de vente.

Parmi les plus connus figurent Watts Industry ou Aalberts qui font à la fois le métier d'industriel et celui de s'adresser aux grossistes français et Eriks Econosto à l'international.

La grande diversité et le nombre très important de concurrents qui n'interviennent que sur une part infime de nos produits réduisent notre risque.

Les pure players du web sont potentiellement des concurrents de nos clients. Certains de nos produits sont présents sur leurs plateformes (Leroy Merlin, Amazon, Cdiscount, ManoMano...). À nous d'agir et monter en compétence pour maîtriser et utiliser le canal digital avec discernement et intelligence.

Par ailleurs, beaucoup de nos produits représentent des niches qui se vendent grâce à l'expertise technique de nos commerciaux et à notre service après-vente. Les géants du web n'ont pas ce type de compétences et de savoir-faire.

→ LES ATTENTES DE NOS CLIENTS

L'ESSENTIEL

- Une politique commerciale claire
- Une politique tarifaire claire et cohérente
- Des prix compétitifs
- Des produits de qualité
- Des gammes très larges
- Des innovations
- Des délais courts et sûrs
- Des commandes complètes

LA RELATION – LE SERVICE

- Stabilité des équipes commerciales terrain et sédentaires
- Des accompagnements terrain et salons régionaux
- Des conseils techniques au téléphone. Préconisation, installation
- Des sites Internet simples et riches en données
- Du service après-vente et des pièces détachées

L'AIDE A LA VENTE

- Des marques de distributeur
- De la prescription
- Un bon packaging
- Des promotions
- Des actions de vente conjointes au téléphone
- Des argumentaires de vente

1.4 NOTRE HISTOIRE

LES ÉTAPES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT



1968

Création de Thermador.

Capital de départ 300 000 F (45 735 €).

Importation, distribution d'accessoires de chauffage central.

Fondateurs : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys.



1973

Création de Thely.

Société civile immobilière.



1977

Création de Jetly.

Distribution de pompes domestiques et accessoires.



1978

Création de Sferaco.

Distribution de robinetterie bâtiment et industrie.



1992

Création d'Isocel.
Vente de composants aux fabricants de chaudières.

2002

Création d'Opaline.
Agence de communication.



2006

Création de Thermador International.
Distribution des produits du groupe sur les marchés internationaux.
Changement de nom en 2019 pour Syveco.



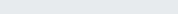
2013

Création d'Axelair.
Distribution spécialisée de matériels et accessoires.



2013

Création de Thewa.
Département robinetterie sanitaire au sein de la filiale Thermador.



La solution globale pour vos besoins en inox

2017

Acquisition de FGinox par Thermador Groupe.
Vente de raccords, brides, vannes et accessoires en acier inoxydable.



2017

Acquisition du fonds de commerce de Vortice France par Axelair.



2017

Acquisition de Domac par Mecafer.
Vente de compresseurs d'air, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs de batteries.



2017

Acquisition de la société Groupe Valfit par Sferaco.
Vente aux grossistes spécialisés d'une gamme ciblée de raccords, compteurs et robinetterie.



1986



1986

Création de Dipra.

Vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie, bâtiment et plomberie.



1989



1989

Création de Thermador Groupe.

Création de Thermador Groupe.

Capital : 66 320 000 F
(10 110 418 €).

Introduction en bourse de Thermador Groupe.

Création de Sectoriel.

Automatisation de vannes.

Création de PBtub.

Distribution de tubes en matériaux de synthèse, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.

2015, le début de la croissance externe



2015

Création d'Aello.
Distribution spécialisée de matériaux et accessoires de piscine.



2015

Acquisition de Nuair par Sectoriel.
Distribution de compresseurs d'air à pistons et à vis pour les professionnels et l'industrie.



2015

Acquisition de Mecafer par Thermador Groupe.
Vente aux grandes surfaces de bricolage de compresseurs d'air, outillage pneumatique, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs.



2017

Acquisition de Sodeco Valves par Thermador Groupe.
Robinetterie industrielle en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Suisse.

Édouard Rousseau

2018

Acquisition des Établissements Édouard Rousseau par Thermador Groupe.

Vente aux grandes surfaces de bricolage et grandes surfaces alimentaires en France et en Espagne, d'une gamme de robinetterie pour les salles de bain et les cuisines.



2019

Acquisition de Distrilabo par Thermador Groupe.
Distribution de matériaux techniques pour la mesure et le contrôle de la pression, la température, le niveau et le débit pour les process industriels et le génie climatique.



2020

Acquisition de Thermacome par Thermador Groupe.

Systèmes de surfaces rayonnantes et d'hydrodistribution pour les logements et les bâtiments.

1.5 NOTRE STRATÉGIE

ENJEUX 2021-2026

- Attirer et fidéliser des talents à tous les niveaux du groupe.
- Promouvoir la parité dans tous les organes de gouvernance.
- Mieux connaître et mieux satisfaire les attentes des clients de nos clients.
- Augmenter en proportion l'activité à l'international.
- Susciter et soutenir les initiatives internes pour la sauvegarde de l'environnement et s'engager plus précisément en construisant les indicateurs pertinents pour mesurer nos progrès.
- Poursuivre le process d'intégration des sociétés récemment acquises.
- Développer nos compétences et les outils digitaux pour gagner en efficacité opérationnelle et augmenter nos ventes via le canal digital.
- Assurer l'intégrité de nos systèmes d'information.

Thermador Groupe possède, contrôle, rassemble, fédère et accompagne des entreprises de distribution :

- de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment et l'industrie,
- et de gros outils destinés au grand public et aux professionnels.

Notre objectif est de poursuivre notre croissance dans un rythme similaire à celui qui fut le nôtre durant les dix dernières années dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement.

Nous privilégions toujours la confiance, la transparence, la simplicité, la sobriété et la convivialité dans les rapports humains, en partageant également un haut niveau d'exigence et la recherche de la meilleure efficacité. Nous demandons à tous de bien travailler, bien faire, pour ne pas avoir à refaire.

Nous voulons donner à nos équipes d'excellentes conditions de travail et une rémunération fixe cohérente. Une part des bénéfices est partagée au niveau des filiales, le FCPÉ Thermador étant le levier de motivation du groupe.

Nous attendons de nos dirigeants qu'ils soient performants, exemplaires, communicants et principalement animés par l'intérêt collectif.

Notre choix d'ouvrir très largement le capital nous place devant l'obligation de satisfaire nos actionnaires par une communication, une gestion et un comportement exemplaire, la bonne allocation des capitaux investis, des résultats et dividendes réguliers, une grande transparence et une parfaite disponibilité. Nous menons une politique volontariste pour que nos salariés et dirigeants détiennent une part significative du capital.

Notre modèle implique un système d'information performant, un stock important et des bâtiments adaptés que nous pouvons assumer grâce à notre très solide structure financière qui ne doit pas être fragilisée.

Nous souhaitons renforcer notre efficacité commerciale et logistique par :

- la poursuite de l'amélioration continue de nos systèmes d'information en augmentant notre niveau d'autonomie et notre capacité de développement,
- la collecte, le stockage, l'analyse et l'exploitation des données utiles à nos métiers en adjoignant à nos systèmes d'information des modèles algorithmiques idoines,
- l'introduction progressive des systèmes de stockage mécanisés.

Ce modèle s'appuie sur des filiales commerciales spécialisées qui assurent le commerce, le marketing et la logistique sur les zones géographiques, les clients et les canaux de distribution convenus avec leurs partenaires fabricants. Leurs prix d'achat et la maîtrise de leurs coûts leur assurent une bonne rentabilité tout en étant compétitives.

Elles se différencient par :

- la stabilité, la qualité et l'implication de leurs équipes,
- le souci permanent de la satisfaction de leurs clients,
- la largeur, la profondeur et l'adaptation incessante des gammes,
- un sourcing permanent et performant,
- l'expertise produit dans le service avant-vente,
- l'efficacité et la constance du service après-vente,
- l'excellence de la logistique et des processus opérationnels,
- la maîtrise des outils digitaux mis à leur disposition,
- la pertinence des informations transmises au marché pour alimenter efficacement les canaux digitaux,
- la capacité d'adaptation et d'innovation.

Leurs dirigeants bénéficient d'une autonomie étendue sur le management des hommes et la conduite de leurs affaires.

Nous pouvons agir sur plusieurs leviers pour assurer notre croissance.

Croissance organique. Chaque filiale agit sur trois leviers pour développer ses ventes par :

- le développement des parts de marché pour les gammes où elles sont inférieures à 30 %,
- l'augmentation des prix lorsque les conditions de marché la rendent possible,
- et les extensions de gamme sans jamais concurrencer une autre filiale du groupe.

International. À partir de la France, nous nous concentrons sur les marchés à portée de notre organisation logistique et sur les gammes pour lesquelles nous avons un avantage compétitif. Nos filiales qui ont des implantations physiques à l'étranger utilisent les leviers classiques de la croissance organique.

Création de filiale(s). Elle est possible dans une activité proche de notre univers, pour autant que nous trouvions les femmes ou les hommes pour mener le projet et les partenaires industriels pour constituer l'offre de base.

Croissance externe. Nous étudions les opportunités en nous fixant quelques prérequis : des sociétés de distribution proches de notre modèle d'affaires et de notre marché, un intérêt stratégique démontré, un prix raisonnable et acceptable par nos actionnaires, l'honnêteté, le professionnalisme et l'implication des dirigeants et équipes de direction, le contrôle à terme de 100 % du capital, et le maintien à moyen terme de l'excellence opérationnelle. Nous avons annoncé une pause en 2020 et 2021 sur les opérations chronophages ou supérieures à 5 M€ pour que nos ressources soient consacrées à la mise en place des synergies et à l'efficience opérationnelle.

1.6 NOTRE ACTIVITÉ COMMERCIALE

**56 % DES EFFECTIFS
EN CONTACT PERMANENT
AVEC NOS CLIENTS
SUR LE TERRAIN
OU AU TÉLÉPHONE**

Les D.G., Directeurs Commerciaux, commerciaux itinérants et technico-commerciaux sédentaires ont pour vocation d'être en permanence au contact de nos clients, sur le terrain ou au téléphone. Certains de nos clients grossistes peuvent recevoir dans la même journée des représentants de plusieurs filiales du groupe, sans jamais se plaindre d'une perte de temps. En effet, nos collaborateurs ont le devoir de connaître en profondeur les gammes qu'ils promeuvent et donc de se montrer efficaces.



38 612 visites chez



34 324 comptes clients



97 clients ont visité le groupe,

dont 5, les installations de nos partenaires industriels

495 241 appels par an :

conseil, prix, disponibilité, SAV

Chaque semaine, des actions de formation sont menées, sur le terrain ou chez nous, auprès des équipes de nos clients. Ils consultent également nos sites Internet pour puiser très facilement des informations techniques. Nos équipes technico-commerciales sédentaires sont également mises à contribution par téléphone pour traiter très rapidement tous types de demandes : prix, disponibilité, S.A.V., informations techniques...



WEB

5 613 911
PAGES VISITÉES
SUR NOS SITES
EN 2020



4 115
PAGES DE
CATALOGUES
ET D'OFFRES
PRODUITS

Certains de nos clients grossistes ont développé une activité sur le web. Simultanément, des pure players et des places de marché ont fait irruption sur nos marchés. Nous accueillons ce nouveau canal de distribution comme autant d'opportunités et investissons pour que nos moyens techniques et le savoir-faire de nos équipes soient à la hauteur de l'enjeu. Sites Internet modernes, enrichissement et diffusion des données produits, référencement de nos marques, adaptation des politiques tarifaires, marketing digital, vidéo en ligne, réseaux sociaux, influenceurs...

1.7 NOTRE LOGISTIQUE

78 380 ARTICLES EN STOCK



43 024 tonnes
de produits ont été vendues



24/72 h
pour une livraison en France,
2 à 6 jours partout en Europe



99 019 m²
d'entrepôts



35,9 %
de nos commandes sont dématérialisées

Nos marchandises achetées sont livrées dans nos entrepôts par camions (36 % étant livrées par containers). Le volume total représente l'équivalent de 2 072 containers 20 pieds. Nous disposons de 99 019 m² de surfaces de stockage, avec une capacité de 108 936 palettes. Y opèrent 224 chariots de manutention provenant de 3 fabricants soigneusement sélectionnés. Nous tenons en stock 78 380 articles. Nos équipes de 166 magasiniers ont préparé et expédié 506 183 commandes constituées de 3 240 029 lignes. Les processus d'achat de nos clients sont informatisés : leurs commandes sont intégrées dans leur système pour nous être transmises principalement par E.D.I. (Échanges de Données Informatisées). 35,9 % des commandes sont maintenant traitées par l'E.D.I., la reconnaissance de caractères et nos sites marchands, réduisant ainsi la saisie manuelle. Le chiffre d'affaires moyen par commande s'élève à 895 euros. 3 024 tonnes ou 60 millions de produits ont été vendus !

Chacune de nos filiales dispose d'un seul centre de stockage à partir duquel elles expédient les commandes de leurs clients en France, en Europe et en Afrique.

Elles assurent à leurs clients que leurs commandes seront dans **98 %** des cas livrées complètes et elles leur garantissent un délai de livraison :

- **24/72 h pour la France.**
- **de 2 à 6 jours pour l'étranger selon les destinations.**
- **Sodeco Valves, basée en Belgique, peut assurer des livraisons en 4 heures dans sa zone de chalandise.**

Cela suppose :

- une gestion des stocks assurant « zéro rupture de stock », c'est une consigne impérative pour nos services achats,
- des accords avec des transporteurs fiables.

DIRECTION DE LA SUPPLY CHAIN

Dans un contexte évoluant très rapidement en matière de logistique avec l'arrivée de nouveaux acteurs et de nouvelles technologies, nous avons pris la décision de créer un poste de Directeur de la Supply Chain (approvisionnement, stockage et distribution) pour rechercher à renforcer notre excellence dans ce domaine.



Ainsi, Anaïs Der Hagopian-Virieux a quitté son poste de Directrice Administrative de Sectoriel pour rejoindre Thermador Groupe le 1^{er} septembre 2020 comme Directrice de la Supply Chain. Elle a désormais pour mission d'accompagner les filiales et le groupe dans un process d'amélioration continue des outils, des moyens et des flux pour accroître les performances logistiques. Sa connaissance approfondie de nos métiers et du groupe lui permettra de conduire les changements nécessaires en impliquant

nos équipes et nos dirigeants. D'ores et déjà, un projet innovant consistant à doter les filiales d'un outil logiciel sophistiqué d'approvisionnement a été lancé avec l'ambition d'améliorer encore le service rendu aux clients et la rotation de notre stock. Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 340 K€, avec l'objectif d'un premier déploiement opérationnel auprès de 4 filiales pilotes durant le 2^e trimestre 2021.

NOS PARTENAIRES TRANSPORTEURS

Les clients nous jugent également par la qualité de la prestation des transporteurs qui livrent nos marchandises. Et même s'il ne s'agit ni de nos chauffeurs ni de nos camions, nous souhaitons là aussi répondre parfaitement à leurs attentes en maîtrisant les coûts.

Lionel Monroe dirige le groupe qui négocie annuellement les conditions de fonctionnement avec nos partenaires transporteurs (messagers et expressistes). Nous leur apportons des volumes considérables et réguliers au départ de nos entrepôts et attendons en retour un service de qualité et les meilleures conditions commerciales.

En 2020, 7 sociétés ont fait pour nous les livraisons express, 10 la messagerie et 21 l'affrètement.

Nos principaux prestataires mènent depuis plusieurs années une démarche visant à réduire l'impact sur l'environnement de leur activité. Ils détaillent leurs démarches et les progrès accomplis dans leurs propres rapports annuels : engagements R.S.E., émissions de CO₂, ratios d'efficacité, ISO 14001 et taux d'accidents. Certains sont signataires de la charte ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

1.8 NOS FOURNISSEURS

40 ANS
DE PARTENARIAT POUR
24 % DE NOS
FOURNISSEURS



Notre 1^{er} fournisseur : 7,7 %
de nos achats marchandises

Les 5 premiers représentent 23,6 %

Les 10 premiers représentent 34,3 %



63 % de nos achats sont réalisés
auprès de fabricants européens



+ de 691
usines partenaires dans le monde



252 M€ :
de marchandises achetées en 2020

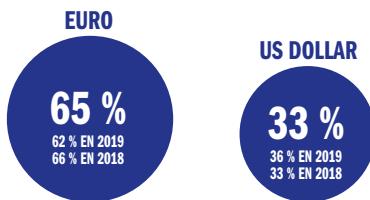
(en 2019 : 235 M€, en 2018 : 197 M€)

ACHATS DU GROUPE EN 2020

RÉPARTITION PAR PAYS



Répartition par DEVISE en 2020



C'est la responsabilité du dirigeant de chacune de nos filiales de choisir ses fournisseurs et d'entretenir avec eux des relations de confiance.

Bien que certains fournisseurs soient communs à plusieurs filiales, nous ne jugeons pas utile d'avoir un service achats centralisé pour le groupe.

Nous préférons que chaque filiale se concentre sur ses priorités, liées à son marché et demandons à chacun de partager l'information sur ces partenaires «groupe».

Nos fournisseurs sont des fabricants que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession. Nous travaillons avec eux en très étroite collaboration et dans la durée en nous assurant que leurs produits répondent bien à toutes les normes techniques et de sécurité en vigueur.

Le développement du groupe s'est fait dès l'origine avec des industriels italiens, très réputés pour leur savoir-faire dans les domaines de la robinetterie et des pompes. Ils représentent aujourd'hui 34 % de nos approvisionnements. Caleffi et DAB ont conforté leurs positions de fournisseurs n°1 et n°2 en 2020.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons également noué des relations

avec des fabricants chinois et taïwanais après avoir visité plus de 691 usines travaillant dans nos métiers. Aujourd'hui, 35 % de nos achats sont faits en Chine et à Taïwan où nous avons environ une centaine de fournisseurs réguliers de bonne qualité. Si elles ne sont pas empêchées par des contraintes sanitaires telles que celles que nous avons connues en 2020 nos équipes font chaque année 20 à 30 voyages dans ce pays souvent accompagnées d'une collaboratrice chinoise vivant en France. Elle est en outre chargée d'assister et conseiller les filiales pour développer et faciliter les relations que nous entretenons avec nos partenaires industriels et leurs dirigeants.

Les Établissements Édouard Rousseau ont depuis plusieurs années un bureau de représentation à Shanghai où une équipe très fidèle à l'entreprise assure des contrôles dans les usines et l'organisation logistique pour optimiser le remplissage des containers.

D'une manière générale, nos visites sur sites sont très approfondies : nous nous soucions particulièrement des conditions de travail des salariés et veillons à ce qu'aucun enfant ne soit présent dans les ateliers et usines de nos partenaires (voir notre D.P.E.F. à la page 74 de ce document de référence).

1.9 NOS CLIENTS FRANÇAIS

34 000 CLIENTS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



Notre 1^{er} client :
6,2 %
du chiffre d'affaires

Les 5 premiers représentent 24,3 %

Les 10 premiers représentent 36,9 %

Nos clients sont les grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles, des OEM, des professionnels de la piscine, des industriels et tous les acteurs du bricolage.

Certains de nos clients se sont développés par des opérations de croissance externe, d'autres privilégient la croissance organique. Ils sont en tous les cas très divers :

- Indépendants ou affiliés à des groupes cotés ou familiaux.
- Internationaux, nationaux ou régionaux pour leur organisation et leur logistique.
- Adhérents d'un groupement ou indépendants pour leurs achats, leur marketing et leur communication.

Nous retrouvons parmi eux :

Adeo, Saint-Gobain Distribution, Pompac Développement, Les Mousquetaires, Mr Bricolage, Descours et Cabaud, Qérys, Kingfisher, Richardson, Fransbonhomme, Rexel, Leclerc BBJ, les adhérents d'Algorel et de Socoda.

Notre présence commerciale est très active au niveau des centres de décision nationaux et au niveau des points de vente (animation, formation...).

L'organisation de notre force de vente avec de petites équipes de vendeurs très professionnels et très présents sur le terrain permet une bonne efficacité.



Linéaires Thermador chez un grossiste.



Linéaires Jetly chez un grossiste.



Mise en avant de la gamme Tallas en grande surface de bricolage.



Implantation des produits Thewa en salle d'exposition.

1.10 NOS CLIENTS À L'INTERNATIONAL

**51 PAYS
VISITÉS**

**ACTIVITÉ
À L'EXPORT
18,2 %**



22 LANGUES

maîtrisées par nos équipes



Algérie	Croatie	Hongrie	Moldavie	Sénégal
Allemagne	Danemark	Irlande	Monténégro	Serbie
Autriche	Égypte	Italie	Norvège	Slovaquie
Belgique	Espagne	Kenya	Pays-Bas	Slovénie
Bénin	Estonie	Lettonie	Pologne	Suède
Bosnie-Herzégovine	Éthiopie	Lituanie	Portugal	Suisse
Bulgarie	Finlande	Luxembourg	République tchèque	Togo
Cameroun	Gabon	Macédoine du Nord	Roumanie	Tunisie
Congo	Grèce	Mali	Maroc	Ukraine
Côte d'Ivoire	Guinée	Mauritanie	Rwanda	

En 2020, la part de notre activité à l'export est passée de 19,2 % à 18,2 %, du fait des opérations de croissance externe réalisées sur le marché français (Distrilabo et Thermacome) et des difficultés rencontrées par les équipes commerciales de Syvec et FGinox pour visiter physiquement leurs clients en Europe et en Afrique.

Les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer (DROM-COM) représentent 2,5 % du chiffre d'affaires du groupe, activité réalisée par plusieurs filiales.

L'international compte maintenant pour 15,7 % du chiffre d'affaires du groupe. À la fin des années 60 et jusqu'au milieu des années 2000, les filiales du groupe achetaient en Europe pour vendre en France. Aujourd'hui, elles achètent dans le monde pour vendre en Europe ou en Afrique via nos filiales Syvec, Sodeco Valves, FGinox et Édouard Rousseau.

Syvec, créée en 2006, a contribué en 2020 à hauteur de 40,9 % de notre chiffre à l'international. Sodeco Valves, FGinox et Édouard Rousseau ont apporté 51,9 % de cette activité, le reste étant réalisé par nos autres filiales.

Syvec livre à des grossistes à partir de notre stock principal situé à Saint-Quentin-Fallavier et dans un délai court de larges gammes de produits répondant parfaitement à la demande du marché. Les progrès de la

logistique et le raccourcissement des délais de livraison ont simplement repoussé nos frontières puisque nous sommes maintenant à même de livrer toute l'Europe entre J+2 et J+6.

Pour nos clients africains, les commandes sont remises de façon complète et immédiate aux transitaires qui acheminent la marchandise en deux ou trois semaines sur les marchés concernés.

Sodeco Valves, dont le siège est en Belgique, livre en J+1 et J+2 ses clients donneurs d'ordre industriels principalement en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse (avec la présence d'une société commerciale pour chaque pays et de commerciaux basés sur place).

FGinox dispose d'un département export et commercialise ses gammes de raccords en inox auprès de clients industriels et de grossistes spécialisés en Europe et en Afrique.

Les Établissements Édouard Rousseau ont une filiale commerciale en Espagne qui stocke et distribue dans ce pays des gammes de robinetterie sanitaire destinées aux grandes surfaces de bricolage.

Nos marges de progression sont immenses, à la mesure des besoins actuels et futurs de pays à fort potentiel de développement et des synergies commerciales qui se mettent en place entre les différentes filiales concernées.

1.11 NOS CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE ET BIEN MAÎTRISÉE

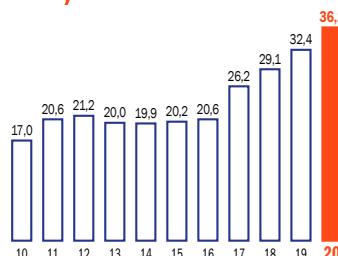
**CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ H.T.**
(en millions d'euros)

395,5 M€



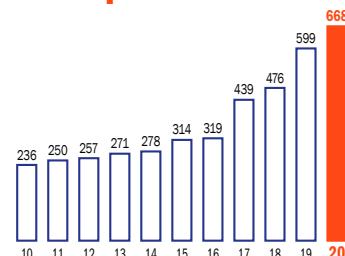
**RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ
PART DU GROUPE**
(en millions d'euros)

36,2 M€



EFFECTIFS

668 personnes



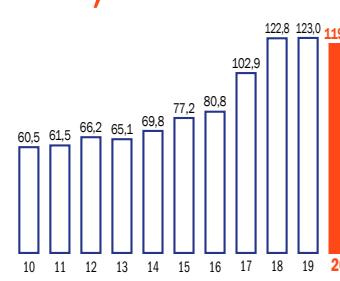
**CAPITAUX PROPRES APRÈS
AFFECTATION DU RÉSULTAT**
(en millions d'euros)

224,8 M€



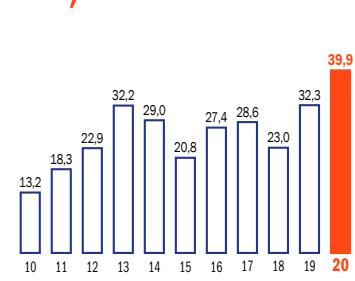
STOCK
(en millions d'euros)

119,5 M€



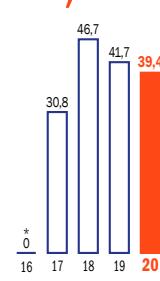
TRÉSORERIE
(en millions d'euros)

39,9 M€



**EMPRUNTS ET DETTES
FINANCIÈRES**
(en millions d'euros)

39,4 M€



* 2016 et années précédentes : aucun emprunt ni dette.

2020 2019 2018 2017 2016 2015 2014 2013 2012 2011 2010

RATIOS DE RENTABILITÉ (EN %)

Frais de personnel / Chiffre d'affaires	11,7	11,5	11,1	10,5	11,0	10,5	10,8	10,5	9,8	10,2	10,2
Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires	12,8	12,8	14,0	13,9	13,7	14,1	15,2	15,4	15,7	16,2	15,0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / CHIFFRE D'AFFAIRES	9,0	8,7	9,2	9,7	8,9	9,2	9,7	9,7	9,7	10,1	10,6
ROE = rendement des capitaux propres	16,1	15,9	15,5	15,1	13,0	13,6	14,9	16,4	18,4	19,1	16,9
Capacité d'autofinancement / Chiffre d'affaires	10,7	10,2	10,4	11,0	9,9	10,2	11,0	11,1	11,6	11,8	11,4
ROCE = RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYES AVANT IMPÔT (HORS IFRS 16)	20,6	20,2	18,8	19,2	21,2	21,2	25,3	29,3	29,8	29,4	25,9

RATIOS DE PRODUCTIVITÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

Chiffre d'affaires par personne	599	623	662	729	725	727	740	759	819	776	751
---------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE APRÈS AFFECTATION (EN %)

Capacité d'autofinancement / Capitaux propres après affectation	19	18,7	17	17	14	15	17	19	21	21	20
Actif non courant + stock / Capitaux propres après affectation	113	121	125	117	96	101	93	92	97	101	104
Capitaux permanents / Actif non courant	167	165	168	172	219	206	249	261	252	227	227
Capitaux permanents / Stock	188	165	153	169	197	192	190	188	175	175	166

Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris les écarts d'acquisition et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

1.12 NOS CHIFFRES CLÉS EXTRA-FINANCIERS

UNE CROISSANCE DANS LE RESPECT DE L'HUMAIN, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARTIES PRENANTES

GOUVERNANCE

 **Taux de présence** au Conseil d'Administration **96,9 % en 2020** (96,1 % en 2019 - 96,4 % en 2018)

 **Taux de participation** à l'Assemblée Générale **65,8 % des droits de vote en 2020**
(70,30 % En 2019 - 69,66 % en 2018)

 **Une administratrice représente les salariés actionnaires au Conseil d'Administration soit 9 % du capital** (8,7 % en 2019 - 8,6 % en 2018)

HUMAIN



PLACE DES FEMMES

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

87/100 EN 2020

66/100 EN 2019

FEMMES À DES POSTES DE DIRECTION

34 % EN 2020

35 % EN 2019 - 37 % EN 2018



ANCIENNETÉ MOYENNE

9,76 ANNÉES EN 2020

8,88 EN 2019 - 8,85 EN 2018



FORMATION DISPENSÉE À

59 % DE NOS SALARIÉS

EN 2020

86 % EN 2019 - 67 % EN 2018



ABSENTÉISME **3,9 %*** EN 2020

4,0 % EN 2019 - 3,2 % EN 2018

*hors absences liées à la crise sanitaire.

ENVIRONNEMENT



SCOPE 1

ÉMISSIONS DIRECTES

(EN TEQ CO₂) 966 EN 2020

812 EN 2019 - 730 EN 2018

(TEQ CO₂= tonne équivalent de CO₂).



SCOPE 2

PART DES ÉNERGIES

RENOUVELABLES 65 % EN 2020

61 % EN 2019 - 36 % EN 2018

PART DE L'ÉCLAIRAGE LED DANS NOS BÂTIMENTS

59 % EN 2020

48 % EN 2019 - 22 % EN 2018



REVALORISATION DES

DÉCHETS 85 % EN 2020

81 % EN 2019 - 58 % EN 2018

SOCIÉTALE



FOURNISSEURS AUDITÉS

14 % DE NOS ACHATS EN 2020



PART DE NOS FOURNISSEURS CERTIFIÉS ISO 9001

55 % DE NOS ACHATS EN 2020



Retrouver tous nos indicateurs aux pages 76 et 77 de notre déclaration de performance extra-financière.

1.13 NOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

303 052 M²
DE TERRAIN

123 074 M²
DE BÂTIMENTS



Notre domaine immobilier est majoritairement propriété de la S.C.I. Thely détenue à 99,9 % par Thermador Groupe.

C'est une volonté de notre groupe de posséder son parc immobilier afin d'accompagner au mieux le développement de l'activité de ses filiales. Nous avons ainsi des bâtiments en conformité avec les réglementations en vigueur. Nos espaces bureaux sont conviviaux et fonctionnels et offrent un cadre de travail agréable à nos salariés.

Il est situé à 25 km à l'Est de Lyon dans le parc d'activités de Chesnes Tharabie à Saint-Quentin-Fallavier (Isère-38).

Ce parc d'activité est la 1^{re} plateforme logistique terrestre de France et la 3^e Européenne.

À la suite des acquisitions de Domac, de Sodeco Valves et des Établissements Édouard Rousseau, notre parc immobilier s'est agrandi.

Notre filiale Domac est propriétaire d'un bâtiment situé à Vierzon de 3 857 m² sur un terrain de 9 993 m².

Sodeco Valves possède un bâtiment situé à Ternat (Bruxelles) de 5 340 m² sur un terrain de 8 450 m².

La société les Établissements Édouard Rousseau est propriétaire d'un ensemble de bâtiments situés à Etigny (Sens) de 9 345 m² sur un terrain de 47 766 m².

La SCI Thely a également acquis un nouveau bâtiment (bureau et entrepôt) situé à Saint-Quentin-Fallavier pour un montant de 1 037 K€. Ce bâtiment a une superficie de 1 622 m² sur un terrain de 6 886 m².

Notre parc immobilier est sain. Son exploitation n'engendrera aucune charge majeure au titre d'opérations telles qu'un démantèlement ou dépollution, etc.

S.C.I.  **THELY** Société civile immobilière créée en 1973 pour gérer le parc immobilier du groupe.

- Capital 3 100 K€ possédé à 99,9 % par Thermador Groupe.
- Total fonds propres au 31 décembre 2020 : 30 829 K€.
- Emprunts à Thermador Groupe au 31 décembre 2020 : 17 770 K€.
- Valeur estimée de l'ensemble immobilier : 56,9 M€
(voir Note 11 du chapitre 6.3 Annexe aux comptes consolidés annuels, p. 123).
- Valeur nette comptable de l'ensemble immobilier hors immobilisation en cours : 46 187 K€.
- **Résultat 2020 : 2 003 K€ (1 957 K€ en 2019).**

Zone industrielle de Saint-Quentin-Fallavier



- | | | | |
|--|-------------------------|--|---|
| 1 Jetly | 5 Sferaco | 9 Nouveau bâtiment Dipra | 13 Nouveau bâtiment acquis en 2020 |
| 2 Sectoriel, Nuair France, Fini | 6 Syveco, Isocel | 10 Bâtiment Aello et Axelair en cours de construction | RÉSERVE FONCIÈRE |
| 3 Thermador | 7 PBtub, Axelair | 11 Locataire extérieur | A Terrain rue du Ruisseau proche Sectoriel |
| 4 Thermador Groupe | 8 Aello, Opaline | 12 Future cellule logistique pour FGinox | B Terrain rue du Ruisseau face Thermador |



1 Jetly



2 Sectoriel, Nuair France et Fini



3 **4** Thermador Groupe et Thermador



5 Sferaco



6 Syveco et Isocel



7 PBtub et Axelair



8 Aello et Opaline



9 Nouveau bâtiment Dipra



10 Futur bâtiment Axelair - Aello



12 Futur entrepôt FGinox



Ets Édouard Rousseau (à Etigny, France)



Sodeco Valves (à Ternat, Bruxelles)

1.14 NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nos administrateurs ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique. Parmi les 11 administrateurs, 5 sont des femmes, 5 sont indépendants et une administratrice représente les salariés (voir pages 29 à 31).



Guillaume Robin

Président-Directeur Général depuis le 30 juin 2011.

Administrateur depuis le 12 avril 2010.
Fin du mandat en cours : avril 2022.



Jean-François Bonnefond

Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} avril 2016.

Administrateur depuis le 2 avril 2007.
Fin du mandat en cours : avril 2021.
Membre du comité d'audit.



Patricia Mavigner

Directrice Générale Déléguée depuis le 1^{er} mai 2016.

Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2016.



Lionel Grès

Directeur Général d'Axelair depuis 2015.

Administrateur depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : avril 2023.



Yves Ruget

Directeur Général de Thermador depuis 2014.

Administrateur depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : avril 2023.



Janis Rentrop

Administrateur non libre d'intérêts depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2021.

Membre indépendant du comité des rémunérations.



Olivier de la Clergerie

Administrateur indépendant depuis le 5 avril 2016.
Fin du mandat en cours : avril 2022.

Membre indépendant du comité d'audit.



Karine Gaudin

Administratrice indépendante depuis le 4 avril 2011.
Fin du mandat en cours : avril 2022.

Présidente et membre indépendant du comité d'audit.



Caroline Meignen

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017.
Fin du mandat en cours : avril 2021.

Membre indépendant du comité des rémunérations.



Laurence Paganini

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2021.

Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations.



Noémie Gonin

Administratrice salariée depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : avril 2024.

Membre du comité des rémunérations.



Mathilde Yagoubi

Administratrice indépendante depuis le 8 avril 2019.
Fin du mandat en cours : avril 2023.

Présidente et membre indépendant du comité du développement durable.

1.15 NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

**9,2 % DU CAPITAL
DÉTENU PAR LE
COMITÉ EXÉCUTIF
SOIT 847 497 TITRES**



Sferaco
ROBINETTERIE, COMPTEURS & RACCORDS

Christophe Arquilliére

D.G. de Sferaco
depuis 2016.

Opaline
agence de communication globale

Arlette Berliocchi

D.G. d'Opaline
depuis 2002.

FGinox
La solution globale pour vos besoins en inox

Philippe Bernardet

D.G. de FGinox
depuis 2009.



ISOCHEL

Fabienne Bochet
D.G. d'Isocel
depuis 2008.

Jetly
Ma préférence

Jean-François Bonnefond
D.G. Délégué de Thermador
Groupe depuis 2016.
Président de Jetly depuis 2000.
Administrateur.

mecafer
domac

Philippe Bories
Président de Mecafer
depuis 2016.
Président de Domac
depuis 2017.

Jetly
Ma préférence

Frank Bourgois
D.G. de Jetly
depuis 2020.

aello

Jérôme Chabaudie
D.G. d'Aello
depuis 2016.



DIPRA

Emmanuelle Desecures
D.G. de Dipra
depuis 1999.

Edouard Rousseau

Laure Empereur *
Présidente de Dipra
depuis 2020.
D.G. des Ets E. Rousseau
depuis le 1^{er} janvier 2020.

Axelair
VENTILATION

Lionel Grès
D.G. d'Axelair
depuis 2015.
Administrateur.

SECTORIEL
NUAIR FRANCE
DISTRILABO
A votre mesure...

Xavier Isaac
D.G. de Sectoriel
depuis 2008.
Président de Distrilabo
depuis le 1^{er} janvier 2020.

PBtub

THERMACOME
LE CONTOUR THÉRAPIQUE

Éric Mantione

Président de Thermacome
depuis le 1^{er} mai 2020.
D.G. de PBtub
depuis 1995.



Thermador Groupe

Patricia Mavigner
D.G. Déléguée de Thermador
Groupe depuis 2016.
Secrétaire du Conseil
d'Administration.

SYVECO
YOUR VALVE STOCKIST

Lionel Monroe **
D.G. de Syveco
depuis 2008.

Thermador Groupe

Guillaume Robin
P-D.G. de Thermador Groupe
depuis 2011.
Administrateur.

thermador

Yves Ruget
D.G. de Thermador
depuis 2014.
Administrateur.

SODECO valves

Peter Wartel
D.G. de Sodeco Valves
depuis 2019.

* Laure Empereur a été nommée Directrice Générale de Dipra le 1^{er} janvier 2021 en remplacement d'Emmanuelle Desecures. **Lionel Monroe deviendra Directeur Général Délégué de Thermador Groupe en remplacement de Jean-François Bonnefond le 1^{er} avril 2021.

1.16 ORGANIGRAMME DE LA GOUVERNANCE

À chacun ses droits, devoirs et responsabilités dans le groupe Thermador. Les actionnaires investissent et votent, les administrateurs surveillent et challengent, les dirigeants imaginent, organisent et exécutent. Point clé de notre organisation, nous donnons aux équipes dirigeantes de nos filiales la responsabilité de leurs équipes, leurs clients, leurs fournisseurs, leurs objectifs et leurs stratégies. Cette organisation décentralisée laisse place aux initiatives et donne à chacun l'opportunité de s'épanouir dans son travail en développant ses compétences voire son expertise.

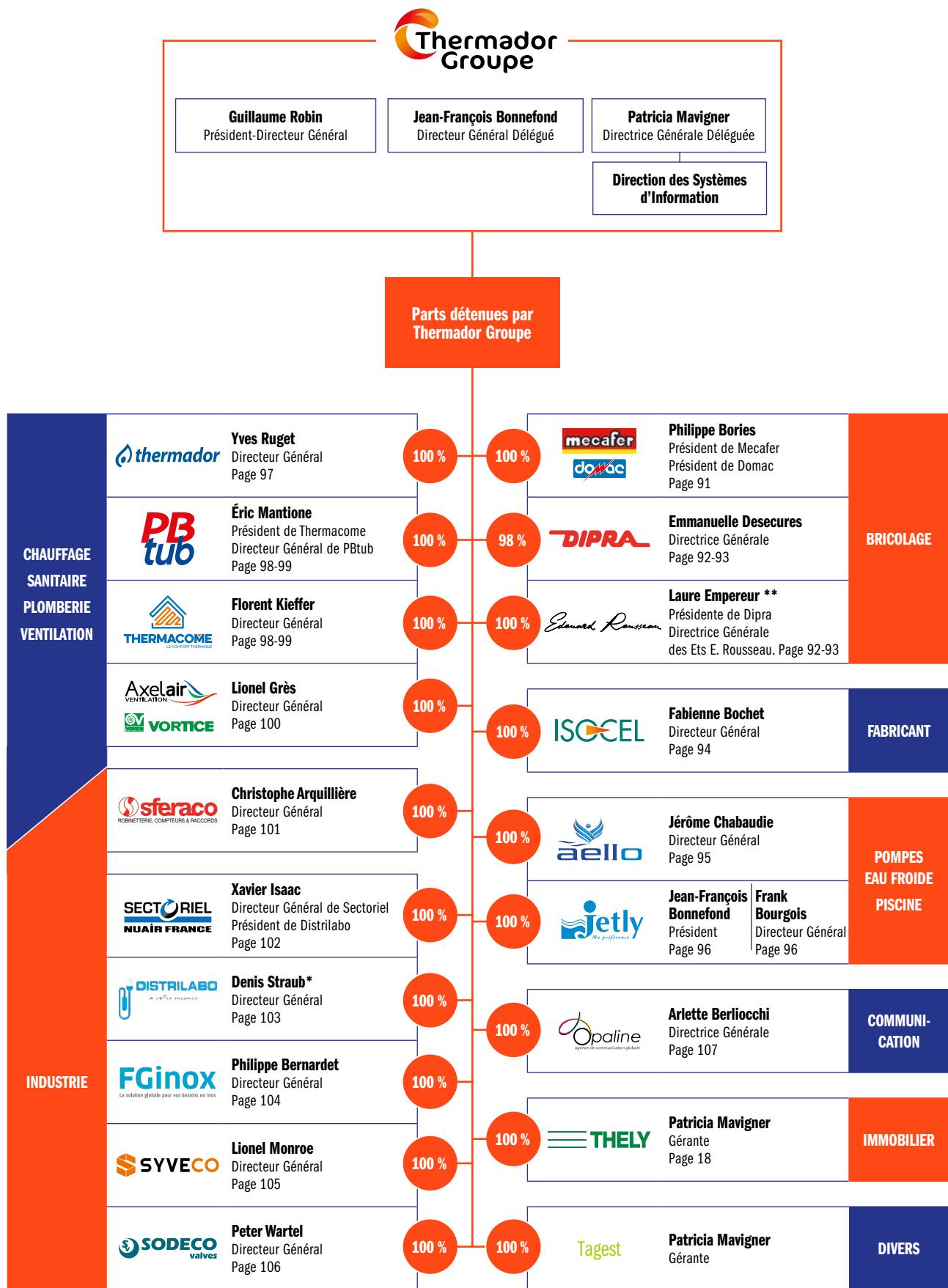




2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Organigramme	24
2.2	Comité exécutif	25
2.3	Conseil d'Administration	28
2.4	Comité d'audit	33
2.5	Rémunération des dirigeants	34
2.6	Vie boursière	40
2.7	Composition du capital	42
2.8	Prévoir 2021	44
2.9	Assemblée Générale 2020	45
2.10	Relations avec nos actionnaires	46
2.11	Courriels et chat des actionnaires	48

2.1 ORGANIGRAMME



* Anne-Sophie Bultey a été nommée Directrice Générale de Distrilabo le 1^{er} janvier 2021 en remplacement de Denis Straub.

** Laure Empereur a été nommée Directrice Générale de Dipra le 1^{er} janvier 2021 en remplacement d'Emmanuelle Desecures.

2.2 COMITÉ EXÉCUTIF



Une réunion Comex en visioconférence.

Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme qui montre que nous avons autant d'équipes de direction que de filiales. N'est-ce pas trop coûteux ?

Nous pensons au contraire que l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées est source de productivité et d'économie.

Les 18 Directeurs Généraux et Gérants des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien de Thermador Groupe qui leur assure les moyens financiers, immobiliers et informatiques nécessaires. Ils sont très proches du terrain, ont de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Jean-François Bonnefond et Patricia Mavigner pour diriger le groupe. Deux fois par mois, les dirigeants se retrouvent au sein du Comité exécutif lors d'un déjeuner pour échanger sur les sujets d'actualité. Deux fois par an, ils consacrent ensemble une ou deux journées à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur nos objectifs, la stratégie, sa mise en œuvre, l'environnement, les enjeux et l'organisation.

La stratégie et les différentes options possibles pour nous sont élaborées en mode collaboratif afin d'obtenir une totale adhésion et une grande efficacité opérationnelle lorsque les décisions sont prises.

Nous réunissons en février les 112 cadres et agents de maîtrise du groupe lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » de chaque filiale. L'auditoire, constitué à 35,7 % de femmes, est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions. Les administrateurs et nos Commissaires aux Comptes participent à cette journée de travail.

Enfin, des membres du Comex animent des groupes transversaux par marché (bâtiment, industrie et bricolage) et par fonction, dans lesquels peuvent intervenir les cadres et agents de maîtrise de toutes les sociétés du groupe.

2.2 COMITÉ EXÉCUTIF

	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Sferaco depuis 2016. · Entré en 2007. · Né en 1968. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 11 212. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1992 : Diplômé de l'EM Lyon. · 1994-2005 : Directeur de site Darty. · 2005-2007 : Directeur de site Lapeyre Saint-Gobain. 		<ul style="list-style-type: none"> · D.G. d'Opaline depuis 2002. · Entrée en 2002. · Née en 1970. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 9 025. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1993 : Diplômée de H.E.C. · 1994-1996 : Chef de produits Henkel France. · 1997-2001 : Directrice Marketing jus de fruits Joker.
	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de FGinox depuis 2009. · Entré en 2017. · Né en 1958. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 364. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1981 : Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand. · 1987-2006 : Directeur de filiales et de régions du groupe Kloéckner Distribution Industrielle. · 2006-2009 : Parcours en reprise d'entreprises. · 2009-2011 : D.G. de FGinox et GMR (Groupe FAREX). 		<ul style="list-style-type: none"> · D.G. d'Isocel depuis 2008. · Entrée en 2001. · Née en 1974. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 85 065. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1996 : Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse · 1997-1999 : Caritas Liban · 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.
	<ul style="list-style-type: none"> · Président de Jetly depuis 2000. · D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2016. · Administrateur. · Membre du comité d'audit. · Entré en 1993. · Né en 1957. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 112 229. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Voir page 29. 		<ul style="list-style-type: none"> · Président de Mecafer depuis 2016. · Président de Domac depuis 2017. · Entré en 2015. · Né en 1961. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 47 292. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1984 : Diplômé de l'EM Lyon. · 1985-1989 : compte clé régional Cogesal (Unilever). · 1990-1996 : fonctions marketing et Direction des comptes clés Black & Decker. · 1996-2015 : Directeur Commercial et D.G. de Mecafer.
	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Jetly depuis 2020. · Entré dans le groupe en 2002 comme Directeur Commercial de Jetly. · Né en 1968. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 5 348. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1993 : Diplômé de l'institut Commercial de Nancy. · 1998-2000 : Directeur Régional Paris Ouest chez Kraft Foods. · 2002-2019 : Directeur Commercial de Jetly. 		<ul style="list-style-type: none"> · D.G. d'Aello depuis 2016. · Entré en 2015. · Né en 1965. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 8 890. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 2001 : Diplômé ICG. · 1993-2015 : Directeur Commercial et marketing CEC Piscine.
	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Dipra depuis 1999. · Entrée en 1994. · Née en 1970. · Nationalité française · Nombre d'actions détenues : 125 774. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1991 : Diplômée de l'EM Lyon. · 1991-1994 : Auditeur chez Coopers & Lybrand. 		<ul style="list-style-type: none"> · Présidente de Dipra depuis 2020. · D.G. des Établissements Édouard Rousseau depuis 2020. · Entrée en 2019. · Née en 1981. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 50. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 2004 : Diplômée de Grenoble École de Management. · 2005 - 2011 : Différentes fonctions commerciales chez Microsoft France. · 2011 - 2014 : Directrice des Achats Supply chain chez Spigraph. · 2015 - 2019 : Directrice Commerciale et Operations chez Addev Materials.

* Laure Empereur a pris la Direction Générale de Dipra le 1^{er} janvier 2021.

 <p>Lionel Grès</p>	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. d'Axelair depuis 2015. · Administrateur. · Entré en 2013. · Né en 1967. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 6 391. 	 <p>Xavier Isaac</p> <p>SECTORIEL NUAIR FRANCE DISTRILABO A votre mesure...</p> <ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Sectoriel depuis 2008. · Président de Distrilabo depuis 2020. · Entré en 2000. · Né en 1969. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 78 442.
<p>Axelair</p> 	<p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Voir page 30. 	<p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble. · 2006 : Diplômé ICG. · 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberger Zement (HeidelbergCement) en Allemagne. · 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax Sarco.
 <p>Éric Mantione</p> <p>PB tub</p> 	<ul style="list-style-type: none"> · Président de Thermacome depuis le 1^{er} mai 2020. · D.G. de PBtub depuis 1995. · Entré en 1990. · Né en 1959. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 148 449. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1982 : Diplômé de l'EM Lyon. · 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Discours et Cabaud. · 1987-1990 : Directeur Régional IDF Hachette Groupe livre. 	 <p>Patricia Mavigner</p> <p>Thermador Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> · D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016. · Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe. · Entrée en 2000. · Née en 1968. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 17 907. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Voir page 29.
 <p>Lionel Monroe</p> <p>SYVECO YOUR VALVE STOCKIST</p>	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Syveco depuis 2008. · Entré en 2006. · Né en 1967. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 82 192. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris. · 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars. · 1996-2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.). 	 <p>Guillaume Robin</p> <p>Thermador Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> · P.-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011. · Administrateur. · Entré dans le groupe en 1999. · Né en 1965. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 103 568. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Voir page 29.
 <p>Yves Ruget</p> <p>thermador</p>	<ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Thermador depuis 2014. · Administrateur. · Entré en 2012. · Né en 1971. · Nationalité française. · Nombre d'actions détenues : 4 863. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Voir page 30. 	 <p>Peter Wartel</p> <p>SODECO valves</p> <ul style="list-style-type: none"> · D.G. de Sodeco Valves depuis 2019. · Entré en 2017. · Né en 1968. · Nationalité belge. · Nombre d'actions détenues : 436. <p>Formation et parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 1989 : Bachelor en Marketing, Honim, Bruxelles. · 1993 : Master en psychologie industrielle, VUB, Bruxelles. · 1993 - 2012 : Parcours dans différents secteurs de la vente. · 2012 - 2019 : Directeur Commercial chez Sodeco Valves.

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

45 %
DE TAUX DE
FÉMINISATION



Une séance de travail du Conseil d'Administration.

2.3.1 PRINCIPE DE GOUVERNANCE ET DE CONSTITUTION

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est référé au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext publié en décembre 2009 et mis à jour en septembre 2016. Tous les administrateurs ont pris connaissance des points de vigilance figurant dans ce code.

La qualité et les effets bénéfiques de ce code ont été soulignés par l'AMF dans un rapport publié en novembre 2013.

Il est maintenant adopté par plus de 200 entreprises cotées ou non cotées et librement accessible sur le site Internet de Middlenext, en français et en anglais.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du groupe.

Dès l'origine, à la fin des années soixante, les cinq dirigeants fondateurs (G. Vincent, J. Borde, H. Fournier, M. de Sereys et G. Boreil) avaient décidé que leurs enfants n'auraient pas de postes à responsabilités au sein de l'entreprise. Le groupe a été constitué en 1986 en vue de l'introduction en bourse en 1987 au second marché de Lyon. Les buts principaux de l'introduction en bourse étaient :

- D'assurer la pérennité et le développement des sociétés du groupe,
- De faciliter pour le présent et l'avenir la liquidité du patrimoine des fondateurs,
- D'intéresser et satisfaire un nombre important d'actionnaires extérieurs pour permettre un bon niveau d'autonomie à des dirigeants minoritaires.

Aujourd'hui, notre flottant se situe selon Euronext à 70 % du capital. Les 20 dirigeants mandataires sociaux possèdent 9,2 % du capital. Sauf événement exceptionnel, nous pensons que cette part baissera naturellement avec le départ des anciens et l'arrivée de dirigeants plus jeunes.

Les salariés possèdent 4,7 % du capital en direct et via le FCPE, les investisseurs 46,2 %, et les actionnaires individuels 39,8 %.

Cette répartition du capital et l'évolution rapide de nos métiers nous ont conduits à faire évoluer notre Conseil d'Administration en 2016 et 2017.

Les administrateurs arrivés durant cette période ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique régnant au Conseil d'Administration. Parmi les 11 administrateurs, 5 sont des femmes et 5 sont indépendants.

Les sièges sont ainsi répartis de la manière suivante :

- Un administrateur et P.-D.G. de Thermador Groupe.
- Un administrateur et D.G. Délégué de Thermador Groupe.
- Une secrétaire du conseil et D.G. Déléguée de Thermador Groupe.
- Un administrateur non libre d'intérêts proposé par notre premier actionnaire et représentant plus généralement les investisseurs institutionnels.
- Deux administrateurs non libres d'intérêts, dirigeants opérationnels de deux filiales commerciales du groupe.
- Une administratrice non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Quatre administrateurs indépendants.

· Une administratrice indépendante représentant les actionnaires individuels.

Cet équilibre garantit à tous les actionnaires une surveillance permanente des orientations et décisions stratégiques proposées par les dirigeants opérationnels et la régularité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Afin de conserver un contact permanent avec la réalité de nos affaires, les administrateurs participent au mois de février à la journée « objectifs, stratégies, projets et enjeux des filiales » durant laquelle les dirigeants des filiales exposent leurs visions de l'année à venir. Chaque mois, ils reçoivent les rapports rédigés par chaque dirigeant de filiale et peuvent questionner la direction du groupe sur leurs contenus. C'est avec le même objectif que nous organisons des rencontres directes entre les administrateurs et les membres du Comité exécutif, au rythme des réunions du Conseil d'Administration.

Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le **processus de succession** du P.-D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. À ce jour, c'est Jean-François Bonnefond, président de Jetly et D.G. Délégué de Thermador Groupe qui est désigné pour éventuellement prendre la relève. Anticipant son départ à la retraite et la fin de son mandat d'administrateur en avril 2021, le Comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en **conclave** en juillet 2020 pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du conseil qui s'est tenue le 29 juillet dernier. En conséquence, Lionel Monroe vous sera proposé comme administrateur lors de l'Assemblée Générale prévue le mardi 6 avril 2021 et nommé D.G. Délégué de Thermador Groupe pour une durée de 4 ans lors de la réunion du Conseil d'Administration programmée le 7 avril 2021.

Le règlement intérieur du conclave est en ligne sur notre site Internet.

2.3.2 COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



- Née en 1968
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 17 907**

Patricia Mavigner

- Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1^{er} mai 2016.
- **Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe depuis 2016.**
- Entrée dans le groupe en 2000 comme Directrice Administrative de Sferaco.
- Gérante de la S.C.I. Thely, Tagest et Sodalis Investment COMM VA.
- Membre du conseil de surveillance de Deco Holding BVBA.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1991 : Diplômée de l'EM Lyon.
- 1996 : DECF (expertise comptable).

- 1991-2000 : Auditeur senior manager chez PriceWaterhouseCoopers (dont 2 ans au Royaume-Uni).

ADMINISTRATEURS NON LIBRES D'INTÉRÊTS



- Né en 1965
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 103 568**

Guillaume Robin

- Président-Directeur Général de Thermador Groupe depuis le 30 juin 2011.
- Administrateur depuis le 12 avril 2010. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.
- Directeur Général de Thermador Groupe du 13 avril 2010 au 30 juin 2011.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration d'Aello, Jetly, Sferaco, Thermador, Sectoriel et Axelair.
- Président de FGinox, PBtub, Isocel, Syveco, Sferaco, Thermador et Sectoriel.
- Représentant de Thermador Groupe, Président des Établissements Édouard Rousseau et d'Opaline.
- Représentant de Thermador Groupe, Administrateur unique de Rousseau SA (Espagne).
- Représentant général du bureau de représentation des Établissements Édouard Rousseau à Shanghai.
- Représentant de Thermador Groupe pour Tagest.
- Administrateur de l'association Middlenext.
- Président du Conseil d'Administration de l'association Lyon Pôle Bourse.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.
- 1991 : Diplômé Cesma MBA de l'EM Lyon.

- 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.



- Né en 1957
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 112 229**

Jean-François Bonnefond

- Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1^{er} avril 2016.
- Administrateur de Thermador Groupe depuis le 2 avril 2007. Fin du mandat en cours : avril 2021.
- Entré dans le groupe en 1993 comme Directeur Commercial de Jetly.
- Président de Jetly depuis 2000.
- Administrateur d'Aello.
- **Membre du comité d'audit.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1980 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1985 : Directeur Financier de la Société Prodigact-Groupe Schneider.

- 1986-1988 : Chef de Produit basse tension forte intensité du Groupe Schneider.
- 1989-1992 : Directeur Commercial de la Société Crouzet-Groupe Schneider.

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS NON LIBRES D'INTÉRÊTS



Yves Ruget

- Administrateur depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Entré dans le groupe en 2012 comme Directeur du commerce et du développement de Thermador.
- Directeur Général de Thermador depuis 2014.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1995 : Diplômé Ingénieur U.T.C.
- 1997 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1998 - 2005 : Service Développement Groupe Forsym.
- 2005 - 2012 : Direction Commerciale Groupe JBT.

- Né en 1971
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 4 863**



Lionel Grès

- Administrateur depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Entré dans le groupe en 2013 comme chef de projet.
- Directeur Général d'Axelair depuis 2015.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé Ingénieur Arts et Métiers Paris Tech.
- 2003 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1991 - 1995 : Ingénieur d'application Johnson Controls France - composants frigorifiques.
- 1995 - 2001 : Chef de produits Europe JCI Regelungstechnik (Essen - Allemagne) - vannes motorisées et régulation.
- 1998 - 2001 : Directeur Marketing Produits Europe Johnson Controls (Milan - Italie) - produits HVAC.
- 2001 - 2005 : Directeur Rhône-Alpes Johnson Controls - climatisation, froid industriel, régulation et GTB.
- 2005 - 2013 : Directeur Général EMAT France - chauffage de grands volumes.

- Né en 1967
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 6 391**



Janis Rentrop

- Administrateur depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2021.
- Depuis 2020 : Avocat chez DLA Piper à Cologne.
- 2018 - 2020 : Préparation au Deuxième Examen d'État en réalisant un parcours diversifié : tribunal régional de Cologne, représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'U.E. à Bruxelles, cabinets d'affaires Allen & Overy et DLA Piper.
- 2012 - 2019 : Représentant mandaté de l'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV aux Assemblées Générales de plusieurs sociétés européennes.
- **Membre indépendant du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 - 2014 : Maîtrise en droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et LL.B de l'Université de Cologne.
- 2016 : Premier Examen d'État pour les professions juridiques à Cologne.
- 2020 : Deuxième Examen d'État pour les professions juridiques à Düsseldorf.

- Né en 1989
- Nationalité allemande
- **Nombre d'actions détenues : 420**

ADMINISTRATRICE SALARIÉE



Noémie Gonin

- Administratrice depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- Entrée dans le groupe en 2017 au poste de responsable commerciale pour le Royaume-Uni et l'Irlande chez Syvec.
- Élue en tant que représentante salariée au Conseil de Surveillance du FCPE Thermador Groupe en 2019.
- **Membre du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2013 - Master professionnel Négociateur Trilingue en Commerce International - Université Stendhal Grenoble 3.
- 2014 - 2016 : Gérante Hotel Ostria Lefkada, Grèce.

- Née en 1991
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 10**

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Olivier de la Clergerie

- Administrateur depuis le 5 avril 2016. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Depuis 2001 : Directeur Général du Groupe LDLC.
- **Membre indépendant du comité d'audit.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1994 : Diplômé de l'ECAM.
- 1996 : Diplômé de l'EM Lyon.

- Né en 1972
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 850**



Karine Gaudin

- Administratrice depuis le 4 avril 2011. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Depuis 2020 : Fondatrice de 2econde LIGNE.
- Depuis 2021 : Co-gérante de Pep's Advisory.
- **Présidente et membre indépendant du comité d'audit.**
- Mandat exercé à l'extérieur du groupe : Administratrice de Serge Ferrari Group.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômée Audencia, École Supérieure de Commerce de Nantes.
- Diplômée d'expertise comptable.
- De 2018 à 2019 : Directrice - Normagerie.

- De 2015 à 2017 : Directrice Innovation & Ingénierie de l'offre - COVED.
- De 2001 à 2015 : Directrice Générale Déléguée, en charge de la conduite du chargement - Lamy Lexel.

- Née en 1966
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 1 044**



Caroline Meignen

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2021.
- Depuis 2006 : gestion active d'un portefeuille boursier d'environ 100 lignes, dont Thermador Groupe et membre des comités consultatifs des actionnaires individuels du groupe Casino, d'Engie et de Wavestone. Participation à une trentaine d'A.G., réunions d'actionnaires individuels et SFAF.
- **Membre indépendant du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1983 : Maîtrise de Sciences Économiques, Université Paris II Assas.
- 1983-2006 : Banque de France, carrière de 24 ans au sein de différents services. Formateur en économie pour le concours interne de secrétaire comptable.

- Née en 1961
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 374**



Laurence Paganini

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2021.
- Depuis 2013 : Directrice Générale de Kaporal, marque française de prêt-à-porter basée à Marseille.
- **Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations.**
- Mandat exercé à l'extérieur du groupe : Présidente de Procos (fédération du commerce spécialisé) et membre élue à la C.C.I. d'Aix-Marseille-Provence.

Formation et parcours professionnel :

- 1985 : Diplômée de l'université Paris-Dauphine Master Finance et Stratégie.
- 1987 : Diplômée de l'ESSEC Grande école.
- 1997-2006 : Carrière chez Carrefour à différents postes de directrice exécutive dont Directrice Marketing du groupe.

- 2006-2008 : Directrice Générale de Marionnaud.
- 2009-2012 : Directrice Générale des 3 Suisses.
- 2019 : trophée de la « Femme Dirigeante de l'année ».

- Née en 1964
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 450**



Mathilde Yagoubi

- Administratrice depuis le 8 avril 2019. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2020 - Déléguée générale de Game Only, l'association des entreprises du jeu vidéo en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Depuis 2017 - Encadrement des séminaires Entrepreneuriat - École supérieure de Publicité.
- **Présidente et membre indépendant du comité du développement durable.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 : Diplômée de Sciences Po Lyon - Management des Institutions.
- De 2011 à 2015 : Conseil expert en levée de fonds privés - Aklea société d'avocats.
- De 2016 à 2019 : Fondatrice et Présidente de Fundy, startup pionnière de la vente phytigale de produits innovants.

- Née en 1987
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 65**

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

**TAUX DE PRÉSENCE
DES ADMINISTRATEURS
96,9 %**



Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

2.3.3 TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont formellement réunis 10 fois notamment pour :

- Assister à la journée « Objectifs, stratégies, projets, enjeux des filiales » le 4 février 2020, en présence des commissaires aux comptes et de 120 salariés du groupe.
- Challenger les objectifs et stratégies des filiales durant une séance de travail d'une demi-journée, en juillet.
- Tenir 8 Conseils d'Administration pour :
 - Débattre de la pertinence de certains projets de développement pouvant avoir un impact significatif sur les actifs (acquisitions, créations de sociétés, agrandissement du patrimoine immobilier...).
 - Autoriser le cas échéant la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.
 - Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.
 - Autoriser la négociation et la signature du montant des emprunts bancaires et de leurs conditions.
 - Valider la nomination des membres du comité d'éthique mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2 ainsi que la charte de ce comité définissant son fonctionnement.
 - Souligner les 18 points de vigilance figurant dans le code de gouvernance MiddleNext 2016 et inviter les administrateurs à formuler leurs remarques sur leur contenu.
 - Modifier le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur est disponible sur notre site Internet www.thermador-groupe.fr
 - Identifier et gérer les possibles conflits d'intérêts et liens d'affaires entre les administrateurs, le groupe Thermador et les actionnaires. **Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié** (le seul lien d'affaires identifié représente un montant d'achats de 1 239 euros à Groupe LDLC).
 - Confirmer le **processus de succession** en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P-D.G. Le principe d'un **conclave** pouvant se tenir au sein du Comex a été validé par les administrateurs qui ont également rédigé son règlement intérieur, maintenant disponible sur le site Internet du groupe (voir page 28).

- Nommer Laurence Paganini Présidente du **comité des rémunérations**.
- Nommer Mathilde Yagoubi Présidente du **comité du développement durable** (cf. page 50).
- Proposer de nouveaux administrateurs dans le cadre des mandats arrivant à échéance.
- Auto-évaluer le fonctionnement du Conseil d'Administration par un questionnaire écrit et produire une synthèse des réponses des administrateurs.
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations, modifier les salaires mensuels de Patricia Mavigner et Guillaume Robin, et établir la partie variable de la rémunération de Patricia Mavigner et Guillaume Robin (cf. page 36).
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations, définir le montant refacturé de la rémunération de Jean-François Bonnefond et établir la partie variable de sa rémunération.
- Autoriser le versement de rémunérations allouées à Karine Gaudin, Caroline Meignen, Laurence Paganini, Janis Rentrop, Olivier Villemonte de la Clergerie, Mathilde Yagoubi et Guy Vincent.
- Augmenter de 1 % le montant de la rémunération allouée par séance de Conseil d'Administration sous réserve de leur présence pour les administrateurs extérieurs à compter du 1^{er} janvier 2021 qui s'élèvera donc à 2 140 €.
- Autoriser la signature d'un avenant au bail pour tenir compte d'une hausse de 0,4 % à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le taux de présence physique des administrateurs aux séances du conseil a été de **96,9 %**.

Cette présence aux réunions formelles a été renforcée par une disponibilité exceptionnelle à des visioconférences informelles destinées à faire un point très régulier au sujet de la gestion de la crise. Nous remercions tout particulièrement nos administrateurs pour leur engagement durant cette période chaotique.

2.4 COMITÉ D'AUDIT

67 %
DES MEMBRES
SONT INDÉPENDANTS



Conseil d'Audit du 8 octobre 2020.

En conformité avec la recommandation n° 6 du Code Middlenext, le Conseil a décidé de constituer un comité d'audit à partir de 2018. Il a été institué le 25 juillet 2018, à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels.

Le comité d'audit se réunit deux à quatre fois par an, sur convocation de sa Présidente ou à la demande du Président du Conseil d'Administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques.

En 2020, le comité s'est réuni 3 fois avec un taux de présence de 100 %, pour une durée entre 2 et 3 heures. Le comité d'audit comprend trois membres, dont deux sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière et/ou de communication dans une entreprise cotée.

Le comité d'audit est constitué de trois membres, madame Karine Gaudin (Présidente et administratrice indépendante), Messieurs Olivier de la Clergerie (membre indépendant) et Jean-François Bonnefond (administrateur non libre d'intérêts). Madame Laurence Ravet (administratrice salariée) a terminé son mandat en avril 2020.

Le comité d'audit entend, en sa qualité de directeur financier, la Directrice Générale Déléguée en charge des finances et des systèmes d'information, le Contrôleur Financier, et tout autre salarié du Groupe dont les fonctions portent ou contribuent au contrôle interne. Les membres du comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la société. Le comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'Administration.

Le comité d'audit s'est réuni le **14 février 2020** et a couvert les sujets suivants :

- L'examen des comptes annuels consolidés et sociaux 2019.
- La présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ainsi que leur approche d'audit.
- La revue de l'attestation de l'Organisme tiers indépendant relative au rapport RSE.
- Un point sur la qualité des processus d'arrêté des comptes.

Le comité s'est réuni le **24 juillet 2020** pour traiter des sujets suivants :

- L'examen des comptes semestriels au 30 juin 2020.
- La présentation par les Commissaires aux Comptes de la synthèse des travaux.

· Les principales zones de risques et l'efficacité de notre contrôle interne.

· La revue du dispositif et des alertes dans le cadre du plan anticorruption.

Le comité d'audit s'est réuni le **8 octobre 2020** et a échangé sur les sujets suivants :

- La situation au 30 septembre 2020 présentée par la direction financière.
- Les options et arrêtés comptables de l'exercice et des évolutions réglementaires.

· Les travaux de nos Commissaires aux Comptes et les sujets de revue de procédures à réaliser par nos Commissaires aux Comptes dans le cadre de leur revue intérimaire.

· La revue du dispositif anticorruption avec l'établissement de la politique des dons et mécénat de Thermador Groupe, la revue des notes de frais du P.-D.G. et du D.G. Déléguée par le comité d'audit.

· Les principales zones de risques et le système de contrôle interne.

Les comptes sont présentés au comité d'audit. Ils sont établis en filiale par nos services comptables et supervisés par les Directions Administratives ayant souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit ou par un cabinet d'expertise comptable dans les 3 dernières sociétés nous ayant rejoints.

Ils sont audités par un Commissaire aux Comptes.

Ils sont ensuite contrôlés et consolidés par la Directrice Générale Déléguée en charge des finances de Thermador Groupe qui a une compétence comptable, financière et juridique de haut niveau.

Il vérifie à la fois l'exactitude des comptes et leur cohérence avec la comptabilité du groupe. Les comptes de Thermador Groupe sont ensuite audités par nos deux Commissaires aux Comptes : Mazars et Cabinet Royet.

Par ailleurs, l'A.M.F. procède à ses propres contrôles.

Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle, dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société. C'est le Conseil d'Administration qui doit, après les contrôles, se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

2.5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.5.1 LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

En conformité avec la recommandation n°6 du code Middlenext, le conseil a décidé de constituer un comité des rémunérations. Il a été institué le 27 novembre 2020, date de la première réunion du comité.

Le rôle du comité des rémunérations concerne la détermination des différents constituants de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe. Le comité dispose également d'attributions concernant les rémunérations allouées aux administrateurs : leur enveloppe et leur répartition. Par ailleurs, il supervise les pratiques de rémunérations globales et veille à sa conformité aux réglementations en vigueur et codes de gouvernance. Il a pour mission de réaliser un travail préparatoire et de faciliter les décisions du Conseil d'Administration, dans les domaines relevant de sa compétence. Les décisions légales en reviennent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le comité des rémunérations se réunit au moins 3 fois par an, notamment préalablement à toute réunion du Conseil d'Administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ou sur la répartition de l'enveloppe relative à la rémunération des administrateurs. Les membres du comité disposeront d'une information complète et régulièrement mise à jour.

En 2020, le comité des rémunérations s'est réuni deux fois durant 2 heures, avec un taux de présence à 100 %. Le comité comprend 4 membres : Mesdames Laurence Paganini (Présidente du comité et Administratrice Indépendante), Caroline Meignen (Administratrice Indépendante), et Noémie Gonin (Administratrice Salariée), et Monsieur Janis Rentrop (Administrateur non libre d'intérêt).

Le Président et les membres du comité sont proposés par le Président du Conseil d'Administration et désignés par le Conseil parmi ses membres et en considération de leur indépendance, expérience et de leur compétence. Le comité des rémunérations rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le comité des rémunérations s'est réuni pour la première fois le 27 novembre 2020 et a couvert les sujets suivants :

- échanges concernant le fonctionnement et les missions du comité,
- proposition d'une nouvelle réunion du comité sur les primes 2020 et augmentations 2021,
- et réflexion sur les enjeux de la politique des rémunérations pour Thermador Groupe en 2021, sur la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur la composition de sa partie variable annuelle.

Le comité des rémunérations s'est réuni le 9 décembre 2020 et a couvert les sujets suivants :

- examen de l'enveloppe des primes de fin d'année 2020 dans les filiales, et des décisions concernant les primes de fin d'année 2020 et les salaires des dirigeants des filiales pour 2021,
- examen des décisions concernant les primes de fin d'année 2020 pour les dirigeants mandataires sociaux,
- examen des propositions de modifications concernant les rémunérations et prestations mensuelles pour les dirigeants mandataires sociaux,
- discussion sur les rémunérations allouées aux administrateurs concernant le montant par le Conseil d'Administration pour 2021 ainsi que les montants alloués pour les nouveaux comités (rémunérations et RSE),
- partage des benchmarks réalisés concernant la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux,
- proposition du calendrier des réunions du comité pour 2021 et 2022,
- rappel du texte sur les missions et le fonctionnement du comité envoyé aux administrateurs pour validation lors du Conseil du 10 décembre,
- et formation des membres du comité.



Laurence Paganini



Janis Rentrop



Caroline Meignen



Noémie Gonin

2.5.2 POLITIQUE DES RÉMUNÉRATIONS

Une fois par an, au mois de décembre, le Conseil d'Administration prend connaissance des conclusions du comité des rémunérations pour faire le point sur les salaires des dirigeants - partie fixe et partie variable - les décisions définitives pour les D.G. des filiales appartenant aux Conseils d'Administration des filiales concernées.

En 2020, le montant total des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 340,7 K€ répartis comme mentionné page 36. Ces dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage en nature. Les rémunérations indiquées sur le tableau page 36 sont donc uniquement des salaires.

Conformément à la loi, la partie variable de la rémunération de Guillaume Robin et Patricia Mavigner ne sera versée qu'après l'approbation de l'Assemblée Générale (résolutions n°10 et n°11).

LA RÉMUNÉRATION VARIABLE 2020 PROPOSÉE EST CONSTITUÉE DE :

Critères quantitatifs

- Pour Guillaume Robin, elle fut établie à 68 % sur la base du résultat opérationnel consolidé 2020 du groupe.
- Pour Patricia Mavigner, elle fut établie à 66 % sur la base du résultat opérationnel consolidé 2020 du groupe.
- Pour Jean-François Bonnefond, elle fut établie à 65 % sur la base du résultat avant impôts 2020 estimé de Jetly.

Critères qualitatifs

Pour ces trois dirigeants, les autres critères sont qualitatifs, préétablis et définis de manière précise. Ils ne peuvent être rendus publics pour des raisons de confidentialité.

- Guillaume Robin, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et de Président-Directeur Général de Thermador Groupe, a été évalué sur la base de 5 critères qualitatifs dont 1 sur le social et 4 sur la gouvernance.
- Patricia Mavigner, en sa qualité de Directrice Générale Déléguée en charge des finances et du système d'information, a été évaluée sur la base de 5 critères qualitatifs dont 1 sur le social et 1 sur la gouvernance.
- Jean-François Bonnefond, en sa qualité de Président de Jetly, a été évalué sur la base des critères figurant sur sa fiche de mission. Il ne bénéficie pas de rémunération variable au titre de sa fonction de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe.

Jean-François Bonnefond occupe le poste de Président de la filiale Jetly ainsi que le poste de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe. Il bénéficiait d'un contrat de travail comme Directeur Commercial de Jetly, jusqu'au 28 janvier 2000. Ce contrat a été suspendu dès sa nomination comme P-D.G. de Jetly le 28 janvier 2000. Au titre de sa fonction de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe, la société Jetly refacture un montant fixe de 26 000 euros par an à Thermador Groupe. Ce montant n'a pas fait l'objet de modification en 2020.

MODIFICATION DE LA PARTIE FIXE DE LA RÉMUNÉRATION POUR 2021

La partie fixe de la rémunération de Guillaume Robin sera augmentée de 0,6 %, celle de Jean-François Bonnefond sera augmentée de 0,7 % et celle de Patricia Mavigner de 0,9 % à partir du 1^{er} janvier 2021.

PROPOSITION DE RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE POUR 2021

Les principes et la structure ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Principes :

La rémunération variable annuelle :

- est arrêtée une fois par an en fin d'année par le Conseil d'Administration, après avis du Comité des rémunérations - Les décisions définitives pour les Directeurs Généraux des filiales appartiennent aux conseils d'administration des filiales concernées.
- est octroyée sous conditions de performance comprenant des critères économiques quantifiables et des critères sociaux/environnementaux et managériaux déterminés par avance de manière précise et objective par le Conseil d'Administration, après avis du Comité des rémunérations.
- a un montant cible de 60 % de la rémunération fixe annuelle à objectifs atteints, pas de minimum ni plancher garanti.
- l'augmentation ne peut excéder l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant (pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner).
- est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe annuelle.

Structure :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport aux principaux objectifs financiers de Thermador Groupe tels que le résultat opérationnel consolidé (objectifs financiers) : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.
- Part sociale/ environnementale/ gouvernance établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers) : 30 % de la rémunération variable totale pour Guillaume Robin et 20 % pour Patricia Mavigner.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques (objectifs extra-financiers) : 10 % de la rémunération variable totale pour Guillaume Robin et 20 % pour Patricia Mavigner.

Les critères utilisés pour les objectifs extra-financiers sont préétablis et définis de manière précise. Ils ne peuvent être rendus publics pour des raisons de confidentialité.

Jean-François Bonnefond en sa qualité de Président de Jetly est évalué sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale. Jean-François Bonnefond ne bénéficie pas de rémunération variable au titre de sa fonction de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe.

2.5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.5.3 TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Les rémunérations correspondent à un mandat social.

Valeurs en milliers d'euros.

Administrateurs opérationnels P.-D.G. et D.G. Délégués	Rémunérations fixes et variables (dues et versées)								
	Partie fixe annuelle			Partie variable annuelle			Total rémunération annuelle		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Jean-François Bonnefond ⁽²⁾ , Administrateur, membre du comité d'audit et D.G. Délégué									
- Rémunération en tant que Président de Jetly	167	163	160	91	89	82	258	252	242
- Rémunération en tant que D.G. Délégué de Thermador Groupe ⁽²⁾	26	26	26				26	26	26
Lionel Grès, Administrateur ⁽³⁾	143,8	140	136,5	22	20	15	165,8	160	152
Patricia Mavigner ⁽¹⁾ , secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. déléguée depuis le 1 ^{er} mai 2016	145,6	141	139	91	91	88	236,6	232	227
Guillaume Robin ⁽¹⁾ , P.-D.G.	200,5	197	194	111	111	108	311,5	308	302
Yves Ruget ⁽⁴⁾ , Administrateur	137,8	132	130	86	85	74	223,8	217	204
Sous-total	820,7	799,0	785,5	401	396	367	1 221,7	1 195,0	1 152,5
Administrateurs extérieurs									
Guy Vincent ⁽⁵⁾		10,4	12,2					10,4	12,2
Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations	20,1	11,4	12,2				20,1	11,4	12,2
Administrateurs indépendants									
Karine Gaudin, Présidente et membre indépendant du comité d'audit	22,7	20,5	17,4				22,7	20,5	17,4
Caroline Meignen, membre indépendant du comité des rémunérations	20,1	15	13,8				20,1	15	13,8
Laurence Paganini, Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations	20,1	13,4	12,2				20,1	13,4	12,2
Laurence Verdickt ⁽⁶⁾		2	12,2					2	12,2
Olivier V. de la Clergerie, membre indépendant du comité d'audit	20,1	19,7	12,2				20,1	19,7	12,2
Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendant du comité du développement durable	15,9	11,4					15,9	11,4	
Sous-total	119,0	103,8	92,2				119,0	103,8	92,2
Total	939,7	902,8	877,7	401	396	367	1 340,7	1 298,8	1 244,7

Rémunérations des administrateurs opérationnels, P.-D.G. et D.G. Délégués :

- (1) La rémunération variable de Guillaume Robin et de Patricia Mavigner sera soumise à l'approbation de l'A.G. du 6 avril 2021. En cas de vote positif de l'A.G. du 6 avril 2021, leur rémunération variable sera versée en avril 2021.
- (2) La rémunération variable de Jean-François Bonnefond est basée sur le résultat opérationnel de Jetly se rapportant à son poste de Président de Jetly uniquement. En conséquence elle ne sera pas soumise à l'approbation de l'A.G. du 6 avril 2021. Elle est due au 31 décembre 2020 et sera versée en 2021.
- (3) Lionel Grès, D.G. d'Axelair a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020.
- (4) Yves Ruget, D.G. de Thermador a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020.

Rémunérations des administrateurs extérieurs :

- (5) Guy Vincent, fondateur de Thermador a présenté sa démission d'administrateur le 28 janvier 2020.

Rémunérations des administrateurs indépendants :

- (6) Le mandat de Laurence Verdickt n'a pas été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 8 avril 2019.



Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature ni d'options et actions de performance.

Il n'existe ni indemnités de départ ni indemnités d'arrivée pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence ni d'indemnités de rupture.

2.5.4 RATIO D'ÉQUITÉ

Conformément aux 6° et 7° du I de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce dans sa version issue de l'ordonnance n° 2019-1234 du 27 novembre 2019, le tableau ci-dessous indique les ratios entre le niveau de la rémunération versée ou allouée aux dirigeants mandataires sociaux telles que présentées page 36 et :

- d'une part, la rémunération moyenne sur une base équivalent temps plein des salariés autres que les mandataires sociaux,
- d'autre part, la rémunération médiane sur une base équivalent temps plein des salariés autres que les mandataires sociaux.

Nous présentons ici le ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyennes et médianes **des salariés de la société Thermador Groupe**, holding du groupe Thermador :

Ratio pour la société Thermador Groupe (holding), en comparaison avec la rémunération moyenne	Rémunération 2020 (K€)	2020	2019	2018	2017	2016
Rémunération moyenne retenue (en milliers d'euros)	71,4	69,5	70,0	71,0	71,4	
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	311,5	4,36	4,43	4,31	4,10	3,81
Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	236,6	3,32	3,34	3,24	2,89	2,51
Jean-François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2016	284,0	3,98	4,00	3,83	3,67	3,63
Ratio pour la société Thermador Groupe (holding), en comparaison avec la rémunération médiane	Rémunération 2020 (K€)	2020	2019	2018	2017	2016
Rémunération médiane retenue (en milliers d'euros)	66,5	65,1	63,9	61,9	72,7	
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	311,5	4,68	4,72	4,72	4,70	3,75
Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	236,6	3,56	3,56	3,55	3,32	2,47
Jean-François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2016	284,0	4,27	4,27	4,20	4,21	3,56

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyennes et médianes de **l'ensemble des salariés du groupe Thermador** :

Ratios pour l'ensemble du groupe Thermador	Rémunération 2020 (K€)	2020		2019	
		salaire moyen	salaire médian	salaire moyen	salaire médian
Rémunération moyenne retenue (en milliers d'euros)	50,3	41,1		51,5	41,2
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	311,5	6,19	7,57	6,26	7,47
Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	236,6	4,70	5,75	4,73	5,64
Jean-François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2016	284,0	5,64	6,90	5,67	6,76

Nous avons calculé ce ratio d'équité uniquement pour les années 2019 et 2020, car les données salariales ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années antérieures.

Ces rémunérations moyennes et médianes ont été calculées sur la base des salaires équivalent temps plein de l'ensemble des salariés du groupe Thermador, à l'exception des salariés des sociétés Rousseau SA (Espagne) en 2020 et sans les Établissements Édouard Rousseau (France), Rousseau SA (Espagne), Distrilabo et Thermacome en 2019.

2.5.5 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES (ANCIENNEMENT JETONS DE PRÉSENCE)

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ne perçoivent pas de rémunérations allouées.

En 2020, les administrateurs indépendants et extérieurs ont perçu 2 120 € par séance du Conseil sous réserve de leur présence. Les montants dus et versés des rémunérations allouées sont mentionnés page 36. Le taux d'assiduité a atteint 96,9 %.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont mené quelques missions ponctuelles, étudié mensuellement les rapports détaillés de toutes les filiales et assisté à la présentation annuelle des projets afin de rester très concrètement connectés aux réalités de nos entreprises.

L'Assemblée du 10 avril 2017 a voté un montant global annuel maximum de 136 000 € de rémunérations allouées. Nous avons conservé ce même montant global annuel maximum en 2020.

La création des comités des rémunérations et du développement durable nous conduira à demander à l'Assemblée Générale une augmentation de ce montant pour le porter à 170 000 euros (voir la résolution n°9).

2.5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.5.6 PACTES D'ACTIONNAIRES

PACTE D'ACTIONNAIRES 2010-2020 :

Les 9 dirigeants concernés par la distribution de 87 000 actions gratuites en juin 2010 ont signé un pacte les engageant à conserver ces actions pendant 10 ans, ou, s'ils quittaient le groupe dans l'intervalle, à les céder à Thermador Groupe ou à un ou plusieurs dirigeants avec une décote de 30 % sur le cours de la Bourse. Pour le détail de ces attributions, toutes les informations ont été données (page 15 de notre rapport annuel 2008).

Au 31 décembre 2020, ce pacte d'actionnaires est arrivé à son terme. Les dirigeants peuvent disposer à compter du 1^{er} janvier 2021 de leurs actions acquises dans le cadre de ce pacte.

Pacte 2010-2020	Nombre d'actions au 31 décembre 2019	Réinvestissement 2020	Nombre d'actions au 31 décembre 2020
Fabienne Bochet	78 488	2 065	80 553
Jean-François Bonnefond	41 642	1 096	42 738
Emmanuelle Desecures	40 156	1 056	41 212
Xavier Isaac	76 431	2 011	78 442
Eric Mantione	40 045	1 054	41 099
Lionel Monroe	77 442	2 038	79 480
Guillaume Robin	75 272	1 981	77 253
Total	429 476	11 301	440 777

PACTE D'ACTIONNAIRES 2016-2026 :

Hervé Le Guillerm et Marylène Boyer sont partis à la retraite respectivement fin mars et fin avril 2016. Conformément aux engagements pris en 2008, ils ont revendu les 37 643 actions qu'ils détenaient dans le pacte d'actionnaires 2010-2020, avec une décote de 30 %. Ces titres ont été repris par 19 dirigeants et cadres du groupe pour 71 % et ont alimenté le PEE pour 29 %. Un nouveau pacte d'actionnaires sur 10 ans a été conclu dans le cadre de cette opération dans lequel les 19 signataires s'engagent à revendre leurs titres avec une décote de 30 % s'ils devaient quitter le groupe. À noter que dans le pacte 2010-2020 les signataires avaient l'obligation de réinvestir les dividendes, nets de fiscalité, ce qui n'est pas le cas pour le pacte 2016-2026.

Pacte 2016-2026	Filiales	Fonctions	Nombre de titres au 05 avril 2016	Nombre de titres* au 09 mai 2018
Christophe Arquilliére	Sferaco	Directeur Général	2 662	5 324
Arlette Berliocchi	Opaline	Directrice Générale	532	1 064
Nicolas Billiard	Sferaco	Directeur Achats	887	1 774
Philippe Bories	Mecafer	Président	355	710
Delphine Bourdin	Syveco	Directrice Administrative	532	1 064
Frank Bourgois	Jetly	Directeur Général Adjoint	1 420	2 840
Loïc Brossat	Sectoriel	Directeur Commercial	355	710
Jérôme Chabaudie	Aello	Président-Directeur Général	3 994	7 988
Charlotte Deguerry-Fraisse	Sferaco	Directrice Administrative	2 662	5 324
Isabelle Giraud	Mecafer	Directrice Administrative	355	710
Lionel Grès	Axelair	Président-Directeur Général	2 183	4 366
Cyrille Javault	Isocel	Ingénieur Commercial	745	1 490
Bertrand Kinche	Dipra	Directeur Commercial	958	1 916
Myriam Mathon	Aello	Directrice Administrative	532	1 064
Patricia Mavigner	Th. Groupe	Directrice Générale Déléguee	3 550	7 100
François Nanson	Jetly	Directeur Commercial	355	710
Jean-Philippe Paul	Sferaco	Directeur Commercial	2 662	5 324
Yves Ruget	Thermador	Directeur Général	1 420	2 840
Frédéric Watine	Axelair	Directeur Commercial	710	1 420
Total			26 869	53 738

* Intégrant la division du nominal de l'action par 2.

2.5.7 DÉLÉGATIONS VALIDES POUR UNE ÉVENTUELLE AUGMENTATION DE CAPITAL

Deux délégations sont valides. La première est consécutive à l'adoption de la treizième résolution lors de l'Assemblée Générale du 9 avril 2019 et n'a pas été utilisée à ce jour. La seconde est consécutive à l'adoption de la treizième résolution lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020 et n'a pas été utilisée à ce jour.

2.5.8 OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2020

Déclarant	Qualité	Acquisitions	Cessions	Prix moyen d'achat en €	Prix moyen de vente en €
Christophe Arquillière	Membre du Comex D.G. de Sferaco	199	490	52,28 €	55,14 €
Arlette Berliocchi	Membre du Comex D.G. d'Opaline	304		49,80 €	
Fabienne Bochet	Membre du Comex D.G. d'Isocel		8 264		55,00 €
Laure Empereur	Membre du Comex D.G. des Ets Édouard Rousseau et Présidente de Dipra		40	45,00 €	
Lionel Grès	Membre du Comex D.G. d'Axelair	85		52,20 €	
Éric Mantione	Membre du Comex D.G. de Pbtub et Président de Thermacome	360		54,63 €	
Patricia Mavigner	D.G. déléguée de Thermador Groupe	532		54,54 €	
Guillaume Robin	P-D.G. de Thermador Groupe	161		54,24 €	
Yves Ruget	Membre du Comex D.G. de Thermador	332		53,97 €	
Peter Wartel	Membre du Comex D.G. de Sodeco	241		42,80 €	

Jean-François Bonnefond, Fabienne Bochet, Emmanuelle Desecures, Xavier Isaac, Éric Mantione, Lionel Monroe et Guillaume Robin ont réinvesti les dividendes des actions du pacte en actions (voir page 38).

2.5.9 ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES DIRIGEANTS

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et de la Métallurgie - Article 48. Au 31 décembre 2020, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 374 K€ : 117 K€ pour Guillaume Robin, 80 K€ pour Patricia Mavigner et 123 K€ pour Jean-François Bonnefond.

Aucune indemnité de départ en retraite n'a été versée aux dirigeants.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

2.5.10 MODALITÉ DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous invitons par courrier tous nos actionnaires à participer à l'Assemblée Générale, sur la base d'un TPI complet réalisé tous les ans le 30 novembre. Les modalités de participation sont décrites page 45 de ce rapport.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix.

2.5.11 AUTRES INFORMATIONS

2.5.11.1. Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux

Les mandataires sociaux dont le renouvellement du mandat ou la nomination sont proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 6 avril 2021 ne sont pas liés par un contrat de travail.

La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

2.5.11.2. Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et communiquée aux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

2.5.11.3. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

2.5.11.4. Charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39.4 du C.G.I. : néant.

2.6 VIE BOURSIÈRE

L'action Thermador Groupe figure dans les indices CAC ALL SHARE et ENT PEA PME 150.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.***

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador. Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

L'action Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987 au cours de 240 francs français soit 2,99 € compte tenu du taux de conversion €/FF et des différentes distributions d'actions gratuites réalisées depuis cette date.

CHIFFRES CLÉS

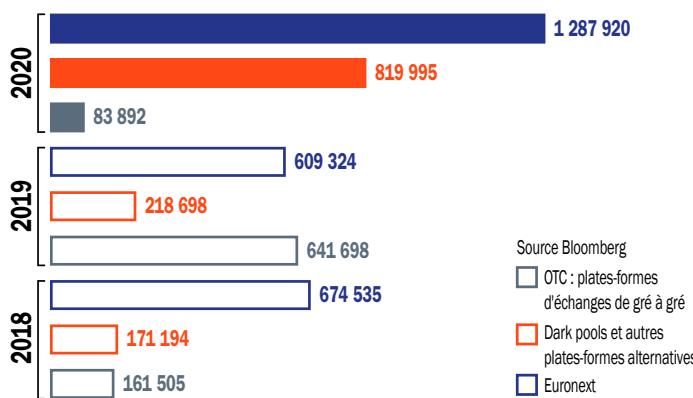
DIVIDENDES

Pour 2020, nous proposons un dividende de 1,82 € par action. Cela représente 46,3 % du résultat net consolidé. Sur la base du cours moyen de 2020 (53,50 €), le rendement est de 3,36 %.

Rappel des dividendes des trois derniers exercices.		
En euros	Dividende par action	Montant total
2015	1,60	14 208 992
2016	1,60	14 397 654
2017	1,70	15 486 578
2018	1,75	15 939 966
2019	1,80	16 397 554
2020	1,82	16 745 545

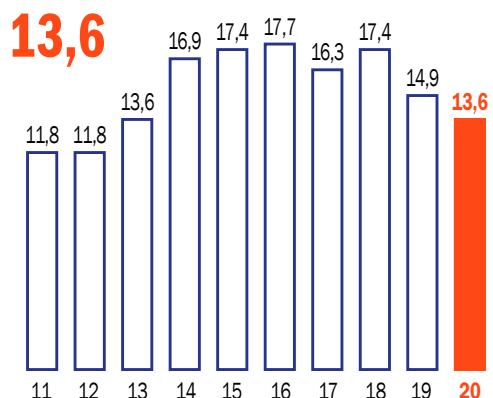
VOLUMES DE TRANSACTIONS

Liquidité : l'importance du flottant (estimé par Euronext à 70 %) et du nombre d'actionnaires assurent une bonne liquidité. Les volumes d'échanges ont augmenté de 49 % en 2020. En moyenne quotidienne, 8 536 titres Thermador Groupe se sont échangés, avec un pic constaté durant le mois de mars.



PER EN 2020

(PER calculé sur le cours moyen de l'année)



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

COTATION IDENTIFICATION DE L'ACTION THERMADOR GROUPE

CODE ISIN FR0013333432

CODE MNÉMONIQUE THEP

NOMBRE D'ACTIONS : 9 200 849

CAPITAL SOCIAL : 36 803 396 €

LEI : 969500SSIGMAGT008F11

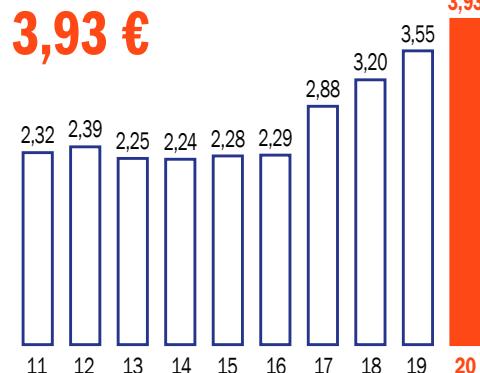
DIVIDENDE NET PAR ACTION** EN 2020

(en euros)



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTION** EN 2020

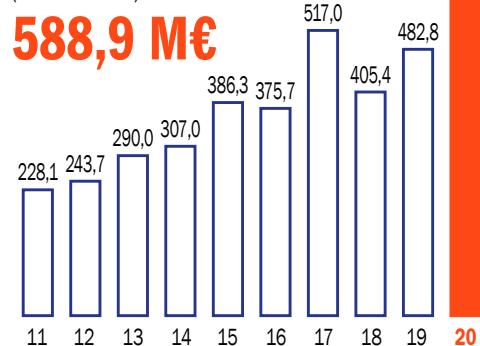
(en euros, calculé sur 9 200 849 actions)



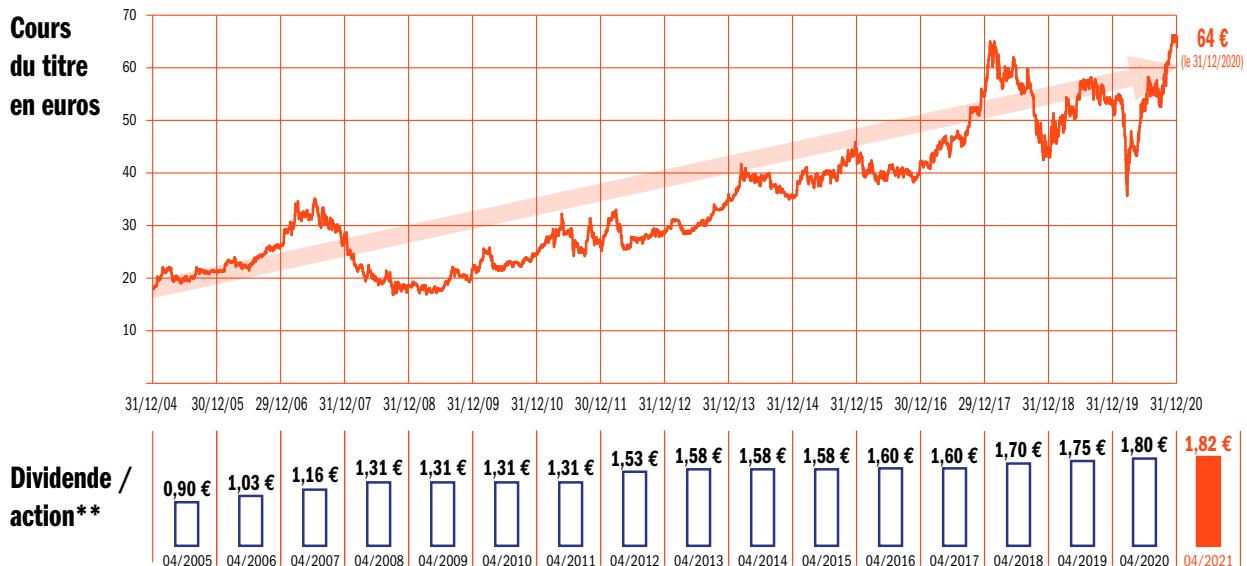
CAPITALISATION BOURSIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en millions d'euros)



ÉVOLUTION DU COURS DE THERMADOR GROUPE



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

Historique des cours	Nombre de titres échangés sur Euronext	Capitaux en milliers d'euros sur Euronext	Cours le plus bas en euros	Cours le plus haut en euros	Dernier cours en euros
2009	1 315 832	29 222	16,88	22,25	20,58
2010	1 226 100	32 608	19,72	26,14	24,24
2011	1 099 652	34 570	24,03	34,18	26,74
2012	1 184 137	34 340	25,16	33,00	28,57
2013	1 058 274	32 255	27,93	34,60	34,00
2014	1 089 080	40 510	32,50	42,16	35,51
2015	841 670	32 982	35,06	44,98	43,50
2016	782 672	31 774	37,79	45,93	41,75
2017	1 123 584	52 000	40,53	57,00	56,75
2018	872 897	48 943	42,50	65,00	44,50
Juillet 2019	23 879	1 357	55,80	57,80	57,40
Août 2019	28 017	1 597	56,00	58,20	57,80
Septembre 2019	30 969	1 744	54,00	57,80	55,20
Octobre 2019	50 488	2 746	53,00	56,80	55,40
Novembre 2019	34 034	1 858	53,20	56,60	53,60
Décembre 2019	64 512	3 462	52,60	54,40	53,00
2019	609 324	31 932	43,00	58,20	53,00
Janvier 2020	87 331	4 614	51,00	54,80	54,80
Février 2020	66 681	3 525	48,90	55,00	48,90
Mars 2020	489 540	18 142	35,70	51,20	44,30
Avril 2020	75 182	3 408	42,00	47,90	44,30
Mai 2020	49 232	2 236	43,30	47,80	46,20
Juin 2020	92 325	4 735	48,10	54,00	52,00
Juillet 2020	84 393	4 709	51,80	58,20	56,80
Août 2020	32 621	1 809	54,60	57,00	56,60
Septembre 2020	42 327	2 335	52,60	57,60	54,80
Octobre 2020	119 396	6 939	53,60	60,60	58,00
Novembre 2020	108 614	6 750	59,20	64,40	64,20
Décembre 2020	40 230	2 630	64,00	66,20	64,00
2020	1 287 872	61 832	35,70	66,20	64,00

Source Euronext

2.7 COMPOSITION DU CAPITAL

6 695
ACTIONNAIRES
INDIVIDUELS



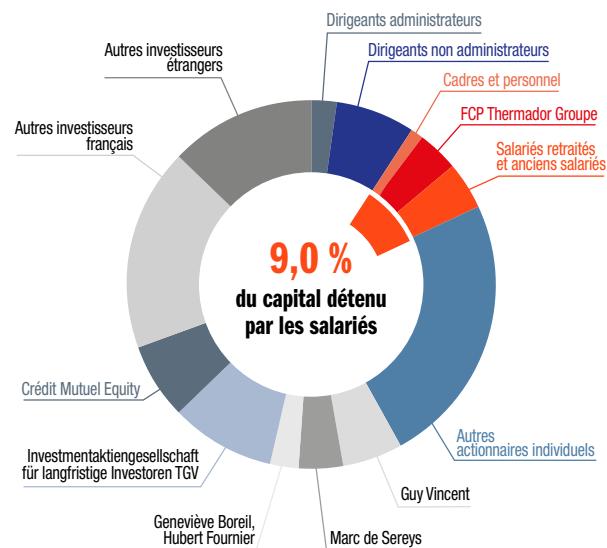
Assemblée Générale à Lyon et réunion d'information de nos actionnaires à Paris en 2019.

2.7.1 RÉPARTITION DU CAPITAL

Pour une société de notre taille, nous avons un nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels : près de 7 000 personnes qui représentent 39,8 % du capital.

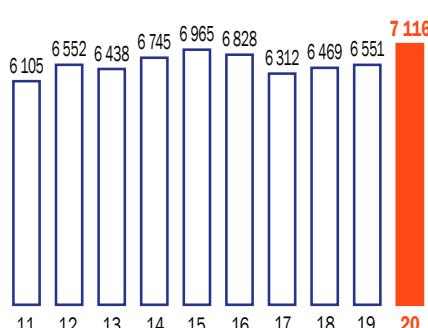
En 2020, 2 150 nouveaux actionnaires nous ont rejoints et 1 575 sont partis (provisoirement peut-être...).

À la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés (12^e résolution de l'Assemblée Générale 2019), la part du capital détenue par les salariés et les salariés retraités a atteint les 9 %. Nous maintenons notre objectif de franchir le cap symbolique des 10 % du capital détenus par les salariés et les salariés retraités.



Nombre d'actionnaires	2018	2019	2020
Dirigeants et cadres	40	46	45
Administrateurs	8	7	7
Personnel	112	127	140
Anciens dirigeants	3	3	4
Famille des fondateurs	28	29	29
Investisseurs français	176	165	130
Investisseurs étrangers	80	68	66
Actionnaires individuels	6 022	6 106	6 695
Total	6 469	6 551	7 116

Évolution du nombre d'actionnaires en 2020



2.7.1 RÉPARTITION DES ACTIONS ET DES DROITS DE VOTE

Les chiffres sont issus de demandes TPI (Titres au Porteur Identifié) effectuées les 30 novembre 2018, 29 novembre 2019 et 30 novembre 2020.

i Le nominal a été divisé par 2 en mai 2018	2018		2019		2020	
	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote
Dirigeants, administrateurs et personnel	1 285 778	18,9 %	1 732 492	19,0 %	1 285 690	14,0 %
Dirigeants administrateurs	220 943	2,4 %	224 062	2,5 %	227 051	2,5 %
Administrateurs non libres d'intérêts	390	NS **	630	NS **	430	NS **
Administrateurs indépendants	2 782	NS **	2 482	NS **	2 783	NS **
Dirigeants non-administrateurs	606 659	6,7 %	612 963	6,7 %	621 096	6,8 %
Cadres et personnel	111 218	1,9 %	153 667	1,7 %	111 130	1,2 %
FCP Thermador Groupe	230 000	2,5 %	250 000	2,7 %	322 000	3,5 %
Thermador Groupe en actions en propres	1 200	NS **	1 200	NS **	1 200	NS **
Actionnaires individuels	3 664 632	34,3 %	3 073 494	33,7 %	3 664 720	39,8 %
dont les salariés retraités et anciens salariés	383 163	4,2 %	391 570	4,3 %	392 731	4,3 %
dont Guy Vincent*	487 488	5,4 %	487 488	5,4 %	490 000	5,3 %
dont Marc de Sereys*	348 060	3,8 %	353 516	3,9 %	353 516	3,8 %
dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier*	244 120	2,7 %	244 120	2,7 %	230 266	2,5 %
Investisseurs institutionnels	4 263 833	46,8 %	4 303 766	47,3 %	4 250 439	46,2 %
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	827 668	9,1 %	827 668	9,1 %	827 668	9,0 %
Crédit Mutuel Equity			518 202	5,7 %	629 906	6,9 %
Financière Borde	511 852	5,6 %				
Autres investisseurs français	1 965 646	21,6 %	1 613 726	17,7 %	1 630 487	17,7 %
Autres investisseurs étrangers	958 667	10,5 %	1 344 170	14,8 %	1 162 378	12,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	9 109 752	100 %	9 109 752	100 %	9 200 849	100 %

Capital détenu par les salariés.

* Ne sont liés par aucun pacte. ** NS : Non Significatif.

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs (**Guy Vincent, Jacques Borde, Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys**) et les dirigeants actuels.

Le recours à la procédure **TPI** (Titres au Porteur Identifié) doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à l'organisme centralisateur EUROCLEAR obtenir - moyennant finance - le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Le nombre d'actions est arrêté au 30 décembre 2020. Aucune variation significative n'a été constatée sur les actions détenues au nominatif entre le 30 décembre et le 31 décembre 2020.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix. Au 31 décembre 2018, 2019 et 2020, les pourcentages du capital et des droits de vote sont identiques.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus ne détient de participation supérieure à 5 %.

Faits marquants 2020 :

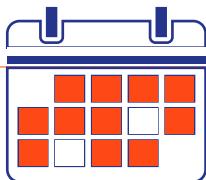
Guy Vincent, fondateur de Thermador, a démissionné de son poste d'Administrateur le 28 janvier 2020. Il a donc naturellement rejoint les actionnaires individuels.

D'autre part, la part des investisseurs institutionnels a diminué au profit de celle des actionnaires individuels qui culmine à 39,8 %.

Enfin, le FCP Thermador Groupe a progressé de 0,8 % consécutivement à l'augmentation de capital réservée aux salariés. Ainsi, l'addition des cadres et personnels, du FCP Thermador Groupe, des salariés retraités et des anciens salariés représente 9 % du capital.

2.8 PRÉVOIR 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 6 AVRIL À 17 HEURES À L'INTERCONTINENTAL DE LYON - HÔTEL DIEU



AGENDA

Assemblée Générale	le 6 avril 2021 à 17 heures à l'Intercontinental de Lyon - Hôtel Dieu, ou en visioconférence ou en mode «hybride», selon le contexte et les réglementations en vigueur.
Réunion des actionnaires à Paris	le 8 avril 2021 à 16 heures aux Salons Hoche à Paris.
Paiement des dividendes	le dividende sera détaché le 13 avril 2021 et mis en paiement le 15 avril 2021.
Publication des chiffres d'affaires trimestriels	16 avril 2021, 16 juillet 2021, 15 octobre 2021 et 14 janvier 2022.
Publication des résultats semestriels	30 juillet 2021.
Publication des résultats annuels	21 février 2022.

Les publications de résultats annuels et semestriels seront précédées d'une période d'embargo d'un mois, la publication des chiffres d'affaires trimestriels sera quant à elle précédée d'une période d'embargo de 15 jours, conformément au Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée (DOC-2016-08) et à l'article 19.11 de MAR.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (Code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Notre site Internet : www.thermador-groupe.fr
 Écrivez-nous : actionnaires@thermador-groupe.fr



Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière.

Nos publications financières sont diffusées dans la rubrique « actualités » et « informations réglementées ». Elles sont également relayées sur les sites d'information boursière en français et en anglais, sur LinkedIn et Twitter.

Un espace actionnaires est disponible pour que vous puissiez mettre à jour vos coordonnées et exprimer vos souhaits en matière d'envoi de nos documents (mail et/ou courrier).

ÉTUDES

Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe. Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- Portzamparc à Nantes - tél. +33 2 40 44 94 09.
- CM-CIC Securities à Paris - tél. +33 1 45 96 77 00.
- ODDO BHS à Lyon - tél. +33 4 72 68 27 00.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. +33 4 78 42 51 18.
- IDMidCaps à Paris - tél. +33 1 80 48 80 12.
- Giraff Equity à Paris - www.giraffequity.com

Responsable de l'information financière : Guillaume Robin.

2.9 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

**65,8 %
DE DROITS
DE VOTE**



Replay de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020 disponible sur notre chaîne YouTube.

DÉROULEMENT DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à huis clos le 6 avril 2020.

Elle a réuni 260 personnes et 745 votants représentant 65,8 % des droits de vote, à comparer aux 70,3 % enregistrés en 2019. Nous vous remercions pour votre forte mobilisation dans le contexte très difficile que traverse notre pays et constatons avec satisfaction un plus large usage de la plateforme Votaccess pour voter à distance.

Toutes les résolutions ont été adoptées avec des taux d'approbation compris entre 76,8 % et 99,9 %. Vous retrouverez le texte des résolutions dans les pages 149 à 151 de notre document d'enregistrement universel 2019 ainsi que sur notre site Internet.

Ainsi, un dividende de 1,80 euro par action a été détaché le 9 avril et mis en paiement le 15 avril 2020. Comme nous l'avons dit pendant le déroulement de l'Assemblée Générale, nous attendons de connaître les conséquences exactes de la crise actuelle sur nos comptes 2020 pour statuer sur les propositions à vous faire au sujet du niveau de dividende à verser en avril 2021.

Comme les années précédentes, l'intégralité de l'Assemblée Générale a été filmée et mise en ligne sur la chaîne YouTube de Thermador Groupe : <https://www.youtube.com/watch?v=vKi2-e2et-s>

THERMADOR GROUPE DISTINGUÉE PAR PROXINVEST POUR SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Proxinvest, agence de conseil de vote indépendante européenne a dévoilé mercredi 25 novembre 2020 les lauréats de ses 5 premiers Grands Prix décernés par un jury indépendant. Ainsi, Thermador Groupe fut désignée lauréate du « Grand Prix du Jury Proxinvest - Assemblée Générale 2020 - France » pour distinguer l'organisation de son Assemblée Générale, son respect des actionnaires et son très fort taux de conformité à la politique de vote et aux principes de Proxinvest.

Le Jury a relevé deux éléments de différenciation :

- Mise en place d'un système de questions directes en assemblée générale via un chat, malgré le huis clos, organisé dans des délais courts.
- Mise en œuvre de bonnes pratiques en période de confinement et volonté de respect des actionnaires supérieures à de nombreuses grandes sociétés cotées.

LES ACTIONS PEUVENT ÊTRE AU PORTEUR, AU NOMINATIF PUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par TPI.

2) Le **nominatif pur** est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur. Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est : **Securities CM-CIC / Middle Office Emetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09.**

Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus.

Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde.

3) Vous pouvez aussi opter pour le nominatif administré. Vous conservez votre compte titres - ou votre PEA - chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.

VOTE À DISTANCE

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix.

Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Pour les actionnaires au nominatif pur et nominatif administré et les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système VOTACCESS, le vote électronique par VOTACCESS est possible depuis l'Assemblée Générale de 2017.

2.10 RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES

**18 ÉVÉNEMENTS
PAR AN
À LA RENCONTRE
DES ACTIONNAIRES**



2.10.1 WEBCONFÉRENCES

Le savoir-faire digital de notre agence de communication Opaline a été particulièrement utile en 2020 pour garder le contact avec nos actionnaires. Quatre webinaires ont été programmés quelques jours après les dates de nos publications durant lesquels nous avons pu répondre en direct ou a posteriori aux questions posées.

À l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre, notre webinar fut pour la première fois traduit simultanément en anglais.

Un replay a été proposé pour chaque webinar, afin que les absents puissent tout de même y assister. Les participants furent des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des salariés.



2.10.2 INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Pour rencontrer les investisseurs (46,2 % du capital), nous participons chaque année à des salons physiques ou virtuels durant lesquels nous avons en moyenne une dizaine d'entretiens par jour.

- 2 jours au **Forum Oddo Midcap** en janvier à Lyon.
- 1 réunion **SFAF** à l'occasion de la publication des résultats annuels.
- 1 road show digital avec **CM-CIC Market solutions** en mai.
- 1 réunion **SFAF** en septembre à l'occasion de la publication des résultats semestriels.
- 1 jour au forum investisseurs de **Lyon Pôle Bourse** en septembre à Lyon.

· 2 jours avec **Midcap Events** en octobre à Paris.

· 1/2 journée au forum digital **ESG Next'up Ethifinance** au mois d'octobre à Paris.

En cours d'année, nous avons de nombreux contacts au téléphone, in situ, ou lors de road shows organisés le plus souvent à Paris. Les investisseurs apprécient tout particulièrement le contact simple et direct avec le P.-D.G. et le D.G. Déléguée en charge des finances.

De plus, nos communications sur LinkedIn et Twitter sont de plus en plus suivies.

2.10.3 ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue.

À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire. Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre important d'actionnaires individuels (6 695 lors du TPI du mois de décembre 2020) qui représentent 39,8 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

2.10.3.1 SALON ACTIONARIA

Chaque année en novembre, au Palais des Congrès, Porte-Maillot à Paris, nous avons un stand au salon Actionaria, ce qui nous permet de rencontrer des centaines de nos actionnaires de la région parisienne et de nous faire connaître pour accroître notre actionnariat. Il a malheureusement été totalement annulé en 2020, consécutivement à la crise de la Covid-19. Nous sommes déterminés à revenir en 2021 !

2.10.3.2 OBSERVATOIRE DES ACTIONNAIRES D'AVENIR

Nous participons à ce groupe de travail avec Air Liquide, Axa, Edenedred, Engie, Korian, L'Oréal, Suez et Wavestone. L'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel et salarié afin de favoriser la réorientation de l'épargne des Français vers l'appareil productif national, dans une logique de long terme et de maintien des centres de décision en France.

[http://www.capitalisme-responsable.com/
observatoire-des-actionnaires-davenir/](http://www.capitalisme-responsable.com/observatoire-des-actionnaires-davenir/)

2.10.3.3 PARTENARIAT AVEC LA F2IC

En partenariat avec la F2iC (Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement), nous avons organisé un webinaire le 21 octobre 2020 et proposé le replay aux **25 000 actionnaires individuels** inscrits auprès de l'association. D'autre part, la F2iC a accompagné les salariés du groupe motivés pour monter un club d'investissement.



<http://www.f2ic.fr>

2.10.4 ACTIONNAIRES SALARIÉS ET RETRAITÉS

Ils détiennent 9,0 % du capital, en direct ou via le FCPE Thermador. Signataires d'une charte boursière, ils ne peuvent intervenir sur le marché que 4 fois par an durant des fenêtres positives de 3 semaines consécutivement à la publication du chiffre d'affaires (1^{er} et 3^e trimestre) et des résultats (1^{er} semestre et résultats annuels).

En 2017, nous avons pris l'initiative de les inviter à une réunion pré-Assemblée Générale pour prendre le temps de leur expliquer l'organisation de la gouvernance, le rôle des administrateurs indépendants, et les résolutions proposées. Cette rencontre a été reproduite en 2018, 2019 et 2020.

Au cours du premier confinement, nous avons organisé une formation à distance dispensée par l'École de la Bourse : « Les clés pour bien investir en actions ».

Traditionnellement, les salariés actionnaires sont très présents à l'Assemblée Générale. Ils furent environ 103 lors de l'édition digitale 2020.

Les salariés retraités et anciens salariés restent souvent actionnaires. Beaucoup sont également présents à l'Assemblée Générale. Ils détiennent 4,3 % du capital.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Malgré des circonstances extrêmement anxiogènes et un cours de bourse très volatile, les salariés du groupe Thermador se sont totalement engagés pour bénéficier d'une augmentation de capital leur étant réservée dans le cadre d'une gestion collective (autorisation donnée par l'Assemblée Générale le 8 avril 2019). En conséquence, 91 098 titres Thermador Groupe (1 % du capital) ont été créés le 27 avril 2020 et intégrés au FCP Thermador Groupe qui détenait 3,3 % du capital à la date 31 décembre 2020.



Réunion d'information de nos actionnaires à Paris en 2019.

**NOTRE RÉUNION
D'ACTIONNAIRES
À PARIS RÉUNIT
130 PERSONNES
ENVIRON**

2.11 COURRIELS ET CHAT DES ACTIONNAIRES

De JPB le 2 mars 2020

Que pouvez-vous nous dire sur cette baisse subite et vertigineuse pour nous rassurer ?

Réponse du service actionnaires

Vous trouverez ci-joint le cours de l'action Thermador Groupe sur 12 mois, comparativement aux CAC40 et CAC Mid&Small.

Thermador Groupe : -4,7 %

CAC40 : -1,8 %

CAC Mid&Small : -7,4 %

Cela montre simplement que la baisse récente du titre ne fait que suivre la tendance globale du marché. Nous ne sommes pas particulièrement sanctionnés, sans doute parce que les investisseurs estiment que notre récente publication est bonne.

Pour vous rassurer :

- Nos niveaux de stocks sont globalement plus élevés que ceux de nos concurrents.
- Nous entretenons avec nos fournisseurs des relations stables et équilibrées. Cela facilite les prises de décisions en situation de crise et nous place comme client prioritaire.
- Nous sommes actifs pour trouver et développer des fournisseurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en Turquie, au Brésil, en Hongrie, en Inde, en Pologne, en Corée du Sud, en Slovaquie, en Finlande, au Portugal, en Autriche, en Angleterre et aux Pays-Bas.
- Notre endettement est très faible. Nous pouvons résister aux crises, comme nous l'avons prouvé en 2008 - 2009.
- La parité euro/dollar évolue très favorablement depuis quelques jours.

Nous prévoyons de communiquer plus précisément sur les conséquences de cette crise dès que nous aurons des éléments concrets à apporter aux investisseurs.

De ST sur le chat du webinaire du 21 février

Une distribution d'actions gratuites est-elle prévue ?

Réponse du service actionnaires

Nous ne prévoyons pas de distribution d'actions gratuites en 2020. Contrairement aux idées reçues, ces opérations ne créent pas de valeur pour l'actionnaire. En revanche, elles génèrent des coûts non négligeables pour l'entreprise. La seule raison qui pourrait nous amener à proposer une distribution d'actions gratuites dans les années à venir serait d'espérer une meilleure liquidité du titre. Nous restons cependant circonspects puisque les précédentes opérations n'ont rien démontré à ce sujet.

De PR sur le chat du webinaire du 21 février

Quel est le taux de croissance moyen envisagé dans votre business plan à 5 ans ?

Réponse du service Actionnaires

Nous donnons des indications sur notre ambition pour la prochaine décennie à la page 10 du rapport annuel.

« Notre objectif est de poursuivre notre croissance dans un rythme similaire à celui qui fut le nôtre durant les dix dernières années

dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement. »

Nous n'avons jamais communiqué d'objectifs chiffrés à court terme, pour éviter de devoir nous justifier sans arrêt sur les immanquables écarts.

Compte tenu de notre parcours en bourse depuis 1987, nous pensons que nos actionnaires peuvent nous faire confiance sur la base de nos résultats passés.

De RA sur le chat du webinaire du 21 février

Va-t-on utiliser le cash flow aussi pour baisser la dette et augmenter la trésorerie nette ?

Réponse du service Actionnaires

Au 31 décembre 2019, notre trésorerie nette s'élève à 32,3 M€, notre dette bancaire à 41,7 M€ et nos capitaux propres après affectation du résultat à 203,2 M€. Nous considérons que notre trésorerie actuelle est suffisante pour faire face à nos besoins immédiats. Son éventuelle variation sera la résultante de multiples paramètres. Chiffre d'affaires, marge, BFR, investissements...

La réduction de la dette n'est pas un objectif en soi, du fait de son montant relativement faible. De plus, nous pourrions prendre la décision de contracter un nouvel emprunt pour financer la probable acquisition de Thermacome. Il est donc trop tôt pour répondre à votre question. Quoiqu'il advienne, nous ne prévoyons pas d'anticiper le remboursement

de notre dette. Les emprunts ont tous été négociés à taux fixes sur 5 ans, en bénéficiant de conditions historiquement favorables.

De JFC le 6 avril 2020 au sujet de l'augmentation de capital réservée aux salariés.

Je salue cette initiative de l'entreprise qui permet aux salariés de s'impliquer encore plus dans leur société et qui permet aussi de donner un accès prioritaire aux bénéfices pour les salariés de l'entreprise. Il est normal qu'ils aient une juste rétribution de leur travail et puissent récolter au mieux les fruits de ce travail.

Pour autant, serait-il possible d'avoir une étude sur la participation des salariés dans l'actionnariat de l'entreprise ?

Serait-il possible de connaître le nombre de salariés qui ont participé à cette opération ? Quel est le pourcentage de salariés actionnaires de l'entreprise avant et après l'opération ? Quels sont les pourcentages par catégorie de personnel (ouvriers, ETAM, cadres, cadres supérieurs, cadres dirigeants) ? Quel est le prix d'achat proposé ? Y a-t-il un abondement de l'entreprise au bout d'un certain temps ? ...

Réponse du service actionnaires

Nous avons dénombré 471 participants pour 566 salariés pouvant participer à l'opération, soit 83%.

Vous retrouverez l'historique du PEE page 61 du rapport annuel. En 2020, la souscription des cadres dirigeants (18 personnes) a été limitée à 1500 euros chacun afin de laisser la priorité aux salariés sur cette opération exceptionnelle. Nous considérons que c'est réparti d'une manière assez harmonieuse parmi les catégories socio-professionnelles. Vous les retrouverez page 59 de notre rapport annuel.

Page 42 et 43, vous retrouverez la part du capital détenue par les salariés et anciens salariés.

Voici les règles d'abondement cette année :

Pour la tranche de 100 € à 300 € : 300 % d'abondement avec un abondement maximum de 900 € sur cette tranche,

Pour la tranche de souscription comprise entre 301 € et 1 000 € : 150 % d'abondement avec un montant maximum de 1 050 € sur cette tranche,

Pour la tranche de souscription comprise entre 1 001 € et 1 500 € : 30 % d'abondement avec un montant maximum de 150 € sur cette tranche,

Soit un montant maximum total d'abondement de 2 100 €.

Les salariés ont bénéficié des meilleures dispositions de la loi PACTE, soit 40 % de décote pour un blocage des fonds durant 10 ans. 91 098 titres vont ainsi être créés sur la base d'une valorisation à 31,30 euros.

De DT sur le chat du webinaire du 16 octobre 2020

Pourquoi ne pas vendre FG INOX qui depuis deux trimestres sous performe à -16 et -12 % si j'ai bonne mémoire ?

Réponse du service actionnaires

FGinox a été acquise en 2017 (voir le communiqué de presse). Le plan d'intégration dans le groupe se déroule normalement.

- Déploiement du système d'information du groupe, début 2021. Nouveau site Internet marchand, début 2021. Nouvel entrepôt à proximité de Sferaco et Syveco en 2022. Cette société assure depuis son arrivée dans le groupe une bonne rentabilité et une bonne génération de cash. Le retrait de chiffre d'affaires en 2020, largement dû à la crise sanitaire, ne justifie aucunement la mesure radicale que vous proposez.

De PHS sur le chat du webinaire du 16 octobre 2020

Bonsoir, réfléchissez-vous à développer les ventes par le canal digital ?

Réponse du service actionnaires

Nous développons ces ventes via des clients historiques ou nouveaux.

- Des clients historiques qui sont maintenant des clients multi-canaux.
- Des places de marché.
- Des sites marchands spécialisés.
- Nos propres sites ouverts uniquement aux clients en compte.

Ce nouveau canal de distribution nous conduit à développer en interne les compétences idoines (bases de données, marketing digital).

La bonne résilience du groupe durant cette période montre que nos produits sont bien représentés sur le web. Nous poursuivons nos efforts pour progresser encore.



3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1	Modèle d'affaires	51		3.4	Table de concordance avec les informations requises dans la D.P.E.F.	75
3.2	Principaux risques et enjeux en matière de responsabilité sociétale et environnementale	53		3.5	Synthèse des indicateurs	76
3.3	Notre démarche	57		3.6	Attestation D.P.E.F.	78

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

MOT DU PRÉSIDENT

Nos salariés, beaucoup de nos clients et certains de nos actionnaires souhaitent que nous soyons plus précis sur nos engagements en matière de développement durable et notamment sur les mesures prises au sein de notre groupe pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.

Fondamentalement convaincus du bien-fondé de cette démarche, nous avons pris trois décisions importantes :

- désigner un cabinet extérieur spécialisé qui accompagnera quatre de nos filiales (soit 44 % de nos activités) dès le premier semestre 2021, avec pour but de définir rapidement des objectifs à moyen terme, mesurables, atteignables et compréhensibles par les parties prenantes,
- mettre en place une veille réglementaire sur cette thématique,
- et créer un comité du développement durable au sein de notre Conseil d'Administration présidé par Mathilde Yagoubi, administratrice indépendante. Il aura pour mission générale d'assister les administrateurs dans le suivi des questions relatives à la responsabilité sociale et environnementale, dans l'anticipation des opportunités et risques qui y sont associés et dans la prise de décisions. Le comité mènera ses réflexions en étroite coopération avec le Comité exécutif et le groupe transversal Thermavert qui rendent compte régulièrement de leurs missions et recommandations sur la politique et les réalisations du Groupe en matière de RSE. Un programme de formation de 12 jours auprès de FL FINANCE Academy et MiddleNext a été établi pour Mathilde Yagoubi afin de lui permettre d'accomplir parfaitement sa mission.

Ces décisions doivent nous permettre de progresser plus rapidement dans les domaines couverts par les 10 objectifs de développement durable que nous avons choisis parmi les 17 énoncés par l'Organisation des Nations Unies. Même si certaines de nos actions n'auront un impact que dans plusieurs années, nous sommes déterminés à progressivement les mettre en œuvre, et notamment pour réduire l'impact environnemental des produits que nous distribuons. Cela implique que nous ayons avec nos partenaires industriels une réflexion très en amont pour mieux appréhender et maîtriser leurs cycles de vie.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**DEPUIS
PLUS DE 10 ANS
DANS
LE TOP 10**

INDICE GAÏA

Nous sommes depuis plusieurs années parmi les leaders de l'indice «Gaïa-rating» réalisé en toute indépendance par EthisFinance.

Site Internet : <http://www.gaia-rating.com/>

Les critères E.S.G. sont passés au crible : Environnementaux, Sociaux, Gouvernance.

En 2020, nous avons été classés 35^e sur 230 et 7^e des sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 millions d'euros. Depuis plus de 10 ans, les données montrent que les sociétés bien notées sur les critères extra-financiers présentent également de meilleures performances financières.



ecovadis

En 2020, notre performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise au travers de nos filiales Sferaco et Axelair a été évaluée pour la première année par la plateforme EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance de nos clients et partenaires commerciaux. Sferaco a obtenu la médaille d'argent avec un score de 65/100. Axelair a obtenu la médaille de bronze avec un score de 45/100. Ces résultats permettent à nos filiales Sferaco et Axelair de figurer respectivement dans le top 25 % des entreprises évaluées et dans le top 50 % des entreprises évaluées. Deux autres de nos filiales Sectoriel et Distrilabo seront également évaluées par la plateforme EcoVadis en 2021.

Site Internet : <https://www.ecovadis.com/>

3.1 MODÈLE D'AFFAIRES

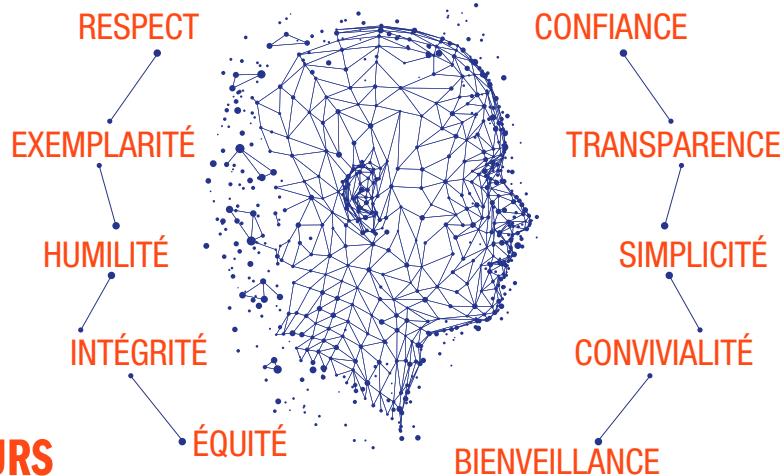
3.1.1 NOTRE IDENTITÉ

Thermador Groupe réunit des entreprises de distribution de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment et l'industrie et de gros outillages destinés au grand public et aux professionnels. Nos clients sont des grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles des industriels et tous les acteurs du bricolage.

Notre groupe a construit sa croissance dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement.

Les valeurs privilégiées au sein de notre groupe sont la confiance, la transparence, la simplicité et la convivialité dans les rapports humains.

Ces valeurs sont présentes dans les relations avec toutes nos parties prenantes (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs...).



3.1.2 NOS VALEURS

La valeur future du groupe est entre les mains de ses dirigeants et du personnel de chacune des filiales.

Aucun dirigeant, cadre ou agent de maîtrise n'est seul dans le groupe Thermador. Chacun peut échanger avec ses pairs au sein des groupes de travail inter-filiales. C'est particulièrement vrai dans le domaine du management où le partage des bonnes pratiques nous semble une méthode très efficace pour amener chacun à progresser et pour assurer la cohésion d'ensemble.

Partage de bonnes pratiques dans le Domaine des Ressources Humaines.

Pour autant, il n'existe pas de « DRH groupe ». Au sein de chacune des sociétés du groupe, chaque dirigeant de filiale et chaque manager de proximité doivent assumer la responsabilité pleine et entière de ses équipes.

Tout commence par le recrutement, art difficile que nous pratiquons avec humilité et simplicité. Les décisions collégiales nous paraissent finalement les plus sûres.

L'intégration des personnes au sein des équipes réclame ensuite des formations structurées et du temps. Nous estimons à environ un an la période indispensable pour qu'une personne acquière un niveau minimum d'autonomie et d'efficacité. C'est dire qu'il nous paraît impossible d'ajuster brutalement les effectifs aux aléas du marché. Nous devons anticiper et agir avec confiance.

Tout au long des parcours individuels, nous tâchons de permettre à chacun de développer ses talents, selon ses mérites et ses capacités. Nous cultivons les vertus de l'exemplarité, de la transparence, du respect et d'un partage équitable des bénéfices provenant de notre travail.

Le choix de la proximité avec nos salariés.

Nos équipes dirigeantes sont clairement responsables de la qualité du climat humain qui règne dans les sociétés et nous encourageons la bienveillance, la convivialité, la simplicité et la sérénité.

* Témoignage de Jacques Schiele (Chef d'atelier de montage des vannes motorisées chez Sectoriel) a été réalisé à la suite de la crise de la COVID-19 (voir lettre aux actionnaires n°100 disponible sur notre site Internet).

3.1 MODÈLE D'AFFAIRES

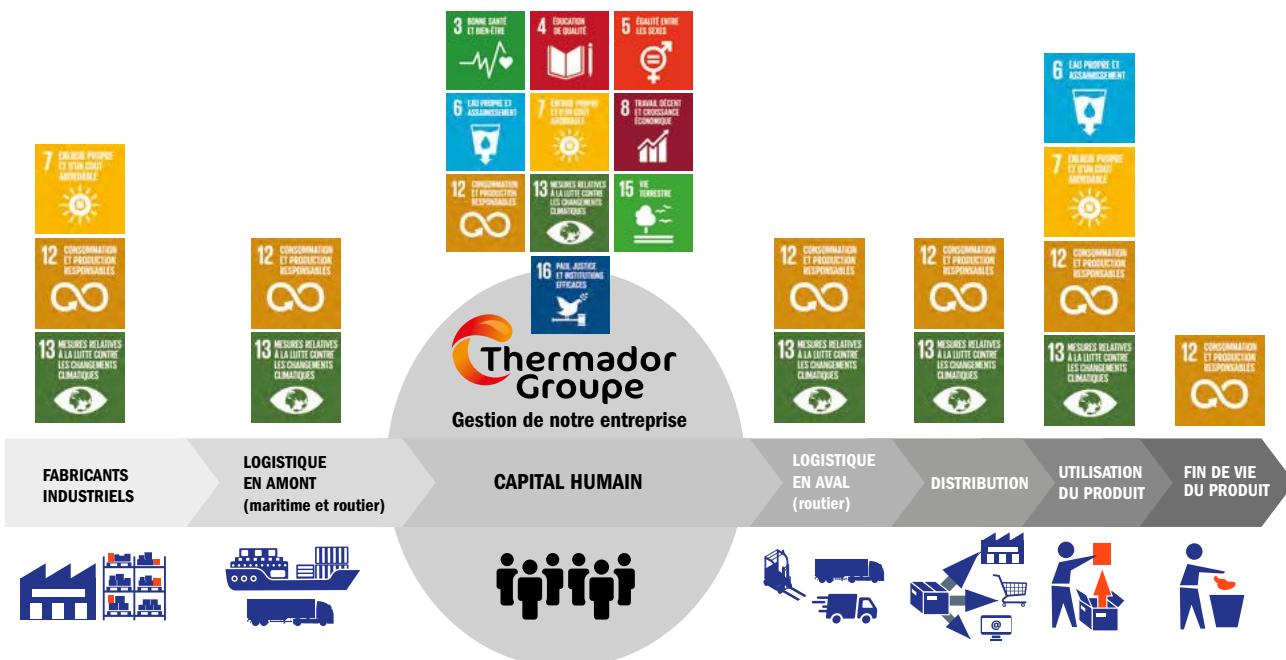
3.1.3 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Thermador Groupe est un acteur dans la distribution spécialisée. Nos filiales sont les interfaces entre des fabricants et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché.

Nos métiers ainsi que notre modèle économique sont présentés de la page 4 à 15. Thermador Groupe réalise un chiffre d'affaires de 395,5 millions d'euros.

Notre vision, notre stratégie et les enjeux actuels sont présentés dans le mot du Président (page 3) et à la page 10 de ce document.

Notre gouvernance est décrite de la page 24 à 32.



Les ressources dont nous avons besoin		Pour quels résultats ?	
Financier	<p>Capitaux propres : 225 M€. Actionnariat dilué avec 7 116 actionnaires. 46,2 % d'investisseurs institutionnels, 39,8 % d'actionnaires individuels et 14 % détenus par les dirigeants, cadres et salariés. Trésorerie : 39,9 M€ Endettement : 39,4 M€.</p>		<p>Chiffre d'affaires de 395,5 M€ en croissance de 7,2 %. Résultat net part du groupe de 36,2 M€ en croissance de 11,8 %. Dividendes versés chaque année sans jamais avoir baissé.</p>
Humain	<p>Nos équipes constituées d'hommes et de femmes : 668 salariés (représentant 654 équivalents temps plein).</p>	<p>4 8 15 Gestion des talents 3 Conditions de travail et sécurité au travail 5 Égalité Femmes-Hommes</p>	<p>Baromètre de la qualité de vie au travail : 94 % des salariés ont répondu. 59 % de salariés formés. Mobilité interne : 2 personnes en 2020. Taux de rotation des effectifs : 11,1 %. Ancienneté moyenne de 9,76 ans. Taux de fréquence d'accidents : 13,66. 34 % de femmes à des postes de direction. 27 % de nos salariés bénéficient de la participation ou de l'intérêt et les autres salariés perçoivent une rémunération variable. La rémunération variable représente 18 % de la rémunération totale.</p>
Approvisionnement	<p>99 019 m² de surface de stockage. 691 fournisseurs de produits finis.</p>	<p>12 Fin de vie des produits</p>	<p>16 Droits humains et conditions de travail</p> <p>Visites des usines et audits fournisseurs. Ancienneté des fournisseurs : 24 % de nos achats réalisés avec des fournisseurs qui sont partenaires depuis plus de 40 ans. 43 024 tonnes expédiées.</p>
Intellectuel	<p>Innovation : 4 bureaux d'études dans nos filiales.</p>	<p>7 13 6 Efficacité énergétique - Émission de GES - Gestion de l'eau</p>	<p>Plus de 7 900 nouvelles références de produits lancées en 2020. 9 marques créées en 2020.</p>
Naturel	<p>Énergétique : - eau électrique gaz pour les entrepôts et les bureaux, - diesel pour le transport routier et maritime. Utilisation du carton, des palettes bois et de films étirables pour les emballages de nos expéditions.</p>	<p>7 13 6 Efficacité énergétique - Émission de GES - Gestion de l'eau</p>	<p>Émissions de CO₂ / tonne de produits achetés. Émissions de CO₂ / tonne de produits vendus. 65 % d'énergie d'origine renouvelable. 85 % de déchets recyclés. Contribution DEEE pour le recyclage des produits : 393,7 K€ en 2020.</p>
Relations	<p>Distribution : 34 000 clients partenaires.</p>		<p>4 de nos filiales représentant 28 % de notre chiffre d'affaires sont certifiées ISO 9001. 3 de nos filiales sont organismes de formation et délivrent ces formations à nos clients.</p>

3.2 PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

3.2.1 NOTRE ÉCOSYSTÈME

Thermador Groupe évolue dans un environnement constitué d'acteurs ayant une influence sur son activité, sa stratégie, ses valeurs et son ambition.

Dans toutes nos relations économiques ou sociales, nous privilégions l'échange, la transparence et l'écoute, sources inépuisables d'inspiration, de progrès et d'innovation.

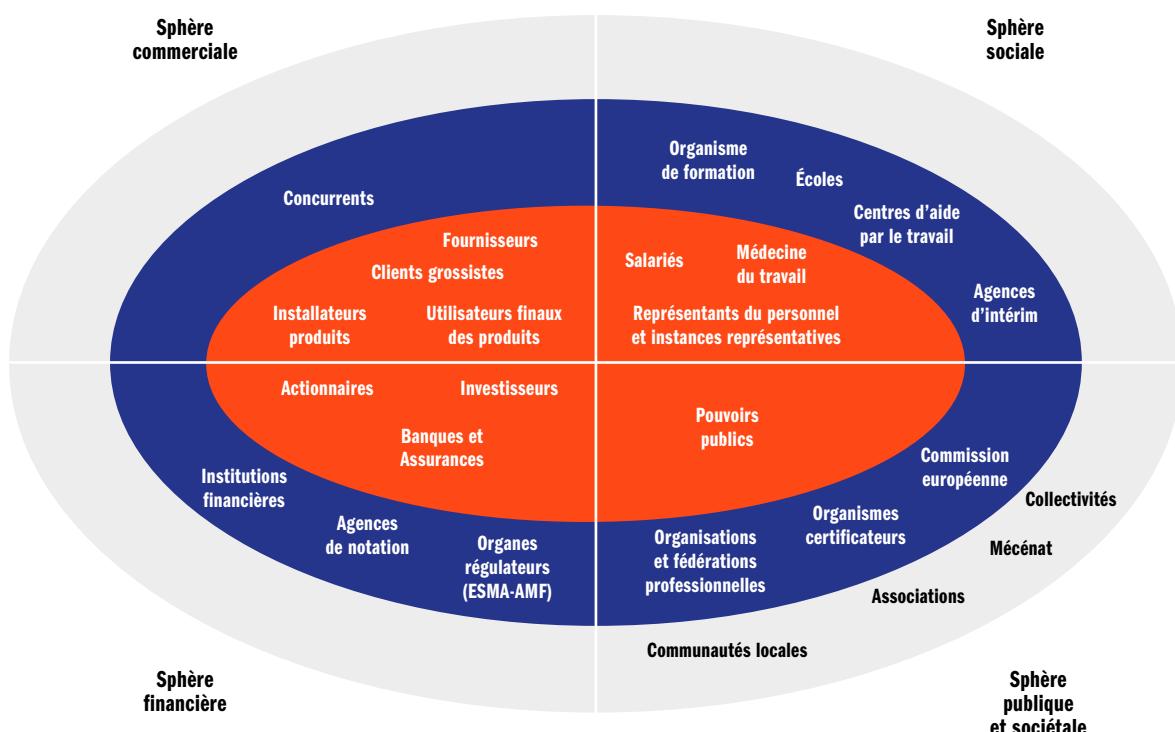
Thermador Groupe identifie cinq parties prenantes majeures :

- Les clients, qu'il s'agisse de distributeurs ou de consommateurs. Ils font vivre économiquement le groupe par leurs achats.
- Les salariés, qui apportent leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs savoir-être.
- Les investisseurs, actionnaires ou banquiers, qui apportent les capitaux nécessaires à l'investissement, la stabilité et la croissance.
- Les fournisseurs qui apportent les biens et les services indispensables à l'activité.
- La société civile à travers les pouvoirs publics, les collectivités locales, les associations, et les écoles avec lesquels nous agissons.

PRÉSENTATION DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

Nos parties prenantes sont nombreuses et influent sur notre activité et notre stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale selon trois niveaux :

- **Niveau 1** : elles sont indispensables à l'existence de Thermador Groupe.
- **Niveau 2** : leur influence est significative soit sur un projet soit sur une activité majeure de Thermador Groupe.
- **Niveau 3** : leurs impacts sont limités ou ponctuels à un projet ou à une activité du groupe.



3.2 PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

3.2.2 NOTRE MÉTHODOLOGIE

À partir de notre chaîne de valeur, nous avons identifié les principaux risques et enjeux auxquels Thermador Groupe peut être exposée. Nous avons sélectionné les risques et enjeux à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

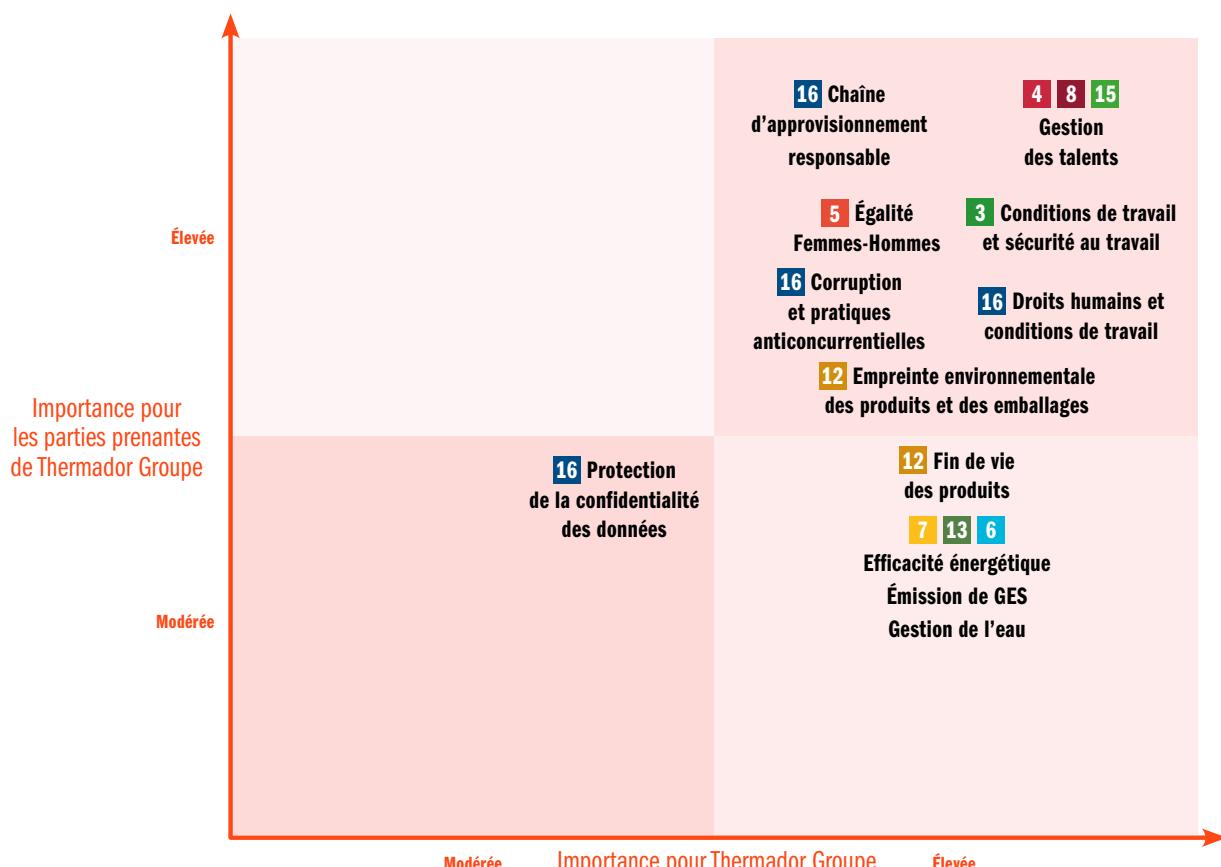
Lorsque notre activité a un impact positif sur l'environnement, la démarche est poursuivie et les bienfaits de cette activité sont valorisés.

En revanche lorsque notre activité a un impact négatif sur l'environnement, nous présentons la manière dont notre groupe peut contribuer à le réduire en modifiant ses pratiques ou en minimisant notre impact environnemental par des actions de compensation carbone.

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2020. En 2019 et 2018, les informations présentées n'intègrent pas les données des sociétés suivantes : les Établissements Édouard Rousseau, Rousseau SA, Distrilabo et Thermacome.

3.2.3 LES CINQ RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Les cinq risques et opportunités présentés ci-dessous ont été classés en associant l'importance pour Thermador Groupe et celle de nos parties prenantes.



Cette grille de matérialité pour les risques et enjeux importants à la fois pour Thermador Groupe et ses parties prenantes se retrouve au travers de notre modèle d'affaires tel qu'il a été présenté précédemment. Ils sont également reflétés dans les indicateurs de performance que nous suivons, dont vous trouverez ci-joint la correspondance :

Grille de matérialité	Modèle d'affaires
Gestion des talents	Pourcentage des salariés formés Turnover Ancienneté moyenne
Chaîne d'approvisionnement responsable	% de produits venant d'usines certifiées ISO 14001
Égalité Femmes-Hommes	% des femmes dans le personnel cadre
Conditions de travail et sécurité au travail	Taux de fréquence d'accidents
Droits humains et conditions de travail	% de produits venant d'usines visitées % de nos achats dans des pays respectant les dispositions fondamentales de l'OIT
Corruption et pratiques concurrentielles	% de produits venant d'usines visitées % des salariés formés au dispositif anticorruption
Empreinte environnementale des produits et des emballages	Quantité d'émission CO ₂ % des déchets recyclés

Risque / opportunité	Définition	Chapitres / sous chapitres
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE		
Droits humains et conditions de travail	Risques : Thermador Groupe et ses filiales pourraient voir leur responsabilité juridique et leur notoriété entachées du fait de pratiques de nos fournisseurs en matière de droits humains et de normes environnementales (travail des enfants, travail forcé, santé et sécurité, émissions toxiques...) non conformes.	Chapitre 3.3.2.3 
Impacts environnementaux		
CONFORMITÉ		
Corruption et pratiques anticoncurrentielles	Risques : Thermador Groupe et ses filiales avec leur présence à l'international pourraient enfreindre les lois anticorruptions ou d'autres réglementations similaires dans le cadre de leur activité ou tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les conséquences seraient une dégradation de leur image et des possibles sanctions financières.	Chapitre 3.3.2.3 
Protection de la confidentialité des données	Risques : Compte tenu de la forte digitalisation de ses activités, Thermador Groupe pourrait enfreindre les dispositifs légaux en matière de confidentialité des données (R.G.P.D.). Ceci pourrait engendrer des sanctions financières et ternir l'image de Thermador Groupe.	Chapitre 3.3.2.3 
DÉVELOPPEMENT ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL		
Gestion des talents	Risques : Nos métiers de distribution spécialisée manquent d'attractivité auprès des nouvelles générations de techniciens ou d'ingénieurs, désireux de nouvelles technologies et de conception industrielle. Souvent confondue avec du simple négoce, notre position atypique entre distribution, conception et installation rend notre recrutement plus difficile. Opportunités : Nous devons attirer et fidéliser les talents en donnant du sens à nos projets et en partageant nos valeurs. Sans cela, nous pourrions déplorer une plus grande instabilité des équipes, avec des conséquences néfastes sur notre efficacité opérationnelle, la qualité de nos services à nos clients et nos performances financières.	Chapitres Chapitre 3.3.2.1  Chapitre 3.3.2.2 
Égalité Femmes-Hommes	Risques : Toute injustice de traitement entre les femmes et les hommes au sein de notre groupe serait immédiatement relevée du fait de notre politique volontariste sur la transparence des rémunérations. Cela conduirait à démotiver immédiatement 34,4 % de nos salariés et à rompre la concorde qui règne actuellement, avec des conséquences néfastes sur notre efficacité opérationnelle, la qualité de nos services à nos clients et nos performances financières.	Chapitre 3.3.2.1 

3.2 PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX

EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Risque / opportunité	Définition	Chapitres / sous chapitres
DÉVELOPPEMENT ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL		
Conditions de travail et sécurité au travail	<p>Risques : Les salariés de Thermador Groupe et ses filiales pourraient être exposés à des accidents du travail d'autant plus que notre logistique en aval est internalisée.</p> <p>Opportunités : Les risques sont analysés et identifiés dans le cadre du document unique permettant ainsi de favoriser la prévention et de faire baisser les risques d'A.T. et de T.M.S.</p>	Chapitre 3.3.2.1 
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ		
Efficacité énergétique	Opportunités : De nombreux produits vendus par les filiales de Thermador Groupe contribuent à la réduction des consommations d'énergie et d'eau. La forte spécialisation de nos sociétés commerciales les pousse à être très innovantes dans ce domaine.	Chapitres
Émission de GES	Une meilleure efficacité énergétique de nos bâtiments pourrait générer de substantielles économies.	Chapitre 3.3.2.2 
Gestion de l'eau	<p>Risques : Le respect de réglementations thermiques et sanitaires de plus en plus contraignantes est de plus en plus compliqué, alors que la non-conformité est de plus en plus sanctionnée.</p> <p>Opportunités : Le traitement des eaux grises dans la maison individuelle est une de nos spécialités. La réglementation a favorisé l'expansion du marché.</p>	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 
Fin de vie des produits	<p>Risques : Certains des produits vendus aujourd'hui sont difficilement recyclables. Ils pourraient pâtir de ce défaut.</p> <p>Une mauvaise gestion de nos déchets serait extrêmement mal perçue de nos équipes, qui sont de plus en plus sensibles à ce sujet.</p>	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS ET DES EMBALLAGES		
Empreinte environnementale des produits et des emballages	<p>Risques : Les produits commercialisés par Thermador Groupe et ses filiales sont consommateurs d'emballages.</p> <p>Le transport amont, même si maritime, et la distribution de nos produits via le transport routier sont des activités à forte intensité carbone. Un développement de notre activité sans que ces impacts négatifs soient maîtrisés et compensés conduirait à une augmentation de notre empreinte carbone.</p> <p>Pour progresser dans ce domaine, nous dépendons en grande partie de nos fournisseurs.</p> <p>Opportunités : L'évolution de la réglementation doit nous inciter à innover en matière de packaging et à nous démarquer de la concurrence.</p>	Chapitre 3.3.2.2 

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

3.3.1 UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE

La Responsabilité Sociétale et Environnementale est le sujet de tous au sein de notre groupe ; notre stratégie est donc mise en œuvre selon l'organisation suivante :

Les acteurs	Rôles et Moyens d'actions
Conseil d'Administration 	<p>Gouvernance : les administrateurs, dont 5 sont indépendants, sont à la fois en position d'acteurs et de surveillants. Ils peuvent à tout moment interroger le Président du Conseil d'Administration en cas de non-respect des règles de gouvernance, en se référant au code Middlenext. Ils ont le devoir et la liberté de s'exprimer annuellement au moment de l'auto-évaluation du Conseil d'Administration.</p> <p>Social et environnement : les administrateurs sont en position de valider et/ou challenger les objectifs et les stratégies énoncés par la Direction Générale. Ils surveillent ensuite la bonne mise en œuvre de la stratégie et suivent tout particulièrement les indicateurs clés qui figurent dans la D.P.E.F. Ils échangent sur les bonnes pratiques identifiées au travers de leurs expériences dans le cadre de leur responsabilité professionnelle à l'extérieur de notre groupe.</p> <p>Comité du développement durable : Mathilde Yagoubi, nommée présidente de ce comité à la fin de l'année 2020 est à pied d'œuvre pour le constituer et l'animer. Il éclairera les administrateurs sur cette thématique cruciale et complexe.</p>
Comité exécutif 	<p>Les dirigeants assurent la déclinaison opérationnelle de la stratégie du groupe en sensibilisant chaque salarié et en suscitant les initiatives.</p> <p>Lors des réunions bimonthuelles de notre Comité exécutif, ils échangent sur les initiatives et les bonnes pratiques en matière de ressources humaines et environnement.</p> <p>Des consignes sont transmises à ce moment-là pour que des actions coordonnées et cohérentes soient menées pour la protection de l'environnement.</p>
Groupes transversaux 	<p>Une réflexion a été menée en 2017 sur l'empreinte carbone de Thermador Groupe et de ses activités. Cette démarche a été accompagnée par l'ADEME et a été menée par un groupe transversal composé de Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe, Nicolas Billiard, Directeur Achats Marketing de Sferaco, Murielle Gentaz, Directrice Administrative de Pbtub et d'Alexandra Stratulat, Directrice Administrative de Dipra et membre du groupe transports au niveau du groupe. Cette étude nous a permis de prioriser les différentes actions possibles. À la suite de cette étude, nous avons lancé des actions sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de la gestion de nos déchets et leur recyclabilité, - la diminution de l'empreinte carbone de nos bâtiments au travers de différentes mesures telles que la mise en place des éclairages LED, l'installation de panneaux photovoltaïques dans nos nouveaux bâtiments et l'utilisation de cuves de récupération d'eau de pluie pour l'eau sanitaire, - le passage de nos contrats d'énergie électrique en contrat d'énergie renouvelable. <p>Thermavert : Christophe Arquillié, D.G. de Sferaco, Murielle Gentaz, Directrice Administrative de Pbtub et Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe, animent le groupe Thermavert, constitué de 21 salariés, eux-mêmes en pointe sur la protection de l'environnement au sein de leurs filiales. Le but de ce groupe est d'échanger sur les initiatives et projets menés dans les filiales et de coordonner les différentes actions.</p> <p>Ce groupe Thermavert s'est réuni les 26 juin, 4 septembre et 16 décembre et a couvert les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'étude de l'ADEME sur notre démarche de réduction de notre empreinte carbone, - gestion des déchets et recyclage, - comment réduire l'empreinte carbone des trajets du domicile vers le lieu de travail, - lancement du plan de mobilité en partenariat avec la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère), - retour sur les questionnaires réalisés auprès des salariés dans le cadre du plan de mobilité avec présentation par la CAPI des premiers plans d'action. <p>Le groupe en charge du transport routier constitué de Lionel Monroe, D.G. de Syveco, Charlotte Deguerry-Fraisse, Directrice Administrative de Sferaco et Alexandra Stratulat, Directrice Administrative de Dipra, sélectionne nos transporteurs routiers et s'assure que chaque prestataire a une démarche environnementale. Un cahier des charges a été rédigé pour intégrer des critères sociaux et environnementaux.</p> <p>Groupe Emballages et déchets : Philippe Arthaud, Directeur des Approvisionnements de Jetly, travaille sur la sélection de nos fournisseurs d'emballages et traite le sujet des déchets d'emballages et des autres types de déchets (papier, bouteilles plastiques et produits à ferrailler...).</p> <p>La SCI Thely est en charge de la construction des entrepôts logistiques et des espaces bureaux. Les aspects environnementaux, qualité de vie au travail et économies d'énergie font partie intégrale des cahiers des charges des constructions.</p>

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

3.3.1 UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE

Les acteurs	Rôles et Moyens d'actions
Comités de direction de nos filiales 	Animer, motiver et donner les moyens à leurs équipes pour mener leurs missions à la fois dans le cadre de leur fonction, mais également dans les domaines sociaux et environnementaux. Choisir nos fournisseurs fabricants industriels dans le respect des valeurs du groupe. Sélectionner et commercialiser des produits écoresponsables dans le respect des réglementations énergétiques et environnementales. Manager les équipes dans le respect des valeurs de notre groupe.
Nos salariés dans les filiales 	Au sein de groupes idoines, nos salariés les plus motivés proposent et mettent en place des actions concrètes pour diminuer notre impact sur l'environnement. Nous totalisons 7 groupes de salariés représentant 39 personnes. 34 réunions ont été organisées en 2020 afin de traiter des sujets opérationnels autour de l'environnement. À la suite des baromètres réalisés en 2017 et 2018, des actions sont animées et décidées pour améliorer la qualité de vie au travail. Lors des réunions générales mensuelles et des discussions menées avec les représentants du personnel, un temps de parole est consacré à ces projets et initiatives. En 2021, ce baromètre sera à nouveau réalisé, ce qui nous permettra de mesurer la satisfaction des salariés.



Le groupe Thermavert, constitué d'une vingtaine de salariés qui initient des projets sur la protection de l'environnement au sein de leur filiale - Réunion du 4 septembre 2020.



Challenge mobilité du 26 juin 2020.

3.3.2 NOTRE STRATÉGIE



Finale du tournoi de pétanque entre les filiales de Thermador Groupe en 2019.

3.3.2.1 GÉRER NOS TALENTS

NOTRE PERSONNEL

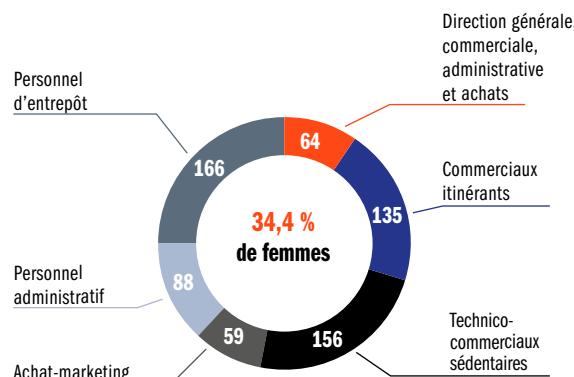
Notre personnel est au centre de notre chaîne de valeur. Notre groupe réunit 668 salariés au 31 décembre 2020, représentés par 230 femmes et 438 hommes. Sur 668 salariés, 650 sont en CDI et 18 en CDD. 603 travaillent en France et 65 hors de France.

RÉPARTITION PAR FONCTION

	F.	H.	2020	2019	2018
Direction générale, commerciale, administrative et achats	22	42	64	46	51
Commerciaux itinérants	8	127	135	108	100
Technico-commerciaux sédentaires	84	72	156	124	114
Achat-marketing	31	28	59	47	38
Personnel administratif	63	25	88	51	48
Personnel d'entrepôt	22	144	166	127	125
Total	230	438	668	503*	476

F. = Femme et H. = Homme

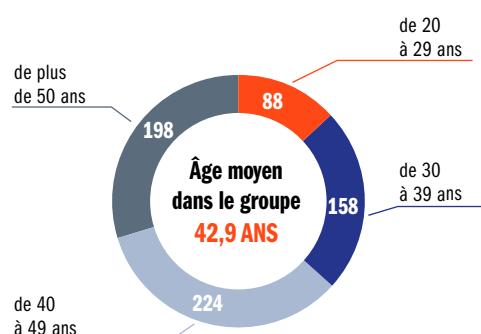
* Hors Ets E. Rousseau, Rousseau SA et Distrilabo



RÉPARTITION PAR ÂGE

	2020	2019	2018
de 20 à 29 ans	88	55	56
de 30 à 39 ans	158	147	151
de 40 à 49 ans	224	160	150
de plus de 50 ans	198	141	119
Total	668	503*	476

* Hors Ets E. Rousseau, Rousseau SA et Distrilabo

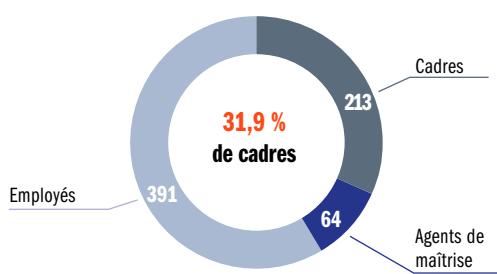


RÉPARTITION PAR STATUT

	F.	H.	2020	2019	2018
Cadres	43	170	213	174	163
Agents de maîtrise	16	48	64	34	39
Employés	171	220	391	295	274
Total	230	438	668	503*	476

F. = Femme et H. = Homme

* Hors Ets E. Rousseau, Rousseau SA et Distrilabo



3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

INTÉRIMAIRES

Le recours à des intérimaires est normalement limité au remplacement de personnel malade ou en congé maternité et aux pointes saisonnières d'activité.

	2020	2019	2018
Nombre d'heures d'intérimaires	74 642	51 902	56 411
En nombre d'heures totales travaillées	6,4 %	5,6 %	6,5 %
Coût en K€	1 735	1 259	1 345

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Nous faisons travailler régulièrement des E.S.A.T.* pour des travaux simples de montage ou de conditionnement.

L'entretien de nos espaces verts est confié à un centre d'aide par le travail Isatis (E.S.A.T. situé à Villefontaine, en Isère), pour tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (38).

	2020	2019	2018
Nombre de salariés handicapés	12	5	7
Montant payé aux E.S.A.T.* en K€	312	279	488

* Établissement et Service d'Aide par le Travail.

7 de nos filiales emploient des travailleurs handicapés.

En 2020 Jetly a reconduit un accord avec une association, Messidor, Gestionnaire d'établissements de Travail Protégé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui travaille au rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. Cette association a mis à disposition deux travailleurs handicapés que Jetly a retenu pour le conditionnement de petites pièces détachées. Ce partenariat s'est déjà dénoué par l'embauche d'un travailleur handicapé en CDI chez Jetly au 1^{er} janvier 2020.

Cette mission de vrai partenariat permet non seulement à l'entreprise de trouver stabilité, efficacité et économie pour cette opération, mais également pour le travailleur de se réinsérer par le travail et de trouver un environnement favorable à son épanouissement personnel. Cette collaboration existe depuis plus de 5 ans.

Au titre de ce partenariat de longue date, Messidor a réalisé un film sur l'association et le retour à l'emploi des personnes dont elle s'occupe.

Ce film a été projeté lors des matinales du MEDEF pour promouvoir l'employabilité des handicapés psychologiques. Jean-François Bonnefond, Raphaël Loprieno, Thierry Piccerelle et Anthony Cano ont été interviewés dans ce film qui a été diffusé le 8 octobre 2020 à la Matinale Handicap au MEDEF LYON-RHÔNE.

DIALOGUE SOCIAL

Seize de nos filiales emploient plus de onze salariés, trois plus de cinquante. Parmi ces filiales, dix sont dotées d'un Comité Social et Économique.

Au sein de chaque filiale, une réunion mensuelle d'information et de dialogue réunit l'ensemble du personnel.

L'équipe dirigeante présente et commente la situation : chiffre d'affaires, marge, frais, résultats. Elle répond aux questions. Si le chiffre baisse, les commerciaux sont interpellés ; s'il y a des ruptures de stock, le service achats est mis en cause ; si les frais augmentent, on analyse et on cherche pourquoi ; si le résultat baisse, chacun s'inquiète pour sa prime de fin d'année...

Dans les plus grandes de nos filiales, des réunions par service sont également organisées afin de libérer la parole. L'expérience nous montre en effet qu'il est difficile pour certaines personnes de s'exprimer au sein de grands groupes. Le rôle des cadres et agents de maîtrise est de ce point de vue primordial pour faire remonter les questions ou remarques afin qu'une réponse soit apportée collectivement.

Nos organigrammes plats favorisent la bonne circulation de l'information. Tout cela se passe dans le dialogue et la transparence.

En avril 2016, l'Assemblée Générale a nommé une salariée au poste d'administrateur sur proposition du Conseil d'Administration.

Avec 178 salariés sur un seul site en 2004, le groupe Thermador compte désormais près de 670 personnes réparties sur 10 sites. Cette nouvelle dimension implique d'utiliser de nouveaux outils de communication interne.

Notre plateforme collaborative THERMALINK est disponible depuis septembre 2019 pour tous les salariés de Saint-Quentin-Fallavier et pour ceux de FGinox, Mecafer/Domac, Sodeco et les Etablissements Édouard Rousseau. Le trombinoscope offre de nouvelles fonctionnalités de recherche. Cette plateforme collaborative constitue un vrai réseau social d'entreprise nous permettant de communiquer, d'échanger des documents et de bonnes pratiques.



Réunions générales en webconférence chez PBtub ou « totalement masquées » chez Jetly.

SALAIRS ET PARTAGE DES BÉNÉFICES

P.E.E.

En janvier 2001 nous avons institué un Plan d'Épargne Entreprise ouvert à tous les salariés des filiales et investi à 95 % en actions Thermador Groupe. Jusqu'à 2012 l'abondement a été de 100 % du montant souscrit par le salarié avec un maximum de 1 000 €.

L'abondement maximum a ensuite évolué d'année en année.

En 2020, l'abondement a été de 300 % pour les 300 premiers euros investis, 150 % pour la tranche de 301 à 1 000 euros, 30 % pour la tranche de 1 001 à 1 500 euros soit un maximum de 2 100 €. Le montant total apporté par les salariés a été de 2 057 K€ et le montant de l'abondement a été de 794 K€. 453 salariés (sur 566) ont souscrit, à l'occasion d'une augmentation de 1 % du capital qui leur a été réservée. Profitant des possibilités données par la loi PACTE, les salariés ont bénéficié d'une décote de 40 % sur l'achat des titres en échange d'un engagement de conservation durant 10 ans de leurs parts.

Au 31 décembre 2020, le PEE détenait 322 000 titres, soit 3,5 % du capital.

RÉMUNÉRATION FIXE

Dans les filiales historiques du groupe, la partie fixe de la rémunération est versée sur 13 mois (le 13^e mois est versé pour moitié en juin, pour moitié en novembre). Elle est revue annuellement en tenant compte du développement de chacun dans sa fonction et de l'évolution du coût de la vie. Nous prêtons une attention toute particulière aux salaires les plus bas qui sont bien supérieurs à ceux du marché dans notre secteur.

Chez FGinox et Sodeco Valves, la partie fixe de la rémunération est versée sur 12 mois.

RÉMUNÉRATION VARIABLE

Depuis toujours au sein des filiales du groupe Thermador, les bénéfices sont partagés avec les salariés. Avant même l'existence de l'intéressement légal, nous avons instauré un intérêsement « maison » au sein de Thermador, première société créée dans l'histoire du groupe.

Cette pratique vertueuse s'est répandue par la suite dans les autres sociétés.

Le partage des bénéfices est l'aboutissement d'une année de travail durant laquelle les équipes de direction présentent mensuellement au personnel le compte d'exploitation de chaque filiale.

Chacun peut comprendre comment s'élabore le résultat annuel et quelle masse sera distribuée. La répartition de cette masse est faite par l'équipe dirigeante, tenant compte de la façon la plus équitable possible des performances de chacun.

Dans chaque filiale, le montant de la rémunération variable dépend donc du niveau de résultat ce qui implique des écarts importants entre les sociétés : cela varie de **1 à 33 % du salaire**. La moyenne dans le groupe se situe à **18 % du salaire brut annuel**.

Pour Jetly, Sferaco et FGinox, soit 179 salariés, les primes annuelles et la participation ou l'intéressement sont versés en février de l'année suivante.

Pour les autres filiales, les primes sont versées sur les feuilles de paie du mois de décembre. Elles ne sont soumises à aucun blocage et sont donc immédiatement disponibles.

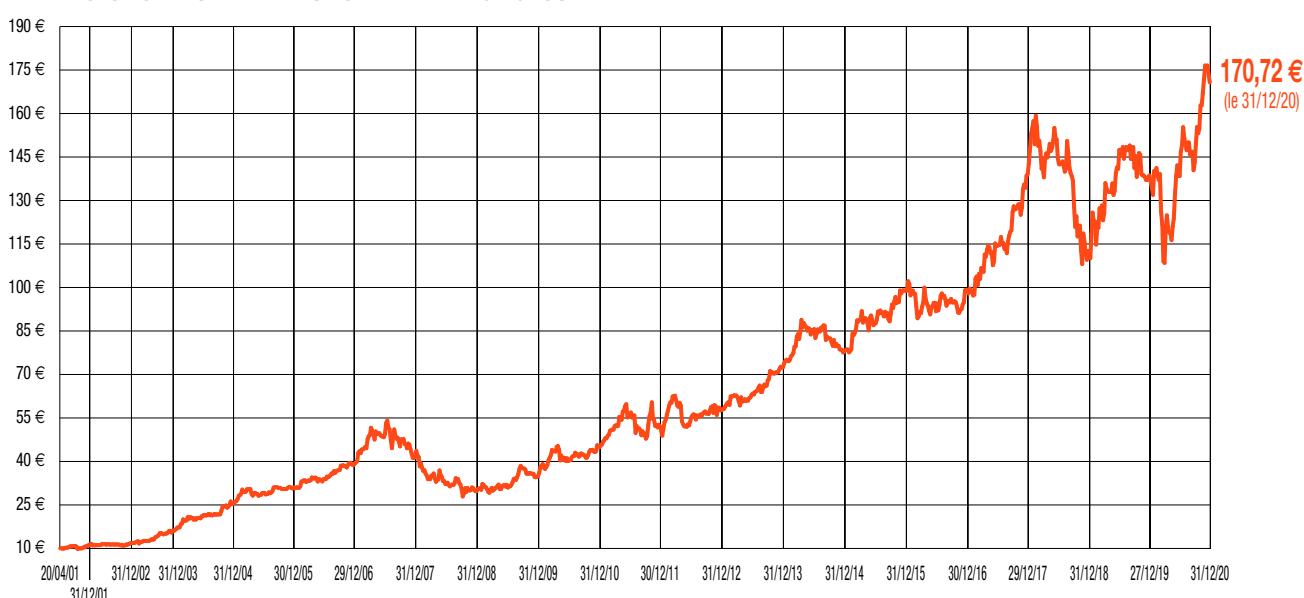
Sur nos comptes d'exploitation, la masse salariale représente environ **11,7 % du chiffre d'affaires** (voir tableau page 112).

Dans le domaine des salaires, nous pratiquons depuis toujours une politique de transparence. Dans chaque filiale, une fois par an, nous affichons tous les salaires mensuels et annuels, y compris bien sûr ceux des dirigeants. Cela présente l'énorme avantage de limiter la propagation d'idées fausses et de tous nous contraindre à une grande cohérence. Nous nous efforçons de partager cette bonne pratique avec les sociétés acquises depuis 2015, en leur laissant le temps de se préparer à ce changement de pratique.

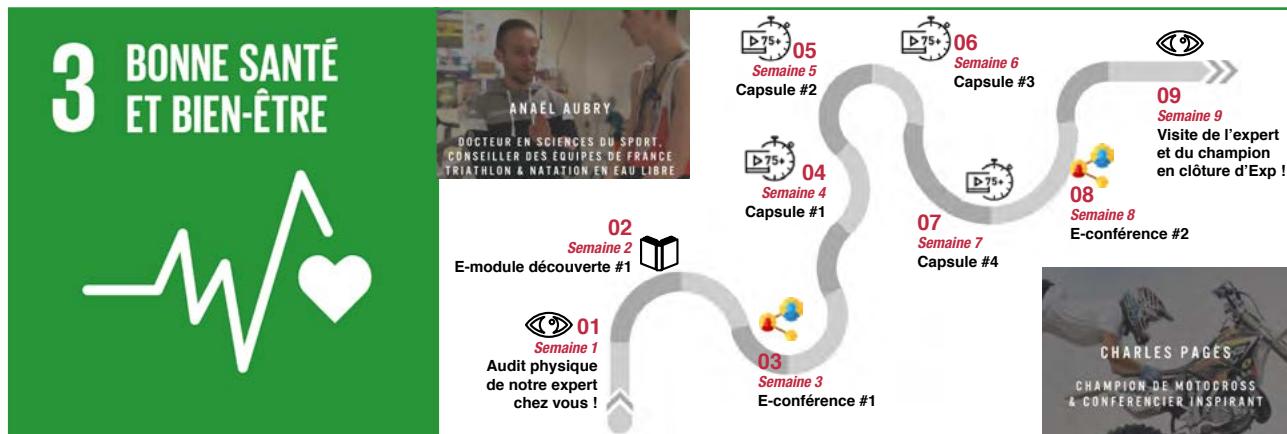
La fourchette des salaires bruts dans le groupe Thermador s'établit entre **21 et 311,5 K€** (salaires annuels pour 12 mois de présence), avec un salaire moyen annuel de **50,3 K€**.

Pour des postes équivalents, les femmes et les hommes ayant une formation et une expérience similaires bénéficient du même traitement.

ÉVOLUTION D'UNE PART DU FCPE THERMADOR GROUPE



3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Proposition d'accompagnement : E-parcours & terrain préventif.

ACCÈS À LA SANTÉ

Des salariés en bonne santé et en situation de bien-être sont plus impliqués dans l'entreprise et participent à sa compétitivité. La réduction des risques psychosociaux, des troubles musculo-squelettiques et d'autres risques liés à la santé au travail y contribue également. Nous retrouvons ces valeurs dans notre groupe.

SANTÉ - SÉCURITÉ

Nos dirigeants et managers sont à l'écoute de leurs équipes pour améliorer les conditions de travail. La majorité des bureaux dans nos filiales est dorénavant aménagée de plafonds acoustiques. Nous cherchons ici à coupler l'avantage des bureaux ouverts qui favorisent une bonne communication entre les personnes et celui d'un niveau sonore maîtrisé permettant à chacun de se concentrer sur son travail. Une grande part des bureaux de nos commerciaux sédentaires en charge du traitement des appels téléphoniques de nos clients est également équipée de cloisonnettes acoustiques.

En permanence, chaque responsable de magasin est habilité à prendre des décisions immédiates pour garantir la sécurité des équipes travaillant au magasin. Dans notre métier, c'est incontestablement à cet endroit que nous rencontrons les plus grands risques d'accident. Nous veillons ainsi au strict respect des consignes, à la qualité des sols pour limiter le bruit, les vibrations et la poussière, à la propreté, à l'état de fonctionnement des chariots et à la luminosité à l'intérieur des entrepôts. Cela se traduit par des décisions concrètes comme :

- le choix de l'éclairage de la technologie LED dans 6 de nos entrepôts représentant 59 % des surfaces d'entrepôt,
- le choix d'être propriétaire de tous nos engins de manutention qui sont entretenus régulièrement pour assurer une conduite en toute sécurité pour nos équipes logistiques,
- le choix d'engins de manutention avec plateforme élévatrice pour permettre à nos magasiniers-préparateurs de commandes d'accéder en toute sécurité au niveau de picking en hauteur,
- l'équipement de caméras de nos engins de manutention grande hauteur,
- la formation de toutes nos équipes logistiques au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité et aux gestes et postures.



Avec l'apparition de 6 nouveaux facteurs de risque de pénibilité à compter du 1^{er} juillet 2016, nous avons mené des études sur la pénibilité pour chaque poste dans nos équipes logistiques. Les gestes répétitifs ont été analysés en interne par nos équipes en s'appuyant dans certains cas sur l'ergonomie de la médecine du travail. En 2020, nous avons entrepris de lancer un nouveau mode de formations gestes postures pour nos équipes logistiques.

Nous avons également commencé à équiper nos magasiniers d'ergosquelette afin de lutter contre les troubles musculo-squelettiques (T.M.S.). Sferaco a d'ailleurs commandé en 2020 4 modèles, 2 pour le soutien des épaules (pour la préparation de commandes) et 2 pour le soutien du dos (pour la réception).

E-PARCOURS & TERRAIN PRÉVENTIF

Un parcours sur-mesure a été imaginé avec l'équipe de la société SQUARECHAMPS afin de répondre aux enjeux de la prévention, mais aussi de la Qualité de Vie au Travail des collaborateurs. Après l'audit réalisé dans 9 de nos filiales par un sport scientist, Anaël Aubry, une e-conférence sera animée par Charles Pagès. Le parcours prendra fin sur le premier semestre 2021 avec le retour des deux intervenants.

UN FAIBLE ABSENTÉISME

L'absentéisme dans les filiales du groupe est nettement inférieur à la moyenne nationale. Il reflète sans doute la bonne santé et l'excellente motivation des personnes.

En 2020, nous avons intégré les données de nos nouvelles filiales, dont les Établissements Édouard Rousseau. Cette filiale, qui représente 14,2 % de nos effectifs au 31/12/2020, comptabilise 16,7 % des jours d'absences du groupe en 2020 dont 26 % sont des congés maternité-paternité.

En 2020, pour un nombre d'accidents équivalent à 2019, nous observons une forte hausse du nombre de jours d'absence liés à une augmentation des congés maladie. Les données chiffrées ont été retraitées des congés maladie liés à la crise de la Covid-19.

À noter que 12 de nos filiales terminent l'année sans aucun accident du travail en 2020, contre 7 en 2019.

Nous enregistrons 3 maladies professionnelles au sein de nos équipes logistiques. Cette donnée est à mettre en lien avec l'ancienneté au sein de ces équipes. 20 % de nos collaborateurs en logistique ont plus de 25 ans d'ancienneté. Nous gérons des carrières longues qui nous conduisent à revoir continuellement les méthodes de travail afin de soulager les opérateurs en préparation de commandes et en réception.

	2020	2019	2018
Nombre de jours d'absence	6 615	5 019	3 842
% du temps travaillé	4,0 %	3,8 %	3,1 %
Dont congé maladie	73 %	69 %	80 %
Dont congé maternité ou paternité	14 %	16 %	10 %
Dont accident du travail ou maladie professionnelle	12 %	14 %	10 %
Taux absentéisme ⁽¹⁾	3,9 %	4,0 %	3,2 %
Nombres d'A.T.	16	16	15
Nombres de M.P.	3	0	0
Taux de fréquence des accidents ⁽²⁾	13,66	17,13	17,22
Taux de gravité des accidents ⁽³⁾	0,35	0,77	0,45

⁽¹⁾ nombre de jours d'absence en jours ouvrés / 251 x effectif global, on inclut dans le calcul les absences pour maladie, dont maladies professionnelles, accident de travail et de trajet, maternité et paternité.

⁽²⁾ nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

⁽³⁾ nombre de jours perdus pour accident du travail ou maladies professionnelles x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

A.T. = accident du travail et M.P. = maladie professionnelle.

UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

Nos salariés disposent dans chacune de nos filiales d'une cuisine équipée leur permettant d'apporter leur déjeuner et de manger en fonction de leur pratique alimentaire. Une restauration collective est également proposée à une distance raisonnable. L'employeur participe à hauteur de 3,56 € par repas. Cette restauration collective nous permet d'éviter un gaspillage alimentaire puisque cette solution de restauration est commune à plusieurs sociétés de la zone d'activité de Saint-Quentin-Fallavier. Les déchets alimentaires sont traités par cette société de restauration collective.

Panier Bio direct PBtub : du bio en direct du producteur livré à domicile. C'est la proposition faite aux salariés de PBtub et Axelair depuis maintenant deux ans.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

BAROMÈTRE



Qualité de Vie au Travail

En 2017 chaque filiale a pris l'initiative de soumettre un questionnaire intitulé « baromètre de la qualité de vie au travail ». Les salariés du groupe se sont saisis de ce nouveau mode d'expression puisque 94 % d'entre eux ont répondu. Ce travail a été mené par un comité de pilotage inter-filiales et une société spécialisée (Optim Ressources) qui a garanti l'anonymat des participants.

En toute transparence, les résultats de ce baromètre social ont été présentés en réunion générale dans nos filiales. Des groupes de travail se sont créés pour mieux appréhender les points d'amélioration soulevés dans le cadre du baromètre social et établir par filiale un plan d'action.

Nos filiales FGinox et Sodeco Valves ont également réalisé en 2018 un baromètre social.

Nous réitérerons cet exercice en 2020 et 2021 afin de mesurer l'impact des décisions prises.



À la demande des salariés, les filiales ont multiplié les initiatives pour permettre aux salariés de se détendre durant les moments de pause : salles de repos, babyfoot, table de tennis de table, terrains de pétanque, pratique du qi gong, du Pilates, du body balance et du yoga, espaces de pique-nique, prêts de chaises longues...

Notre filiale Jetly est dotée d'une salle de sport ouverte à toutes les filiales de Saint-Quentin-Fallavier. Des cours sont dispensés par un coach sportif.

Nos filiales regorgent d'initiatives tout au long de l'année pour animer la vie de l'entreprise. C'est notamment le cas de notre filiale Axelair qui a organisé sa semaine qualité de vie au travail.



Pour faire suite à la période particulière du confinement, et intégrer les nouveaux arrivants, Axelair a mis à l'honneur la QVT toute la semaine du 20 au 24 juillet dernier. L'idée était de rythmer la semaine d'animations promouvant la convivialité, le vivre et travailler ensemble.

Cela a été l'occasion de partager la stratégie pour 2020 et la déclaration de performance extra-financière d'Axelair (D.P.E.F.). Au programme un thème par jour : Positive attitude, Bien-être / Méditation et relaxation, Environnement / Développement durable, Nutrition et équilibre, Bienveillance. Une expérience très appréciée par les salariés, qui ont déjà émis leur souhait de réitérer l'expérience plus souvent.

AMBIANCE FESTIVE ET SPORTIVE



En 2020, nous avions le projet d'organiser une sortie vélo dans le mont Ventoux. La crise de la Covid-19 ne nous a pas permis de réaliser cet événement destiné à nos équipes. Les salariés de notre filiale Sodeco s'étaient beaucoup entraînés en préparation de cet événement. Ils ont organisé ainsi le 25 septembre un beau tour de 50 kilomètres avec 1 000 mètres de dénivelé comme alternative à la montée du mont Ventoux.

ARRIVÉES - DÉPARTS

Notre groupe offre de la stabilité en privilégiant le recrutement en CDI. Notre taux de départ reste faible à 9,7 % en 2020.

	2020	2019	2018
Nombre d'embauches en CDI	56	73	80
Nombre d'embauches en CDD	26	13	21
Dont embauches au-delà de la 50 ^e année	2	9	5
Nombre de départs	65	59	64*
Dont départs à la retraite	6	2	3
Dont démissions	22	27	27
Dont licenciements	15	13	26
Dont fin de CDD	18	17	8
Taux d'entrée	12,3 %	17,1 %	21,2 %
Taux de départ	9,7 %	11,7 %	13,4 %
Taux de rotation	11,0 %	14,4 %	17,3 %
Ancienneté moyenne (année)	9,76	8,88	8,85
Création d'emplois	25	22	46

* Dont 17 départs liés à la cession du fonds de commerce de Sodeco Sedin, à la fusion du Groupe Valfit avec Sferaco et à l'acquisition du fonds de commerce de Vortice France par Axelair. Le taux de départ corrigé de ces départs exceptionnels est de 9,8 %.

Le taux de rotation est défini comme la moyenne des taux d'entrée et de départ :

- taux d'entrée = nombre total d'embauches divisé par l'effectif total ;
- taux de départ = le nombre total de départs de collaborateurs divisé par l'effectif total.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE DE NOS COLLABORATEURS

Ils sont invités à respecter les horaires et à ne pas les dépasser. Pour ceux qui sont au forfait jour, nous contrôlons qu'ils respectent les temps de repos imposés par la loi et qu'ils n'abusent pas de la connexion à distance. La mise en place du forfait jour au travers d'accords d'entreprise dans dix de nos filiales répond à la demande de nos salariés sur la flexibilité des horaires.

Nos équipes sédentaires vivent au rythme des clients qui les sollicitent pendant les heures de bureau au téléphone, par fax et par mail pour des conseils, des délais, des offres prix, des déterminations de matériel, du service après-vente, et des commandes. Nos équipes logistiques commencent plus tôt le matin pour alimenter les premières ramassées de nos partenaires transporteurs.

L'horaire de travail varie de 35 heures chez les Établissements Édouard Rousseau à 40 heures chez Sodeco. Les autres horaires sont de 37 heures dans nos filiales basées à Saint-Quentin-Fallavier, 37,5 heures à Brignais et 39 heures à Valence et Vierzon. Dans le cadre de la loi des 35 heures, 2 ou 4 heures hebdomadaires sont considérées comme heures supplémentaires.

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées en 2020 dans le groupe a été de 43 321 heures, correspondant essentiellement aux 2 ou 4 heures hebdomadaires mentionnées ci-dessus. Ces heures supplémentaires représentent 3,7 % du total des heures travaillées. Tous les temps partiels dans le groupe Thermador sont choisis par les salariés qui en bénéficient.

À la suite de notre questionnaire sur la qualité de vie au travail, nos salariés ont exprimé leur volonté de plus de flexibilité dans leurs horaires de travail avec dans certains cas le recours au télétravail. La crise de la COVID-19 nous a conduits à proposer le télétravail. Des accords d'entreprise sont en cours d'élaboration ainsi que des chartes de télétravail pour pouvoir proposer cette flexibilité à nos salariés qui le souhaitent.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Salle de formation équipée chez Sferaco.

ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

La formation initiale et la formation continue permettent aux personnes de s'adapter plus rapidement au monde dans lequel elles vivent, aux évolutions et au fonctionnement des entreprises, qui sont les premières à bénéficier de la mise en pratique des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ainsi, favoriser les formations permettant une montée en compétence des collaborateurs de l'entreprise est un facteur clef de réussite à long terme (adaptation, compétitivité, efficacité, etc.).

FORMATION ET GESTION DES COMPÉTENCES

	2020	2019	2018
Budget formation en % de la masse salariale	1,63 %	2,67 %	2,21 %
Heures de formation	8 491	10 407	8 384
Nombre de personnes formées	393	431	318

Ce budget formation ne comprend pas le coût du temps passé (salaires + charges) pour les formations internes.

En 2020, nous avons maintenu nos efforts de formation et profité d'une période plus calme en termes d'activité pour former nos équipes, dont 60 % de non-cadres. Il faut rappeler qu'en 2019, nous avions formé tous les comités de direction de nos filiales soit plus de 90 personnes pour un total d'heures de 360 heures de formation.

Enfin, Jetly, Sferaco et Thermador ont développé des modules destinés aux clients dans des salles de formation dédiées et sont reconnus comme organisme de formation.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

L'entretien individuel reste un moment d'échange pour recueillir les attentes en matière de formation et d'évolution des compétences. 84 % des salariés ont pu échanger avec leur supérieur hiérarchique direct à l'occasion d'un entretien individuel annuel qui a lieu généralement au cours du premier trimestre.

Nous n'imposons pas aux managers de grilles standard ou de méthodologie formalisée. Nous leur laissons animer leurs équipes selon leur sensibilité et notons que certains d'entre eux ont privilégié un dialogue permanent plutôt qu'un entretien annuel formel. Par ailleurs, et conformément à la loi, tous les salariés ont pu s'exprimer lors d'un entretien professionnel au cours des deux dernières années.

FORMATIONS EXTERNES

Séminaires pour les équipes commerciales, formations pour les managers de proximité, stages de développement personnel, cours de langues, formation sécurité..., nous sollicitons régulièrement des organismes extérieurs pour maintenir et développer le niveau de nos équipes.

Comme en 2019, nous avons mis en ligne à destination de l'ensemble de nos salariés la formation dispensée par l'École de la Bourse « Les clés pour bien investir en actions ».

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Nos filiales font des efforts particuliers en matière d'intégration des nouveaux collaborateurs. Chaque collaborateur bénéficie d'un programme d'intégration lui permettant de découvrir tous les services de l'entreprise qu'il rejoint. Ce programme s'étale sur plusieurs semaines. Pour connaître les réalités du terrain, les commerciaux sédentaires et les acheteurs accompagnent parfois nos commerciaux itinérants chez nos clients. De même, les commerciaux itinérants et sédentaires passent quelques jours au sein de nos équipes logistiques pour préparer les commandes de nos clients. Ce processus permet à chacun de prendre connaissance des contraintes des autres services de l'entreprise pour une meilleure efficacité et dans le respect de chacun.

Dans nos filiales nous avons également accueilli 25 personnes en alternance, en stage ou en apprentissage au cours de l'année 2020. Cela a permis à nos équipes de participer à la formation de ces jeunes dans un milieu professionnel bienveillant.

FORMATIONS INTERNES

Nous avons en interne un important capital de connaissances sur nos métiers qui est transmis par nos experts aux nouveaux arrivants. Cette transmission se fait par des cours magistraux, des travaux pratiques, de l'accompagnement et des supports écrits spécifiques.

Des sessions de formation interfiliales sont également organisées, et particulièrement pour les équipes qui travaillent à l'export.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Réunion du groupe achat, septembre 2020.

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

L'entreprise est un lieu de mixité sociale très important. Une égalité de traitement a un impact positif à tous les niveaux de l'entreprise, en développant les potentiels de chacune et chacun et en supprimant les situations de malaise. L'égalité femmes-hommes bénéficie également aux hommes en leur permettant de mieux s'impliquer dans leur vie familiale et en combattant les stéréotypes. Par ailleurs, les entreprises qui investissent dans l'égalité ont plus de succès, une meilleure efficience organisationnelle et une meilleure productivité.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Lors des embauches ou des réévaluations de salaires, seuls la compétence, l'expérience, les qualités relationnelles, l'efficacité, la capacité créative, le discernement, l'esprit de synthèse et l'implication sont pris en compte. Sur la base de ces critères et indépendamment du sexe ou de tout autre critère discriminant, les salariés de Thermador Groupe ou des filiales bénéficient bien évidemment d'un salaire fixe similaire pour des postes directement comparables au sein de chaque société. Ils ont d'ailleurs l'occasion de le vérifier pour la grande majorité d'entre eux puisque la pratique de la transparence des salaires au sein de chacune de nos filiales perdure depuis la création de Thermador en 1968. Cette pratique vertueuse pousse chaque décideur à réfléchir posément avant toute embauche ou toute augmentation de salaire. Parmi les sociétés qui nous ont rejoints, Mecafer a adopté cette pratique au début de l'année 2018. En prenant le temps nécessaire pour convaincre les managers et salariés de ces avantages, nous comptons bien la diffuser progressivement chez Sodeco, FGinox, les Établissements Édouard Rousseau, Distrilabo et Thermacomme.

Depuis l'origine, le pouvoir est harmonieusement réparti entre les femmes et les hommes : celles-ci occupent **45 % des postes d'administrateurs** du groupe, **34 % des postes de direction** au sein des filiales, et 35,7 % de l'auditoire lors de la réunion « enjeux et projets » qui a réuni 112 personnes le 4 février 2020. Nos trois comités au sein de notre Conseil d'Administration sont présidés par trois femmes, Karine Gaudin (comité d'audit), Laurence Paganini (comité des rémunérations) et Mathilde Yagoubi (comité du développement durable).

INDEX 2020 DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DES FILIALES DE THERMADOR GROUPE

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour « La liberté de choisir son avenir professionnel », et conformément au décret du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Thermador Groupe et ses filiales ont calculé leur index de l'égalité professionnelle.

Cet index, sur 100 points, est calculé sur la base de cinq indicateurs :

- 1 - L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.
- 2 - L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes.
- 3 - L'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes.
- 4 - La part de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité.
- 5 - Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

	Score	Score Maximum
Indicateur 1 - Écart de rémunération	37	40
Indicateur 2 - Écart Augmentations	20	20
Indicateur 3 - Écart Promotions	15	15
Indicateur 4 - Augmentation Retour Congé Maternité	15	15
Indicateur 5 - Sexe sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations	0	10
Total	87	100

Le score obtenu sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à catégorie sociale professionnelle comparable et tranche d'âge comparable de 37 sur 40 reflète nos principes de rémunération fondés sur les compétences et non sur le sexe.

Nous obtenons le score maximal sur les écarts d'augmentation et de promotion : en 2020, 75,6 % des femmes et 75,2 % des hommes du groupe Thermador ont bénéficié d'une augmentation et 2 % des salariés, hommes et femmes confondus, ont été promus.

La prise en compte depuis 2019 de l'index sur les augmentations en retour de congé maternité dans notre politique salariale nous permet également d'atteindre les 15 points maximums sur cet indicateur.

Nous obtenons un score de 0 sur 10 avec une seule femme parmi les 10 plus hautes rémunérations de Thermador Groupe, ce qui reste un axe de progrès. **Sur les 20 plus hautes rémunérations, les femmes sont au nombre de 6.**

SALAIRS ET PARTAGE DES BÉNÉFICES

Les rémunérations et primes individuelles sont pensées au niveau des filiales et les paies faites à ce même niveau. L'échange d'informations et des bonnes pratiques au niveau des dirigeants des filiales permet d'assurer la cohérence de l'ensemble.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Mise en situation de la Globus (cuve de récupération d'eau de pluie) sur un terrain de maison individuelle.

3.3.2.2 LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOTRE ACTIVITÉ

ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT

Optimiser sa consommation d'eau et ses rejets permet de réduire les coûts et les risques pour l'entreprise. Traiter et recycler les eaux usées permet d'éviter certaines taxes et peut permettre de réduire les quantités d'eau utilisées.

En tant que distributeur spécialisé dans la circulation des fluides, Thermador Groupe au travers de ses filiales a développé des produits permettant d'assainir les eaux et de les rendre salubres.

Thermador, Sferaco et Sectoriel offrent des gammes permettant le traitement des eaux grises. Jetly commercialise des systèmes de récupération d'eau de pluie ainsi que des solutions de traitement et d'assainissement des eaux usées.

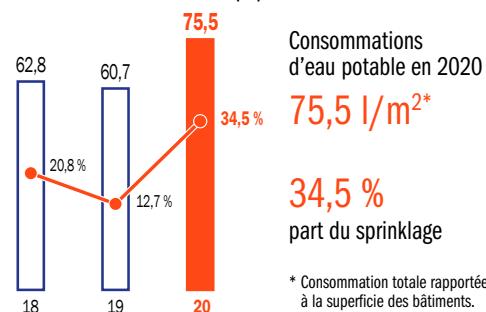
En plus de ses gammes existantes, en 2018, Jetly a lancé un dispositif d'assainissement autonome innovant basé sur la technologie de la lombrifiltration qui utilise des vers de terre (lombrics) pour épurer les eaux usées organiquement polluées.

La solution Bioturbat a été présentée dans plusieurs salons en 2019, avec un accueil très positif des professionnels de l'ANC. Elle fait l'objet d'installations pilotes avec une très grande satisfaction à la fois des travaux publics pour la mise en œuvre, et des utilisateurs que Jetly suit pour le fonctionnement.

Afin de profiter d'une très grande surface de toiture, le bâtiment de Jetly, construit en 2008, est équipé d'un système de récupération d'eau de pluie. En 2019, Jetly a remis en état le pompage des eaux de récupération d'eau de pluie.

Quatre de nos bâtiments sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Ces installations sont consommatrices d'eau potable et représentent 34,5 % de nos consommations. La part des 34,5 % a augmenté en 2020 à la suite du remplissage initial des cuves de sprinklage du nouveau bâtiment de Dipra. Cela a représenté 23,7 % de nos consommations. La nouvelle réglementation nous permet dorénavant de tester la qualité de l'eau. Si cette qualité de l'eau est satisfaisante, il n'y a pas nécessité à renouveler l'eau des cuves. Cela nous a déjà permis d'économiser de l'eau en 2020.

Plusieurs de nos bâtiments sont équipés d'adoucisseurs pour améliorer la qualité de l'eau utilisée dans nos équipements.



Le nouveau bâtiment de Dipra est équipé d'un système enterré de récupération d'eau de pluie.

7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Ensemble solaire pour la production d'eau chaude sanitaire (Système Stratos 4S). © Cordivari®.

Thermador Groupe, au travers de ses filiales, commercialise des produits permettant l'usage d'énergies renouvelables, comme le solaire.

La société Thermador distribue des panneaux solaires thermiques et des panneaux solaires E.C.S. (Eau Chaude Sanitaire). Ces panneaux, couplés à des ballons d'eau chaude, offrent à la fois des solutions de production d'eau chaude sanitaire ou de préchauffage de l'eau du circuit de chauffage.

UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR NOS BÂTIMENTS

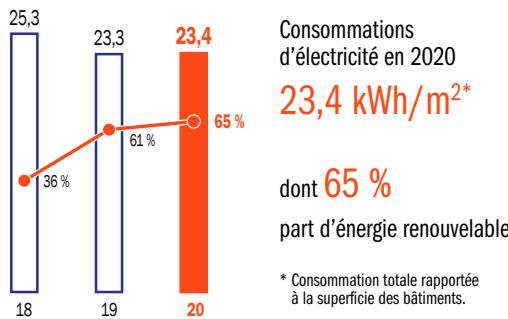
Depuis 2018, Thermador Groupe a signé un contrat d'électricité certifié d'origine renouvelable (Énergie Verte) pour une durée de trois ans. Neuf de nos filiales bénéficient du contrat. Cela représente 65 % de nos consommations électriques en 2020.

Ainsi une partie de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables appartenant au parc de production d'EDF a été injectée sur le réseau d'électricité par EDF pour le compte de ces neuf filiales.

En 2020, nous avons lancé un appel d'offres au titre de nos consommations d'énergie (gaz et électricité). Le but de cet appel d'offres était double :

- intégrer l'exhaustivité de nos sites dans le cadre d'un contrat d'électricité certifié d'origine renouvelable (Énergie Verte),
- mettre en place une compensation carbone au titre de nos consommations de gaz naturel.

Nos objectifs ont été atteints dans le cadre d'un nouveau contrat avec ENI qui s'appliquera en 2021.



MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DANS NOS NOUVEAUX ENTREPÔTS

La SCI Thely intègre depuis 2018 pour ses nouvelles constructions dans son cahier des charges la mise en place de panneaux photovoltaïques permettant ainsi d'avoir des sites en autoconsommation en énergie solaire. Nous profitons des surfaces en toiture de nos entrepôts pour installer ces panneaux photovoltaïques. Cela nécessite des investissements supplémentaires à la construction qui s'amortissent au bout de 10 ans.

En 2020, un premier audit énergétique a été réalisé pour notre filiale Sferaco. Cet audit avait deux objectifs : permettre à Sferaco d'être en conformité avec l'obligation d'audit et d'identifier les pistes d'optimisation. L'audit est obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires excède 50 millions d'euros ou dont l'effectif dépasse 250 salariés.

À la suite de cet audit, nous avons lancé l'étude pour le bâtiment occupé par Sferaco de l'installation de panneaux photovoltaïques. Ceci représente un certain nombre de contraintes de charges notamment au niveau de la résistance des charpentes déjà posées que nous allons analyser.

Le panneau solaire Stratos 4S est un système de production d'eau chaude sanitaire compact, à haute efficacité, fonctionnant sans électricité. Protégé de la surchauffe par un ingénieux système d'obturation automatique, il est également doté d'une isolation très performante permet son installation dans des zones avec des températures jusqu'à -20 °C. Le panneau solaire Stratos 4S peut fournir 100 % des besoins en eau chaude sanitaire en été, plus de 70 % en moyenne saison et un apport non négligeable en hiver en complément d'une autre énergie.

DÉMARCHE DANS LE CADRE DU DÉCRET TERTIAIRE

En vigueur depuis le 1^{er} octobre 2019, le décret tertiaire vient compléter la loi ELAN (Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) du 23 novembre 2018. Ce nouveau décret impose aux entreprises de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m².

L'esprit de la loi est d'encourager la collaboration entre le propriétaire et le locataire et appliquer de concert les actions d'économie d'énergie.

Le calendrier à respecter est le suivant :



La taille de notre parc immobilier nous impose donc l'application de ce décret. En 2020, nous avons choisi le prestataire qui nous accompagnera dans cette démarche.

Un premier objectif sera de transmettre les données de consommation pour l'ensemble de nos bâtiments dont nous sommes propriétaires. À la suite du dépôt de nos données, une attestation numérique annuelle intégrant un système de notation « Éco Énergie Tertiaire » sera générée. Cette notation nous permettra d'exprimer la démarche de réduction des consommations par rapport aux objectifs attendus.

Ce décret tertiaire est vu au sein du Groupe Thermador comme l'opportunité de s'engager dans une démarche commune entre le propriétaire la SCI Thely et les filiales opérationnelles locataires des bâtiments.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Notre groupe transversal Thermavert, février 2020.

UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION DURABLES

La production et les modes de consommation sont le quotidien des entreprises, leur rôle est central pour la réussite de cet objectif. Quelles que soient leurs activités, elles doivent progressivement faire face à l'épuisement des ressources et à la dégradation de l'environnement. Ce phénomène expose les producteurs et les utilisateurs de ces matières à des risques de pénurie et de volatilité des coûts, ainsi qu'à des contraintes de compensation ou de restauration de l'environnement. Nous devons donc anticiper ces risques et participer aux changements des modes de production et de consommation.

Réduire l'utilisation de matière et d'énergie, la production de déchets, se traduit par des économies dans nos achats, mais également dans le traitement de nos déchets.

LA CULTURE DE L'ÉCONOMIE

La société Thermador a démarré son activité avec des moyens très limités. Nous avons gardé de cette époque l'habitude de les économiser. Cela se traduit par des décisions prises par la direction, mais aussi, et surtout, par le comportement responsable de chaque personne à l'intérieur du groupe. Nos équipes étant regroupées au sein de sociétés de petite taille, chaque personne se sent personnellement concernée : un gaspillage engendre une augmentation des frais et une baisse du bénéfice. Nous prenons donc garde d'éteindre les lumières lorsque nous quittons les bureaux, de fermer les fenêtres lorsque le chauffage fonctionne et de chauffer (et climatiser) sans excès.

Nous installons des capteurs de présence et de seuils lumineux pour allumer et éteindre automatiquement les éclairages électriques. Toujours pour consommer moins d'électricité, notre système d'information comprend 159 serveurs virtuels.

CARACTÈRE POLLUANT DE NOTRE ACTIVITÉ

L'activité principale de nos filiales est la distribution. Certaines d'entre elles réalisent de l'assemblage ou de la personnalisation de produits. Ces activités n'ont pas de caractère polluant.

Nos bâtiments dont nous possédons la grande majorité sont construits dans le respect strict de la réglementation. Avant toute construction, l'ensemble des diagnostics est réalisé : étude de sols, démolition, en cas de présence d'amiante.

GESTION DES DÉCHETS

Nos déchets sont considérés comme des déchets non dangereux (D.N.D.). Nous prêtons une attention particulière à la conception des emballages. Nous confions à des sociétés spécialisées le traitement, le recyclage et la revalorisation de nos déchets, essentiellement composés de carton, papier et bois.

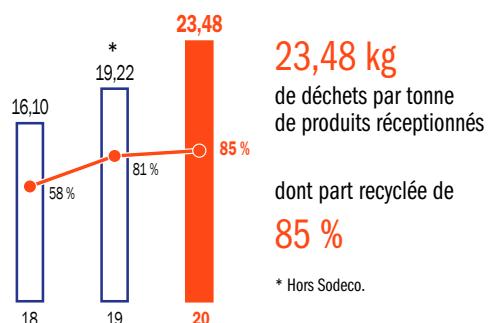
À la suite d'un audit des déchets réalisé chez Sectoriel, ayant pour but d'augmenter la part recyclée et la responsabilisation de chacun, il a été décidé que le tri des déchets serait désormais effectué à la source. Chaque service, du magasin à l'atelier de motorisation en passant par les bureaux, tri ses déchets par catégorie avec pour chaque type une benne et un circuit de traitement dédié.

En 2018, un audit des prestataires en place nous a conduits à en sélectionner un nouveau sur des critères de traçabilité du traitement de nos déchets et de recyclage à 100 % de tous nos déchets. Nos filiales ont basculé le traitement de ces déchets en 2018 avec ce nouveau prestataire. Nos prestataires référencés pour le traitement de nos déchets sont ISO 14001.

L'objectif est d'augmenter la part de nos déchets recyclés.

Nous réutilisons les emballages soit en l'état soit en les broyant pour les réutiliser en produits de calage. Cela a trois vertus : moins de déchets, une économie en frais d'emballage et la réduction des emballages plastiques. Les matériels retournés par nos clients sont renvoyés aux usines ou confiés à nos prestataires locaux référencés qui trient le laiton, le cuivre, l'aluminium et les métaux ferreux.

Nos déchets informatiques (serveurs, ordinateurs...) ainsi que nos anciens mobiliers de bureau et nos racks sont revendus à des sociétés spécialisées dans le retraitement de ces déchets ou donnés à des associations telles qu'Emmaüs ou des foyers de sans-abris.



ENGAGEMENTS FORTS DE NOS SALARIÉS

Notre groupe transversal Thermavert est force de propositions quant au traitement de nos déchets du quotidien (papier, bouteilles, déchets alimentaires...). En 2020, nous avons lancé le tri sélectif pour les déchets verre et plastique sur nos sites à Saint-Quentin-Fallavier (Isère). Cette action vient en complément du tri du papier réalisé dans chacune de nos filiales. Nous avons donc mis en place deux réceptacles pendant une période de six mois avec l'objectif d'évaluer le volume. D'autre part, nos filiales ont organisé le tri des papiers, des stylos, des piles et des cartouches d'encre.



Philippe Arthaud (Jetly) a pris l'initiative de livrer deux conteneurs sur le parking de Thermador, afin de pouvoir trier les déchets verre et plastique. Ces réceptacles, pris en charge par Jetly, sont mis à disposition des filiales pour une période de six mois avec l'objectif d'évaluer le volume qu'ils représentent. Ils sont exclusivement réservés aux filiales et non aux usages personnels des salariés. Chaque société peut récolter les déchets verre et plastique dans des bacs et venir les transférer chez Thermador. Dans six mois, le groupe environnement évaluera l'intérêt de cette démarche et tiendra l'ensemble des salariés au courant de la suite.

DURABILITÉ DE NOS PRODUITS

De l'approvisionnement au SAV, nos filiales sont attentives au cycle de vie des produits qu'elles mettent à leur catalogue. La réflexion commence dès la conception avec la collaboration avec nos fournisseurs pour concevoir des produits réparables ou des produits avec une recyclabilité. À titre d'exemple, notre filiale Axelair met en avant ses gammes de conduits contenant de l'isolant ouate de polyester issue du recyclage des bouteilles en plastique (PE+/100 % recyclage). Beaucoup de leurs produits contiennent des matériaux recyclables, à l'image des conduits de VMC en polyéthylène haute densité, qui n'a pas non plus besoin de solvant pour coller les feuilles entre elles. Pour assurer la réparabilité de nos produits, le nombre de pièces détachées stockées de nos filiales a fortement augmenté, entraînant une nouvelle façon de penser le stockage de ces références de plus petite taille et dont la rotation est plus faible que nos produits habituels. Nous utilisons des tours mécanisées pour optimiser la surface de stockage utilisée et réduire également les temps de déplacement de nos magasiniers.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour fournir des vues éclatées des produits permettant d'identifier rapidement les pièces défectueuses et de proposer une solution de remplacement. Ces données sont toutes informatisées et mises à disposition de nos clients via nos sites Internet.

Enfin, les services SAV et ateliers de réparation de nos filiales sont largement étoffés et modernisés, notamment avec l'ouverture d'un site web de « e-sav » chez Mecafer, le doublement des postes à l'atelier chez Dipra pour la réparation des pompes d'arrosage ou encore l'accroissement des surfaces dédiées aux ateliers de réparation dans nos entrepôts.

INVENTER LES MODES DE CONSOMMATION DE DEMAIN PERMET DE PRENDRE DE L'AVANCE SUR SES COMPÉTITEURS ET SUR DE FUTURES RÉGLEMENTATIONS.

Certaines de nos filiales commercialisent des produits qui permettent d'économiser les ressources naturelles : des systèmes de récupération d'eau de pluie, des accessoires pour les pompes à chaleur, systèmes solaires, chaudières à bois ou comptage des calories, des pompes classe A, à faible consommation d'électricité, des vannes d'équilibrage hydraulique permettant une juste répartition de la chaleur ou du froid dans les immeubles de bureaux, des compteurs d'eau connectés, des robinets sanitaires équipés d'économiseurs et des systèmes de ventilation à double flux.

Thermador commercialise des ballons de production d'eau chaude sanitaire spécialement conçus pour un fonctionnement avec des pompes à chaleur air/eau. Cette solution brevetée par notre partenaire Cordivari® permet d'optimiser l'utilisation de la pompe à chaleur tout en apportant un maximum d'économie d'énergie et un confort instantané à l'utilisateur par rapport aux solutions classiques.



© Cordivari®.

Jetly commercialise une gamme de pompes Esybox Line qui apporte confort et économie d'eau grâce à la technologie du moteur à variation de vitesse. Ces pompes conçues et fabriquées par DAB® sont destinées à des applications domestiques et résidentielles. L'Esybox reprend toutes les technologies intelligentes de la surpression à l'heure actuelle : pompe auto-amorçante, pilotage et protection du moteur par variateur de vitesse, simplicité d'installation et de paramétrage. Grâce à la variation de vitesse, un surpresseur Esybox permet de réaliser entre 30 % et 50 % d'économie d'énergie sur une année de fonctionnement.

Tout ceci illustre l'accélération du développement des produits écoresponsables dans les gammes distribuées par nos filiales. Nous répondons à la demande des utilisateurs et travaillons à la transformation de nos marchés sur des solutions à faible empreinte.



© DAB®.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Le réseau de transport en commun RUBAN propose un service de location de vélos à assistance électrique.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conscients des émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) générées par nos activités, nos consommations d'énergie, les transports, nous avons travaillé sur l'évaluation de notre empreinte carbone.

En 2017, nous avons été retenus parmi 30 PME et ETI au niveau mondial pour être accompagnés dans notre démarche de transition vers une économie bas carbone. Un cabinet de consultants spécialisé dans la gestion de projet « bas carbone » nous a assistés dans la collecte et l'évaluation de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous avons placé la gouvernance du sujet « climat » au sommet de notre organigramme de notre entreprise. Cette démarche nous a permis d'établir notre plan de réduction de gaz à effet de serre à un horizon de 5 ans, soit 2022.

Le principal enjeu carbone pour Thermador Groupe est la performance environnementale des produits vendus. Le deuxième enjeu est le transport et donc le choix des prestataires de transport. La question de l'énergie consommée sur site est plus secondaire, mais elle peut faire l'objet d'actions d'efficacité énergétique très ciblées.

Nous avons poursuivi notre travail sur notre bilan d'émission de gaz à effet de serre. Ce bilan concerne l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Nous avons mesuré les émissions directes liées à notre activité correspondant aux scopes 1 et 2 de la réglementation. Les émissions directes de gaz à effet de serre liées à la combustion d'énergies primaires sur site sont estimées à 524 tonnes équivalent CO₂ en 2020.

Le bâtiment de Dipra a été démolie puis reconstruit en intégrant une meilleure efficacité énergétique. Une meilleure isolation avec l'utilisation de panneaux rayonnants pour la partie chauffage et climatisation offre un bon compromis entre le confort et l'efficacité énergétique. Nous avons intégré des cuves à récupération d'eau de pluie pour les eaux sanitaires et sommes en attente de la mise en place de panneaux photovoltaïques. En parallèle, les efforts se poursuivent en matière de bonnes pratiques partagées par le groupe Thermavert : éteindre les lumières, ordinateurs et imprimantes les nuits et week-ends ou encore fermer les volets pour limiter les déperditions énergétiques des bâtiments.

Émissions directes des sources fixes de combustion en 2020			
Combustible	Quantité consommée	Facteur d'émission	Émissions en Teq CO ₂
Gaz naturel	2 724 642 en PCS et 2 454 632 en PCI	0,204 kgCO ₂ e / kWh PCI (combustion)	501
Fioul domestique	8 469 litres	2,68 kgCO ₂ e / litre (combustion)	22,7

Émissions directes fugitives en 2020			
Fluide frigorigène	Quantité consommée	Facteur d'émission	Émissions en Teq CO ₂
R410a	8,5 kg	1 924 kgCO ₂ e par kg de fluide	16,35

Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité en 2020		
électricité consommée en 2020 (kWh)	Facteur d'émission	Émissions en Teq CO ₂
2 397 668	0,0599 kgCO ₂ e / kWh en France 0,4200 kgCO ₂ e / kWh en Europe	195

ÉMISSIONS DIRECTES LIÉES AUX DÉPLACEMENTS DE NOS SALARIÉS

Nos commerciaux itinérants ne bénéficient pas de carte essence « entreprise ». Lorsqu'ils utilisent leur véhicule pour des déplacements professionnels, ils sont remboursés sur la base d'un forfait. Leur intérêt est de pratiquer l'écoconduite. Lorsqu'ils louent des véhicules, ils se limitent à des modèles de petite taille, qui consomment peu de carburant. Par ailleurs, nous invitons les salariés à habiter à moins de 50 km de leur lieu de travail.

Les trajets interfiliaux pour nos filiales basées à Saint-Quentin-Fallavier sont réalisés le plus souvent à pied ou à vélo électrique. Cinq de nos filiales se sont dotées de systèmes de vidéoconférence permettant de réduire les déplacements.

Notre unique restaurant d'entreprises est situé à moins d'un kilomètre de nos filiales basées à Saint-Quentin-Fallavier. Sa gestion est assurée par un prestataire extérieur.

Chaque année depuis maintenant 5 ans, nos filiales participent au Challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes visant à promouvoir l'ensemble des alternatives à la voiture individuelle (vélo, marche, transports en commun, covoiturage...) et initier des comportements vertueux. Onze de nos filiales ont participé à ce challenge avec des taux de participation supérieurs à 80 %.

Au travers d'une de nos filiales, les salariés du groupe qui le souhaitent peuvent recharger leur véhicule électrique à un coût modique avec de l'énergie verte (non nucléaire).

Dans le cadre des travaux du groupe Thermavert, nous avons collaboré avec la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte d'Isère) pour élaborer un plan de mobilité. Nos salariés ont participé à un questionnaire afin de lister les actions pouvant être mises en place pour réduire le bilan carbone des déplacements domicile-travail. Les solutions possibles sont le développement du co-voiturage, le développement des trajets utilisant les transports en commun et le télétravail. Toutes ces pistes vont être étudiées pour proposer à nos salariés des solutions adaptées.

Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique 2020

Nombre de km	Facteur d'émission	Émissions en Teq CO ₂
2 829 265	0,151 kgCO ₂ e / véhicule.km (combustion)	427,2



Borne électrique et voiture hybride chez Sodeco.

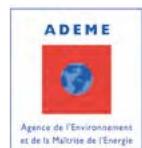
ÉMISSIONS DIRECTES LIÉES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Nos marchandises sont essentiellement transportées par voie routière et maritime.

Notre organisation logistique très concentrée permet à nos partenaires transporteurs d'optimiser les ramassages sur notre zone. Cela se traduit par des frais d'expéditions à nos clients extrêmement bas dans notre profession.

En amont, nos volumes et nos stocks sont suffisamment importants pour ainsi optimiser les transports des marchandises. La consommation de carburant ramenée à chaque produit est la plus faible possible.

ENGAGEMENT DE NOS PARTENAIRES TRANSPORTEURS



Sept de nos partenaires transporteurs ont signé la Charte d'engagements volontaires de l'ADEME Objectifs CO₂. Ces partenaires signataires présentent 89 % du tonnage expédié. Ils ont tout d'abord réalisé un diagnostic CO₂ pour ensuite définir un plan d'action pour réduire leurs émissions. Chaque année ils communiquent un bilan de leurs actions à l'ADEME.

Cet engagement est valable sur trois ans. Dix de nos partenaires ont la certification ISO 14001 et représentent 78 % du tonnage expédié.



Messagerie Heppner.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Hôtel à insectes chez PBtub.

DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DE NOS SITES

En tant qu'entreprise, nous sommes concernés par la biodiversité de manière directe ou indirecte au travers de nos activités économiques.

Cinq de nos sites ont fait réaliser une étude à l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) : PBtub, Sectoriel, Jetly, Dipra et Sferaco. Nous avons décidé de mettre en œuvre l'intégralité de leurs recommandations pour favoriser la biodiversité dans l'environnement proche des bâtiments occupés par ses filiales. Cela représente 32 800 m² d'espaces verts autour des sites de Saint-Quentin-Fallavier. 206 espèces ont été inventoriées.

Les différentes réalisations : passage réservé pour la petite faune au travers des clôtures, plantation de haies champêtres servant de refuge à de nombreuses espèces, plantation d'arbres fruitiers, d'une prairie fleurie et d'herbes aromatiques, arrachage des espèces invasives, pose de nichoirs à oiseaux et d'un hôtel à insectes.

Chez Sectoriel, deux ruches ont élu domicile sur le toit du bâtiment depuis avril 2017. Les espaces verts ont été plantés en privilégiant les essences locales, les mellifères et en intégrant la mise en place d'un verger.



Au dépôt logistique de Corbas début juillet, l'équipe a constaté la présence d'un essaim d'abeilles sous un quai de déchargement, et s'est mise en quête d'une personne qui pourrait les récupérer sans risque de les tuer. Sur les conseils d'un spécialiste de la « désinsectisation », FGinox a contacté un apiculteur passionné, qui est arrivé sur place en moins de dix minutes et a pu les récupérer sans difficulté. Celles-ci ont été placées en quarantaine, afin de détecter d'éventuelles maladies et laisser la Reine pondre de nouveau. Une fois la quarantaine passée, ces abeilles seront données à des apiculteurs locaux. Préservons les précieuses abeilles, ayons les bons gestes pour l'environnement !



Sectoriel loue des moutons d'Ouessant pour l'entretien de ses espaces verts. Cette action s'inscrit dans un objectif à la fois écologique, pour privilégier l'éco-pâturage à la tonte thermique, et social, car il a été démontré que la présence d'animaux sur le lieu de travail a des propriétés relaxantes.

Un salarié de Dipra a également suivi une formation sur le thème « Conciliation biodiversité et espaces à vocation économique ». Cette formation a permis d'approfondir la réflexion menée sur les espaces verts du bâtiment Dipra et d'aboutir à l'élaboration d'un projet de marre biologique.



Après les aménagements écologiques réalisés sur nos différents sites, nous avons constaté la présence de plus d'une dizaine de plants d'orchidées sauvages en mai et juin sur les terrains de Thermador, de Jetly, de PBtub et de Syveco. Les fleurs de cette espèce (Ophrys abeille) sont protégées et rares.



Panneau « Code de bonne conduite » signé par les salariés de Thermador.

3.3.2.3 AGIR DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

JUSTICE ET PAIX

La paix, l'État de droit, l'encadrement par des lois et une justice efficace créent un contexte favorable pour les acteurs économiques, publics et privés, en assurant le cadre d'une concurrence loyale, la possibilité d'innover, d'entreprendre et de développer ses activités. Éradiquer la corruption, c'est améliorer l'image de l'entreprise et ses marges de manœuvre pour soutenir le développement économique et contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Les filiales du groupe sur le périmètre retenu étant en France et en Belgique, le respect de la réglementation française et belge suffit à assurer la promotion et le respect des dispositions fondamentales de l'OI (interdiction du travail des enfants, liberté d'association, élimination du travail forcé, etc.).

CODE DE BONNE CONDUITE

Ce code de bonne conduite a été traduit en cinq langues. Sa présentation a été faite dans chaque filiale au travers de nos réunions générales. Les instances représentatives du personnel ont été également consultées sur l'adoption de ce code de conduite. Nos filiales ont également rajouté dans leurs règlements intérieurs la référence à ce code. Nos partenaires clients et fournisseurs ont été informés de son existence et il leur a été demandé de le respecter dans le cadre de nos relations d'affaires.

LOI SAPIN 2 ANTICORRUPTION

En 2020, nous avons poursuivi sur la mise en place de notre dispositif anticorruption.

Notre groupe s'est doté d'une politique cadeaux et invitations et d'une politique de dons et mécénat. Nous avons finalisé la rédaction de la cartographie de nos risques couvrant toutes nos activités. Celle-ci sera présentée à notre comité d'audit en juillet 2021 et à nos Commissaires aux Comptes.

La revue des écritures comptables a été réalisée par un cabinet extérieur via un outil digital. Cela nous a permis d'identifier les comptes comptables plus sensibles et les types d'écritures sur lesquels notre analyse devra se concentrer.

La formation de nos salariés exposés avait été un des sujets principaux en 2019. En 2020, nous avons sélectionné une plateforme digitale nous permettant de mettre en ligne notre questionnaire travaillé dans le cadre du groupe de travail anticorruption de Middlenext. Cet outil est destiné à nos salariés non exposés.

Quant aux sanctions disciplinaires, elles ont été établies dans le cadre

des alertes qui nous ont été communiquées lorsque cela le nécessitait. Notre comité d'éthique s'est réuni deux fois cette année pour échanger sur le traitement des alertes qui sont intégralement remontées par la voie hiérarchique.

CHARTE BOURSIÈRE ET RESPECT DE « MARKET ABUSE REGULATION »

En cohérence avec notre politique de transparence, chaque salarié de Thermador Groupe ou de ses filiales, quel que soit son niveau de responsabilité, détient de manière occasionnelle ou permanente des informations privilégiées. Tous les salariés ont donc signé une charte boursière précisant leur devoir de confidentialité et les modalités d'achat ou de vente des actions Thermador Groupe, dans le respect de la réglementation européenne «Market Abuse Regulation». Cette charte est également présentée sous forme graphique pour faciliter sa compréhension.

MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Ce règlement, en vigueur depuis mai 2018, encadre le traitement des données provenant des citoyens de l'ensemble des États de l'Union européenne. Toutes les organisations doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant, être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité et justifier de la finalité de leur collecte de données personnelles et de la conservation des données. Afin de respecter ce règlement dans le groupe, plusieurs actions ont été mises en place. Adeline Porcher a été nommée D.P.O. (Déléguée à la Protection des Données). Le groupe a également fait réaliser un audit par un cabinet externe qui a restitué une cartographie de nos activités de traitement de données personnelles et rédigé ainsi des registres de traitement à adapter à chaque filiale.

En 2019, les travaux de formalisation de nos registres des traitements, de revue des C.G.V. et de rédaction de la politique de données ont été faits. Le déploiement de ce registre de traitement et la vérification de la conformité des sous-traitants se sont poursuivis en 2020.

3.3 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

FOURNISSEURS

Les dirigeants du groupe portent la responsabilité des relations avec nos fournisseurs. Notre bonne conduite se résume par quelques principes simples :

- Nous travaillons avec une vision à moyen ou long terme.
- Nous sommes transparents vis-à-vis de nos fournisseurs et leur disons clairement ce que nous attendons d'eux.
- Le prix n'est pas l'unique critère de sélection de nos fournisseurs.
- Nous prêtons attention à leur pérennité, à la qualité des produits ou services qu'ils nous proposent, à leur transparence, à leur politique commerciale et à leur réactivité.

Nous visitons nous-mêmes les sites de productions et contrôlons ainsi que les salariés de nos fournisseurs sont bien traités.

CO-CONSTRUCTION AVEC LES ACTEURS LOCAUX (MAIRIE, PRÉFET, DREAL...)

Nos bâtiments sont construits selon les normes et préconisations édictées par la DREAL. Toutes les analyses de sol et des matériaux avant démolition sont réalisées en amont des constructions nouvelles pour nos filiales.

CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

Nous employons 450 personnes habitant dans leur grande majorité la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nos bâtiments sont régulièrement entretenus et présentent un aspect extérieur irréprochable. Nous entretenons avec les collectivités locales et nos voisins des relations cordiales et constructives.

Nous faisons travailler très régulièrement des entreprises locales : transports, architecture, maçonnerie, travaux publics, second œuvre du bâtiment, informatique, restauration collective, mutuelle, centre d'adaptation par le travail (E.S.A.T.).

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE LA RÈGLEMENTATION DANS NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ

Les dirigeants et leurs équipes sont actifs au sein des syndicats professionnels présents dans nos domaines d'activité. Nous sommes ainsi présents dans six syndicats : INOHA, ADFRI, COCHEBAT, FNAS et I.F.E.P. (Industriels français de l'Eau de Pluie).

Nous soulignerons particulièrement l'implication de PBtub et Thermacom. Nos deux filiales participent et agissent au sein du COCHEBAT, respectivement en tant que trésorier et président.

COCHEBAT est un syndicat national qui regroupe la plupart des acteurs en surfaces rayonnantes basse température et distribution d'eau chaude et froide sanitaire. La première préoccupation du syndicat est de valoriser la qualité des produits et solutions proposées lesquelles, tout en assurant un excellent niveau de confort, sont peu consommatrices en énergie, préservent la qualité de l'air, et libèrent de la surface habitable. Le syndicat participe également aux réflexions et travaux relatifs à l'analyse du cycle de vie, l'impact carbone des produits en mettant à disposition des F.D.E.S. (Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires).

NOS ACTIONS EN MATIÈRE DE DONS ET DU MÉCÉNAT

Les actions à l'initiative de nos filiales

Le montant total des dons versés par les filiales du groupe en 2020 s'élève à 39 K€. Chaque filiale est libre de sa politique de dons.

Une politique de dons et de mécénat a été rédigée au niveau de Thermador Groupe. Certaines de nos filiales s'en sont inspirées.

Thermador a appliqué cette politique en répartissant ses dons selon trois critères : pays en voie de développement, recherche médicale et formation. Quatre associations présentées par les salariés ont bénéficié du soutien de Thermador. Cette liste est revue chaque année ce qui permet d'impliquer pleinement les salariés.

Sferaco a également impliqué ses salariés. Ils sont invités à transmettre le nom d'une association à laquelle ils souhaitent que leur entreprise participe. La seule obligation fixée par la direction est l'implication du salarié dans cette association sous forme de bénévolat ou de dons.

La direction laisse la parole à un membre des associations choisies une à deux fois par an lors des réunions générales mensuelles pour se présenter. Sectoriel a sélectionné trois associations autour de deux causes : les sans-abris et la recherche contre le cancer.

Au-delà des dons financiers, nos équipes s'engagent dans des opérations de solidarité. Sous l'impulsion de l'équipe marketing de Jetly (Éric Garot, Pierre Palmero et Victoire Lacome-Rigobert) toutes les filiales de Thermador Groupe à Saint-Quentin-Fallavier ont participé la semaine du 7 décembre à la collecte en faveur de l'association Les Restos du Cœur. 600 kg de produits ont ainsi été récoltés.

Merci au centre des Restos du Cœur de Villefontaine et à tous les salariés qui se sont investis dans cette action.

Action sociale initiée auprès des Apprentis d'Auteuil

Une action sociale a été initiée au niveau du groupe auprès des Apprentis d'Auteuil, association nationale reconnue d'utilité publique qui, entre autres, permet à des jeunes en difficulté de construire un vrai projet d'avenir en leur proposant plusieurs solutions d'accompagnement et des formations pour faciliter leur insertion socio-professionnelle.

Les propositions d'actions élaborées avec les encadrants de l'association et listées dans le DEU 2019 (cf. page 74) n'ont cependant pas pu être menées à bien à cause de la crise sanitaire.

Mais nous avons fait don au Lycée Professionnel Jean-Marie Vianney de La Côte-Saint-André (38260) de la bonification de fin d'année qu'Air France nous a attribuée (au titre de l'année 2019) afin que cet établissement finance un projet réduisant son empreinte carbone.

Le lycée a choisi d'affecter ce don de 4 300 € environ à l'achat d'un scooter électrique pour faciliter les déplacements des jeunes.

De plus, plusieurs filiales de Saint-Quentin-Fallavier ont versé leur taxe d'apprentissage à ce même lycée.

CRÉATION ET MAINTIEN DE L'EMPLOI DE QUALITÉ EN FRANCE

L'expérience nous a montré encore très récemment le fort attachement de nos salariés à leur région de résidence.

Souhaitant prioritairement nous attacher leur fidélité, nous respectons leur ancrage régional.

Ainsi, parmi les 668 salariés du groupe, 603 habitent en France, 39 en Belgique, 3 aux Pays-Bas, 1 en Allemagne, 1 en Hongrie, 12 en Espagne et 9 en Chine. En France, nos implantations physiques se situent à Saint-Quentin-Fallavier, Valence, Vierzon, Etigny, Saint-Maur-des-Fossés, Bischheim et Saint-James.

Cette diversité est le résultat de nos récentes acquisitions qui furent très souvent rendues possibles par notre engagement de respecter l'attachement des salariés à leur région d'origine.

En 2020, nos entreprises ont créé 24 nouveaux postes en France.

3.4 TABLE DE CONCORDANCE

AVEC LES INFORMATIONS REQUISES DANS LA D.P.E.F.

Thème	Concordance avec le Document d'Enregistrement Universel 2020	ODD*	Pages
Présentation de notre modèle d'affaires	Notre modèle d'affaires		51-52
Présentation de nos principaux risques et enjeux extra-financiers liés à l'activité du groupe	• Notre écosystème (parties prenantes). • Les cinq risques et opportunités. • Notre démarche en matière de responsabilité sociale et environnementale / une structure de gouvernance décentralisée.		53-56
Description de notre démarche en matière de responsabilité sociale et environnementale			57-74

Informations sociales	Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique. Embauches et licenciements. Rémunérations et leur évolution.	8 3 8	59-60 63 61
	Organisation du travail	Organisation du temps de travail. Absentéisme.	3 3	63 62
	Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail. Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles.	3 3	62 62
	Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci. Bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.	8 4 3	60 & 64 62
	Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement. Nombre total d'heures de formation.	4 4	64 64
	Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées. Politique de lutte contre les discriminations.	5 5 8 5	65 60 60 & 65

Informations environnementales	Politique générale en matière environnementale	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.	6 7	57-58 66-68
	Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement. Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses.	6 13 13	66-68, 70-71 70
	Économie circulaire	Prévention et gestion des déchets. Utilisation durable des ressources. Utilisation des sols.	12 6 7 15	68 66-67 72
	Changement climatique	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit ; Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet.	13 13 ND***	70-71 70-71
	Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.	15	72

Informations sociétales	Engagements sociétaux en faveur du développement durable	L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local. L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales. Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci. Les actions de partenariat ou de mécénat.	16 16 16 16	74 74 74 74
	Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux. La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.	12 16	69 74
	Loyauté des pratiques	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.	12	69
	Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire et d'une alimentation responsable équitable et durable,		3	63
	Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal		15	72

Lutte contre la corruption	Les actions engagées pour prévenir la corruption		16	73
----------------------------	---	--	-----------	----

Actions en faveur des droits de l'homme	A) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, - à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, - à l'élimination du travail forcé ou obligatoire, - à l'abolition effective du travail des enfants.	16 5 16 16	73 65 73 73
	B) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.		16	73

* ODD : Objectifs de Développement Durable. ** Non applicable. *** Non disponible.

3.5 SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2020.

Les évolutions au niveau du périmètre du reporting, des méthodologies de calcul et de l'ajout de nouveaux indicateurs en 2020 ne permettent pas toujours d'effectuer une comparaison pertinente des données de l'année 2020 avec celles de 2019 et 2018. Ces changements sont mentionnés et précisés au niveau des indicateurs, à chaque fois qu'ils ont eu lieu, afin de faciliter la bonne interprétation de ces derniers.

La démarche de reporting pour l'année 2020 a été précisée et détaillée à travers une note de reporting R.S.E. (Responsabilité Sociale des Entreprises) pour la collecte des informations quantitatives et qualitatives requises. Elle a permis de préciser les définitions et méthodes de calcul pour chaque indicateur afin d'assurer une homogénéité des données.

Démarche de vérification externe

Les informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans cette déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet de travaux de vérification par un Organisme Tiers Indépendant, afin d'émettre un avis sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations fournies en application du code du commerce, section 3, au I et au II de l'article R.225-105, à savoir les résultats des politiques incluant des indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.

La nature des travaux réalisés et les conclusions sont présentées au paragraphe « Attestation D.P.E.F. », page 78.

	2020	2019	2018	Pages
Données sur la gouvernance				
Respect d'un code de gouvernance	Middlenext	Middlenext	Middlenext	28-57
Nombre d'administrateurs indépendants	5	5	5	28-57
Pourcentage des administrateurs indépendants	45,5 %	45,5 %	45,5 %	28-57
Part des femmes dans notre Conseil d'Administration	45,5 %	45,5 %	45,5 %	65
Administrateur représentant les salariés	1	1	1	60
Assiduité des membres du Conseil d'Administration	96,90 %	96,10 %	96,40 %	32
Comité d'audit	OUI	OUI	OUI	33-65
Comité des rémunérations	OUI	NON	NON	34-65
Comité du développement durable	OUI	NON	NON	50-57-65
Transparence sur la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe	OUI	OUI	OUI	35
Déclaration de la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe	OUI	OUI	OUI	36
Ratio d'équité (salaire médian)				37
Éthique				
Comité d'éthique	OUI	OUI	OUI	73-87
Nombre de signalements/alertes	5	2	0	33-73
Montant des dons y compris montants versés au titre des compensations carbone	39 384 €	51 740 €	30 097 €	74
Données sociales				
Effectif par genre				
Pourcentage de femmes	34 %	31 %	31 %	59
Pourcentage d'hommes	66 %	69 %	69 %	59
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS (HORS INTÉRIMAIRE)	668	503	476	59
Effectif par zone géographique				
France	90 %	91 %	92 %	59
Hors France	10 %	9 %	8 %	59
Effectif par type de contrat				
CDI	649	493	464	59-63
CDD	19	10	12	59-63
% CDI	97 %	98 %	97 %	59-63
Nombre d'heures d'intérimaires	74 642	51 902	56 411	60
En % du nombre d'heures travaillées	6,4 %	5,6 %	6,5 %	60
Répartition des entrées et sorties				
Entrées	82	86	101	63
- dont création d'emplois en France	24	22	46	63-74
- dont création d'emplois en hors France	1			63-74
Sorties (hors fin de CDD et hors départ en retraite)	41	40	53	63
Diversité				
Femmes à des postes de direction (en %)	34 %	35 %	37 %	52-59-65
Hommes à des postes de direction (en %)	66 %	65 %	63 %	52-59-65
Employés en situation de handicap (en nombre)	12	5	7	60

	2020	2019	2018	Pages
Formation				
Budget formation en % de la masse salariale	1,63 %	2,67 %	2,21 %	64
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année	393	431	318	64
- dont cadres (en %)	40 %	ND	ND	64
- dont non-cadres (en %)	60 %	ND	ND	64
Nombre d'heures de formation	8 491	10 407	8 384	64
Nombre d'alternants, d'apprentis et de stagiaires présents au cours de l'année	25	13	14	64
Fidélisation des salariés				
Salaire moyen	50 337 €	51 503 €	50 727 €	61
- dont rémunération variable	18 %	17 %	19 %	61
Nombre de salariés bénéficiant d'accords de participation ou intéressement	179	179	166	61
Part de l'actionnariat salarié	9,0 %	8,7 %	8,6 %	42-61
Taux de rotation des effectifs	11,10 %	14,40 %	17,30 %	63
Ancienneté moyenne, en années	9,76	8,88	8,85	52-63
Santé : % des absences non liées à la crise sanitaire				
Lié aux arrêts maladie	74 %	69 %	80 %	62
Lié aux congés paternité ou maternité	14 %	16 %	10 %	62
Lié aux accidents du travail et de trajet	6 %	14 %	10 %	62
Lié aux maladies professionnelles	6 %			62
TAUX D'ABSENTÉISME MOYEN DU GROUPE	3,90 %	4,00 %	3,20 %	62
Dialogue social				
Nombre de filiales avec CSE/IRP	10	10	3	60
Pourcentage des salariés représentés par une instance représentative du personnel	76 %	74 %	26 %	60
Nombre d'accords d'entreprise existants	11	7	3	63
Données sociétales				
% de nos achats effectués auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001	55 %	ND	ND	52
% de nos achats effectués auprès de fournisseurs audités en 2020	14 %	ND	ND	52
Nombre de clients ayant répondu à une enquête de satisfaction	383	ND	ND	74
Nombre de nos filiales certifiées ISO 9001	4	3	3	52
% du C.A. effectué par ces filiales ISO 9001	28 %	16 %	18 %	52
Données environnementales				
Gouvernance de la RSE au sein de notre groupe				
Nombre de salariés appartenant à un groupe environnement au sein des filiales	39	ND	ND	58
Nombre de personnes au sein du groupe transversal Thermavert	21	ND	ND	57
Biodiversité				
Nombre de m ² d'espaces verts traités dans le cadre d'une collaboration avec l'APIE	32 800	ND	ND	72
Nombre d'espèces inventoriées	206	ND	ND	72
Consommation d'énergie rapportée à la superficie des bâtiments				
Eau (en L par m ²)	75,5	60,7	62,8	66
Consommation de gaz (en kWh/m ²)	26,6	28,5	23,8	70
Consommation d'électricité (en kWh/m ²)	23,4	23,3	25,3	67-70
Part de l'éclairage LED dans nos bâtiments (en % des m ²)	59 %	48 %	22 %	57-62
Part de la consommation d'électricité en "Option énergie renouvelable"	65 %	61 %	36 %	67
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE (EN kWh/m²)	50,1	51,8	49,1	70
Scope 1 émissions directes (en Teq CO₂)				
Émissions dues aux déplacements des véhicules de société (par véhicule)	427	359	349	71
Émissions dues à la combustion de gaz naturel sur site	501	428	373	70
Émissions dues à la combustion de fioul domestique sur site	23	25	8	70
Émissions dues à l'usage de réfrigérants	16			70
TOTAL SCOPE 1 (EN TEQ CO₂)	966	812	730	70-71
Scope 2 émissions indirectes (en Ted CO₂)				
Émissions dues à l'achat d'électricité	195	158	171	70
TOTAL SCOPE 2 (en TEQ CO₂)	195	158	171	70
Scope 3 autres émissions indirectes (en Ted CO₂)				
Émissions dues aux déplacements professionnels (voitures de location, avions et trains)	48	217	171	70
TOTAL SCOPE 3 (en TEQ CO₂)	48	217	171	70
Déchets liés aux activités				
Déchets liés aux activités (en kg /tonne de produits réceptionnés)	23,48	19,22	16,10	68
Part des déchets industriels non dangereux	100 %	100 %	100 %	68
Part des déchets industriels dangereux	0 %	0 %	0 %	68
TOTAL DÉCHETS INDUSTRIELS (en tonne)	946	676	557	68
% de déchets envoyés dans une filière pour revalorisation	85 %	81 %	58 %	68

ND = non disponible.

3.6 ATTESTATION D.P.E.F.

THERMADOR GROUPE SA - RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société THERMADOR GROUPE SA (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont présentés sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués entre le 14 décembre 2020 et le 18 février 2021 pour une durée d'environ 6 jours/homme.

Nous avons mené huit entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;

- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2° alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants :
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 21 % et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests² ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 19 février 2021

FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée

¹ Jetty, Sferaco, Thermador, Syvec, Rousseau

² Indicateurs vérifiés : Notre personnel, Intérimaires, Travailleurs handicapés, Rémunération variable, Accès à la santé, Arrivées - Départs, Respect de la vie privée de nos collaborateurs, Formation et gestion des compétences, Accès à l'eau salubre et à l'assainissement, Utilisation d'énergies renouvelables pour nos bâtiments, La culture de l'économie, Lutte contre le changement climatique, Émissions directes liées aux déplacements des salariés, Développer la biodiversité autour de nos sites, Création et maintien de l'emploi de qualité en France

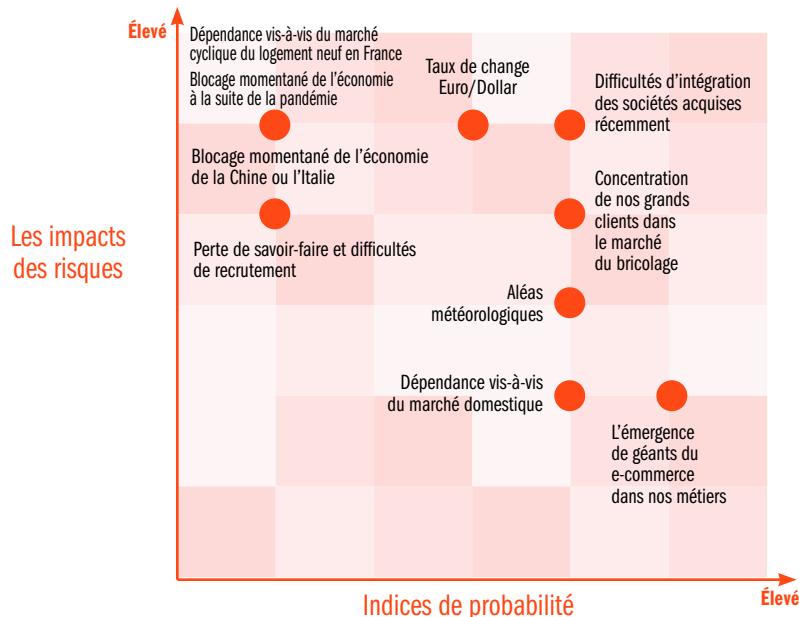


4. GESTION DES RISQUES

4.1	Facteurs de risques	80
4.2	Assurances	85
4.3	Contrôle interne	86

4.1 FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Les différents risques sont classés selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence. Cette cartographie des risques reflète l'exposition de Thermador Groupe, intégrant donc les mesures de maîtrise mises en œuvre afin d'en limiter la probabilité et l'impact.



Hiérarchisation des risques	
4.1.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ	Aléas météorologiques
	Dépendance vis-à-vis du marché cyclique du logement neuf en France
	Concentration de nos grands clients dans le marché du bricolage
	Dépendance vis-à-vis du marché domestique
	L'émergence de géants du e-commerce dans nos métiers
4.1.2. RISQUES OPÉRATIONNELS	Difficultés d'intégration des sociétés acquises récemment
4.1.3. RISQUES SOCIAUX	Perte de savoir-faire et difficultés de recrutement
4.1.4. RISQUES FINANCIERS	Taux de change Euro/Dollar
4.1.5. RISQUES GÉOPOLITIQUES	Blocage momentané de l'économie de la Chine ou l'Italie
4.1.6. RISQUES DE PANDÉMIE	Blocage momentané de l'économie à la suite d'une pandémie

4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ - MARCHÉ

Aléas météorologiques

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
Un printemps pluvieux provoquerait immanquablement la mévente des pompes d'arrosage, marché sur lequel nous sommes un intervenant significatif dans le canal professionnel et dans le canal grand public.	Baisse du chiffre d'affaires. En 2013, année d'un printemps très pluvieux, nous avons perdu approximativement 2,5 millions de chiffre d'affaires sur le premier semestre.
Contrôle et atténuation du risque	
Nos best sellers sont des produits stables. Les invendus d'une très mauvaise saison peuvent parfaitement se vendre lors de la saison qui suit. Les printemps pluvieux sont très souvent suivis d'été plus secs, ce qui nous a toujours permis de rattraper une partie du retard éventuel pris à la fin du mois de juin. Sur les 10 dernières années, les bonnes années compensent largement les mauvaises. A ce sujet, notre niveau élevé de stock nous permet de profiter pleinement des années où la demande est forte.	

Dépendance vis-à-vis du marché cyclique du logement neuf en France

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
<p>Nous sommes exposés au marché cyclique du bâtiment, et plus particulièrement au nombre de mises en chantier de logements neufs. 43 % de notre chiffre d'affaires consolidé est réalisé par nos activités dans le domaine des circuits de fluides dans le bâtiment. Sur ces 43 %, seuls 20 % correspondent à la part des logements neufs, les 80 % restants correspondent au marché de la rénovation.</p>	<p>Notre exposition au marché du neuf se limite à 9 % de notre chiffre d'affaires consolidé. À titre d'exemple, en 2009, lors de la dernière crise brutale dans ce secteur, notre chiffre d'affaires consolidé a ainsi baissé de 5,5 %. En 2019, nous avons même mesuré une croissance organique de l'activité de nos filiales concernées, malgré la baisse avérée des mises en chantier.</p>
Contrôle et atténuation du risque	
<p>La part de notre chiffre d'affaires réalisée dans le marché du bâtiment est passée depuis 2009 de 55 % à 43 %. Ce rééquilibrage s'est principalement fait par notre forte progression dans le marché de l'industrie, qui concerne aujourd'hui 6 de nos filiales. D'autre part, la société les Etablissements Édouard Rousseau acquise le 31 décembre 2018 vend de la robinetterie sanitaire très majoritairement destinée à la rénovation.</p>	

Concentration de nos grands clients dans le marché du bricolage

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
<p>À l'image du groupe ADEO (Leroy Merlin) et Kingfisher (Castorama), nos grands clients du marché du bricolage détiennent aujourd'hui des parts de marché très importantes. Ils ont ainsi des fortes positions chez Dipra, Rousseau, Mecafer et Domac.</p>	<p>Une gamme déréférencée a pu provoquer dans un passé proche une perte de 600 K€ de marge brute sur une année.</p>
Contrôle et atténuation du risque	
<p>Tous les ans, nous gagnons et perdons des appels d'offres. Le jeu consiste à être plus souvent le gagnant. Dipra, Rousseau, Mecafer et Domac sont présentes dans plusieurs gammes et rayons. Les éventuels déréférencements ne sont que partiels. Nous lançons régulièrement des nouveaux produits et attaquons parfois de nouveaux marchés. Nous diversifions notre clientèle en nous adressant à des réseaux alternatifs de négoce qui cherchent des produits grand public différenciés et d'excellente qualité. Nous nous adressons également aux grandes surfaces alimentaires, à la distribution auto, aux jardineries et à la distribution agricole. Nous améliorons sans cesse notre service et la notoriété de nos marques pour fidéliser nos clients et les utilisateurs par d'autres critères que le prix. Nous créons des produits spécifiques dédiés à des e-marchands ou à des places de marché.</p>	

Dépendance vis-à-vis du marché domestique

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
<p>Nous réalisons 81,8 % de notre activité en France. Nous risquons donc d'avancer au rythme de la croissance de son économie, c'est-à-dire lentement.</p>	<p>Stagnation du chiffre d'affaires, comme en 2013 et 2014.</p>
Contrôle et atténuation du risque	
<p>Nos parts de marché en France varient de 0 à 30 %. 30 % pour certaines gammes que nous vendons depuis plusieurs décennies dans nos plus anciennes filiales. 0 % pour les produits que nous venons de lancer et sur lesquels nous concentrons nos efforts de développement. Ainsi, notre croissance organique en France est souvent supérieure à la croissance du marché. De nombreuses idées sur des niches de marché restent à développer. Nous devons même faire régulièrement des choix et renoncer à des projets pour éviter de nous disperser. Par ailleurs, nous avons fait 10 acquisitions entre 2015 et 2020, qui représentent environ 124,9 M€ en 2020 dont 39 M€ à l'export. Enfin, nous avons créé deux sociétés en 2013 et 2015 qui ont réalisé 18,5 M€ de chiffre d'affaires en 2020.</p>	

4.1 FACTEURS DE RISQUES

L'émergence de géants du e-commerce dans nos métiers

<p>Identification et description du risque</p> <p>Les grands acteurs du e-commerce ont très rapidement bouleversé certains secteurs d'activité. Peuvent-ils devenir de nouveaux concurrents pour les filiales du groupe Thermador, voire ringardiser nos modèles d'affaires ?</p> <p>Ces plateformes peuvent-elles permettre à des utilisateurs de court-circuiter les intermédiaires.</p>	<p>Effets potentiels sur le Groupe</p> <p>Une tension plus forte sur les marges du fait de la transparence des prix à l'échelle européenne.</p> <p>L'apparition d'une nouvelle concurrence sous la forme de web marchands ou de places de marché, qui pourrait nous mettre « hors-jeu ».</p> <p>La part des ventes de nos produits via le web est comprise entre 0 % et 20 %. La précision est impossible car certains de nos grands clients sont des acteurs multi-canaux et ne souhaitent pas communiquer la répartition de leurs ventes.</p>
<p>Contrôle et atténuation du risque</p> <p>Beaucoup de nos produits constituent des niches de marché, peu attractives pour les mastodontes du e-commerce. Ils nécessitent en plus beaucoup de ressources humaines pour la préconisation et le service après-vente.</p> <p>Pour les produits plus simples, nous avons depuis quelques années intégré dans notre stratégie le développement de ce nouveau canal de distribution. leroymerlin.fr, Amazon, Cdiscount sont par exemple des clients de certaines de nos filiales qui interviennent dans le marché grand public.</p> <p>D'autre part, nous accompagnons nos clients historiques qui souhaitent vendre sur la toile, ou être acteurs de grandes places de marché comme ManoMano. Nous leur fournissons des données produits qualifiées et une logistique adaptée.</p> <p>Nous formons nos équipes pour qu'elles montent en compétence sur l'exploitation des données et le marketing digital.</p> <p>Nous testons de nouvelles solutions logistiques, investissons dans des sites Internet modernes et scannons régulièrement le web pour maîtriser nos politiques tarifaires.</p> <p>Nous peaufinons notre service après-vente, élément clé pour la fidélisation des utilisateurs et l'amélioration de la notoriété de nos marques.</p> <p>Durant les 5 dernières années, nous mesurons la progression de nos clients e-marchands et « places de marché ». Nous ne souhaitons pas communiquer les chiffres d'affaires réalisés avec ces clients.</p>	

4.1.2 RISQUES OPÉRATIONNELS

Difficultés d'intégration des sociétés acquises récemment

<p>Identification et description du risque</p> <p>Depuis 2015, nous avons réalisé dix acquisitions de tailles très différentes. L'expérience montre qu'il est plus délicat d'intégrer les entreprises dont le C.A. est supérieur à 15 millions d'euros (5 sur les 10).</p> <p>Nous rencontrons des difficultés du fait de divergences de vues avec le management, d'écart de culture, d'éloignement géographique, et de systèmes d'information différents.</p>	<p>Effets potentiels sur le Groupe</p> <p>Non réalisation des synergies attendues, non réalisation des plans d'affaires, perte de productivité.</p> <p>Les résultats opérationnels de ces 5 sociétés (9 M€ en 2019) pourraient peser négativement sur le résultat opérationnel consolidé et dégrader le retour sur les capitaux investis.</p> <p>Les écarts d'acquisition s'élèvent à 56,3 M€ à l'actif du groupe. De mauvais résultats récurrents pourraient nous amener à déprécier l'actif.</p> <p>Le déménagement de la logistique de FGinox prévu début 2022 va nous demander des investissements immobiliers supplémentaires en 2021.</p>
<p>Contrôle et atténuation du risque</p> <p>Notre Conseil d'Administration est équilibré : 5 administrateurs indépendants, 5 non libres d'intérêts, et une administratrice salariée. Aucune des 5 acquisitions importantes réalisées depuis 2015 n'a été décidée sans une majorité d'avis favorables.</p> <p>Les dirigeants opérationnels du groupe sont personnellement impliqués dans les processus d'intégration.</p> <p>Deux dirigeants de ces entreprises acquises ont été remplacés.</p> <p>Nous avons renforcé l'équipe informatique et le contrôle interne.</p> <p>Notre reporting mensuel nous permet de réagir rapidement.</p> <p>Nous avons décidé de faire une pause de deux ans dans les acquisitions chronophages ou d'un montant d'acquisition supérieur à 5 M€ pour concentrer nos ressources sur l'intégration.</p>	

4.1.3 RISQUES SOCIAUX

Perte de savoir-faire et difficultés de recrutement

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
<p>Une plus grande instabilité de notre personnel, et la difficulté de pourvoir certains postes pourraient être un frein à notre croissance.</p> <p>L'ancienneté moyenne dans le groupe est passée de 11 ans en 2016 à 9,8 ans en 2020.</p>	<p>Nous estimons qu'une équipe complète et expérimentée aura une performance de 3 % supérieure. Une situation contraire entraîne donc une perte du même ordre. En moyenne, cela peut représenter 1 M€ de chiffre d'affaires épisodiquement au niveau d'une ou deux de nos filiales.</p>
Contrôle et atténuation du risque <p>La responsabilité de climat social et l'animation des ressources humaines sont déléguées aux dirigeants de filiales, lesquelles sont des entreprises à taille humaine. Nous travaillons constamment pour améliorer la qualité de vie au travail sur la base de questionnaires anonymisés. Nous réalisons des actions très concrètes pour la sauvegarde de l'environnement, thème extrêmement cher aux jeunes générations. Nous accompagnons avec beaucoup d'attention les salariés en longue maladie. Nous promouvons et pratiquons la transparence des salaires au sein des filiales. Nous faisons évoluer nos contrats de travail pour responsabiliser les managers et leurs équipes sur le temps de repos obligatoire et sur le temps de travail effectif. Nous sommes transparents sur les résultats financiers et les partageons au sein de chacune de nos filiales. Nous avons créé une plateforme collaborative vouée à être accessible par tous les salariés du groupe. Les postes à pourvoir sont diffusés en interne sur la plateforme collaborative. Nous promouvons et facilitons l'accès au capital. Nous promouvons le respect, la convivialité et la simplicité dans les relations sociales. Nous incitons et aidons les cadres et agents de maîtrise à améliorer leur capacité managériale. Nous diversifions énormément nos modes de recrutement : cabinets, réseaux sociaux, APEC, réseau personnel....</p>	

4.1.4 RISQUES FINANCIERS

Taux de change Euro/Dollar

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
<p>Le groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 33 % de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US.</p> <p>Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.</p>	<p>La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du Groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercute au mieux dans nos prix de vente.</p> <p>Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 9 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.</p>
Contrôle et atténuation du risque <p>Depuis le 1^{er} janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.</p>	

4.1.5 RISQUES GÉOPOLITIQUES

Blocage momentané de l'économie de la Chine ou l'Italie

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
35 % de nos achats de produits finis proviennent de Chine-Taiwan, 34 % d'Italie. Une crise politique, sociale ou sanitaire pourrait bloquer momentanément l'économie d'un de ces deux pays.	Face à ce type d'événements, nous pourrions être confrontés à des ruptures de stock. Il est aujourd'hui impossible pour nous d'évaluer ce risque, à défaut d'avoir vécu récemment ce type de situation.
Contrôle et atténuation du risque <p>Nos niveaux de stocks sont globalement plus élevés que ceux de nos concurrents. Nous entretenons avec nos fournisseurs des relations stables et équilibrées. Cela facilite les prises de décisions en situation de crise et nous place comme client prioritaire. Nous sommes actifs pour trouver et développer des fournisseurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en Turquie, au Brésil, en Hongrie, en Inde, en Pologne, en Corée du Sud, en Slovaquie, en Finlande, au Portugal, en Autriche, en Angleterre et aux Pays-Bas.</p>	

4.1 FACTEURS DE RISQUES

4.1.6 RISQUES DE PANDÉMIE

Blocage momentané de l'économie à la suite d'une pandémie

Identification et description du risque	Effets potentiels sur le Groupe
À l'image de la crise du Covid-19 intervenue au cours du premier semestre 2020, une pandémie mondiale pourrait bloquer l'économie.	Des malades en grand nombre parmi les salariés du groupe, basés en France, Belgique, Pays-Bas, Espagne et Chine. Perte de productivité due au télétravail. Blocage des approvisionnements. Baisse brutale des ventes. Variation difficilement contrôlable des stocks. Fragilisation de certains clients et fournisseurs. Délais de règlement allongés par nos clients. Insuffisance de cash pour financer l'activité. Perte de confiance des actionnaires et écroulement de la valeur du titre. En 2020, nous estimons avoir perdu une opportunité de croissance organique de 4 %, soit environ 15 M€ de chiffre d'affaires (la croissance organique constatée en janvier et février 2020 fut supérieure à 10 %).
Contrôle et atténuation du risque	
<p>Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures nous permet de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement. Fort heureusement, seul un de nos salariés a été gravement touché par la pandémie de la Covid-19.</p> <p>La digitalisation de nos organisations était déjà bien avancée le 14 mars 2020. Le télétravail a été mis en place très rapidement et efficacement pour tous les salariés pouvant remplir leur mission à distance.</p> <p>Nos équipes logistiques et nos équipes de direction sont restées physiquement mobilisées. Seul le site espagnol de Rousseau SA, situé à Madrid, a dû fermer 15 jours pour préserver la santé de nos salariés. Toutes les autres entreprises du groupe ont assuré le service auprès de leurs clients, ce qui nous a parfois permis de prendre des parts de marché. Globalement, l'implication et la solidité de nos équipes durant cette période furent un atout prépondérant.</p> <p>Les fermetures des usines de nos fournisseurs, en France et partout dans le monde, n'ont duré que quelques semaines. Elles ne sont pas intervenues toutes en même temps, mais en suivant les mesures de confinement prises indépendamment par les gouvernements. Simultanément, nos ventes ont énormément ralenti. Nous n'avons donc pas déploré de ruptures de stock majeures.</p> <p>À l'inverse, nous avons dû limiter l'augmentation trop importante du stock qui aurait pu être la conséquence de la baisse brutale des ventes. Le freinage des approvisionnements a été orchestré par chaque filiale, en bonne intelligence avec nos fournisseurs. Au 31 décembre, le niveau de nos stocks s'est stabilisé à 173 jours d'achats consommés.</p> <p>À ce jour, aucun de nos clients ou fournisseurs n'a été placé en procédure de sauvegarde. En nombre de jours de chiffre d'affaires, les créances clients sont passées de 57,9 jours au 31 décembre 2019 à 56,1 jours au 31 décembre 2020. C'est le résultat de l'excellent suivi mis en place par nos filiales. Le gouvernement français et les autorités européennes ont pris de mesures de soutien à l'économie extrêmement fortes, qui ont contribué à maintenir l'activité de beaucoup de nos clients. Nous avons en plus bénéficié de dispositifs d'accompagnement du chômage partiel que nous avons utilisé en dernier recours, pour un montant consolidé de 493 K€ en 2020.</p> <p>Nos deux partenaires banquiers nous ont soutenus sans réserve en décalant des échéances de prêt, en finançant une opération de croissance externe le 30 avril 2020 et en nous octroyant des lignes de découvert supplémentaires. Cette situation exceptionnelle a été régularisée dès la fin du 3^e trimestre 2020.</p> <p>À partir du début de la crise et jusqu'en décembre 2020, nous avons publié des informations très régulières sur l'impact des deux confinements. Nous avons également multiplié les vidéoconférences avec nos actionnaires.</p> <p>Notre taux d'endettement étant extrêmement faible, nous avons maintenu notre proposition de dividendes, au titre de l'année 2019. Cette résolution fut approuvée lors d'une Assemblée Générale digitale où nous avons comptabilisé 65,8 % des droits de vote.</p> <p>Ces mesures ont contribué à maintenir un très bon climat de confiance avec nos actionnaires. Le cours du titre Thermador Groupe s'est mieux comporté que le CAC mid & small sur la période couvrant l'année 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thermador Groupe : +20,8 % CAC Mid&Small : -1,3 % CAC 40 : -7,1 % 	

4.2 ASSURANCES

36,3 %
DE LA SURFACE
DE NOS ENTREPÔTS
SONT SPRINKLÉS.
SOIT 35 724 M²



Système Sprinklers chez Sferaco.

L'ensemble des sociétés du groupe est intégré à un programme mondial d'assurances qui couvre les risques dommages et perte d'exploitation, responsabilité civile, transports. L'ensemble des filiales adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau du groupe à l'exception des sociétés Sodeco et les Établissements Édouard Rousseau, récemment acquises par Thermador Groupe. Ces deux filiales ont conservé leurs assurances en place en 2019 compte tenu de leurs spécificités géographiques (la Belgique pour Sodeco et l'Espagne pour Rousseau SA).

Les couvertures négociées par le groupe sont élevées et visent avant tout à assurer les sinistres éventuels les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière.

La couverture du risque dommages et pertes d'exploitation a été renégociée au 1^{er} janvier 2019 pour deux ans. En 2019, tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (Dpt Isère) ont été visités par notre assureur dans le cadre d'un audit des procédures de protection mises en place et de maintenance préventive. Cet audit a été jugé des plus satisfaisants par notre assureur.

La couverture du risque transports a été également renégociée au 1^{er} janvier 2019. Notre assurance transport couvre les transports à l'achat et à la vente. Elle est de 1,5 M€ quel que soit le mode de transport (maritime, terrestre, aérien...).

Le contrat responsabilité civile a été renégocié au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de deux ans sur la base d'une prime forfaitaire, non liée au chiffre d'affaires comme c'était le cas précédemment. Cette prime a été réduite compte tenu de la baisse significative de notre sinistralité. Les garanties souscrites dans le programme responsabilité civile produits sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 2 M€ par sinistre et par année pour les frais de retrait et les frais de dépose/repose.

Les garanties souscrites pour la responsabilité civile exploitation sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 6 M€ pour la faute inexcusable.
- 1,5 M€ pour les atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles.

Le groupe a également contracté une assurance mission collaborateurs pour couvrir tous les déplacements professionnels de nos équipes au niveau national et international.

Les assurances du groupe sont réactualisées au moins tous les deux ans pour suivre l'évolution du périmètre du groupe et maîtriser les risques industriels.

Les garanties du groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.

4.3 CONTRÔLE INTERNE

73 %
DE NOTRE ACTIVITÉ
EST GÉRÉ SUR
UN MÊME SYSTÈME
INFORMATIQUE



Comité d'audit du 8 octobre 2020.

4.3.1 OBJET DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

4.3.2 ORGANISATION DU CONTRÔLE

4.3.2.1. Au sein de la société mère

Thermador Groupe détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales et est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux Conseils d'Administration ou aux Conseils de gérance des filiales. Thermador Groupe définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.

Thermador Groupe identifie les risques et en fait la prévention en veillant à l'application de règles et procédures uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.

La gestion et la sécurité des systèmes d'information sont également pilotées au niveau de Thermador Groupe. Les sociétés historiques du groupe utilisent le même système informatique (ACE de la société AUREA). Mecafer et Domac utilisent Navision de Microsoft, FGinox Gold de BG Partners, les Ets E. Rousseau XA Essentials d'INFOR, Thermacome SAP by Design et Distrilabo Sigest. La recherche d'une plus grande efficacité nous conduit à harmoniser les ERP utilisés afin de simplifier les flux intragroupes et l'intégration des données dans le logiciel de consolidation des comptes.

L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, des correspondances entre les plans de comptes, des flux intragroupes isolés et des principes d'arrêtés de comptes partagés.

4.3.2.2. Au niveau des filiales, les domaines clefs concernent principalement la maîtrise des ventes, des achats, des marges, des stocks, de la conformité réglementaire et des ressources humaines.

Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction des achats : elle est autonome pour définir et mettre en œuvre sa stratégie dans le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le D.G. et la Directrice Administrative disposent de la signature sur les comptes en banque.

La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences, partager les bonnes pratiques et de valider la bonne application des procédures.

Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.

4.3.2.3. Information comptable et financière

Chaque filiale est dotée d'une équipe comptable placée sous la responsabilité de la direction administrative. Ces équipes transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recouplement entre la marge statistique et la marge brute comptable et un compte de résultat avant impôt. Un comparatif par rapport aux budgets élaborés en début d'année et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

Chaque semestre, les filiales établissent un arrêté des comptes selon le référentiel et le procédé d'arrêté des comptes commun. Ces éléments sont ensuite revus par les Commissaires aux Comptes et transmis à l'équipe de consolidation de Thermador Groupe qui s'assure de la cohérence des remontées d'information avant agrégation des résultats et écritures de consolidation. Les états financiers annuels et semestriels sont présentés au comité d'audit et arrêtés par le Conseil d'Administration.

4.3.3 MESURES ANTICORRUPTION

Conformément à la loi Sapin 2, nous avons ouvert en 2017 deux boîtes mail pour que d'éventuels lanceurs d'alertes puissent s'exprimer en français ou en néerlandais.

Nous avons nommé deux référents éthiques qui répondront aux questions des salariés et s'assureront du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies.

Nous avons également nommé les trois membres du comité éthique en charge de traiter les alertes en protégeant la confidentialité des parties prenantes, adopté le code de bonne conduite « Middlenext » maintenant disponible sur le site Internet du groupe Thermador, ainsi que la convention des Nations Unies qui traite de ce sujet.

En 2019, nous avons créé un groupe de travail anticorruption qui a réalisé les actions suivantes sur 2019 et 2020 :

- La mise à jour de nos conditions générales d'achats et nos conditions générales de ventes.
- Le déploiement du code de conduite auprès des filiales (directions administratives, commerciales et achats-marketing, nos C.S.E., circularisation des fournisseurs, communication dans la gazette interne, rajout d'une mention dans le livret d'accueil).
- La modification des règlements intérieurs.
- La mise à jour du site web de Thermador Groupe avec la mise en ligne de notre code de conduite dans les langues parlées de nos fournisseurs et clients.
- La sensibilisation en réunion générale auprès de nos salariés.
- La formation au dispositif anticorruption pour 40 personnes en mars 2019 et 53 personnes en septembre 2019.
- Le travail sur la mise en place d'un outil d'e-learning pour nos salariés actuels et nos nouveaux embauchés.
- La rédaction de notre cartographie des risques.
- La mise en place d'une politique cadeaux et invitations.
- La mise en oeuvre de notre politique dons et mécénat.

L'équipe des systèmes d'information et du service comptable et financier de Thermador Groupe



4.3.4 MESURES RGPD

Au cours de l'exercice, Thermador Groupe a poursuivi la mise en œuvre et le déploiement de sa conformité au règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.).

Un premier audit mené par un prestataire externe en 2018 dès l'entrée en vigueur du R.G.P.D. avait permis d'établir une cartographie des activités de traitement et les actions prioritaires à mener. Toujours en 2018, une campagne de sensibilisation a été menée avec notamment des sessions de 2 heures de formation dispensées à une cinquantaine de personnes (membres des directions des filiales et responsables de services) sur le R.G.P.D. et les bonnes pratiques de la gestion des données personnelles. Cinq autres personnes de Thermador Groupe et des filiales les plus indépendantes sur les systèmes d'information ont également suivi une formation de 3 jours pour devenir D.P.O. ou D.P.O. délégué.

L'année 2019 a été consacrée à la formalisation de cette conformité R.G.P.D. : mise à jour des conditions générales de vente, mise en ligne de notre politique de protection des données, élaboration des mentions d'information et surtout à la rédaction d'un registre des traitements types en cours de déploiement dans chaque filiale. La mise à jour et l'adaptation du registre dans les filiales au cours de l'année 2020 ont aussi été l'occasion de repenser et d'optimiser les processus existants en adoptant de meilleures pratiques en matière de collecte, de conservation et d'accès aux données.

4.3.5 APPRÉCIATION DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures décrites ci-dessus, approuvées par le Conseil d'Administration du 18 février 2020, ont démontré jusqu'alors leur efficacité.





5. NOS FILIALES

5.1	Informations générales	90
5.2	Nos filiales	91

5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les marchés	Les filiales		Date de création ou d'acquisition	Capital en K€	Statut	Chiffre d'affaires en K€ net selon les comptes sociaux	Contribution au chiffre d'affaires en K€ (selon IFRS 15)	Nombre de personnes au 31/12/2020	Stock en K€	Contribution au résultat net avant impôts en K€
BRICOLAGE		Gros outillage en G.S.B.	2015/2017	549	SAS	34 939	34 211	35	7 090	2 687
		Pompes, plomberie technique et robinetterie sanitaire	1986	960	SAS	66 543	62 316	136	19 399	3 480
			2018	2 096	SAS					
FABRICANT		Fourniture de composants aux intégrateurs	1992	160	SAS	6 248	6 230	7	1 231	816
POMPES EAU FROIDE PISCINE		Matériels de piscines	2015	2 000	SA	12 638	12 519	18	3 401	950
		Pompes	1977	3 200	SAS	50 854	49 996	61	13 561	9 880
CHAUFFAGE SANITAIRE PLOMBERIE VENTILATION		Accessoires pour le chauffage et l'eau sanitaire	1968	3 200	SAS	51 171	49 003	47	14 821	9 388
		Surfaces chauffantes-raffraîchissantes et systèmes de canalisation	1989	960	SAS	23 194	22 158	33	7 854	1 671
			2020	1 466	SAS	11 901	11 905	30	1 784	689
		Matériel et accessoires de ventilation	2013	1 000	SA	6 152	5 978	17	2 246	(29)
INDUSTRIE		Robinetterie, compteurs et raccords	1978	3 200	SAS	67 491	53 431	74	30 920	9 245
		Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	1989	780	SAS	25 183	21 924	43	5 996	3 449
		Mesure et contrôle	2019	500	SAS	5 086	5 052	18	1 121	267
		Raccords, brides, vannes et accessoires en inox	2017	490	SAS	14 772	14 491	45	4 623	1 627
		International	2006	1 000	SAS	25 382	25 378	40	269	3 453
		Robinetterie industrielle	2017	2 703	SPRL*	20 837	20 607	43	5 225	1 111
COMMUNI-CATION		Agence de communication	2002	80	SAS	1 471	14	9	-	64
IMMOBILIER		Gestion du parc immobilier du groupe	1973	3 100	SCI	5 526	287	-	-	2 003

DISTRILABO : avec l'acquisition de Distrilabo depuis le 31 décembre 2019. THERMACOME : avec l'acquisition de Thermacome depuis le 30 avril 2020.

(*) Société Privée à Responsabilité Limitée.



Philippe Bories



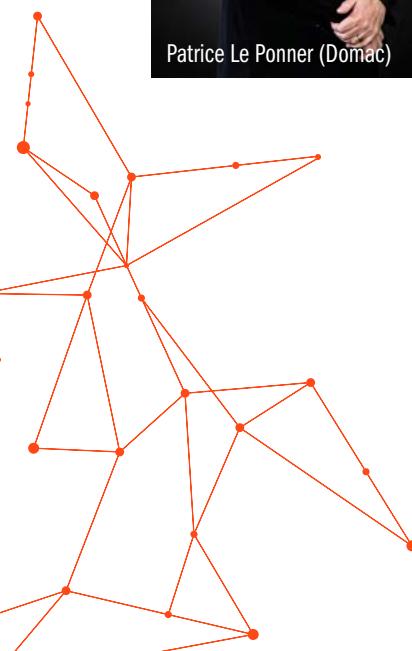
Isabelle Giraud



Patrice Le Ponner (Domac)

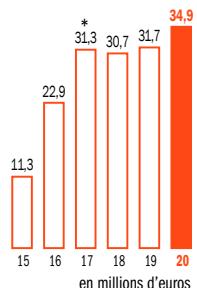


Lionel Franquin



Chiffre d'affaires en 2020

34,9 M€



* Les chiffres de Domac
ont été consolidés à partir
du 1^{er} mars 2017.

mecafer

domac

COMPRESSEURS, OUTILS D'AIR COMPRIMÉ, POSTES À SOUDER, GROUPES ÉLECTROGÈNES, CHARGEURS DE BATTERIE ET CHAUFFAGE POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE.

À l'occasion de leur 5^e et 4^e année de présence dans le groupe, Mecafer et Domac ont réalisé un chiffre d'affaires record, aidés par l'engouement post-confinement des Français pour le bricolage et l'amélioration de l'habitat.

Cette performance a été réalisée au prix de multiples efforts de la part de nos équipes qui ont fait preuve d'une grande solidité en s'adaptant en permanence aux changements d'organisation requis tant par les niveaux imprévisibles de commandes de nos clients que par plusieurs vagues d'arrêts et reprises des livraisons de nos fournisseurs italiens et asiatiques.

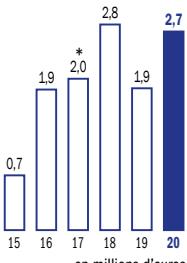
Dans ce contexte compliqué, nos équipes ont su maintenir une qualité de service physique et digital, à l'instar du portail e-SAV (4 000 demandes de service après-vente traitées) ainsi que poursuivre le plan de diversification produits et clients initié depuis 2 ans. Les nettoyeurs haute pression confirment notamment leur statut de 4^e pilier stratégique de la gamme.

Ces résultats commerciaux, ainsi que l'évolution favorable du taux Euro/ Dollar ont contribué à l'amélioration significative du résultat.

Le caractère très atypique de l'année 2020 nous invite à la plus grande prudence pour 2021 qui sera forcément très différente dans son déroulement. Le budget des bricoleurs français n'est pas extensible à l'infini.

Résultat avant IS en 2020

2,7 M€





Laure Empereur



Emmanuelle Desecures



Bertrand Kinche



Mercedes Banegas

DIPRA

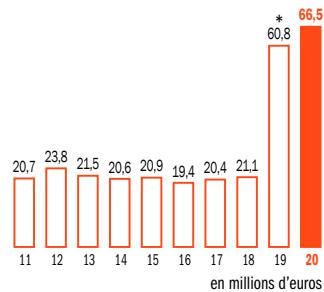
**POMPES DOMESTIQUES
ET PLOMBERIE POUR LES
GRANDES SURFACES
DE BRICOLAGE**

Edouard Rousseau

**ROBINETTERIE ET
HYDROTHÉRAPIE POUR LES
GRANDES SURFACES DE
BRICOLAGE ET GRANDES
SURFACES ALIMENTAIRES**

Chiffre d'affaires en 2020

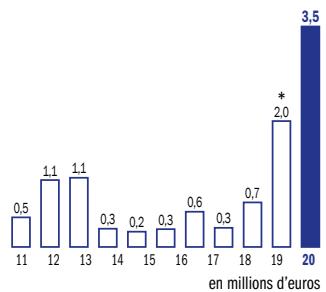
66,5 M€



* Les chiffres
ont été consolidés à partir
du 1^{er} janvier 2019.

Résultat avant IS en 2020

3,5 M€





Eric Beaumont



Alexandra Stratulat



David Dufour



Franck Beyssac

Nous avons mesuré chez Dipra et Rousseau les mêmes effets que chez Mecafer et Domac : les consommateurs finaux, qu'ils soient français, espagnols ou portugais, ont réagi à la crise en consacrant une partie plus importante de leurs dépenses à l'amélioration de leur habitat ou de leur jardin.

L'implication hors norme des équipes et la solidité de nos stocks ont fait la différence, conduisant à établir un chiffre d'affaires record pour l'ensemble Dipra - Rousseau.

Pourtant, les difficultés rencontrées ont été fort nombreuses, en sus des variations extraordinaires et imprévisibles des flux de commandes.

- Dipra a intégré son nouveau bâtiment, entièrement reconstruit par notre société immobilière Thely, au plus fort de la saison jardin.
- La majorité du personnel de Rousseau SA à Getafe, ainsi que leurs familles, a été touché par la covid-19 (heureusement sans gravité extrême).
- Lors du confinement, les infrastructures informatiques historiques de Rousseau ont rendu difficile la mise en place du télétravail, notamment en région parisienne où les équipes furent très souvent empêchées de circuler.

En résumé, l'année 2020 fut à la fois gratifiante et éprouvante.

En 2021, nous poursuivons notre objectif de fusion des deux sociétés qui devra être précédé de la parfaite intégration des systèmes d'information, tâche éminemment chronophage et complexe. Pour mener ce projet, Laure Empereur a pris la direction générale des deux entités à partir du 1^{er} janvier 2021. Emmanuelle Desecures quittera le groupe Thermador à la fin du mois de mars 2021 à l'issue d'une période de transition conduite avec le plus grand sens des responsabilités.



FOURNITURE DE COMPOSANTS AUX FABRICANTS (OEM*)

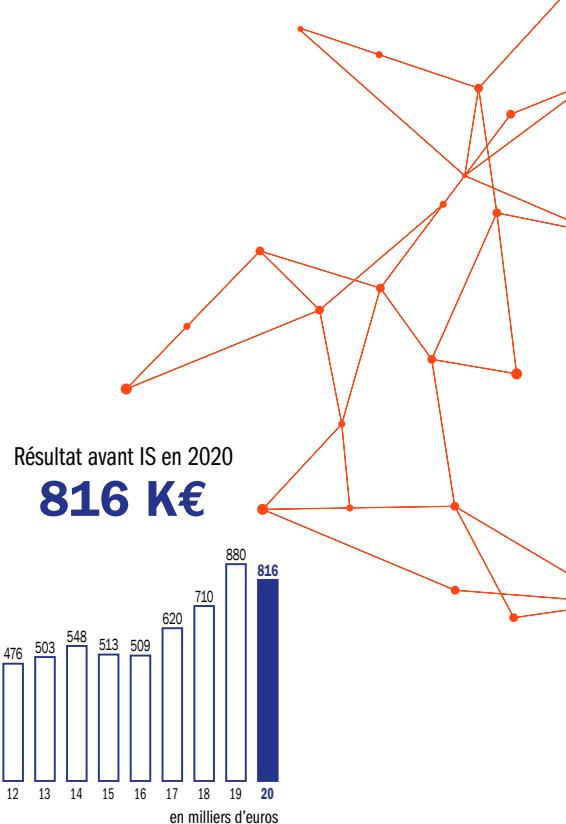
Le début d'année extrêmement dynamique et le bon positionnement d'Isocel auprès des fabricants de pompes à chaleur (lesquels ont maintenant le vent en poupe) ont permis d'amortir le choc de la pandémie et de limiter la baisse de chiffre d'affaires à 3,5 %. Nous notons également que cette résilience provient majoritairement des petits clients, au cœur de la stratégie de diversification.

À moyen terme, l'ambition d'Isocel est de franchir un nouveau palier de chiffre d'affaires.

Pour y parvenir en maintenant la qualité de service et de suivi des clients, Fabienne Bochet a pris la décision de recruter une jeune Directrice Administrative afin de libérer du temps pour le développement de l'entreprise.

Alicia Chamfray, 33 ans, nous a ainsi rejoints le premier 1^{er} septembre 2020 forte d'un master 2 obtenu à l'IFAG Lyon et d'une solide expérience de contrôle de gestion et d'audit.

* Original Equipment Manufacturer.





ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA MAINTENANCE DES PISCINES

Peu exposés à la propagation du virus, les clients d'Aello n'ont jamais interrompu leurs chantiers qui se déroulent quasi exclusivement à l'extérieur. Ils avaient de surcroît un carnet de commandes bien rempli à la fin de l'année 2019.

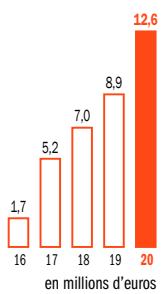
Cela explique en partie la nouvelle performance hors norme de notre jeune filiale qui atteint un chiffre d'affaires de 12,5 M€ cinq ans après sa création.

L'autre partie de l'explication se trouve dans la mobilisation exceptionnelle du personnel d'Aello pour servir leurs clients et prospects en quête de matériel.

En 2021, Aello va devoir déménager pour intégrer un bâtiment plus vaste. C'est un saut de structure rendu absolument nécessaire par le niveau d'activité actuel et futur. Gageons que notre équipe de conquérants va relever ce nouveau défi.

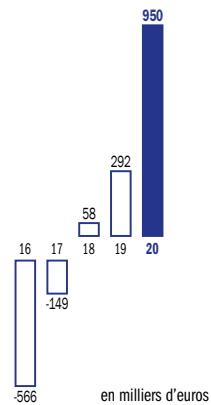
Chiffre d'affaires en 2020

12,6 M€



Résultat avant IS en 2020

950 K€





POMPES, RÉSERVOIRS, ACCESSOIRES, STATIONS DE RELEVAGE

Alors que la baisse d'activité s'établissait à 8,6 % à la fin du mois de juin 2020, l'équipe Jetly s'est fortement mobilisée pour réussir malgré tout sa saison d'arrosage. La situation fut magistralement redressée comme l'atteste le franchissement symbolique de la barre des 50 M€ de chiffre d'affaires, en progression de 1,8 %.

Le processus de transmission entre Jean-François Bonnefond et Frank Bourgois s'est poursuivi afin de parfaitement préparer ce dernier à assumer la direction générale de l'entreprise. Un hommage spécial est rendu à Jean-François Bonnefond à la page 153 de ce document.

Forts d'une longue expérience chez Jetly, Philippe Arthaud et Éric Garot ont rejoint le comité de direction respectivement comme directeur des approvisionnements et directeur marketing et digital.

L'équipe de direction s'est également renforcée avec l'arrivée de Vanessa Roy à la direction achats et qualité. Sa formation d'ingénieur INSA complétée d'une expérience significative en qualité et gestion de projets devrait permettre à Jetly l'obtention de la certification ISO 9001 pour le 1^{er} trimestre 2022.

Le nouveau site Internet a été mis en ligne à la fin de l'année. C'est une version modernisée et enrichie qui sera amenée à évoluer régulièrement, et notamment pour faciliter le service après-vente et l'entretien des pompes vendues par Jetly.

Le groupe s'est porté acquéreur d'un bâtiment de 1 600 m² situé à proximité de celui qui est exploité par Jetly. Il pourra permettre à terme le développement des ventes de matériels de plus forte puissance sur le marché collectif.



Jean-François Bonnefond

Frank Bourgois



Christiane Perrot

François Nanson



Philippe Arthaud

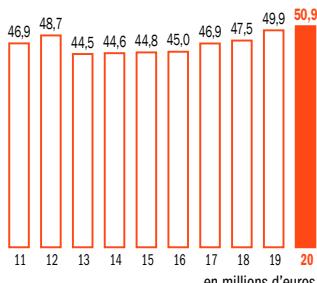
Vanessa Roy



Eric Garot

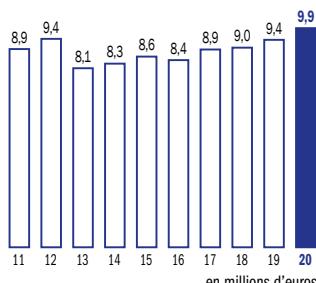
Chiffre d'affaires en 2020

50,9 M€



Résultat avant IS en 2020

9,9 M€





Yves Ruget



Ingrid Brabender



Daniel Sempéré



Fabrice Marand



Pierre-Jean Hervé



ACCESSOIRES ET RACCORDS POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL ET L'EAU SANITAIRE, ROBINETTERIE SANITAIRE

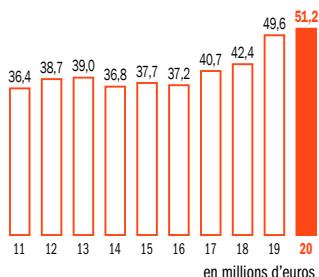
Bien qu'exposée au marché du bâtiment globalement en baisse en 2020, Thermador parvient à croître grâce à la largeur de son offre et notamment aux accessoires spécifiquement proposés pour permettre ou faciliter la pose de pompes à chaleur, chaudières à combustible solide ou systèmes solaires hydrauliques. Simultanément, des synergies se sont mises en place avec la société les Etablissements Édouard Rousseau pour renforcer l'offre de robinetterie sanitaire Thewa, réservée aux professionnels.

Comme Jetly, Thermador franchit pour la première fois le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires.

En 2021, le soutien des pouvoirs publics pour la promotion des énergies renouvelables dans le bâtiment restera historiquement très fort et se traduira par un champ d'application plus étendu de MaPrimeRenov'. Les équipes de Thermador vont s'efforcer d'être parfaitement en phase avec la demande et ainsi participer au vaste plan de transition énergétique des bâtiments en France.

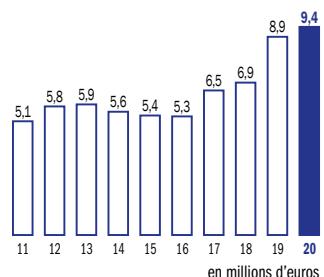
Chiffre d'affaires en 2020

51,2 M€



Résultat avant IS en 2020

9,4 M€





Eric Mantione



Murielle Gentaz



Stéphane Ben Amou



Roxane Metge



**SYSTÈMES DE CANALISATIONS
POUR LA DISTRIBUTION
DES FLUIDES DU BÂTIMENT**

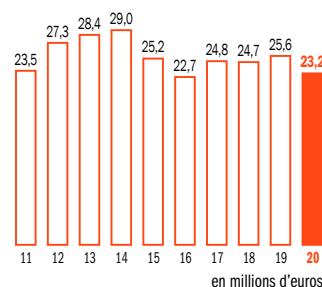


THERMACOME
LE CONFORT THERMIQUE

**SYSTÈMES DE SURFACES
RAYONNANTES ET
D'HYDRODISTRIBUTION
POUR LES LOGEMENTS ET
LES BÂTIMENTS**

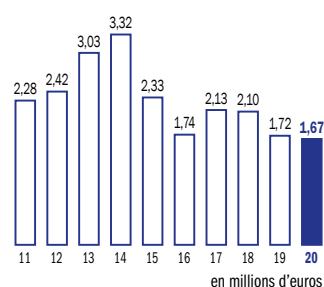
PBtub : chiffre d'affaires en 2020

23,2 M€



PBtub : résultat avant IS en 2020

1,67 M€





Florent Kieffer



Thierry Estienne



Carlos Miranda



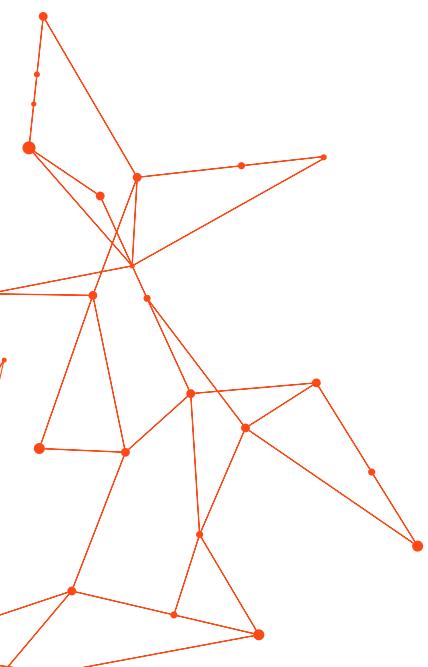
Laurent Tansorier

Avant le 1^{er} avril 2020, PBtub et Thermacome étaient des concurrentes directes. Elles sont maintenant des sociétés sœurs dirigées par un tandem très expérimenté et très complice. Éric Mantione et Florent Kieffer ont ainsi consacré beaucoup de temps en 2020 à favoriser les échanges, rapprocher les équipes et identifier les synergies afin d'harmoniser les projets et actions des deux entreprises dès 2021. Leur ambition est de jouer les premiers rôles en France sur les marchés des systèmes de canalisations pour le bâtiment et des surfaces rayonnantes pour le chauffage et le rafraîchissement. À ce sujet, nous pensons que cette technique correspond parfaitement aux attentes des utilisateurs en quête de confort et à celles des pouvoirs publics qui veulent absolument réduire l'empreinte carbone des bâtiments.

En plus d'une expertise technique et d'une notoriété avérée, l'arrivée de Thermacome dans le groupe nous a permis d'établir une relation privilégiée avec Acome, industriel français avec qui nous comptions bien nouer un partenariat constructif et solide, dans la durée.

Tous ces signaux positifs ne nous détournent pas de la réalité du marché français des logements neufs qui souffre tout particulièrement des effets de la pandémie. À court terme, les chiffres d'affaires de PBtub et Thermacome risquent d'en pâtir. À long terme, nous sommes convaincus que l'acquisition de Thermacome nous permettra rapidement de franchir une taille critique qui nous donnera les moyens d'innover.

Du point de vue de la logistique et de l'informatique, nous prévoyons d'unir les forces des deux sociétés dans un délai de deux ans.



Thermacome : chiffre d'affaires en 2020

11,9 M€

* Les chiffres
ont été consolidés à partir
du 1^{er} mai 2020.

Thermacome : résultat avant IS en 2020

689 K€



MATÉRIELS ET SYSTÈMES PROFESSIONNELS POUR LA CIRCULATION ET LE TRAITEMENT DE L'AIR DANS LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE

La crise de la Covid-19 a eu deux impacts principaux pour Axelair. Elle a d'une part provoqué la baisse du marché français de la ventilation et d'autre part contribué à freiner les ventes de climatiseurs mobiles en été du fait de l'éventuelle dangerosité des brassages d'air dans les locaux fermés.

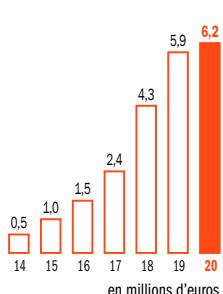
Pourtant, l'équipe d'Axelair réalise la prouesse d'augmenter son activité en amortissant les effets négatifs de la crise par des gains de parts de marché sur des gammes de produits complémentaires. Le lancement dans un temps record d'une gamme de purificateurs d'air, le lien privilégié avec des clients très actifs sur le web et l'action de prescription auprès d'installateurs bien ciblés ont notamment amené un volant d'affaires additionnel.

Du point de vue de la rentabilité, cette crise a décalé d'un an notre objectif de dépasser le point d'équilibre.

Afin d'absorber la croissance prévisionnelle des volumes, nous prévoyons le déménagement de l'entreprise à partir de septembre 2021, dans le bâtiment exploité en partie par Dipra et dès le printemps par Aello.

Chiffre d'affaires en 2020

6,2 M€



Lionel Grès



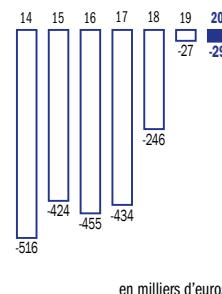
Stéphanie Wernert



Frédéric Watine

Résultat avant IS en 2020

(29) K€





Christophe Arquilliére



Charlotte Deguerry-Fraisse



Jean-Philippe Paul



Nicolas Billiard



Samuel Belbachir



ROBINETTERIE, COMPTEURS & RACCORDS

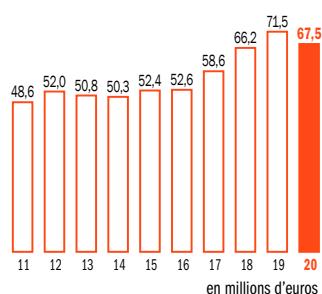
ROBINETTERIE, COMPTEURS ET RACCORDS POUR LE BÂTIMENT, L'INDUSTRIE ET L'ADDUCTION D'EAU

Très touchée par les effets du premier confinement, l'activité de Sferaco a nettement repris des couleurs au cours du 2^e semestre pour finalement limiter la baisse à -5,5 %. Ce sont principalement les gammes destinées au bâtiment qui ont le plus souffert, alors que l'activité robinetterie industrielle a bien résisté, notamment grâce à un effort de prescription accru. Autre événement marquant : le lancement réussi d'une nouvelle gamme de vannes inox à notre marque « ELSA® ».

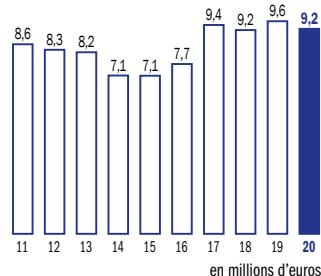
Le comité de direction de Sferaco a profité de cette année charnière pour affiner son organisation et poser les bases des prochains leviers de croissance, aussi bien sur le marché des compteurs que sur celui de l'adduction et le traitement de l'eau.

Particulièrement mobilisée sur les enjeux environnementaux, l'équipe est de surcroît sur le point d'obtenir la certification ISO 14001, se plaçant d'emblée comme la locomotive du groupe sur ces sujets. Nous les remercions pour cette mobilisation exemplaire.

Chiffre d'affaires en 2020

67,5 M€

Résultat avant IS en 2020

9,2 M€



MOTORISATION DE VANNES, SPÉCIALITÉS POUR L'INDUSTRIE ET COMPRESSEURS D'AIR

L'équipe de Sectoriel est restée mobilisée jusqu'à la dernière semaine de décembre pour compenser les effets de la pandémie. Elle y est magistralement parvenue, en jouant sur des gammes où les parts de marché sont les plus faibles. La diversification décidée en 2015 au moment de l'acquisition de Nuaire France a notamment contribué à l'excellente résilience de l'entreprise.

Afin de remplacer Anaïs Der Hagopian-Virieux recrutée par Thermador Groupe comme directrice de la supply chain, Julie Douai est arrivée le 1^{er} juin 2020 comme Directrice Administrative. Âgée de 37 ans et diplômée de Bordeaux École de Management, elle s'appuiera sur son expérience d'audit, contrôle de gestion, management et conduite de projets pour adapter progressivement l'organisation de Sectoriel au contexte extérieur, et à la stratégie de croissance validée par l'équipe de direction.



Xavier Isaac



Julie Douai



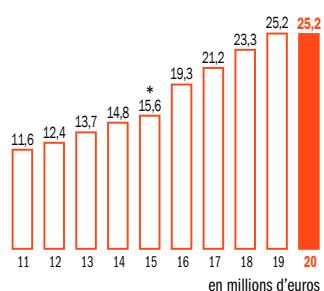
Loïc Brossat



Laurence Vigneau

Chiffre d'affaires en 2020

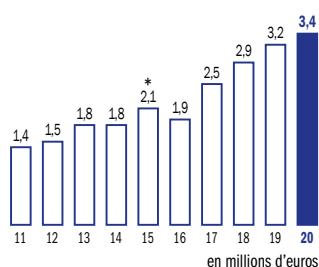
25,2 M€



* Acquisition
de Nuaire France
le 1^{er} juillet 2015.

Résultat avant IS en 2020

3,4 M€





Xavier Isaac



Denis Straub



Anne-Sophie Bultey



Florian Allain



Hélène Zimmerman

Chiffre d'affaires en 2020

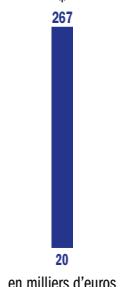
5,1 M€



Résultat avant IS en 2020

267 K€

* Les chiffres
ont été consolidés à partir
du 1^{er} janvier 2020



MATÉRIELS TECHNIQUES POUR LA MESURE ET LE CONTRÔLE DE LA PRESSION, LA TEMPÉRATURE, LE NIVEAU ET LE DÉBIT

Fondée en 1977, cette entreprise alsacienne nous a rejoints le 21/12/19. Comme toutes les filiales commerciales du groupe, elle a relevé le défi lancé par la crise sanitaire et largement compensé les pertes de chiffre d'affaires constatées lors du premier confinement par un effort commercial redoublé sur la deuxième partie de l'année.

Le plan d'intégration imaginé au moment de l'acquisition a été respecté. Dès le premier semestre, Laurence et Denis Straub ont transmis à la nouvelle équipe de direction les informations clés pour une prise de fonction en collaboration au second semestre. Nous les remercions chaleureusement pour les efforts consentis pour que tout soit fait dans ce court laps de temps.

Anne-Sophie Bultey, ingénieur INSA de 39 ans et spécialiste du Lean Management et de la gestion de la qualité a été nommée Directrice Générale. Son intégration au sein de notre équipe de dirigeants-entrepreneurs a été facilitée par le partage de nos valeurs : transparence, simplicité, exemplarité. Xavier Isaac, Président de Distrilabo et Directeur Général de Sectoriel se tient à ses côtés pour partager son expérience et sa connaissance du groupe.

Florian Allain, âgé de 35 ans et riche de 15 ans d'expérience sur le terrain, assure la direction commerciale. Sa connaissance du marché ainsi que ses capacités relationnelles seront des atouts précieux pour mener à bien notre projet de développement au sein du groupe. D'ores et déjà, des synergies ont été activées pour améliorer notre offre d'instrumentation et développer nos parts de marché.

Hélène Zimmerman, forte de ses 21 ans d'ancienneté, apportera ses connaissances comptables pour veiller à la bonne gestion de l'entreprise.

FGinox

La solution globale pour vos besoins en inox

RACCORDS, BRIDES, VANNES ET ACCESSOIRES EN ACIER INOXYDABLE

Parmi toutes les activités du groupe, c'est sur celle de FGinox que l'impact du premier confinement a été le plus important : -19,1 % à la fin du mois de juin 2020. La réalisation d'un deuxième semestre légèrement supérieur à l'année précédente n'a permis que de rattraper la moitié du retard pour finalement clôturer l'année sur une baisse du chiffre d'affaires de 9,3 %. La tendance des dernières semaines de l'année 2020 est toutefois encourageante et conforte l'équipe de direction dans son intention de reconquérir rapidement le terrain perdu en France. L'ambition est identique à l'export, dans l'attente néanmoins d'une réouverture des frontières pour enfin pouvoir visiter les clients.

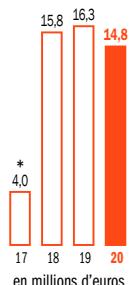
Côté informatique et logistique, les quinze prochains mois seront cruciaux. Nous programmons en effet la migration du système d'information de FGinox vers celui qui est maintenant utilisé par Sferaco, Sectoriel, Syvec et Sodeco. Ainsi, nos cinq filiales actives dans le vaste marché de l'industrie pourront intensifier leurs échanges dès 2021. Simultanément, FGinox se dotera d'un nouveau site Internet marchand modernisé, afin d'accentuer son commerce dématérialisé.

D'autre part, le groupe a pris la décision d'investir dans un outil logistique parfaitement adapté et situé à proximité de Syvec, à Saint-Quentin-Fallavier. Les conditions de travail et l'efficacité des opérations logistiques seront ainsi nettement améliorées, de même que les délais de livraison à l'international à destination des clients de Syvec. Le déménagement de la logistique de FGinox est programmé pour le début de l'année 2022.



Chiffre d'affaires en 2020

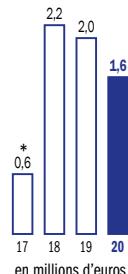
14,8 M€



* Les chiffres
ont été consolidés à partir
du 1^{er} octobre 2017

Résultat avant IS en 2020

1,6 M€





Lionel Monroe



Suzanne Abela



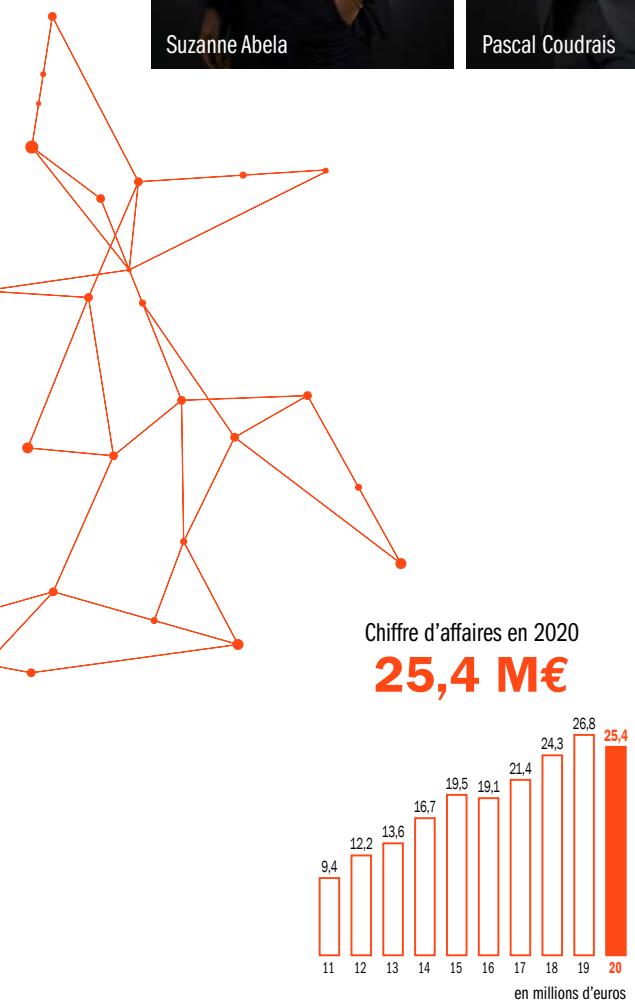
Pascal Coudrais

DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Recul de l'activité en 2020 pour Syveco après des années de croissance soutenue. La pandémie a en effet empêché ses équipes commerciales de se rendre physiquement chez les clients durant de longs mois, entravant le travail de conquête nécessaire au maintien et au développement du chiffre d'affaires. Toutefois, ce dernier ne recule que de 5,5 % et la rentabilité se maintient à un niveau très satisfaisant. Cela illustre la résistance du modèle de cette entreprise ainsi que l'énergie déployée par les équipes pour affronter la crise.

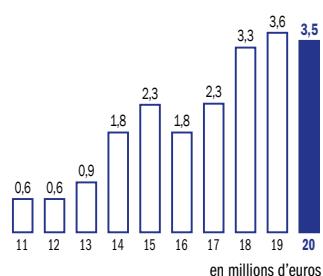
L'arrivée d'une nouvelle Directrice Administrative, Suzanne Abela, forte d'un solide bagage en audit et d'un profil international, et le travail préparatoire en vue d'obtenir la certification ISO 9001 contribuent au renforcement des fondamentaux de Syveco pour préparer de façon efficace une nouvelle phase de croissance.

Le développement de l'activité en Europe et en Afrique devrait repartir de l'avant avec la montée en compétence des équipes, d'un point de vue technique et linguistique, et le recrutement à venir de commerciaux basés dans les pays pour être au plus près des clients.



Résultat avant IS en 2020

3,5 M€





ROBINETTERIE INDUSTRIELLE EN BELGIQUE, AUX PAYS-BAS, EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE

2020 a vu se poursuivre le processus d'intégration de Sodeco Valves au sein de Thermador Groupe avec le déploiement de l'E.R.P. commun à une grande partie des sociétés du groupe, permettant ainsi de consolider les synergies.

Malgré le contexte sanitaire ayant rendu inaccessible la majorité des sites industriels aux équipes commerciales et par conséquent réduit considérablement le nombre de visites chez les clients, le C.A. a réalisé une croissance très satisfaisante en particulier grâce à des projets d'investissement d'ampleur remportés et livrés en cours d'année. La rentabilité a repris sa progression initiée depuis l'arrivée de l'entreprise au sein du groupe.

En 2021, le travail mené autour des synergies commerciales avec les sociétés sœurs Sferaco et Sectoriel et l'activité de prospection aux Pays-Bas et en Allemagne avec une équipe renforcée devraient contribuer à la progression du chiffre d'affaires. Pour y parvenir pleinement, l'évolution de la situation sanitaire doit rendre possible la réalisation de projets industriels momentanément mis en suspens et le retour à un rythme normal de visites sur le terrain nécessaires à la relance de l'activité liée à la maintenance.



Peter Wartel



Dieter De Cock



Peter Gombeer



Patricia Mavigner



Lionel Monroe



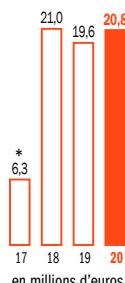
Enrico Suttels



Wim Van de Vondel

Chiffre d'affaires en 2020

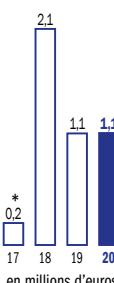
20,8 M€

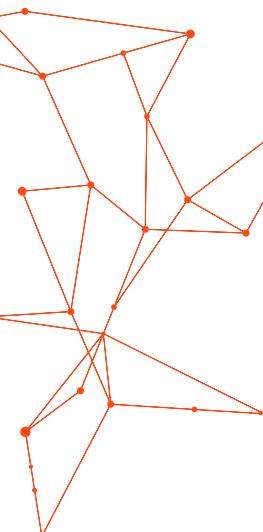


* Les chiffres
ont été consolidés à partir
du 1^{er} septembre 2017

Résultat avant IS en 2020

1,1 M€





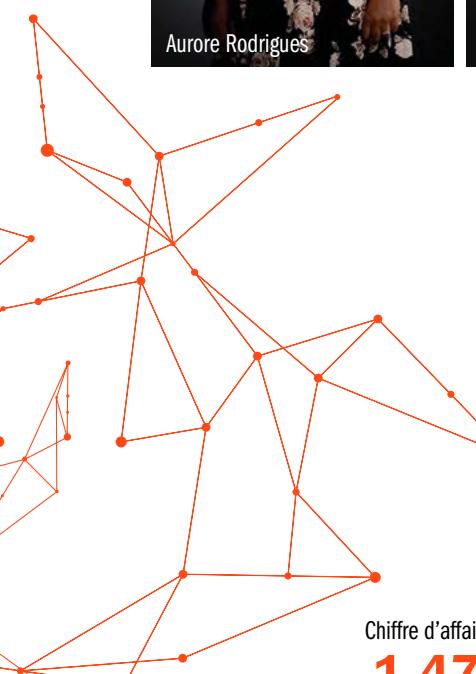
Arlette Berliocchi



Aurore Rodrigues

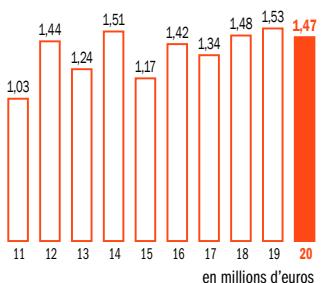


Ronan Le Sausse



Chiffre d'affaires en 2020

1,47 M€



AGENCE DE COMMUNICATION

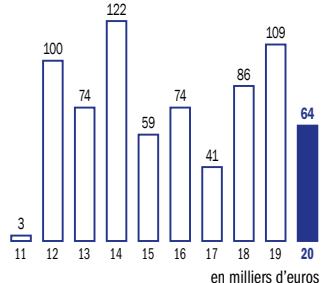
Notre agence de communication avait fort heureusement fait sa mue digitale avant la crise sanitaire. Elle a pu ainsi assurer une continuité de services auprès des filiales commerciales du groupe, organiser au pied levé notre assemblée générale sous forme de Webinaire, intensifier notre communication sur les réseaux sociaux et réaliser 350 clichés 360° pour enrichir nos bases de données articles.

L'activité traditionnelle reste tout de même majoritaire. À titre d'exemple, Opaline a livré 125 372 catalogues et tarifs* aux différentes filiales du groupe et 8 200 rapports annuels* aux actionnaires qui souhaitent le recevoir sous cette forme. Les documents électroniques progressent, mais les supports papier font de la résistance.

* Ces documents sont imprimés sur du papier certifié PEFC qui minimise son impact environnemental sur le milieu forestier et la ressource bois.

Résultat avant IS en 2020

64 K€







6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.1	Principaux indicateurs financiers	110
6.2	État de la situation financière	115
6.3	Annexe aux comptes consolidés annuels	117

6.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	130
-----	---	-----

6.1 PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

SYNTÈSE

En milliers d'euros	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires net selon les comptes sociaux										
Mecafer et Domac	34 939	31 674	30 733	31 322	22 943	11 273				
Dipra / Rousseau	66 543	59 474	21 082	20 365	19 379	20 938	20 573	21 519	23 751	20 697
Isocel	6 248	6 467	5 788	5 562	5 045	5 148	5 491	5 219	5 680	5 018
Aello	12 638	8 948	7 085	5 160	1 721					
Jetly	50 854	49 903	47 549	46 874	44 976	44 823	44 647	44 454	48 725	46 990
Thermador	51 171	49 554	42 374	40 677	37 163	37 718	36 807	39 041	38 675	36 371
Pbtub	23 194	25 559	24 723	24 847	22 704	25 201	29 045	28 406	27 327	23 548
Thermacome	11 901									
Axelair	6 152	5 883	4 314	2 391	1 531	988	541			
Sferaco	67 491	71 482	66 218	58 639	52 614	52 391	50 324	50 762	52 049	48 578
Sectoriel	25 183	25 243	23 334	21 212	19 266	17 543	14 792	13 658	12 431	11 621
Distrilabo	5 086									
FGinox	14 772	16 280	15 819	3 950						
Syvec	25 382	26 835	24 348	21 365	19 133	19 532	16 695	13 630	12 158	9 405
Sodeco valves	20 837	19 891	21 009	6 355						
Autres sociétés du groupe	1 471	1 534	1 483	1 341	1 421	1 174	1 512	1 240	1 441	1 027
Éliminations des chiffres d'affaires intragroupe	(22 929)	(24 766)	(20 068)	(17 981)	(16 040)	(16 002)	(17 150)	(14 373)	(13 899)	(11 033)
Autres éliminations	(692)	(618)	(558)	(508)	(460)	(482)	2 310	2 095	2 170	1 781
Total Chiffres d'affaires selon IAS 18	400 241	373 343	315 233	271 571	231 396	220 245	205 588	205 652	210 509	194 001
Impact IFRS 15	(4 741)	(4 507)	(4 043)	(3 847)		ND	ND	ND	ND	ND
Total Chiffres d'affaires consolidés	395 500	368 836	311 190	267 724						
Résultat avant impôts sur les bénéfices*										
Mecafer et Domac	2 687	1 919	2 782	2 049	1 902	741				
Dipra / Rousseau	3 480	1 987	703	302	556	281	241	288	1 092	1 056
Isocel	816	880	710	620	509	513	548	503	476	455
Aello	950	292	58	(149)	(566)	(1)				
Jetly	9 880	9 356	9 003	8 922	8 440	8 610	8 282	8 075	9 403	8 942
Thermador	9 388	8 940	6 874	6 520	5 350	5 396	5 562	5 891	5 783	5 131
Pbtub	1 671	1 722	2 103	2 128	1 739	2 326	3 320	3 030	2 419	2 277
Thermacome	689									
Axelair	(29)	(27)	(246)	(434)	(455)	(424)	(516)	(71)		
Sferaco	9 245	9 588	9 197	9 425	7 658	7 131	7 148	8 189	8 301	8 557
Sectoriel	3 449	3 249	2 928	2 545	1 940	2 060	1 746	1 750	1 493	1 372
Distrilabo	267									
FGinox	1 627	2 032	2 166	621						
Syvec	3 453	3 599	3 332	2 326	1 781	2 293	1 816	949	635	603
Sodeco valves	1 111	1 107	2 144	218						
Opaline	64	109	86	41	74	59	122	74	100	3
Thely	2 003	1 957	1 778	1 487	1 402	1 196	1 356	1 442	1 309	967
Tagest	8	7	8	7	6	6	6	7	7	6
Groupe	23 264	20 757	18 618	16 388	16 676	15 444	15 708	15 907	18 329	17 922
Total intermédiaire	74 023	67 474	62 244	53 016	47 012	45 631	45 339	46 034	49 347	47 291
Opérations de consolidation										
Élimination des résultats des filiales encaissés dans le groupe	(22 542)	(19 856)	(18 281)	(15 288)	(15 494)	(14 140)	(14 127)	(14 229)	(16 193)	(15 409)
Dotation aux amortissements de la survaleur des constructions	(134)	(134)	(15)	(5)						
Dotation aux amortissements sur la relation clients	(452)	(250)								
Dotation aux amortissements sur fonds de commerce		(6)								
Éliminations de la moins-value sur la cession d'actions détenues en propre					15					
Élimination de la moins-value sur les actions détenues en propre		(9)	9							
Élimination du complément de retraite passée en social en N				12						
Élimination des écarts d'acquisition sur cession de titres	9									
Élimination plus-value sur cession de fonds de commerce intragroupe	(131)									
Provision sur titres									(300)	
Impact net IFRS 16	17	(14)								
Élimination de la variation des écarts de conversion passif N par rapport à N-1	2	(22)								
Impact de la valorisation des instruments financiers (IFRS 39)					(358)	902				
IFRIC 21	(3)	54	22	33	(4)	(221)				
Écarts actuariels enregistrés en capitaux propres	230	346	(66)	3	196	(219)	79	(48)		
Résultat consolidé avant impôts sur les bénéfices	51 015	47 583	43 925	37 759	31 367	31 953	31 291	31 757	33 154	31 582
Impôts sur les bénéfices	(14 835)	(15 205)	(14 771)	(11 513)	(10 741)	(11 763)	(11 430)	(11 773)	(11 917)	(10 990)
Résultat net part du groupe	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221	20 576
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	4	5	12	6	10	4	6	6	16	16

Avec l'acquisition de Domac par Mecafer le 1^{er} mars 2017, consolidés depuis le 1^{er} mars 2017, l'acquisition de Sodeco Valves par Thermador Groupe le 31 août 2017, consolidés depuis le 1^{er} septembre 2017, l'acquisition de FGinox par Thermador Groupe le 30 septembre 2017, consolidés depuis le 1^{er} octobre 2017, l'acquisition de Sanidom / Ets E. Rousseau par Thermador Groupe le 31 décembre 2018 consolidés depuis le 1^{er} janvier 2019, l'acquisition de Distrilabo le 31 décembre 2019 consolidés depuis le 1^{er} janvier 2020 et l'acquisition de Thermacome le 30 avril 2020 consolidés depuis le 1^{er} mai 2020. *Détail par filiale dans le chapitre 5.

CHIFFRES CONSOLIDÉS DES DIX DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Chiffres d'affaires selon IAS 18	400 241	373 343	315 233	271 571	231 396	220 245	205 588	205 652	210 509	194 001
Impacts IFRS 15	(4 741)	(4 507)	(4 043)	(3 847)						Non Disponible
Chiffres d'affaires selon IFRS 15	395 500	368 836	311 190	267 724						
Marge commerciale (sur CA selon IAS 18)	143 349	138 750	118 646	100 921	85 069	81 874	78 450	77 583	78 542	74 406
Nombre de personnes au 31/12	668	599	476	439	319	314	278	271	257	250
Masse salariale	46 686	42 867	35 048	28 426	25 489	23 112	22 197	21 536	20 702	19 838
Résultat opérationnel	51 411	47 821	44 052	37 652	31 709	30 988	31 170	31 665	32 990	31 435
Résultat avant impôts	51 019	47 583	43 925	37 759	31 367	31 953	31 291	31 757	33 154	31 582
Impôts sur les bénéfices	14 835	15 205	14 771	11 513	10 741	11 763	11 430	11 773	11 917	10 990
Résultat après impôts	36 184	32 378	29 154	26 246	20 626	20 190	19 861	19 984	21 237	20 592
Résultat net part du groupe	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221	20 576
Résultat net part du groupe retraité	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221	20 576
Capacité d'autofinancement	42 666	37 979	32 660	29 910	22 864	22 565	22 521	22 894	24 485	22 920
Cash flow libre	24 895	31 505	(5 871)	(18 305)	16 237	2 891	5 708	22 746	17 613	16 250
Investissements (acquisitions d'immobilisations)	(10 610)	(8 589)	(5 462)	(2 477)	(4 145)	(4 611)	(9 037)	(3 871)	(987)	(5 338)
Capitaux propres au 31/12										
Avant affectation du résultat	241 583	219 663	203 469	189 708	173 233	162 428	146 462	135 527	128 947	120 720
Résultat distribué	16 746	16 397	15 942	15 487	14 398	14 209	13 620	13 435	13 435	13 009
Après affectation	224 837	203 266	187 527	174 221	158 835	148 219	132 842	122 092	115 512	107 711
Capitaux permanents au 31/12	224 837	203 266	187 527	174 221	158 835	148 219	132 842	122 092	115 512	107 711
Passif non courant	35 932	38 768	42 347	28 633	3 934	4 450	5 021	4 859	4 661	4 028
Actif non courant	134 351	123 291	111 925	101 016	72 441	71 876	53 265	46 841	45 759	47 387
Fonds de roulement (après répartition)	126 418	118 743	117 949	101 838	90 328	80 793	84 598	80 110	74 414	64 352
Besoin en fonds de roulement	121 155	117 621	122 006	95 080	76 833	74 541	70 148	61 384	64 993	59 638
Stock net au 31/12	119 541	123 046	122 782	102 962	80 819	77 191	69 824	65 062	66 194	61 508
Trésorerie	39 931	32 305	23 040	28 604	27 385	20 839	29 049	32 214	22 904	18 301

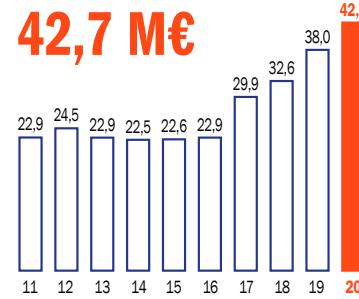
Nous présentons notre chiffre d'affaires sur 10 ans. Aussi, pour être sur une base comparable, nous avons conservé le chiffre d'affaires selon IAS 18.

Pour les années 2017- 2020, nous avons également renseigné le chiffre d'affaires selon IFRS 15 qui correspond au chiffre d'affaires inclus dans les états financiers primaires et communiqué dans nos publications.

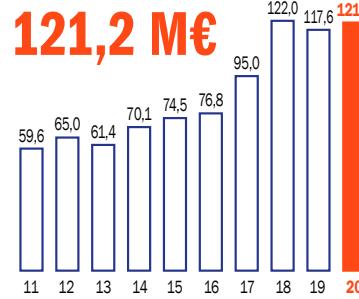
La marge commerciale présentée ci-dessous est la résultante du calcul : chiffre d'affaires selon IAS 18 auquel nous enlevons les achats consommés. L'effectif correspond au nombre de salariés présents dans notre groupe au 31 décembre.

Évolution des investissements (en K€)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Investissements (acquisitions d'immobilisations)	10 610	8 589	5 462	2 477	4 145	4 611	9 037	3 871	987	5 338
En % du chiffre d'affaires selon IAS 18	2,7 %	2,3 %	1,7 %	0,9 %	1,80 %	2,1 %	4,4 %	1,9 %	0,5 %	2,8 %
Dont investissements THELY	7 313	6 099	3 066	218	2 772	3 425	6 871	2 598	(45)	3 283

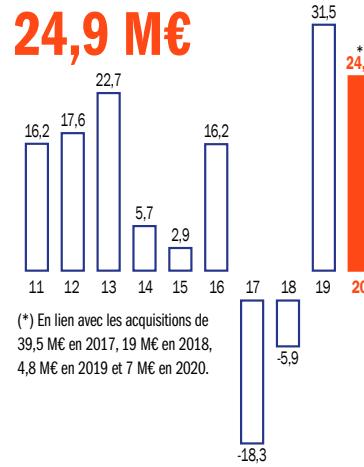
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (en millions d'euros)



BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (en millions d'euros)



CASH FLOW LIBRE (en millions d'euros)



6.1 PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

RATIOS CONSOLIDÉS DES DIX DERNIERS EXERCICES

2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Ratios de rentabilité (en %)

Frais de personnel / Chiffre d'affaires	11,7	11,5	11,1	10,5	11,0	10,5	10,8	10,5	9,8	10,2	10,2
Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires	12,8	12,8	14,0	13,9	13,7	14,1	15,2	15,4	15,7	16,2	15,0
Résultat net part du groupe / Chiffre d'affaires	9,0	8,7	9,2	9,7	8,9	9,2	9,7	9,7	10,1	10,6	9,6
ROE = rendement des capitaux propres	16,1	15,9	15,5	15,1	13,0	13,6	14,9	16,4	18,4	19,1	16,9
Capacité d'autofinancement / Chiffre d'affaires	10,7	10,2	10,4	11,0	9,9	10,2	11,0	11,1	11,6	11,8	11,4
ROCE = rendement des capitaux employés avant impôt (hors IFRS 16)	20,6	20,2	18,8	19,2	21,2	21,2	25,3	29,3	29,8	29,4	25,9

Ratios de productivité (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires par personne	599	623	662	729	725	727	740	759	819	776	751
---------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

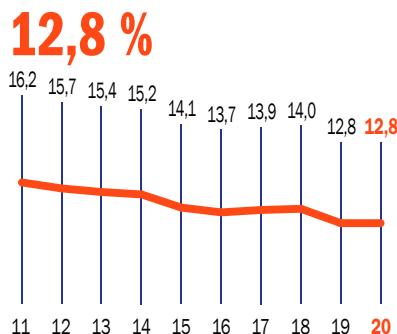
Ratios de structure financière après AFFECTATION (en %)

Capacité d'autofinancement / Capitaux propres après affectation	19	18,7	17	17	14	15	17	19	21	21	20
Actif non courant + stock / Capitaux propres après affectation	113	121	125	117	96	101	93	92	97	101	104
Capitaux permanents / Actif non courant	167	165	168	172	219	206	249	261	252	227	227
Capitaux permanents / Stock	188	165	153	169	197	192	190	188	175	175	166

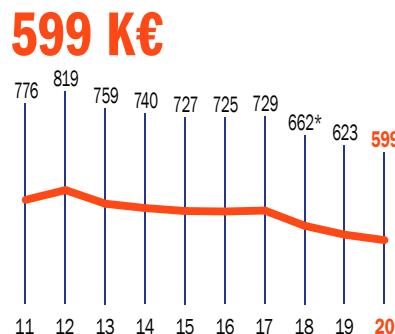
Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris les écarts d'acquisition et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

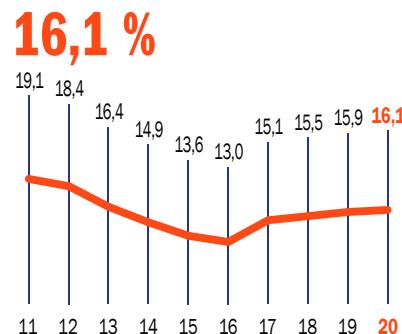
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL / C.A. (en %)



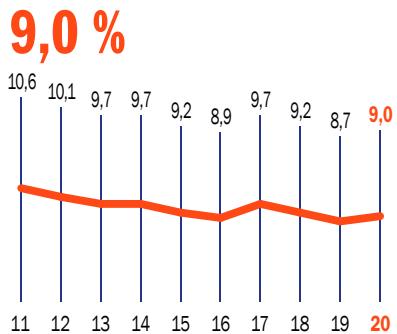
C.A. PAR PERSONNE (en milliers d'euros)



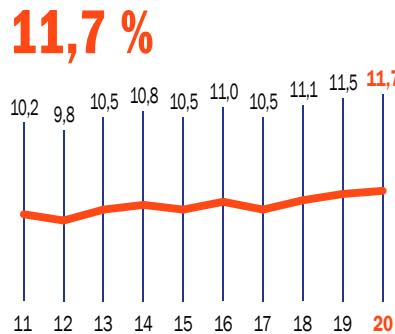
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (en %)



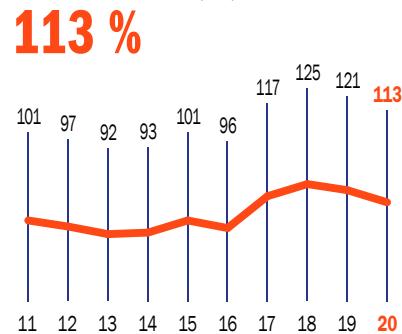
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / C.A. (en %)



FRAIS DE PERSONNEL / C.A. (en %)



ACTIF NON COURANT + STOCK / CAPITAUX PROPRES (en %)



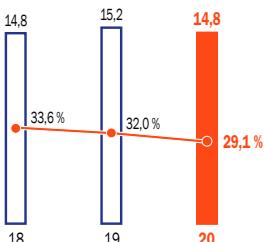
ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ 2020

IMPÔTS

14,8 M€

% DU RÉSULTAT AVANT IMPÔTS

29,1 %

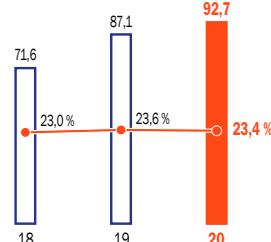


TOTAL DES FRAIS HORS IMPÔTS

92,7 M€

% DU C.A.

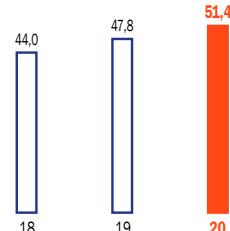
23,4 %



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)

51,4 M€



STRUCTURE FINANCIÈRE COMPARÉE AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS

2020

Trésorerie	Autres créances	Créances clients			Stocks	Actif non courant
40,3	11,9	73,1			119,5	134,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT						121,1
						FONDS DE ROULEMENT
34,3	52,8	14,6	27,7	8,2		241,6
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant		Capitaux propres

2019

Trésorerie	Autres créances	Créances clients			Stocks	Actif non courant
32,5	13,8	63,9			123,0	123,3
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT						117,6
						FONDS DE ROULEMENT
32,8	52,3	13,0	31,7	7,0		219,7
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant		Capitaux propres

2018

Trésorerie	Autres créances	Créances clients			Stocks	Actif non courant
24,1	11,3	58,1			122,8	111,9
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT						122,0
						FONDS DE ROULEMENT
26,5	44,3	11,6	36,1	6,3		203,5
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant		Capitaux propres

6.1 PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ 2020

En milliers d'euros

Compte de résultat consolidé	Notes de l'annexe	2020	2019	2018
Chiffre d'affaires Net	22	395 500	368 836	311 190
Autres produits de l'activité		784	718	1 000
Achats consommés		(252 151)	(234 593)	(196 587)
Charges de personnel	24	(46 686)	(42 867)	(35 048)
Charges externes		(33 689)	(33 380)	(28 643)
Impôts et taxes		(4 697)	(4 586)	(4 033)
Dotation aux amortissements	12	(5 432)	(4 663)	(4 062)
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16	12	(1 071)	(854)	
Dotation nette de reprise aux provisions	5 - 7 - 14	(664)	(464)	107
Autres produits, autres charges d'exploitation		(483)	(326)	128
Résultat opérationnel		51 411	47 821	44 052
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(139)	(25)	2
Coût de l'endettement financier brut		(199)	(182)	(129)
Charges financières - impacts IFRS 16		(54)	(31)	
Charge d'impôt	4	(14 835)	(15 205)	(14 771)
Résultat net		36 184	32 378	29 154
Résultat net - Part du groupe		36 180	32 373	29 142
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires		4	5	12
Résultat net par action en euros ⁽¹⁾		3,93	3,55	3,20
Résultat net par action en euros après dilution en euros ⁽²⁾		3,73	3,37	3,03

(1) Le résultat par action est calculé sur :

2018 : 9 109 752 actions auxquelles nous avons déduit les 1 200 actions propres détenues.

2019 : 9 109 752 actions auxquelles nous avons déduit les 1 200 actions propres détenues.

2020 : 9 200 849 actions auxquelles nous avons déduit les 1 200 actions propres détenues.

(2) Le résultat par action après dilution est calculé sur :

2018 : 9 108 552 actions auxquelles nous avons rajouté 500 000 actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €.

2019 : 9 108 552 actions auxquelles nous avons rajouté 500 000 actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €.

2020 : 9 199 649 actions auxquelles nous avons rajouté 500 000 actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €.

État des autres éléments du résultat global consolidé	Notes de l'annexe	2020	2019	2018
Résultat net		36 184	32 378	29 154
Autres éléments du résultat global :				
Écart actuel sur la provision retraite	6	(172)	(260)	3
Juste valeur des instruments financiers	9	(538)	32	59
Total du résultat global		35 474	32 150	29 216
Total du résultat global - Part du groupe		35 470	32 145	29 204
Total du résultat global revenant aux intérêts minoritaires		4	5	12

6.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'euros au 31 décembre 2020

Actif	Notes de l'annexe	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif non courant :				
Écarts d'acquisition	2 - 11	56 317	53 286	50 804
Immobilisations incorporelles	3 - 11 - 12	9 238	6 818	4 757
Immobilisations corporelles :	3 - 11 - 12	67 122	61 619	54 758
- Terrains	1	10 870	10 834	10 834
- Constructions	1	42 227	35 795	36 650
- Autres immobilisations corporelles		6 376	5 770	5 619
- Immobilisations corporelles en cours		4 653	6 265	1 655
- Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location		2 996	2 955	
Immobilisations financières		313	298	278
Impôt différé actif	4 - 15	1 361	1 270	1 328
Total actif non courant		134 351	123 291	111 925
Actif courant :				
Stock marchandises	5	119 541	123 046	122 782
Clients et comptes rattachés	7	73 141	63 931	58 118
Impôt-société	15	639	685	851
Impôt différé actif	4 - 15	420	487	421
Autres créances	15	10 808	12 597	10 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	40 325	32 494	24 069
Total actif courant		244 874	233 240	216 258
Total de l'actif		379 225	356 531	328 183

Passif	Notes de l'annexe	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres :				
Capital émis et réserves		88 908	82 897	81 246
Réserves consolidées		116 326	104 216	92 907
Résultat de l'exercice - Part du groupe		36 180	32 373	29 142
Intérêts minoritaires		169	177	174
Total capitaux propres		241 583	219 663	203 469
Passif non courant :				
Emprunts et dettes financières à long terme	8	25 811	29 764	36 096
Obligations locatives à plus d'un an		1 936	1 951	
Impôt différé passif	4	3 694	3 329	3 026
Provisions pour engagement de fin de carrière	6 - 14	4 491	3 724	3 225
Total passif non courant		35 932	38 768	42 347
Passif courant :				
Provisions courantes	14	539	606	708
Obligations locatives à moins d'un an		1 036	1 018	
Emprunts à court terme		394	189	1 029
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	8	13 188	11 760	10 606
Fournisseurs et comptes rattachés		52 760	52 254	44 268
Fournisseurs immobilisations		2 623	1 510	417
Impôt société exigible	4 - 16	1 336	1 983	942
Dettes fiscales et sociales	16 - 17	14 081	13 927	11 780
Autres dettes		15 753	14 853	12 617
Total passif courant		101 710	98 100	82 367
Total du passif		379 225	356 531	328 183

6.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EN MILLIERS D'EUROS AU 31 DÉCEMBRE 2020

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé	36 184	32 378	29 154
Plus ou moins gains latents liés aux variations de juste valeur	-	-	-
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non courant)	5 609	4 712	3 989
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements - Impacts IFRS 16	1 071	854	-
Plus charges financières - impacts IFRS 16	54	31	-
Plus ou moins-values de cession	(93)	68	(503)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	42 825	38 043	32 640
Charge d'impôt	14 835	15 205	14 771
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	57 660	53 248	47 411
Impôt versé	(14 994)	(15 269)	(14 751)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé	42 666	37 979	32 660
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 426)	5 206	(14 315)
Dont variation des créances clients	(7 019)	(4 874)	2 281
Dont variation des stocks	5 098	936	(10 926)
Dont variation des dettes fournisseurs	(1 132)	7 226	(4 619)
Dont variation des autres créances	2 339	(2 862)	(44)
Dont variation des autres dettes	(2 712)	4 780	(1 007)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (cash-flow)	39 240	43 185	18 345
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre	(4 967)	(4 779)	(18 982)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	(10 610)	(8 589)	(5 462)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	119	595	15
Dû aux fournisseurs d'immobilisations (variation)	1 113	1 093	213
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(14 345)	(11 680)	(24 216)
Cash-flow libre	24 895	31 505	(5 871)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(16 397)	(15 940)	(15 487)
Souscriptions d'emprunts	7 000	5 200	22 001
Augmentation de capital	2 851	-	-
Flux de financement IFRS 16	(1 147)	(871)	-
Remboursements d'emprunts	(9 576)	(10 629)	(6 208)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(17 269)	(22 240)	306
Variation de trésorerie nette	7 626	9 265	(5 565)
Trésorerie d'ouverture	32 305	23 040	28 605
Trésorerie de clôture	39 931	32 305	23 040

La trésorerie d'ouverture et de clôture correspond à la différence entre la trésorerie positive et les découverts bancaires. Au 31 décembre 2020, la trésorerie positive est de 40 325 K€ et les facilités de trésorerie court terme de 394 K€.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES EN MILLIERS D'EUROS AU 31 DÉCEMBRE 2020

État des variations des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2018	36 439	44 807		122 100	(51)	203 295	174	203 469
Distribution *				(15 940)		(15 940)	(2)	(15 942)
Affectation du résultat en réserve		1 651		(1 651)				
Juste valeur des instruments financiers					32	32		32
Écart de change					(14)	(14)		(14)
Écarts actuariels					(260)	(260)		(260)
Résultat de l'exercice				32 373		32 373	5	32 378
Situation au 31/12/2019	36 439	46 458		136 882	(293)	219 486	177	219 663
Distribution **				(16 395)		(16 395)		(16 395)
Affectation du résultat en réserve		3 160		(3 160)				
Augmentation de capital	364	2 487				2 851		2 851
Juste valeur des instruments financiers					(538)	(538)		(538)
Écart de change					2	2		2
Écarts actuariels					(172)	(172)		(172)
Autres variations							(12)	(12)
Résultat de l'exercice				36 180		36 180	4	36 184
Situation au 31/12/2020	36 803	52 105		153 507	(1 001)	241 414	169	241 583

* Dividende 2018 : 1,75 € sur 9 108 552 actions, les actions en propres auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende (soit 1 200 actions) n'ont pas donné lieu à versement de dividendes.

** Dividende 2019 : 1,80 € sur 9 108 552 actions versés en 2020, les actions en propres auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende (soit 1 200 actions) n'ont pas donné lieu à versement de dividendes.

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

ANNEXE AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 18 février 2021 et sont soumis à l'Assemblée du 6 avril 2021.

1 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Crise de la COVID-19 :

Intervenue au cours du premier semestre 2020, cette pandémie mondiale a eu des conséquences sur l'activité économique mondiale et donc sur l'activité de Thermador Groupe et de ses filiales.

Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures nous a permis de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement. Fort heureusement, aucun de nos salariés n'a été gravement touché par la pandémie de la Covid-19.

La digitalisation de nos organisations était déjà bien avancée le 14 mars 2020. Le télétravail a été mis en place très rapidement et efficacement pour tous les salariés pouvant remplir leur mission à distance.

Nos équipes logistiques et nos équipes de direction sont restées physiquement mobilisées. Seul le site espagnol de Rousseau SA, situé à Madrid, a dû fermer 15 jours pour préserver la santé de nos salariés. Toutes les autres entreprises du groupe ont assuré le service auprès de leurs clients, ce qui nous a parfois permis de prendre des parts de marché. Globalement, l'implication et la solidité de nos équipes durant cette période furent un atout prépondérant.

Les fermetures des usines de nos fournisseurs, en France et partout dans le monde, n'ont duré que quelques semaines. Elles ne sont pas intervenues toutes en même temps, mais en suivant les mesures de confinement prises indépendamment par les gouvernements. Simultanément, nos ventes ont énormément ralenti pour ensuite repartir à la hausse. Nous n'avons donc pas déploré de ruptures de stock majeures.

À l'inverse, nous avons dû limiter l'augmentation trop importante du stock qui aurait pu être la conséquence de la baisse brutale des ventes. Le freinage des approvisionnements a été orchestré par chaque filiale, en bonne intelligence avec nos fournisseurs.

Au 31 décembre 2020, aucun de nos clients ou fournisseurs n'a été placé en procédure de sauvegarde.

Le gouvernement français et les autorités européennes ont pris de mesures de soutien à l'économie extrêmement fortes, qui ont contribué à maintenir l'activité de beaucoup de nos clients. Des prêts garantis par l'état ont été accordés à plusieurs d'entre eux. Nous avons en plus bénéficié de dispositifs d'accompagnement du chômage partiel que nous avons utilisé en dernier recours, pour un montant consolidé de 493 K€, ce qui représente environ 3,8 % des heures travaillées sur l'année 2020.

Nos deux partenaires banquiers nous ont soutenus sans réserve en décalant des échéances de prêt pour un montant total de 3,1 M€, en finançant une opération de croissance externe à hauteur de 7 M€ le 30 avril 2020 et en nous octroyant des lignes de facilités de trésorerie court terme supplémentaires.

À partir du début de la crise et jusqu'au 9 juin 2020, nous avons publié des informations sur l'impact de la crise toutes les deux semaines. Nous avons repris une communication bimensuelle à compter du 9 novembre 2020. Nous avons également multiplié les vidéoconférences avec nos actionnaires.

Notre taux d'endettement étant extrêmement faible, nous avons maintenu notre proposition de dividendes, au titre de l'année 2019. Cette résolution fut approuvée lors d'une Assemblée Générale digitale où nous avons comptabilisé 65,8 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2020, nous constatons une hausse de 2,6 % du chiffre d'affaires et de 5,9 % du résultat opérationnel (à périmètre constant).

Acquisition de Thermacome :

Le 30 avril 2020, la société Thermador Groupe a acquis la totalité des actions de la société Thermacome basée à Saint James (France, dpt 50) pour un montant de 7 millions d'euros payé en cash le 30 avril 2020.

À cette occasion, Thermador Groupe a contracté deux emprunts bancaires à un taux fixe très compétitif sur une durée de 5 ans auprès de CIC Lyonnaise de banque et de la Société Générale.

Thermacome est spécialisée dans la conception, l'ingénierie thermique et la commercialisation de systèmes de distribution d'eau sanitaire et de confort thermique des bâtiments. L'entreprise dispose d'un savoir-faire et de projets de développement complémentaires de ceux de PBtub - filiale de Thermador Groupe - tant sur le plan de la clientèle que sur le plan des marchés. Thermacome a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 19,4 M€ et dégagé un résultat d'exploitation de 972 k€. La trésorerie nette a été établie à 1,8 M€.

Sont intégrés dans ce projet la conservation du site de Saint-James et des compétences qui y sont rattachées, ainsi que le développement d'un partenariat étroit et historique pour la fourniture par Acome de tubes PER fabriqués dans l'usine de Mortain (dpt 50, France).

2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés en appliquant les normes internationales d'information financière (IAS/IFRS) conformes aux IFRS de l'IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020. À l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2019.

Dans les états financiers présentés ci-après, toutes les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 ont été appliquées. Aucune norme n'est appliquée par anticipation.

IFRS 15

La norme IFRS 15, appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2018, concerne uniquement le reclassement des participations publicitaires.

• Reconnaissance de notre chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est enregistré net de remises et ristournes accordées aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. La reconnaissance de notre chiffre d'affaires se fait à la livraison. Notre groupe n'est pas soumis à d'autres obligations de performance liées à des prestations complémentaires (installation et/ou maintenance des marchandises, etc.).

Concernant les garanties fournies, notre groupe se limite aux garanties légales. Les impacts de ces garanties au regard d'IFRS 15 sont non significatifs et n'ont pas donné lieu à retraitement.

• Les participations publicitaires

Les participations publicitaires ayant donné lieu à reclassement selon IFRS 15 correspondent à des remises ou à des rémunérations de services distincts octroyés à nos clients distributeurs dont le montant est calculé en fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires. Ces participations publicitaires étaient comptabilisées en charges externes. Ce reclassement n'a aucune incidence sur le résultat. En l'absence d'impact sur les capitaux propres à l'ouverture, Thermador Groupe a appliqué la méthode de transition rétrospective dite « simplifiée » au 1^{er} janvier 2018.

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Le tableau ci-dessous détaille les agrégats financiers tels qu'ils auraient été si l'application d'IAS 11 et IAS 18 s'était poursuivie sur l'exercice en cours :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires selon IAS 11 et IAS 18	400 241	373 343	315 233
Impact IFRS 15	(4 741)	(4 507)	(4 043)
Chiffre d'affaires Net après IFRS 15	395 500	368 836	311 190
Charges externes avant IFRS 15	(38 430)	(37 887)	(32 686)
Impact IFRS 15	4 741	4 507	4 043
Charges externes après IFRS 15	(33 689)	(33 380)	(28 643)

IFRS 9

La norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes attendues à l'ensemble des actifs financiers, y compris les créances commerciales à compter du 1^{er} janvier 2018. Sur la base des cinq dernières années, les pertes irrécouvrables ont représenté une moyenne de 0,07 % du chiffre d'affaires consolidé. L'impact non significatif n'a pas donné lieu à la constitution d'une provision à l'ouverture par capitaux propres au 30 juin 2018 ou par résultat au 31 décembre 2018, au 31 décembre 2019 ainsi qu'au 31 décembre 2020.

IFRS 16

La norme IFRS 16 « contrats de location » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019. Nous avons opté pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'application de la norme IFRS 16 concerne la présentation et la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat,
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (soit la somme des loyers actualisés sur la durée du contrat) et comprend le montant initial de la dette. Pour les contrats de location avec une date de prise d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2019, la date de prise d'effet a été fixée au 1^{er} janvier 2019.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents (durée du contrat de location pour la composante loyer).

Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables),
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu de l'exercice d'une option d'achat.

L'évaluation de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période,
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être rééstimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location,
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Typologie des contrats de location capitalisés

· Contrats de location « Biens immobiliers »

Le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme

pour les bâtiments loués par les filiales Mecafer, FGinox, Rousseau (Les Etablissements Édouard Rousseau et Rousseau SA), Distilabo et Thermacome. Il s'agit de baux commerciaux de type 3-6-9 sans option de renouvellement au terme du bail. La durée retenue pour les calculs est de 9 ans, conformément à la position de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat. Nous avons retenu un taux unique au niveau du groupe, les investissements immobiliers étant toujours portés par la société civile immobilière SCI Thely détenue à 100 % par Thermador Groupe. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée avec une garantie et dans un environnement économique similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif. Ce taux est obtenu par l'addition du taux « emprunt phare à 10 ans » et du spread propre à Thermador Groupe (écart de taux entre le taux d'emprunt marginal de Thermador Groupe et le taux « emprunt phare à 10 ans »).

· Contrats de location « Autres actifs »

Les principaux contrats de location identifiés correspondent aux véhicules et à des contrats de location de photocopieurs. La durée de capitalisation des loyers de location correspond à la période non résiliable du contrat, la grande majorité des contrats ne comprenant pas d'options de renouvellement. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat (cf. paragraphe « Biens immobiliers » pour la détermination du taux d'endettement marginal). Ce taux d'actualisation est différent du taux d'actualisation utilisé pour les contrats de location « Biens immobiliers ».

Typologie des contrats de location non capitalisés

Le groupe retient les deux exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

- Contrats de location de courte durée inférieure ou égale à douze mois.
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur : ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est inférieure ou égale à 5 000 dollars US.

Impact sur les états financiers (en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2020	Impacts IFRS 16
BILAN	
Actif non courant avant IFRS 16	131 355
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 996
Actif non courant après IFRS 16	134 351
Passif courant avant IFRS 16	100 674
Obligations locatives à plus d'un an	1 036
Passif courant après IFRS 16	101 710
Passif non courant avant IFRS 16	33 996
Obligations locatives à moins d'un an	1 936
Passif non courant après IFRS 16	35 932
COMPTE DE RÉSULTAT	
Charges externes avant IFRS 16	(34 856)
Annulation des loyers	1 141
Charges externes après IFRS 16	(33 715)
Dotations aux amortissements avant IFRS 16	(5 432)
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16	(1 071)
Dotations aux amortissements après IFRS 16	(6 503)
Coût de l'endettement financier brut avant IFRS 16	(199)
Charges financières - impacts IFRS 16	(54)
Coût de l'endettement financier brut après IFRS 16	(253)
Charges d'impôts avant IFRS 16	(14 836)
Impôt différé - impacts IFRS 16	1
Charges d'impôts après IFRS 16	(14 835)
IMPACT TOTAL RÉSULTAT	17

IFRIC 23

L'interprétation IFRIC 23 « incertitude relative aux traitements fiscaux » est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Au 31 décembre 2020, l'application de cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes, ainsi que sur la présentation des états financiers.

3 PÉRIMÈTRE ET MODE DE CONSOLIDATION

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 31 décembre 2020 :

Nom	Lieu	% détenue et d'intérêt	Mode de consolidation
Sferaco	France	100,000 %	Intégration globale
Thermador	France	100,000 %	Intégration globale
Jetly	France	100,000 %	Intégration globale
Dipra	France	97,9950 %	Intégration globale
PBTub	France	100,000 %	Intégration globale
Isocel	France	100,000 %	Intégration globale
Sectoriel	France	100,000 %	Intégration globale
Syvec (anciennement Thermador International)*	France	100,000 %	Intégration globale
Axelair	France	99,9970 %	Intégration globale
Mecafer	France	100,000 %	Intégration globale
Domac	France	100,000 %	Intégration globale
Aello	France	99,9992 %	Intégration globale
Thely	France	99,9999 %	Intégration globale
Opaline	France	100,0000 %	Intégration globale
Tagest	France	100,0000 %	Intégration globale
Deco holding (Sodeco Valves)***	Belgique	100,0000 %	Intégration globale
FGinox	France	100,0000 %	Intégration globale
Ets Édouard Rousseau (anciennement Sanidom)	France	100,0000 %	Intégration globale
Rousseau SA**	Espagne	100,0000 %	Intégration globale
Distrilabo	France	100,0000 %	Intégration globale
Thermacome	France	100,0000 %	Intégration globale

Le périmètre de consolidation concerne l'ensemble des sociétés du groupe, il a été modifié en 2020 :

- acquisition de 100 % du capital de Thermacome au 30 avril 2020,
- rachat par Thermador Groupe de la totalité des actions aux actionnaires minoritaires de Sferaco, de Thermador, de Jetly, de Pbtub, d'Isocel, de Sectoriel et Syvec.
- rachat par Thermador Groupe des actions détenues par Emmanuelle Desecures chez Axelair, Dipra et Tagest.

(*) Thermador International a changé de nom et se nomme désormais Syvec.

(**) Rousseau SA a été consolidé au 31 décembre 2019 dans le sous-groupe Rousseau.

Au 31 décembre 2020, Rousseau SA est consolidé au niveau de Thermador Groupe.

(***) Deco holding (Sodeco Valves) correspond à un sous-groupe de consolidation comprenant les sociétés suivantes : Sodeco Distribution (Belgique), Sodalis Investment (Belgique), Sodeco Valves BV (Pays-Bas), Sodeco Valves AG (Suisse), Sodeco Armaturen GMBH (Allemagne), Sodeco Sedin (France).

4 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Note 1 ÉCARTS D'ACQUISITION AFFECTÉS

Les écarts d'acquisition apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes Terrains et Constructions ; cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires.

Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions.

	Terrains	Constructions	Total
Écart d'acquisition valeur brute	39	468	507
Amortissements début de période		(468)	(468)
Amortissements fin de période		(468)	(468)
Écart d'acquisition valeur nette	39		39

Lors de l'achat des titres de **Sodeco Valves** par Thermador Groupe au 31 août 2017, un écart d'acquisition de 300 K€ a été affecté au poste constructions. Cet écart a fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciation par voie d'amortissements conformément aux règles applicables au bien concerné. Ainsi l'écart affecté aux constructions a été amorti selon la durée d'amortissement de 20 ans.

Sodeco Valves	Constructions
Écart d'acquisition valeur brute	300
Amortissements début de période	(35)
Amortissements fin de période	(50)
Écart d'acquisition valeur nette	250

Lors de l'achat des titres de **Sanidom (aujourd'hui les Établissements Édouard Rousseau)** par Thermador Groupe au 31 décembre 2018, un écart d'évaluation de 3 536 K€ a été affecté aux postes terrains et constructions.

Ets E. Rousseau	Terrains	Constructions	Total
Écart d'acquisition valeur brute	952	2 584	3 536
Amortissements début de période		(119)	(119)
Amortissements fin de période		(238)	(238)
Écart d'acquisition valeur nette	952	2 346	3 298

L'écart affecté aux constructions est amorti selon les durées d'amortissements en fonction des composants.

Composants	Durée d'amortissements (en nombre d'années)
Gros œuvre	40
Bardage - Charpente	25
Électricité	20
Chauffage - Plomberie	15
Peinture et cloisons	10
Toiture	20

Un écart d'acquisition de 3 700 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 1 200 K€ et à la relation clients pour un montant de 2 500 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. Ainsi une dotation aux amortissements de 119 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

Ets E. Rousseau	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	1 200	2 500	3 700
Amortissements début de période		(250)	(250)
Amortissements fin de période		(500)	(500)
Écart d'acquisition valeur nette	1 200	2 000	3 200

Lors de l'achat des titres de **Distrilabo** par Thermador Groupe au 31 décembre 2019, un écart d'acquisition de 1 900 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 550 K€ et à la relation clients pour un montant de 1 350 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2020. Ainsi une dotation aux amortissements de 135 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

Distrilabo	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	550	1 350	1 900
Amortissements début de période			
Amortissements fin de période		(135)	(135)
Écart d'acquisition valeur nette	550	1215	1 765

Lors de l'achat des titres de **Thermacome** par Thermador Groupe au 30 avril 2020, un écart d'évaluation de 2 600 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 1 600 K€ et à la relation clients pour un montant de 1 000 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} mai 2020. Ainsi une dotation aux amortissements de 67 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

Thermacome	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	1 600	1 000	2 600
Amortissements début de période			
Amortissements fin de période		(67)	(67)
Écart d'acquisition valeur nette	1 600	933	2 533

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 2 ÉCARTS D'ACQUISITION NON AFFECTÉS

Le bilan comporte un poste « écarts d'acquisition » pour 56 317 K€ et se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable	Retraitements	Actif net acquis	Coût d'acquisition	Écarts d'acquisition
Pbtub, Isocel, Dipra, Thermador, Jetty et Sferaco				6 136	6 136
Mecafer	8 940	(298)	8 642	24 300	15 658
Nuair	741		741	2 700	1 959
Sodeco Valves	5 922	170	6 092	10 000	3 908
FGinox	6 930	21	6 951	22 881	15 930
Groupe Valfit	2 653	(13)	2 640	7 600	4 960
Vortice France				850	850
Sanidom / Rousseau	15 184	5 388	20 572	22 000	1 428
Cession de fonds de commerce de Sodeco Sedin				(31)	(31)
Distrilabo	1 293	1 419	2 712	5 200	2 488
Thermacome	2 402	1 947	4 349	7 000	2 651
Fonds de commerce chez Thermacome				380	380
TOTAL au 31 décembre 2020	44 065	8 634	52 699	109 016	56 317

Les mouvements de la période se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Montant au 31/12/2019	53 286
Mouvements de la période :	
- Écart d'acquisition sur Thermacome	2 651
- Apport d'un fonds de commerce chez Thermacome	380
Montant au 31/12/2020	56 317

Lors de l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés, en application de la norme IFRS 3 révisée, des écarts d'acquisitions sont enregistrés. Ces écarts d'acquisition représentent les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

Le prix d'acquisition des entreprises acquises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle des acquises, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Détail des calculs et retraitements :

2015 - Mecafer / Nuair :

En milliers d'euros	Mecafer	Nuair France	Total
Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable	8 940	741	9 681
Retraitements	(298)		(298)
Actif net acquis	8 642	741	9 383
Coût d'acquisition	24 300	2 700	27 000
Écart d'acquisition	15 658	1 959	17 617

Cet écart d'acquisition est affecté en totalité au goodwill.

2017 - Sodeco Valves :

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'écart d'acquisition à la juste valeur du bâtiment de Sodeco Valves au 31 août 2017 pour un montant de 300 K€ diminué d'un impôt différé passif de 102 K€,
- l'impôt différé sur la provision de départ à la retraite soit 3 K€,
- le fonds de commerce de 32 K€ correspondant à la société Sodeco Sedin, filiale française de Sodeco Valves.

2017 - FGinox :

Le retraitements a concerné :

- l'impôt différé sur la provision de départ à la retraite soit 21 K€.

2017 - Groupe Valfit :

Le retraitements a concerné :

- l'harmonisation de la méthode de provisionnement des indemnités de départ à la retraite soit une charge complémentaire de 29 K€ et l'impôt différé actif sur la provision de départ à la retraite soit 16 K€.

2017 - Vortice France :

Thermador Groupe via sa filiale Axelair a acquis au 31 décembre 2017 le fonds de commerce de Vortice France pour une valeur de 850 K€.

La part correspondante à la clientèle africaine valorisée pour 30 K€ a été cédée à Syveco au 31 décembre 2018.

2018 - Sodeco Valves :

Le 30 octobre 2018, Sodeco Sedin a cédé 80 % de son fonds de commerce pour une valeur de 550 K€. La valeur nette comptable de cet actif était de 25 K€ au 30 octobre 2018. La plus-value de 525 K€ a été comptabilisée en « autres produits d'exploitation » dans l'UGT de Sodeco Valves. Le prix d'acquisition de 10 M€ de Sodeco Valves n'a pas été réduit en conséquence, car aucune quote-part de ce prix n'était affectée au fonds de commerce de Sodeco Sedin. Rappelons que Sodeco Sedin était en concurrence avec les clients distributeurs de nos filiales Sferaco et Sectoriel, la poursuite de l'exploitation de ce fonds de commerce pouvait être défavorable à ces deux filiales. De plus Sodeco Sedin a enregistré des pertes d'exploitation sur les années 2017, 2016 et 2015.

2018 - Établissements Édouard Rousseau (anciennement Sanidom) :

Cet écart d'acquisition est de 1 428 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la juste valeur du terrain propriété des Ets E. Rousseau (anciennement Sanidom) au 31 décembre 2018 pour un montant de 952 K€ diminué d'un impôt différé passif de 238 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la juste valeur du bâtiment des Ets E. Rousseau au 31 décembre 2018 pour un montant de 2 584 K€ diminué d'un impôt différé passif de 659 K€.
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Édouard Rousseau » au 31 décembre 2018 pour un montant de 1 200 K€ diminué d'un impôt différé passif de 300 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2018 pour un montant de 2 500 K€ diminué d'un impôt différé passif de 651 K€.

2019 - Distrilabo :

Cet écart d'acquisition est de 2 488 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Distrilabo » au 31 décembre 2019 pour un montant de 550 K€ diminué d'un impôt différé passif de 137,5 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2019 pour un montant de 1 350 K€ diminué d'un impôt différé passif de 343,5 K€.

2020 - Thermacome

Cet écart d'acquisition est de 2 651 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Thermacome » au 31 décembre 2020 pour un montant de 1 600 K€ diminué d'un impôt différé passif de 400 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2020 pour un montant de 1 000 K€ diminué d'un impôt différé passif de 253,5 K€.

Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à l'IAS 8 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBtub, Sectoriel, Syveco, Axelair, Mecafer/Domac, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Ets Édouard Rousseau, Distrilabo, Thermacome et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest et Thermador Groupe (voir note 26).

Les résultats des tests de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basés notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de cinq ans hors effets IFRS 16 et un taux de croissance postérieur de 1 %, actualisés au taux de 7,7 %, justifient l'absence de provisions. Le taux d'actualisation a été calculé en fonction du taux sans risque TEC (Taux de l'Échéance Constante) 30 ans, du taux de risque du marché français, celui du secteur soit 1,80 % et une prime de risque spécifique.

Une variation raisonnable du taux d'actualisation de + ou -0,5 % a été appliquée dans nos tests de dépréciation.

Les hypothèses clés qui sont le chiffre d'affaires, la rentabilité, le besoin en fonds de roulement et le niveau de trésorerie ont été révisées pour prendre en compte le niveau d'activité retrouvé au 31 décembre 2020 à la suite de la crise de la COVID-19 et les prévisions budgétaires élaborées par les directions opérationnelles de nos filiales.

La variation raisonnable des hypothèses clés incluant cette variation du taux d'actualisation ne montre pas de sensibilité particulière sur aucune des UGT évaluées.

Note 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement depuis 2018 les marques acquises (pour 3 350 K€), les relations clients acquises (4 850 K€) et des logiciels.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Marques	Non amorties
Relation client	10 ans
Logiciels	3, 4, 5 ans
Gros œuvre	40 ans
Bardage - Charpente	25 ans
Toiture	20 ans
Électricité	20 ans
Chauffage - Plomberie	15 ans
Cloison peinture	10 ans
Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

Note 4 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat, il n'existe pas d'impôts différés non activés.

En milliers d'euros

Résultat net avant impôts (bénéfice comptable)	51 019
Taux d'impôts sur les activités ordinaires	28,02 %
Charge d'impôt théorique	14 296
Contribution sociale	217
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ⁽²⁾	359
Variation de taux de fiscalité différée ⁽³⁾	39
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	(76)
Charge d'impôt	14 835
Taux d'impôts effectif	29,08 %

Taux de l'impôt-société 2020 :

Sur résultat des activités ordinaires	28,02 %
Contribution sociale	0,43 %
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ⁽²⁾	0,70 %
Variation de taux de fiscalité différée ⁽³⁾	0,08 %
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	(0,15 %)
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	29,08 %

(1) La loi de finances en France a introduit une dégressivité du taux d'impôt applicable dès le 1^{er} janvier 2018. Le bénéfice est taxé en 2020 au taux de 28 %. Le taux d'impôt en Belgique est de 25 % tout comme en Espagne.

(2) La loi de finances en France a fixé à 5 % le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales : cela représente une charge d'impôt-société de 1 273 K€ qui seront versés en 2021 à Thermador Groupe.

(3) Les taux d'impôts de 26,5 % pour 2021 et 25 % pour 2022 ont été retenus au 31 décembre 2020 pour prendre en compte dans la loi de finances 2018 (article 84) l'évolution programmée du taux d'impôt en fonction de la taille de l'entreprise. L'impact de la variation des taux de fiscalité différée est une charge de 39 K€. Ce quantum concerne la participation légale, les déficits reportables, la provision pour retraite ainsi que les provisions non déductibles sur les stocks.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de versement identiques. Au 31 décembre 2020, les impôts différés actif et passif ont été répartis entre les impôts différés courants et non courants comme suit :

Impôt différé actif non courant	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Provision pour engagement de fin de carrière	835	718	636
Déficit Axelair et Aello	527	549	692
Impacts IFRS 16	(1)	3	
Total	1 361	1 270	1 328

Impôt différé actif courant	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Déficit Axelair et Aello	6	76	22
Décalage temporaire	414	411	399
Total	420	487	421

Impôt différé passif non courant	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Fonds de commerce *	1 396	1 429	1 429
Survaleur terrain et construction	863	898	935
Provision pour engagement de fin de carrière	(291)	(221)	(187)
Déficit reportable Sodeco Valves	(63)	(69)	(91)
Plus-value sur bâtiment	71	79	102
Marque et relations clients	1 753	1 248	873
Amortissement bâtiment	(35)	(35)	(35)
Total	3 694	3 329	3 026

(*) Voir Note 3 ci-dessus.

Impôt différé passif courant	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts sur les distributions des filiales	337	315	308
Juste valeur sur instruments financiers	(197)	(3)	(18)
Survaleur terrain et construction	35	36	41
Plus-value sur bâtiment	8	8	9
Marque et relations clients	129	108	78
Décalage temporaire	(89)	(80)	(85)
Total	223	384	333

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-dessus. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Provisions sur stock	
Montant au 31/12/2018	3 222
Entrées du périmètre *	57
Dotations de l'exercice	994
Reprises de l'exercice	635
Montant au 31/12/2019	3 638
Entrées du périmètre *	37
Dotations de l'exercice	1 118
Reprises de l'exercice	568
Montant au 31/12/2020	4 225

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020 et Distrilabo au 31 décembre 2019.

Note 6 AVANTAGES AU PERSONNEL

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe.

Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définies.

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées charges comprises pour un montant de 4 487 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 374 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et des conventions collectives des entreprises de « Commerce de gros » et celle de la Métallurgie (pour nos filiales FGInox, Ets Édouard Rousseau et Thermacome). Aucun engagement de fin de carrière n'a été comptabilisé au 31 décembre 2020 pour trois de nos filiales : Sodeco Valves, Rousseau SA (Espagne) et Distrilabo. Distrilabo et Sodeco Valves ont souscrit un contrat d'assurance couvrant les indemnités à verser en cas de départ à la retraite.

Pour les autres filiales, les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un départ à l'initiative du salarié. Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté au sein du groupe à ce jour.
- taux de rotation du personnel : Ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans chaque société sur les cinq dernières années. En 2020 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 5,22 % (3,89 % en 2019), de 35 à 50 ans 3,09 % (2,37 % en 2019) et plus de 50 ans 0,50 % (0,58 % en 2019).
- évolution des salaires en fonction de la politique salariale de chaque société : le taux moyen 2020 est de 2,60 % (2,33 % en 2019).
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui de l'IBOXX des entreprises AA10+, est égal à 0,34 % (0,77 % en 2019).

La provision comptabilisée concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. Les écarts actuariels éventuels sont constatés en capitaux propres. Au 31 décembre 2020, cela a concerné la variation du taux d'actualisation, du taux de revalorisation des salaires et des taux de turnover. Ils ont représenté un montant brut de 230 K€ et net de l'impôt-société de 172 K€. Les engagements au titre des médailles du travail ont été chiffrés dans notre filiale Thermacome pour les salariés dépendant de la convention de la métallurgie. Ces salariés peuvent prétendre à l'obtention de la médaille du travail à partir du moment où ils remplissent les conditions suivantes :

Médailles	Conditions générales	Conditions Thermacome	Prime médaille
Argent	20 ans	10 ans	172,00
Vermeil	30 ans	20 ans	229,00
Or	35 ans	28 ans	343,50
Grand-Or	40 ans	33 ans	457,50

Le calcul tient compte de ces conditions et des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans.
- taux de rotation du personnel : Ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans la filiale sur les quatre dernières années. En 2020 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 0 %, de 35 à 50 ans 10,83 % et plus de 50 ans 0 %.
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui de l'IBOXX des entreprises AA10+, est égal à 0,34 %.

Ils représentent un montant de 4 K€ au 31 décembre 2020.

Note 7 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

Provisions sur stock	
Montant au 31/12/2018	1 121
Entrées du périmètre *	35
Dotations de l'exercice	323
Reprises de l'exercice	263
Montant au 31/12/2019	1 216
Entrées du périmètre *	6
Dotations de l'exercice	177
Reprises de l'exercice	327
Montant au 31/12/2020	1 072

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020 et Distrilabo au 31 décembre 2019.

Note 8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES (EN MILLIERS D'EUROS)

Au 31/12/2020	Courant	Non courant	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts bancaires	13 582	25 811	39 393	13 582	25 711	100
Dettes de loyers (IFRS 16)	1 036	1 936	2 972	1 036	1 445	491
Trésorerie et équivalent trésorerie	40 325		40 325	40 325		
Trésorerie nette	25 707	(27 747)	(2 040)	25 707	(27 156)	(591)

Le poste de trésorerie et équivalent, égal à 40 325 K€, correspond au montant des comptes bancaires pour 38 506 K€ et des comptes à terme pour 1 819 K€ avec une échéance à moins d'un mois. Tous nos emprunts bancaires sont à taux fixe pour limiter l'impact éventuel de toutes variations des taux.

Note 9 OPÉRATIONS EN DEVISES, INSTRUMENTS FINANCIERS ET DÉRIVÉS

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat.

Montant des dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 dans la principale devise qui est le dollar US : 4 602 K€.

Montant des créances en monnaies étrangères correspondant aux acomptes versés à nos fournisseurs au 31 décembre 2020 dans la principale devise qui est le dollar US : 1 035 K€.

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondant à des achats de marchandises en devises. Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1^{er} janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des achats à terme en USD à hauteur de 24 700 000 USD avec pour échéance le premier semestre 2021 et le deuxième semestre 2021.

Les critères de l'IAS 39.9 sont respectés et nous permettent de comptabiliser ces couvertures selon la comptabilité de couverture. Un test d'efficacité a été réalisé au 31 décembre 2020. En conséquence la juste valeur de ces instruments financiers a été comptabilisée pour un montant de -743 K€ en capitaux propres.

Il n'y a pas de compensation entre actifs et passifs financiers.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN : VENTILATION PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS.

Actifs au 31/12/2020	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances	Instruments de couverture
Clients des activités commerciales	73 141	73 141		73 141	
Autres débiteurs	11 867	11 867		11 867	
Trésorerie	40 325	40 325			
Total actifs	125 333	125 333		85 008	
Passifs au 31/12/2020	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes	Instruments de couverture
Emprunts et dettes financières à long terme	25 811	25 811		25 811	
Obligations locatives à plus d'un an	1 936	1 936		1 936	
Passifs non courants	8 185	8 185		8 185	
Emprunts et dettes financières à court terme	13 582	13 582		13 582	
Obligations locatives à moins d'un an	1 036	1 036		1 036	
Fournisseurs	52 760	52 760		52 760	
Fournisseurs immobilisations	2 623	2 623		2 623	
Instruments financiers	743	743			743
Autres crééditeurs	30 966	30 966		30 966	
Total passifs	137 642	137 642		136 899	743

Note 10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Thermador Groupe a souscrit des contrats d'achats à terme en USD à hauteur de 24 700 000 USD avec pour échéance le premier semestre 2021 et le second semestre 2021. La juste valeur de ces instruments financiers a été évaluée à -743 K€ au 31 décembre 2020. Les maturités des instruments de couverture sont généralement comprises entre 3 et 6 mois, ne dépassant pas 12 mois.

5 NOTES SUR LE BILAN

Note 11 IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisation	Écarts d'acquisition	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions sur sol propre	Installations techniques, matériel et outillage	Installations générales, agencements, aménagements	Matériels de transport	Matériel de bureau et informatique, mobilier	Autres immobilisations corporelles en cours	Droit d'utilisation aux contrats de location	Total immobilisations corporelles	Autres immobilisations financières	Total immobilisations financières	Total général
Valeur brute 31/12/2018	50 804	8 517	59 321	10 834	64 079	9 380	5 783	238	4 401	1 655		96 370	278	278	155 969
Impact IFRS 16											3 096	3 096			3 096
Entrées du périmètre *	2 488	1 976	4 464			62	303	60	111		379	915	10	10	5 389
Augmentations		679	679		17	606	583	16	451	6 195	335	8 203	40	40	8 922
Diminutions	6	404	410		(1 570)	(869)	1 118	9	289	1 585	38	600	30	30	1 040
Valeur brute 31/12/2019	53 286	10 768	64 054	10 834	65 666	10 917	5 551	305	4 674	6 265	3 772	107 984	298	298	172 336
Entrées du périmètre *	3 031	2 705	5 736			237			7		75	319	19	19	6 074
Augmentations		715	715	406	641	914	880	29	527	6 491	1 070	10 958	7	7	11 680
Diminutions		4	4	370	(8 429)	296	20	53	148	8 102	37	597	12	12	613
Valeur brute 31/12/2020	56 317	14 184	70 501	10 870	74 736	11 772	6 411	281	5 060	4 654	4 880	118 664	312	312	189 477

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020 et Distilabo au 31 décembre 2019.

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

En 2019 nous avions démarré les travaux pour rénover le bâtiment occupé par Dipra. Cette réhabilitation a deux objectifs : améliorer les conditions de travail des équipes dans l'entrepôt et optimiser l'occupation de ce bâtiment. La première phase de ce chantier s'est terminée le 1^{er} juillet 2020 avec la livraison d'un nouveau bâtiment (bureau et entrepôt) pour Dipra. La deuxième phase se poursuit avec la construction de deux cellules (entrepôt et bureau) pour Aello et Axelair. La fin de cette deuxième phase est prévue pour la fin du troisième trimestre 2021.

La SCI Thely a également acquis un nouveau bâtiment (bureau et entrepôt) situé à Saint Quentin Fallavier pour un montant de 1 037 K€.

Ce bâtiment a une superficie de 1 622 m² sur un terrain de 6 886 m². Le domaine immobilier comprend 303 052 m² de terrain et 123 074 m² de bâtiments (entrepôts et bureau).

La valeur du parc immobilier a été évaluée, en décembre 2016 pour les bâtiments localisés à Saint-Quentin-Fallavier, en avril 2017 pour le bâtiment de notre filiale Domac, en août 2018 pour le bâtiment de notre filiale Sodeco Valves et en décembre 2018 pour le bâtiment de notre filiale les Établissements Édouard Rousseau à environ 60,8 millions d'euros (évaluation d'Expertise Galtier, chemin Moulin Carron-69 Écully et CBRE à Bruxelles), cette évaluation comprend les terrains bâtis et non bâtis.

Note 12 AMORTISSEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisation	Écarts d'acquisition	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions sur sol propre	Installations techniques, matériel et outillage	Installations générales, agencements, aménagements	Matériels de transport	Matériel de bureau et informatique, mobilier	Droit d'utilisation aux contrats de location	Total immobilisations corporelles	Total général	
Amortissements 31/12/2018		3 760	3 760		27 429	6 729	3 879	135	3 439		41 611	45 371	
Entrées du périmètre *		50	50			44	141	34	84		303	353	
Augmentations/dotations	6	545	551		2 442	727	481	51	411	854	4 966	5 517	
Diminutions / éléments sortis de l'actif	6	406	412			(724)	893	9	298	37	513	925	
Amortissements 31/12/2019		3 949	3 949		29 871	8 224	3 608	211	3 636	817	46 367	50 316	
Entrées du périmètre *		79	79			116				2		118	197
Augmentations/dotations		920	920		2 637	814	551	63	447	1 071	5 583	6 503	
Diminutions / éléments sortis de l'actif		4	4			287	68	48	120	4	527	531	
Amortissements 31/12/2020		4 944	4 944		32 508	8 867	4 091	226	3 965	1 884	51 541	56 485	

(*) Entrées du périmètre : Thermacom au 30 avril 2020 et Distilabo au 31 décembre 2019.

Note 13 CAPITAL SOCIAL

Le capital était fixé à 36 439 008 € au début de l'exercice, divisé en 9 109 752 actions d'un nominal de 4 € chacune. Le 28 avril 2020, une augmentation du capital réservée aux salariés a été réalisée. 91 097 actions nouvelles d'une valeur nominale de 4 € ont été émises. Le capital est fixé désormais au 31 décembre 2020 à 36 803 396 € divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur d'achat de 62 K€. Ces actions auto-détenues ont été valorisées au cours de clôture, soit à 64 €. La valorisation au cours de clôture est supérieure au prix de revient des actions d'où une plus-value latente de 14,1 K€.

Note 14 PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF				
Provisions pour engagement de fin de carrière	Total provisions non courantes	Provisions courantes	Total provisions courantes	Dont utilisations
Montant au 31/12/2018	3 225	3 225	708	708
Dotations de l'exercice	255	255	172	172
Écart actuariel	347	347		
Reprises de l'exercice	103	103	275	275
Montant au 31/12/2019	3 724	3 724	605	605
Entrées du périmètre *	264	264	22	22
Dotations de l'exercice	573	573	107	107
Écart actuariel	230	230		
Reprises de l'exercice	300	300	195	195
Montant au 31/12/2020	4 491	4 491	539	539

(*) Entrées du périmètre : Thermacom au 30 avril 2020 et Distilabo au 31 décembre 2019.

Note 15 CRÉANCES (EN MILLIERS D'EUROS)

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Clients	72 779	63 468	57 862
Clients douteux	362	463	256
Impôt-société	639	685	851
Impôt différé actif	420	487	421
Autres créances			
TVA	4 783	5 434	3 244
Autres tiers	5 158	6 450	6 079
Charges constatées d'avance	867	713	694
Total des autres créances	10 808	12 597	10 017
Total des créances	85 008	77 700	69 407

Note 16 DETTES (EN MILLIERS D'EUROS)

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Provisions courantes	539	606	708
Obligations locatives à moins d'un an	1 036	1 018	-
Emprunts à court terme	394	189	1 029
Partie courante des emprunts et dettes	13 188	11 760	10 606
Fournisseurs	52 760	52 254	44 268
Impôt-société	1 336	1 983	942
Fournisseurs immobilisations	2 623	1 510	417
Dettes fiscales et sociales			
Personnel et organismes sociaux	10 988	10 419	9 424
Impôt différé passif	223	384	333
TVA	2 114	2 392	1 069
Autres impôts et taxes	756	732	954
Total dettes fiscales et sociales	14 081	13 927	11 780
Autres tiers	15 753	14 853	12 617
Total des dettes	101 710	98 100	82 367

La maturité des dettes fournisseurs de 2020 est comparable à celle de 2019.

Informations sur les retards de paiement des fournisseurs : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) en milliers d'euros :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures						4 703
Montant total des factures concernées (TTC)		806	1 254	(1 320)	92	833
Achats de l'exercice (HT)*				285 837		
Pourcentage des achats de l'exercice HT		0,3 %	0,4 %	(0,5 %)		0,3 %

* Achats marchandises et charges externes.

Note 17 CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR (EN MILLIERS D'EUROS)

Charges à payer	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 111	19 831	16 913
Dettes fiscales et sociales	7 117	7 421	6 610
Passifs sur contrats clients	5 727	4 401	2 537
Autres dettes	23	86	106
Total	30 978	31 739	26 166

Produits à recevoir	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	104	511	609
Autres créances	1 736	1 427	1 545
Total	1 840	1 938	2 154

Note 18 ENGAGEMENTS OU OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées concernent l'ensemble des administrateurs de Thermador Groupe le plus souvent dirigeants des principales filiales du groupe.

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2020 hormis les éléments de rémunération et les engagements de retraite. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 340,7 K€ y compris les rémunérations allouées.

Engagements vis-à-vis des dirigeants :

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. Au 31 décembre 2020, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 374 K€. Aucune indemnité de départ à la retraite n'a été versée aux dirigeants.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 19 RISQUES JURIDIQUES

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

Note 20 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La crise sanitaire se poursuit sur des bases similaires à celles que nous avons connues durant le 4^e trimestre 2020. Nous n'avons pas prévu de modifier notre stratégie en 2021.

En revanche, la hausse exceptionnelle du coût des containers en provenance de Chine et les augmentations de prix très conséquentes annoncées par certains de nos fournisseurs va nous contraindre à modifier significativement nos prix de vente. Une inflation substantielle s'annonce pour l'année 2021.

Note 21 ÉVALUATION DES RISQUES (VOIR CHAPITRE 4)

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2020, à l'exception du risque juridique.

Les procédures de gestion mises en place au sein du groupe et les méthodes d'évaluation ont démontré jusqu'à présent leur efficacité.

Risque de crédit :

Il s'agit essentiellement du risque de non recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait mensuellement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2020	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2020	72 779	62 859	6 506	1 688	927	799
Encaissements réalisés en janvier 2021			4 399	680	184	(14)
Créances non encaissées à fin janvier 2021			2 107	1 008	744	813

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2019 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2019	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2019	63 468	53 568	6 835	1 109	697	1 257
Encaissements réalisés en janvier 2020			3 782	559	171	194
Créances non encaissées à fin janvier 2020			3 054	550	526	1 063

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2018 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2018	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2018	57 862	50 033	5 611	838	372	1 009
Encaissements réalisés en janvier 2019 *			2 712	298	245	416
Créances non encaissées à fin janvier 2019			2 899	540	127	593

* Hors Ets E. Rousseau, Rousseau SA. Information non disponible au 31 janvier 2019.

Le montant des pertes clients représente historiquement moins de 1 % du chiffre d'affaires. Nous n'avons pas d'assurance crédit.

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) en milliers d'euros :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées						44 858
Montant total des factures concernées (TTC)		6 506	1 688	927	799	9 920
Chiffre d'affaires (HT)				395 500		
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)		2 %				3 %

· Risque de taux :

Nous avons souscrit entre 2017 et 2020 huit emprunts auprès de CM-CIC et la Société Générale, à un taux fixe sur 5 ans. Un remboursement anticipé est possible sans frais. Nous ne sommes donc pas exposés au risque de taux.

· Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 31 décembre 2020 est positive (État des flux de trésorerie page 116). Le groupe bénéficie de lignes de facilités de trésorerie court terme non utilisées. Concernant les emprunts bancaires en cours, aucun ne comprend de clauses de covenants ou de garanties. Nous ne sommes pas exposés à un risque de remboursements anticipés ni à un risque de révision des taux d'intérêts.

· Risque sur les placements :

Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sur des comptes à terme ne représentant ainsi aucun risque.

· Risque de change :

Le Groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 33 % de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US.

Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.

La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercute au mieux dans nos prix de vente.

Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 9 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.

· Variation de cours de matières premières :

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risque pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

· Risque lié au Brexit :

Nous précisons que l'activité de notre groupe au Royaume-Uni est non significative. Nous n'avons pas eu à déplorer d'incidents ou de risques liés à la mise en place du Brexit au 1^{er} janvier 2021.

· Risque juridique :

Dans les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe. Le 3 avril 2017, les sociétés Thermador Groupe et ses filiales Aello et Jetly, ont été assignées devant le tribunal de commerce de Rennes par les sociétés Diffusion Équipements Loisirs - D.E.L. et Multifija qui invoquent une concurrence déloyale et du parasitisme sur le marché des équipements et accessoires pour les piscines. Nous déplorons cette action judiciaire et rejetons intégralement ces accusations.

Notre avocat a plaidé le 26 juin 2018 devant la Cour d'Appel de la décision du Tribunal de Commerce de Rennes rendue le 20 mars 2018 de rejeter notre demande d'exception d'incompétence soulevée au profit du Tribunal Arbitral. Le délibéré de la cour d'Appel en date du 2 octobre 2018 a rejeté notre demande. À la suite de notre pourvoi en cassation, nous avons obtenu un avis favorable qui vient donc casser cet arrêt de la Cour d'Appel en décembre 2019. Nous avons représenté en février 2020 nos conclusions d'incompétence devant la Cour d'Appel et notre avocat a plaidé en juillet 2020.

À la suite de l'audience d'octobre 2019 devant le tribunal de commerce de Rennes au titre de l'action en concurrence déloyale, ce dernier a prononcé la radiation de cette affaire pour défaut de diligence de la part des demandeurs, les sociétés D.E.L. et Multifija. À ce jour, cette affaire n'a pas été réinscrite. Le montant réclamé par les demandeurs s'élève à 1,8 million d'euros.

Nous demeurons confiants quant à l'issue de ces procédures. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020, car nous n'avons à ce jour aucune obligation et celle-ci ne peut être estimée de manière fiable.

· Risque de pandémie :

Allez-vous souffrir de ruptures de stock ? C'est la première question que nous ont posée nos actionnaires au moment du déclenchement de la crise de la COVID-19. Comme eux, nous avons jugé que le risque de pandémie était spécifique à notre groupe du fait de l'internationalisation de nos achats.

À l'épreuve du feu dans des conditions réelles, nos équipes, nos organisations et nos fournisseurs ont montré une remarquable résilience qui nous a permis de rebondir très positivement dès la fin du premier confinement. Plus inattendu, ce sont nos filiales s'adressant aux acteurs du bricolage qui ont réalisé les meilleures performances dans ce contexte chaotique, alors qu'elles sont souvent pointées du doigt par les investisseurs comme étant les moins rentables. Notre filiale Aello a de son côté bénéficié d'un marché de la piscine en pleine ébullition et de concurrents parfois défaillants.

Finalement, nous estimons avoir perdu 4 % de croissance organique en 2020 tout en ayant réussi à gagner des parts de marché grâce au professionnalisme de nos équipes et à la solidité de notre stock. Les risques et les mesures prises pour les atténuer sont détaillés à la page 84 de ce document.

6.3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 22 EXPLICATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2020

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de ventes de marchandises qui sont comptabilisées à la livraison.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique : France 323 371 K€, Étranger : 72 129 K€ dont Syvec pour 25 356 K€, Sodeco Valves pour 20 602 K€ et Rousseau SA (Espagne) 8 012 K€.

En milliers d'euros	2020	2020 périmètre constant	2019	Variation 2020/2019	Variation 2020 périmètre constant / Variation 2019
Chiffre d'affaires (selon IFRS 15)	395 500	378 543	368 836	7,2 %	2,6 %

À périmètre constant le chiffre d'affaires 2020 est égal à 378 543 K€ à comparer à un chiffre d'affaires 2019 de 368 836 K€. Le chiffre d'affaires 2020 intègre les chiffres d'affaires de la société Thermacome acquise au 30 avril 2020 et de la société Distrilabo acquise au 31 décembre 2019.

Note 23 EXPLICATION SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2020

En milliers d'euros	2020	2020 périmètre constant	2019	Variation 2020/2019	Variation 2020 périmètre constant / Variation 2019
Résultat opérationnel courant sur activité	51 411	50 638	47 821	7,5 %	5,9 %
Résultat net part du groupe	36 180	35 636	32 373	11,8 %	10,1 %

À périmètre constant le résultat opérationnel 2020 s'élève à 50 638 K€ à comparer à un résultat opérationnel 2019 de 47 821 K€. Toujours à périmètre constant le résultat net part du groupe 2020 s'élève à 35 636 K€ à comparer à un résultat net 2019 de 32 373 K€. Le résultat opérationnel et le résultat net part groupe au 31 décembre 2020 intègrent les résultats générés par la société Distrilabo acquise le 31 décembre 2019 et par la société Thermacome acquise le 30 avril 2020.

Note 24 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel regroupent le coût salarial total des effectifs salariés du groupe. Ces charges évoluent notamment en fonction du nombre de salariés, du niveau de rémunération moyenne et de la performance de nos filiales en matière de résultat opérationnel qui détermine le niveau des rémunérations variables.

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019			31/12/2018				
	Rémunération du personnel	33 264	Charges sociales	13 422	Total de charges de personnel	46 686	Rémunération du personnel	31 039	Charges sociales	9 770	Total de charges de personnel
Répartition par fonction											
31/12/2020			31/12/2019 **			31/12/2018 *					
Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme			
Direction générale, commerciale, administrative et achats	64	22	42	54	19	35	51	19	32		
Commerciaux itinérants	135	8	127	119	7	112	100	5	95		
Technico-commerciaux sédentaires	156	84	72	130	76	54	114	61	53		
Achat-marketing	59	31	28	49	24	25	38	19	19		
Personnel administratif	88	63	25	87	65	22	48	40	8		
Personnel d'entrepôt	166	22	144	160	20	140	125	3	122		
Total	668	230	438	599	211	388	476	147	329		

* Hors Ets E. Rousseau et Rousseau SA. ** Hors Distrilabo en 2019.

Note 25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	MAZARS			CABINET ROYET			AUTRES CABINETS			TOTAL		
	En milliers d'euros			En milliers d'euros			En milliers d'euros			En milliers d'euros		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Honoraires de certification des comptes												
Émetteur	33	32	30	33	32	30	Néant	Néant	Néant	66	64	60
Filiales intégrées globalement	40	48	65	58	48	38	142	115	84	240	211	187
Services autres que la certification des comptes												
SACC requis par les textes - Émetteur	5	4	4	5	4	4	Néant	Néant	Néant	10	8	8
SACC requis par les textes - Filiales intégrées globalement	8	3	3	5	2	2	2	20	4	15	25	9
Autres SACC - Émetteur	Néant	Néant	Néant									
Autres SACC - Filiales intégrées globalement	Néant	Néant	Néant									
Total honoraires des C.A.C.	86	87	102	101	86	74	144	135	88	331	308	264

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

7 INFORMATION SECTORIELLE (EN MILLIERS D'EUROS)

Note 26

Des unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco intégrant groupe Valfit (depuis le 31 décembre 2017), Thermador, Dipra et Rousseau (depuis le 31 décembre 2018), Isocel, PBtub, Sectoriel intégrant Nuair France depuis le 1^{er} juillet 2015, Syveco, Axelair, Mecafer (depuis le 1^{er} juillet 2015) intégrant Domac depuis le 1^{er} mars 2017, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo (acquisition depuis le 31 décembre 2019), Thermacome (acquisition depuis le 30 avril 2020) et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tastest et Thermador Groupe.

Compte de résultat :		2020				2019			
		Ventes selon IFRS 15	Résultat avant impôts	Dotation aux amortissements	Dotation nette de reprise aux provisions	Ventes selon IFRS 15	Résultat avant impôts	Dotation aux amortissements	Dotation nette de reprise aux provisions
Mecafer / Domac⁽¹⁾	Gros outillage en G.S.B.	34 211	2 702	(138)	(194)	31 114	1 928	(438)	(56)
Dipra / Rousseau⁽⁵⁾	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	62 316	3 158	(737)	(299)	54 997	1 707	(805)	171
Isocel	Constructeurs de chaudières	6 230	825	(21)	(40)	6 453	890	(18)	18
Aello	Accessoires de piscine	12 519	954	(27)	(19)	8 873	296	(28)	(46)
Jetly	Pompes	49 996	11 156	(170)	(15)	49 189	10 635	(190)	74
Thermador	Accessoires de chauffage	49 003	10 431	(179)	22	47 201	9 961	(202)	(218)
Pbtub	Tubes en matériaux de synthèse	22 158	1 683	(160)	(52)	24 538	1 746	(141)	(51)
Thermacome⁽⁷⁾		11 905	632	(92)	64	-	-	-	-
Axelair	Ventilation	5 978	(24)	(11)	(7)	5 742	(16)	(12)	(5)
Sferaco⁽⁴⁾	Robinetterie et raccords	53 431	10 096	(330)	(113)	56 320	10 483	(327)	(213)
Sectoriel	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	21 924	3 469	(220)	17	21 629	3 281	(223)	(73)
Distrilabo⁽⁶⁾	Matériaux techniques pour la mesure et le contrôle	5 052	137	(210)	8	-	-	-	-
FGinox⁽³⁾	Raccords, brides et accessoires	14 491	1 649	(90)	24	16 036	2 045	(412)	9
Syveco	International	25 378	3 460	(63)	34	26 831	3 614	(37)	(31)
Sodeco Valves⁽²⁾	Robinetterie industrielle	20 607	965	(205)	(38)	19 600	1 086	(219)	(51)
Autres structures		301	22 268	(2 780)	(56)	313	19 783	(2 464)	8
Éliminations		-	(22 542)	-	-	-	(19 856)	-	-
Total		395 500	51 019	(5 433)	(664)	368 836	47 583	(5 516)	(464)

Bilan :		2020						2019											
		Actif	Dont écarts d'acquisition	Dont immobilisations corporelles	Dont stock	Dont clients	Débits et provisions	Dont fournisseurs	Dont immobilisations corporelles	Dont investissements	Actif	Dont écarts d'acquisition	Dont immobilisations corporelles	Dont stock	Dont clients	Débits et provisions	Dont fournisseurs	Dont immobilisations corporelles	Dont investissements
Mecafer / Domac⁽¹⁾	Gros outillage en G.S.B.	24 664	15 658	2 122	7 090	6 907	9 578	4 215		68	24 681	15 658	2 415	9 805	6 517	10 969	4 937		142
Dipra / Rousseau⁽⁵⁾	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	45 927	1 459	5 358	19 399	16 709	17 904	10 074		885	42 090	1 459	4 409	21 151	12 491	17 112	11 037	5	230
Isocel	Constructeurs de chaudières	3 866	76	65	1 231	1 101	1 247	936		19	4 098	76	68	1 360	1 133	1 498	1 191		24
Aello	Accessoires de piscine	4 273		265	3 401	535	1 858	981		175	3 352		116	2 797	310	1 719	828		58
Jetly	Pompes	30 422	1 646	516	13 561	8 072	10 575	6 140		115	28 456	1 646	560	13 321	7 272	9 544	5 409		323
Thermador	Accessoires de chauffage	32 210	2 546	498	14 821	9 043	12 857	8 282	14	67	31 663	2 546	612	13 630	8 625	13 333	8 250	9	105
Pbtub	Tubes en matériaux de synthèse	15 163	313	855	7 854	3 255	4 995	2 749		389	14 716	313	664	8 529	3 123	4 833	2 126		251
Thermacome⁽⁷⁾		7 761	3 031	163	1 784	2 910	4 914	2 224		2									
Axelair	Ventilation	4 005	819	48	2 246	775	3 208	893	2	32	3 033	819	31	1 358	771	2 207	691		18
Sferaco⁽⁴⁾	Robinetterie et raccords	50 843	6 484	1 247	30 920	11 193	18 669	10 408		237	50 924	6 484	1 327	32 651	10 417	21 478	12 077		303
Sectoriel	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	16 638	1 974	646	5 996	5 336	4 230	2 682		246	15 594	1 974	682	6 935	4 988	4 289	2 744	3	143
FGinox⁽³⁾	Raccords, brides et accessoires	11 348	15 930	413	4 623	2 799	2 365	1 450		128	10 757	15 930	691	5 498	3 214	2 029	986		74
Syveco	International	11 811	31	231	269	3 150	4 102	3 232		80	11 983	31	222	279	3 347	4 384	3 092	13	145
Sodeco Valves⁽²⁾	Robinetterie industrielle	13 490	3 862	3 028	5 225	4 513	4 494	1 675		125	14 541	3 862	3 151	4 532	4 749	6 339	1 477		69
Distrilabo⁽⁶⁾	Matériaux techniques pour la mesure et le contrôle	2 738	2 488	492	1 121	1 119	1 259	517		32	2 932	2 488	613	1 200	939	1 639	760		
Autres structures		176 185		51 175		634	45 738	628	2 610	8 145	166 728		46 058		660	46 192	698	1 480	6 704
Éliminations		(72 119)				(4 910)	(10 351)	(4 326)	(3)	(135)	(69 017)				(4 625)	(10 697)	(4 049)		
Total		379 225	56 317	67 122	119 541	73 141	137 642	52 760	2 623	10 610	356 531	53 286	61 619	123 046	63 931	136 868	52 254	1 510	8 589

(1) Avec l'acquisition de Domac depuis le 1^{er} mars 2017. (2) Avec l'acquisition de Sodeco Valves depuis le 1^{er} septembre 2017. (3) Avec l'acquisition de FGinox depuis le 1^{er} octobre 2017.

(5) Avec l'acquisition des Etablissements Édouard Rousseau (anciennement Sanidom) depuis le 31 décembre 2018. (6) Avec l'acquisition de Distrilabo depuis le 31 décembre 2019.

(7) Avec l'acquisition de Thermacome depuis le 30 avril 2020.

6.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Au cours de l'exercice 2020, le groupe a procédé à l'acquisition de Thermacome.

Dans ces conditions, les écarts d'acquisition inscrits au bilan sont passés de 53,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 à 56,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 avec l'acquisition de Thermacome.

Ces écarts d'acquisition correspondent, au cas présent, à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis ; ils sont décrits dans le paragraphe 4 notes 1 et 2 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

L'affectation des prix d'acquisition en fonction des actifs et passifs identifiés a été réalisée par la direction.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 2. En ce qui concerne les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation et l'affectation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.

À ce titre, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et des passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernés,
- analyser l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT ;

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

- examiner les modalités de calcul de la valeur d'utilité obtenue à partir des projections des flux de trésorerie, en particulier :
 - apprécier le caractère raisonnable de ces projections par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les activités et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
 - apprécier la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées dans le cadre des processus budgétaires ;
 - apprécier la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
 - vérifier le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés des activités en s'assurant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des UGT permettent d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement de telles activités ;
 - vérifier l'exactitude arithmétique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

ÉVALUATION DES STOCKS DE MARCHANDISES

Risques identifiés

Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant net de 119,5 millions d'euros; ils représentent le poste le plus important de l'actif consolidé.

Comme indiqué dans la note n°5 de l'annexe aux comptes consolidés, ils sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit, car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations de la part de la direction du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons notamment :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes consolidés ;
- identifié, à partir d'une requête informatique, les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur d'inventaire lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré, ou validé la cohérence de l'absence de dépréciation par entretien avec la direction.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Thermador Groupe :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 34^e année de sa mission sans interruption dont 33 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 16^e année de sa mission dont 6 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

6.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 19 février 2021

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET

Stéphane Guichard

MAZARS

Frédéric Maurel



7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1	Les comptes sociaux	134
7.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux	142
7.3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	145
7.4	Commissaires aux Comptes	146

7.1 LES COMPTES SOCIAUX

7.1.1 THERMADOR GROUPE RAPPORT D'ACTIVITÉ

La société Thermador Groupe, dirigée par Guillaume Robin, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités. Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de la trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.

En 2020 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 34 253 K€ dont les principales ont été les suivantes :

1 Les bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 22 534 K€.

Depuis quelques années, nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement.

Ainsi dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve.

D'autre part, nous vous rappelons que les dividendes versés en 2020 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2019 des filiales.

2 Les produits financiers correspondant aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie et aux avances en comptes courants 12 K€.

3 Les produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 2 K€.

4 Redevances de location-gérance 5 757 K€.

Rappel : Thermador Groupe, la société mère, a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre, toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe.

Les redevances versées en 2020 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

· **3 085 K€** pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).

· **1 K€** pour les matériels loués qui est égal à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

· **2 671 K€** de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts en fonction des m² moyens loués représentant 8 800 m² pour Thermador, 14 950 m² pour Sferaco et 11 419 m² pour Jetly.

5 Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 117 K€.

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

6 Mise en œuvre de l'informatique commune 822 K€.

En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité.

Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires, et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

7 Gestion centralisée des contrats d'assurance 489 K€.

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

8 Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 968 K€.

Ce forfait est de 6 à 152 K€ suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridiques, comptable, fiscal, social, informatique et logistique.

En 2020 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

1 Loyer 2 696 K€ dont 25 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 2 671 K€ refacturés à Jetly, Sferaco et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

2 Salaires et charges 1 671 K€.

3 Dotation aux amortissements 420 K€
(principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

4 Différence de change nette pour 83 K€

résultant de la mise en place de la gestion centralisée de la trésorerie en dollar depuis le 1^{er} janvier 2018.

5 Les autres frais pour 2 495 K€.

6 Une charge nette d'impôt-société de 1 122 K€ calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part du résultat de la SCI Thely.

7 Événements significatifs postérieurs à la clôture.

Aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

En 2020 le résultat net de Thermador Groupe, la société mère cotée est égal à 22 541 K€.

Nous vous proposons de distribuer un dividende de 1,82 € par action soit 16 746 K€, 5 395 K€ étant mis en réserve.

7.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

VALEURS EN MILLIERS D'EUROS

	2020	2019	2018
Produits d'exploitation			
Redevances location-gérance loyer	2 671	2 576	2 432
Autres redevances location-gérance	3 086	3 077	2 847
Prestations	1 908	1 650	1 341
Reprises sur provisions / Transferts de charges	618	508	543
Autres produits			1
Total produits d'exploitation	8 283	7 811	7 164
Charges d'exploitation			
Loyer en location-gérance refacturé	2 671	2 576	2 432
Autres achats et charges externes sauf loyer en location-gérance	2 191	2 036	2 009
Impôts, taxes et versements assimilés	138	198	181
Salaires et traitements	1 161	1 042	927
Charges sociales	510	420	380
Dotations aux amortissements	420	305	254
Dotations aux provisions	72	29	37
Autres charges	119	108	101
Total charges d'exploitation	7 282	6 714	6 321
Résultat d'exploitation	1 001	1 097	843
Produits financiers			
Revenus des titres de participations ⁽¹⁾	22 534	19 848	18 273
Revenus des créances rattachées à des participations	12	29	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Revenus autres créances	2	12	16
Reprises sur provisions et transferts de charges		9	
Déficiences positives de change	3 422	3 020	2 447
Total produits financiers	25 970	22 918	20 786
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			9
Intérêts et charges assimilées ⁽²⁾	203	200	143
Déficiences négatives de change	3 505	3 056	2 858
Total charges financières	3 708	3 256	3 010
Résultat financier	22 262	19 662	17 776
Résultat courant avant impôt	23 263	20 759	18 619
Résultat exceptionnel		(2)	
Impôts sur les bénéfices	1 122	1 203	1 028
Résultat net	22 141	19 554	17 591
(1) Dont produits concernant les entreprises liées.	22 546	19 885	18 323
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées.	13	32	33

7.1 LES COMPTES SOCIAUX

7.1.3 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 VALEURS EN MILLIERS D'EUROS

Actif	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2018														
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net														
Actif immobilisé																			
Immobilisations incorporelles :																			
- Fonds de commerce	5 717		5 717	5 717	5 717														
- Autres immobilisations incorporelles	4 119	2 746	1 373	1 151	861														
Immobilisations corporelles :																			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2	2																	
- Autres immobilisations corporelles	1 246	778	468	406	426														
Immobilisations financières																			
- Participations	122 037		122 037	115 031	109 831														
- Créances rattachées à des participations	17 770		17 770	16 723	16 705														
- Autres immobilisations financières	1		1	1	1														
Total actif immobilisé	150 892	3 526	147 366	139 029	133 541														
Actif circulant																			
Créances :																			
- Clients et comptes rattachés	5		5		2														
- Autres	2 685		2 685	5 369	7 874														
Valeurs mobilières de placement	62		62	62	53														
Disponibilités	3 335		3 335	1 941	4 201														
Comptes de régularisation :																			
- Charges constatées d'avance	124		124	106	146														
Total actif circulant	6 211		6 211	7 478	12 276														
Total général	157 103	3 526	153 577	146 507	145 817														
Passif			31/12/2020 Net	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net														
Capitaux propres																			
Capital			36 803	36 439	36 439														
Prime d'émission			23 028	20 541	20 541														
Réserves :																			
- Réserve légale			3 644	3 644	3 644														
- Autres			25 432	22 273	20 622														
Résultat de l'exercice (bénéfice)			22 141	19 554	17 591														
Total capitaux propres			111 048	102 451	98 837														
Provisions pour risques et charges																			
Provisions pour charges			280	208	179														
Total provisions pour risques et charges			280	208	179														
Dettes																			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			40 689	42 144	45 317														
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			298	398	318														
Dettes fiscales et sociales			960	1 102	812														
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			120	43	45														
Autres dettes			182	161	309														
Total dettes			42 249	43 848	46 801														
Total général			153 577	146 507	145 817														
TABLEAU DES PARTICIPATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)																			
SFERACO S.A.S.	THERMADOR S.A.S.	JETLY S.A.S.	DIPRA S.A.S.	PBTUB S.A.S.	TERMACOME S.A.S.	ISOCEL S.A.S.	SECTORIEL S.A.S.	THELY S.C.I.	TAGEST S.A.R.L.	SYVECO S.A.S.	OPALINE S.A.S.	AXELAIR S.A.	MECAFER S.A.S.	AELLO S.A.	FGINOX S.A.S.	DECOPHOLDING S.P.R.L.	ETIS E. ROUSSEAU S.A.S.	DISTRILABO S.A.S.	
Capital social au 31/12/2020	3 200	3 200	3 200	960	960	1 466	160	780	3 100	8	1 000	80	1 000	540	2 000	490	2 703	2 096	500
Primes, réserves et report à nouveau	22 396	9 480	9 712	7 238	8 022	647	1 880	9 158	25 726	71	4 224	226	(173)	11 070	(359)	7 331	4 570	9 747	793
Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2020	100	100	100	97,99	100	100	100	100	99,95	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Valeur comptable des titres détenus : brut	3 049,0	3 049,0	3 049,0	2 445,2	896,3	7 000,0	152,4	3 254,9	8 667,9	11,6	1 000,0	80,0	2 999,9	24 300,0	1 999,9	22 881,5	10 000	22 000	5 200
net	3 049,0	3 049,0	3 049,0	2 445,2	896,3	7 000,0	152,4	3 254,9	8 667,9	11,6	1 000,0	80,0	2 999,9	24 300,0	1 999,9	22 881,5	10 000	22 000	5 200
Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	2 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	17 770	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant des cautions et avails donnés par la société	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	67 491	51 171	50 854	24 915	23 194	17 409	6 248	25 183	5 526	Néant	25 382	1 471	6 152	26 498	12 638	14 772	1 096	33 508	5 086
Résultat comptable du dernier exercice clos	6 578	6 673	7 025	214	1 185	735	579	2 470	2 003	5	2 485	42	(29)	1 642	774	1 154	923	1 781	186
Résultats 2019 encaissés par la société mère en 2020	3 849,6	5 649,4	5 992,0	Néant	899,8	Néant	559,4	1 364,5	Néant	Néant	2 374,7	50,0	Néant	540,0	Néant	906,5	Néant	348,0	Néant
Date d'arrêté de l'exercice	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	

7.1.4 COMPTES SOCIAUX THERMADOR GROUPE EN MILLIERS D'EUROS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Tableau des cinq derniers exercices	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	36 803	36 439	36 439	36 439	35 994
Nombre d'actions ordinaires existantes	9 200 849	9 109 752	9 109 752	4 554 876	4 499 267
Opérations et résultats de l'exercice (en K€)					
Produits hors-taxes (exploitation + financier)	33 635	30 221	27 407	21 548	21 471
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	23 755	21 081	18 919	16 618	16 797
Impôt sur les bénéfices	1 122	1 202	1 027	547	1 381
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	22 141	19 554	17 591	15 841	15 295
Résultat distribué	16 746	16 398	15 942	15 487	14 398
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,46	2,18	1,96	3,53	3,43
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	2,41	2,15	1,93	3,48	3,40
Dividende net attribué à chaque action	1,82	1,80	1,75	3,40	3,20
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	10	9	7	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	1 161	1 042	927	712	969
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en K€)	510	420	380	300	319

* Dividende proposé à l'A.G. du 06/04/21

Tableau de financement (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Ressources			
Résultat de l'exercice	22 141	19 554	17 591
Dotations aux amortissements	417	305	254
Dotations et reprises de provisions	72	29	46
Capacité d'autofinancement	22 630	19 888	17 891
Valeur nette comptable des immobilisations cédées			
Cession participation et remboursement créances sur participations			2 000
Souscriptions d'emprunts bancaires	7 000	5 200	22 000
Augmentation du capital	2 851		
Total des ressources long terme	32 481	25 088	41 891
Emplois			
Dividendes	16 395	15 940	15 487
Immobilisations financières	8 053	5 218	22 025
Autres immobilisations	701	574	865
Remboursements d'emprunts	9 329	10 348	5 966
Total des emplois	34 478	32 080	44 381
Variation du fonds de roulement	1 997	6 992	2 490
Variation des capitaux permanents	8 669	3 644	2 142
Variation des capitaux propres	8 597	3 615	2 105
Variation de la provision pour risques et charges	72	29	37
Souscriptions d'emprunts bancaires moins les remboursements	(2 329)	(5 148)	16 034
Variation des immobilisations nettes	8 337	5 488	20 666

7.1 LES COMPTES SOCIAUX

7.1.5 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS THERMADOR GROUPE

La société Thermador Groupe est la société tête du groupe consolidé Thermador Groupe.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Crise de la COVID-19 :

Intervenue au cours du premier semestre 2020, cette pandémie mondiale a eu des conséquences sur l'activité économique mondiale et donc sur l'activité de Thermador Groupe et de ses filiales.

Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures nous a permis de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement. Fort heureusement, aucun de nos salariés n'a été gravement touché par la pandémie de la Covid-19.

La digitalisation de nos organisations était déjà bien avancée le 14 mars 2020. Le télétravail a été mis en place très rapidement et efficacement pour tous les salariés pouvant remplir leur mission à distance.

Nos équipes logistiques et nos équipes de direction sont restées physiquement mobilisées. Seul le site espagnol de Rousseau SA, situé à Madrid, a dû fermer 15 jours pour préserver la santé de nos salariés. Toutes les autres entreprises du groupe ont assuré le service auprès de leurs clients, ce qui nous a parfois permis de prendre des parts de marché. Globalement, l'implication et la solidité de nos équipes durant cette période furent un atout prépondérant. Les fermetures des usines de nos fournisseurs, en France et partout dans le monde, n'ont duré que quelques semaines. Elles ne sont pas intervenues toutes en même temps, mais en suivant les mesures de confinement prises indépendamment par les gouvernements. Simultanément, nos ventes ont énormément ralenti pour ensuite repartir à la hausse. Nous n'avons donc pas déploré de ruptures de stock majeures.

À l'inverse, nous avons dû limiter l'augmentation trop importante du stock qui aurait pu être la conséquence de la baisse brutale des ventes. Le freinage des approvisionnements a été orchestré par chaque filiale, en bonne intelligence avec nos fournisseurs.

Au 31 décembre 2020, aucun de nos clients ou fournisseurs n'a été placé en procédure de sauvegarde.

Le gouvernement français et les autorités européennes ont pris de mesures de soutien à l'économie extrêmement fortes, qui ont contribué à maintenir l'activité de beaucoup de nos clients. Des prêts garantis par l'état ont été accordés à plusieurs d'entre eux. Nous avons en plus bénéficié de dispositifs d'accompagnement du chômage partiel que nous avons utilisé en dernier recours.

Nos deux partenaires banquiers nous ont soutenus sans réserve en décalant des échéances de prêt pour un montant total de 3,1 M€, en finançant une opération de croissance externe à hauteur de 7 M€ le 30 avril 2020 et en nous octroyant des lignes de facilités de trésorerie court terme supplémentaires.

À partir du début de la crise et jusqu'au 9 juin 2020, nous avons publié des informations sur l'impact de la crise toutes les deux semaines. Nous avons repris une communication bimensuelle à compter du 9 novembre 2020. Nous avons également multiplié les vidéoconférences avec nos actionnaires.

Notre taux d'endettement étant extrêmement faible, nous avons maintenu notre proposition de dividendes, au titre de l'année 2019. Cette résolution fut approuvée lors d'une Assemblée Générale digitale où nous avons comptabilisé 65,8 % des droits de vote.

Acquisition de Thermacome :

Le 30 avril 2020, la société Thermador Groupe a acquis la totalité des actions de la société Thermacome basée à Saint James (France, dpt 50) pour un montant de 7 millions d'euros payé en cash le 30 avril 2020. À cette occasion, Thermador Groupe a contracté deux emprunts bancaires à un taux fixe très compétitif sur une durée de 5 ans auprès de CIC Lyonnaise de banque et de la Société Générale.

Thermacome est spécialisée dans la conception, l'ingénierie thermique et la commercialisation de systèmes de distribution d'eau sanitaire et de confort thermique des bâtiments. L'entreprise dispose d'un savoir-faire et de projets de développement complémentaires de ceux de Pbtub - filiale de Thermador Groupe - tant sur le plan de la clientèle que sur le plan des marchés. Thermacome a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 19,4M€ et dégagé un résultat d'exploitation de 972k€. La trésorerie nette a été établie à 1,8 M€.

Sont intégrés dans ce projet, la conservation du site de Saint-James et des compétences qui y sont rattachées, ainsi que le développement d'un partenariat étroit et historique pour la fourniture par Acome de tubes PER fabriqués dans l'usine de Mortain (dpt 50, France).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants

du plan Comptable Général 2016. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les durées d'amortissement pratiquées sont conformes aux durées d'utilité.

Note 1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3 et 5 ans
Agencements et installations	3, 6 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5 et 6 ans
Mobilier	2, 4, 5, 6 et 10 ans

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels. Le bilan comporte un poste «Fonds de Commerce» pour 5 717 K€ représentant les 3 fonds de commerce acquis par Thermador Groupe lors de la fusion-absorption en 1987 avec les 3 sociétés anonymes d'origine : Thermador, Sferaco et Jetly. Ce poste «Fonds de Commerce» n'a pas été amorti, l'amortissement n'étant pas légalement obligatoire en France.

Ils n'ont pas été dépréciés, car leurs valeurs appréciées en fonction soit de la valeur de marché, soit en fonction de méthode basée notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de 5 ans et un taux de croissance postérieur de 1 %, actualisés au taux de 7,7 %, sont supérieures à leur valeur comptable. Le calcul des flux de trésorerie nets futurs prévisibles est réalisé au niveau de l'entité juridique.

Note 2 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'acquisition des titres. La liste des filiales et participations trouve au paragraphe IV.

Mode d'évaluation : Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. La valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus. L'analyse ci-dessus porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées. Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces mêmes titres, une provision pour dépréciation est constatée.

Note 3 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 ACTIONS DÉTENUES EN PROPRES

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur de 62 K€. Ces actions ont été valorisées au cours de clôture, soit à 64 €. Ceci a représenté une plus-value latente de 14,1 K€.

Note 5 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées, charges comprises, pour un montant de 273 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 197 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de «Commerce de gros». Elles sont calculées sur la base d'un départ à l'initiative du salarié. Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- de l'âge de départ à la retraite : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté,
- du taux de rotation du personnel calculé par tranche d'âge : moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans,
- de l'évolution des salaires en fonction de la politique salariale,
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite et d'un coefficient d'actualisation de 0,34 %.

La provision comptabilisée est égale à 273 K€ et concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. La dotation de 2020 est égale à 65 K€.

**Note 6 EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT.
IMMobilisations ET AMORTISSEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)**

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Fonds de commerce	5 717			5 717
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 614	833	328	4 119
Total immobilisations incorporelles	9 331	833	328	9 836
Installations techniques, matériel et outillage	1			1
Installations générales, agencements et aménagements	472	94		566
Matériel de bureau et informatique, mobilier	563	120	3	680
Immobilisations corporelles en cours	15	27	42	
Total immobilisations corporelles	1 051	241	45	1 247
Participations ⁽¹⁾	115 031	7 006		122 037
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	16 723	1 047		17 770
Autres immobilisations financières	1			1
Total immobilisations financières	131 755	8 053		139 808
Total Général	142 137	9 127	373	150 891

⁽¹⁾ La totalité du poste concerne les entreprises liées. ⁽²⁾ Prêt à S.C.I. Thely.

Amortissements	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds de commerce				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 463	283		2 746
Total immobilisations incorporelles	2 463	283		2 746
Installations techniques, matériel et outillage	1	1		2
Installations générales, agencements et aménagements	328	41		369
Matériel de bureau et informatique, mobilier	316	95	3	408
Total immobilisations incorporelles	645	137	3	779
Total Général	3 108	420	3	3 525

Note 7 PROVISIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision retraite	208	65		273
Autres provisions		7		7
Total provisions pour risques et charges	208	72		280
Provision pour dépréciation actions en propre				
Total Général	208	72		280
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières				
Dont utilisations				

Note 8 ÉTAT DES CRÉANCES (EN MILLIERS D'EUROS)

État des créances	Montant brut	Entreprises liées	À 1 an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	17 770	17 770		17 770
Autres immobilisations financières	1			1
Clients	5		5	
Autres tiers	74		74	
Groupe	2 488	2 488	2 488	
Charges constatées d'avance	124		124	
Total	20 462	20 258	2 691	17 771

L'agréagat Groupe intègre notamment des comptes courants - groupe pour 4 600 K€. Thermador Groupe a fait une avance en compte courant à sa filiale Aello dont 600 K€ restent à rembourser. Thermador Groupe a également fait une avance en compte courant à sa filiale Séraco dont 4 M€ restent à rembourser pour financer l'acquisition de la totalité des actions de la société Groupe Valfit en 2017. Ces avances en compte courant sont rémunérées sur la base du taux EONIA +0,50 %.

Note 9 ÉTAT DES DETTES (EN MILLIERS D'EUROS)

État des dettes	Montant brut	Entreprises liées	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	40 686		15 709	24 977
Emprunts et dettes financières diverses	3		3	
Fournisseurs	298		298	
Fournisseurs immobilisations	120		120	
Impôt-société	25		25	
Personnel et organismes sociaux	530		530	
TVA	319		319	
Autres impôts et taxes	86		86	
Groupe	167	167	167	
Autres tiers	15		15	
Total	42 249	167	17 272	24 977

7.1 LES COMPTES SOCIAUX

Note 10 ENGAGEMENT HORS BILAN

Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1^{er} janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des contrats d'achats à terme en USD à hauteur de 24 700 000 USD dont l'échéance est en 2021. La juste valeur de ces instruments financiers s'élève à -743 K€ au 31 décembre 2020.

Note 11 INFORMATIONS LIÉES AUX TRANSACTIONS

SIGNIFICATIVES CONCLUES AVEC LES PARTIES LIÉES DE L'ARTICLE R-123-197-1 DU CODE DU COMMERCE

- Loyer facturé par la S.C.I. Thely 2 696 K€ dont 25 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe.
- Location gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador :
 - Loyer refacturé aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 918 K€, Sferaco 1 179 K€ et Thermador 574 K€,
 - Redevance sur chiffre d'affaires aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 1 256 K€, Sferaco 808 K€ et Thermador 1 023 K€.

Note 12 AUTRES INFORMATIONS

Produits à recevoir : Groupe : 487 K€ au titre de redevances, 1 K€ d'agios et commissions de comptes.

Charges à payer : Fournisseurs et comptes rattachés : 260 K€, dettes fiscales et sociales : 430 K€ dont 202 K€ au titre de la rémunération variable des mandataires sociaux (Guillaume Robin et Patricia Mavigner) soumise au vote de l'Assemblée Générale du 6 avril 2021, assurances : 14 K€, groupe : 3 K€, intérêts courus 7 K€, intérêts courus sur emprunts : 10 K€.

Charges constatées d'avance : 124 K€.

Effectif moyen : 9 cadres et 1 non-cadre.

Composition du capital : Le capital était fixé à 36 439 008 € au début de l'exercice, divisé en 9 109 752 actions d'un nominal de 4 € chacune. Le 28 avril 2020, une augmentation du capital réservée aux salariés a été réalisée. 91 097 actions nouvelles d'une valeur nominale de 4 € ont été émises. Le capital est fixé désormais au 30 juin 2020 à 36 803 396 € divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

Rémunération des dirigeants : Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 221,7 K€.

Impôts sur les bénéfices : Impôts exigibles.

Le montant de l'impôt exigible et de la contribution sociale de 3,3 % s'élèvent à 1 122 K€ sur le résultat courant et exceptionnel, l'impôt est donc de 1 122 K€ sur le résultat net. Sur la distribution envisagée de 16 746 K€, l'impôt et la contribution s'élèvent à 6 604 K€.

Allègements : Provisions retraite 273 K€, frais d'acquisition 336 K€, total des allègements 609 K€.

Note 13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires de certification des comptes

	MAZARS		CABINET ROYET		TOTAL	
	En milliers d'euros		En milliers d'euros		En milliers d'euros	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Honoraires de certification des comptes	33	32	33	32	66	64
SACC requis par les textes	5	4	5	4	10	8
Autres SACC	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total honoraires des C.A.C.	38	36	38	36	76	72

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

7.1.6 INDICATIONS JURIDIQUES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

INFORMATIONS

- Dénomination : Thermador Groupe.
- Siège social : Parc d'Activités de Chesnes, CS 10710 - 80, rue du Ruisseau, 38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex France
Tél. 04 74 95 63 28
- N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne.
- Code APE : 7420Z.
- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).
- Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Répertoire du Commerce, soit le 31 octobre 1986.
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des Commissaires aux Comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

Forme des actions - Identification des titres au porteur (article 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Transmission des actions (article 12 des statuts)

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Faisant application des dispositions de l'article L.225-123 alinéa 3 du Code de commerce, la faculté de bénéficier de droit de vote double pour les actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif depuis deux ans ou toute autre période définie par la loi au nom du même actionnaire, est expressément exclue aux termes des présents statuts.

Les votes s'expriment soit à mainlevée soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret dont l'assemblée fixera alors les modalités qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, deux jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Admission aux Assemblées Générales (article 22 des statuts, § admission aux assemblées)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés.

Évolution du capital dans les cinq dernières années

Années	Opérations	Nominal en euros	Augmentation de capital	Nombre de titres émis	Nombre cumulé d'actions	Montants successifs du capital en euros
12/05/2014	Paiement du dividende en actions	8 €	469 064 €	58 633	4 323 733	34 589 864 €
12/05/2015	Paiement du dividende en actions	8 €	262 008 €	32 751	4 356 484	34 851 872 €
07/08/2015	Augmentation de capital en rémunération de l'apport d'actions de Mecafer	8 €	670 608 €	83 826	4 440 310	35 522 480 €
09/05/2016	Paiement du dividende en actions	8 €	471 656 €	58 957	4 499 267	35 994 136 €
17/05/2017	Paiement du dividende en actions	8 €	444 872 €	55 609	4 554 876	36 439 008 €
09/05/2018	Division du nominal	4 €			9 109 752	36 439 008 €
28/04/2020	Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés	4 €	364 388 €	91 097	9 200 849	36 803 396 €

7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION DE THERMADOR GROUPE

Risques identifiés

Les titres de participation et créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 139,8 millions d'euros, représentent 91 % du total bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir. Les créances rattachées aux titres de participation sont valorisées à la valeur nominale et dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe, la valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus. L'analyse porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées.

L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques, ou à des éléments prévisionnels.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

SUR LES COMPTES SOCIAUX

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-9 et L. 22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société THERMADOR GROUPE :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 34^e année de sa mission sans interruption dont 33 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 16^e année de sa mission dont 6 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 19 février 2021

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET

Stéphane Guichard

MAZARS

Frédéric Maurel

7.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Redevances de location-gérance des fonds de commerce et location des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe.

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (en milliers d'euros) :

	Redevances de loyers (1)	Redevances sur chiffre d'affaires (2)	Redevances sur matériel (3)
Thermador	574	1 023	-
Sferaco	1 179	808	-
Jetly	918	1 255	1
Total	2 671	3 086	1

(1) Produits fonction de la surface moyenne occupée par chaque filiale (soit bureaux, ateliers et entrepôts) représentant respectivement, 8 800, 14 950 et 11 419 m² au cours de l'exercice 2020.

(2) Redevances fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3 %, 1,7 % et 2,5 % du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.

(3) Redevances liées aux matériels loués, soit 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

Votre Conseil d'Administration a précisé que compte tenu de l'organisation du groupe, la poursuite des conventions réglementées de location-gérance et de loyers est nécessaire à l'activité.

• Engagements de rémunération envers les mandataires sociaux.

Votre société s'est engagée à verser une indemnité à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite. Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de la convention collective dont dépend votre société.

Cette convention ne s'est pas appliquée sur l'exercice 2020.

Votre conseil a précisé que cette convention est maintenue.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 19 février 2021

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET

Stéphane Guichard

MAZARS

Frédéric Maurel

7.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES :



Mazars

131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône), nommé le 2 octobre 1986 et renouvelé le 10 avril 2017 pour un dernier mandat de 6 ans à la suite d'un appel d'offres réalisé en 2017, représenté par Frédéric Maurel depuis 2017 et antérieurement par Pierre Beluze, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière.

Cabinet Royet

9, place Jean Moulin BP 30 005 - 42001 Saint-Étienne (Loire), nommé le 4 avril 2016 et renouvelé le 10 avril 2017, représenté par Stéphane Guichard.

Dans le cadre de la loi de sécurité financière, le cabinet Royet sera représenté à partir de 2021 par Serge Guillot. Nous adressons tous nos remerciements à Stéphane Guichard pour son professionnalisme et la qualité de ses interventions au cours des 6 derniers exercices.



8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

8.1	Tables de concordance	148
8.2	Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise	151

8.3	Attestation du responsable du document	151
-----	--	-----

8.1 TABLES DE CONCORDANCE

Selon les rubriques prévues par les annexes 1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019 :

		Section du Document d'Enregistrement Universel
1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATION PROVENANT DE TIERS, RAPPORT D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE	
1.1.	Identité des personnes responsables.	8.3
1.2.	Déclaration des personnes responsables.	8.3
1.3.	Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts .	N/A
1.4.	Attestation relative aux informations provenant d'un tiers.	N/A
1.5.	Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente.	Sommaire
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1.	Identité des contrôleurs légaux	7.4
2.2.	Changement éventuel	7.4
3	FACTEURS DE RISQUE	Chapitre 4
4	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
4.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	7.1.6
4.2.	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	2.6
4.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.1.6
4.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	7.1.6
5	APERÇU DES ACTIVITÉS	
5.1.	Principales activités	
5.1.1.	Nature des opérations	1.2 / 1.3 Chapitre 5
5.1.2.	Nouveaux produits et services importants	N/A
5.2.	Principaux marchés	1.3 / 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 26 Chapitre 5
5.3.	Événements importants	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 1
5.4.	Stratégie et objectifs	1.5
5.5.	Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	N/A
5.6.	Déclaration sur la position concurrentielle	1.2 / 1.3 / Chapitre 5
5.7.	Investissements	
5.7.1.	Investissements importants réalisés	6.1 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 26
5.7.2.	Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 10
5.7.3.	Co-entreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital	N/A
5.7.4.	Questions environnementales	Chapitre 3
6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	
6.1.	Description sommaire du Groupe	2.1
6.2.	Liste des filiales importantes	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 3
7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
7.1.	Situation financière	
7.1.1.	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	1.11 / 1.12 Chapitres 5, 6 et 7
7.1.2.	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	N/A
7.2.	Résultats d'exploitation	
7.2.1.	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	1.1 / 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 1
7.2.2.	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A

		Section du Document d'Enregistrement Universel
8	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
8.1.	Information sur les capitaux	6.1
8.2.	Flux de trésorerie	6.2
8.3.	Besoins de financement et structure de financement	6.1 / 6.2
8.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A
8.5.	Sources de financement attendues	N/A
9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE	4.1
10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
10.1.	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice	Chapitres 1, 4, 5 et 6
10.2.	Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	1.1
11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	
11.1.	Prévisions ou estimations de bénéfice publiées	N/A
11.2.	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A
11.3.	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A
12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
12.1.	Informations concernant les membres : nom, adresse professionnelle et fonction, nature de tout lien familial existant, expertise et expérience, déclaration de non-condamnation	1.14 / 1.15 / 2.2 / 2.3 / 7.1.6
12.2.	Conflits d'intérêts	2.3.3 / 2.5.9 / 7.1.6
13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
13.1.	Rémunération versée et avantages en nature	2.5
13.2.	Provisions pour pensions et retraites	2.5 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 6
14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
14.1.	Date d'expiration des mandats	1.14
14.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur	2.3 / 7.1.6
14.3.	Informations sur les comités d'audit et le comité de rémunération	2.4 / 2.5.1
14.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2.3
14.5.	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A
15	SALARIÉS	
15.1.	Nombre de salariés	3.3.2.1 / 5.1
15.2.	Participations et stock-options	2.5 / 9
15.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	2.7.1
16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
16.1.	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital à la date du document d'enregistrement	2.7
16.2.	Existence de droits de vote différents	2.7 / 7.1.6
16.3.	Contrôle direct ou indirect	N/A
16.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A
17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	2.3 / 2.4 / 2.5 Chapitre 6 - note 18 7.3

8.1 TABLES DE CONCORDANCE

		Section du Document d'Enregistrement Universel
18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
18.1.	Informations financières historiques	
18.1.1.	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et le rapport d'audit	Chapitres 6 et 7 / 6.4 / 7.2 / 7.3
18.1.2.	Changement de date de référence comptable	N/A
18.1.3.	Normes comptables	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 2
18.1.4.	Changement de référentiel comptable	N/A
18.1.5.	Informations financières en normes comptables françaises	Chapitre 7
18.1.6.	États financiers consolidés	Chapitre 6
18.1.7.	Date des dernières informations financières	N/A
18.2.	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
18.2.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles	N/A
18.3.	Audit des informations financières annuelles historiques	
18.3.1.	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	6.4 / 7.2 / 7.3
18.3.2.	Autres informations auditées	N/A
18.3.3.	Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées	N/A
18.4.	Informations financières pro forma	N/A
18.5.	Politique de distribution de dividendes	
18.5.1.	Description de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable	1.1 / 2.6
18.5.2.	Montant du dividende par action	1.1 / 2.6
18.6.	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 21
18.7.	Changement significatif de la situation financière	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 22
19	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
19.1.	Capital social	
19.1.1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	7.1.6
19.1.2.	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A
19.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur	7.1 Annexe aux comptes sociaux - Note 4
19.1.4.	Informations relatives aux valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A
19.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
19.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options	N/A
19.1.7.	Historique du capital social	7.1.6
19.2.	Acte constitutif et statuts	
19.2.1.	Registre et objet social	7.1.6
19.2.2.	Droits, priviléges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	7.1.6
19.2.3.	Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	2.7.1
20	CONTRATS IMPORTANTS	N/A
21	DOCUMENTS DISPONIBLES	2.8

8.2 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL, DU RAPPORT DE GESTION ET DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Éléments	Sections du document
Rapport de gestion dont la Déclaration de Performance Extra-Financière	1.1 à 1.3 - 2.5 - 2.7 - Chapitre 3 - Chapitre 4 - Chapitre 5 - 6.1 - 6.2 - 7.1 - Chapitre 9
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Chapitre 2
Comptes	Chapitre 6 et chapitre 7
Rapports des Commissaires aux Comptes	6.4 - 7.2 - 7.3
Attestation	8.3

8.3 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, inclus dans le présent document de référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui ne contiennent aucune observation.

Saint-Quentin-Fallavier, le 19 février 2021

Guillaume Robin
Président-Directeur Général
Tél. 04 74 95 63 28



9. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

9. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

À l'Assemblée Générale mixte du 6 avril 2021

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 22 140 681,75 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 1,82 € par action, soit pour 9 200 849 actions un montant de 16 745 545,18 €,
- affectation de 36 438,80 € en réserve légale,
- affectation du solde au poste « autres réserves » soit 5 358 697,77 €.

L'Assemblée Générale prend acte que cette enveloppe de dividendes est basée sur le nombre total d'actions existantes au jour de la publication du texte des résolutions ouvrant potentiellement droit aux présents dividendes, étant précisé en outre que les actions auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende n'ouvriront pas droit à dividendes ; par conséquent le montant total des dividendes est susceptible de varier à la baisse en fonction du nombre d'actions ouvrant réellement droit à dividendes au jour du détachement dudit droit, et que la différence éventuelle sera automatiquement affectée au compte « autres réserves ».

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou, si celle-ci est plus intéressante, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes dont la distribution est décidée seront détachés le 13 avril et mis en paiement le 15 avril 2021.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, pour répondre aux exigences légales par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société a distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019	16 395 394 €	-	-
2018	15 939 966 €	-	-
2017	15 486 578 €	-	-

ADMINISTRATEURS

Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le processus de succession du P.D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. À ce jour, c'est Jean-François Bonnefond, président de Jetly et D.G. Délégué de Thermador Groupe qui est désigné pour éventuellement prendre la relève. Anticipant son départ à la retraite et la fin de son mandat d'administrateur en avril 2021, le Comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en conclave pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du Conseil qui s'est tenue le 29 juillet dernier. En conséquence, Lionel Monroe vous est proposé comme administrateur en remplacement de Jean-François Bonnefond.



En 20 ans et sous sa direction, l'effectif de Jetly est passé de 32 à 61 personnes, le chiffre d'affaires de 19,2 M€ à 51 M€ et le résultat avant impôt de 2,6 à 9,9 M€. Plus important encore, il a transmis méthodiquement sa connaissance et son savoir-faire à son successeur pour que la très belle histoire de Jetly se poursuive dans les meilleures conditions. Jean-François a également œuvré sans relâche au sein du Comité exécutif pour maintenir et développer les liens entre tous les dirigeants et faire émerger de bonnes idées, comme celle de créer une filiale s'adressant aux professionnels de la piscine. Nous connaissons la suite avec la naissance d'Aello en 2016. De surcroît, il a parfaitement rempli son rôle d'Administrateur de Thermador Groupe et de Directeur Général Délégué, loyal, libre de parole et très assidu. Son regard croisé d'entrepreneur et de fin gestionnaire fut particulièrement précieux dans l'analyse des dues diligences menées sur de possibles acquisitions. Enfin, nous saluons son empathie naturelle et sa grande fidélité au groupe et à ses valeurs, comme en témoigne le dernier projet qu'il a mené avec enthousiasme, le baromètre de la Qualité de Vie au Travail 2021. Nous remercions chaleureusement Jean-François Bonnefond pour sa contribution, nous lui souhaitons une retraite active et espérons le retrouver à minima tous les ans au moment de notre Assemblée Générale.

9. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

Quatrième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme nouvel administrateur Monsieur Lionel Monroe demeurant 1 rue Antoine de Saint-Exupéry à Lyon (Rhône-Alpes) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2025 statuant sur les comptes de 2024.

Laurence Paganini est une dirigeante ouverte, dynamique, opérationnelle et très engagée. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'évolution des circuits de distribution et des attentes des consommateurs et partage sans réserve ses connaissances et ses idées. Ses propositions et suggestions sont d'autant plus crédibles et entendables qu'elle vit chez Kaporal une remise en cause permanente.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme Administrateur Madame Laurence Paganini demeurant 41 rue des Clos Beauregards à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2025 statuant sur les comptes de 2024.

Caroline Meignen nous a rejoints il y a quatre ans pour représenter les actionnaires individuels au sein du Conseil d'Administration. Elle a de surcroît participé très activement aux réunions d'actionnaires parisiens et au salon Actionaria. Présente physiquement dans beaucoup d'Assemblées Générales de sociétés cotées, elle relève les bonnes pratiques et se tient informée des attentes des investisseurs particuliers.

Sixième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme Administrateur Madame Caroline Meignen demeurant 6 rue de la tannerie à Rully (Oise) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2025 statuant sur les comptes de 2024.

Janis Rentrop a intégré notre Conseil d'Administration il y a quatre ans sur proposition de notre premier actionnaire. Il a énormément travaillé pour s'intégrer, en brillant par son sérieux et son humilité. Cela ne l'empêche pas de donner clairement la position de l'investisseur institutionnel long terme et de challenger régulièrement les dirigeants opérationnels sur la bonne allocation des capitaux employés. Ses questions sont pour nous une source importante d'inspiration.

Septième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme Administrateur Monsieur Janis Rentrop demeurant Palanterstr. 5b D-50937 Köln (Allemagne) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2025 statuant sur les comptes de 2024.

- Rémunérations des dirigeants - Approbation des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Selon la loi Sapin 2 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, les actionnaires sont appelés à se prononcer, en Assemblée Générale ordinaire, sur « les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables » aux dirigeants.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués et des Administrateurs Directeurs Généraux dans leurs filiales établie en application de l'article L.225-37-2 du code de commerce, approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2021 telle que présentée dans ce rapport (voir pages 34, 35 et 36 de notre document d'enregistrement universel).

- Rémunérations allouées.

Pour rappel, seuls les administrateurs qui ne sont pas salariés ou mandataires du groupe ont perçu en 2020 une rémunération allouée (anciennement appelés jetons de présence) sous la forme d'un montant forfaitaire s'élevant à 2 120 euros par réunion (Conseil d'Administration et comités). Le détail de ces rémunérations figure à la page 36 de ce document pour les cinq personnes concernées en 2020. Pour 2021, nous prévoyons d'augmenter ce forfait de 1 % pour le passer à 2 140 euros.

La complexification de notre environnement réglementaire et les exigences grandissantes des investisseurs socialement responsables nous ont conduits récemment à créer le comité des rémunérations et le comité du développement durable en plus du comité d'audit et à demander plus de travail à nos administrateurs extérieurs afin qu'ils restent en capacité à challenger les dirigeants exécutifs et à les surveiller en toute connaissance de cause. Il est prévu que ces comités, auxquels participent trois administrateurs extérieurs, se tiennent trois fois en 2021. De plus, nous souhaitons conserver une certaine marge de manœuvre, bien utile dans un contexte de crise où les décisions doivent être prises très rapidement après consultation du Conseil d'Administration.

C'est avec ces objectifs que nous vous proposons d'augmenter très sensiblement le montant maximum des rémunérations allouées pour le porter à 170 000 euros (il était de 136 000 euros en 2020, année durant laquelle 119 000 euros ont été effectivement distribués).

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale porte à cent soixante-dix mille euros (170 000 €) le montant global annuel maximum des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration. Ce montant applicable, à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

- Approbation des éléments de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

La loi institue une procédure de contrôle a posteriori (ex post) des actionnaires qui s'appliquera à compter de la clôture de l'exercice suivant le premier exercice clos après le 9 décembre 2016, date de promulgation de la loi (Loi art. 161, II).

L'Assemblée Générale du 6 avril 2020 a statué sur les principes et critères de la rémunération des dirigeants. Les actionnaires doivent statuer lors de notre Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice suivant, soit celle du 6 avril 2021 sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, aux Directeurs Généraux Délégués ou aux autres dirigeants (C. com. art. L 225-100, II).

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de Monsieur Guillaume Robin, P-D.G. de Thermador Groupe approuve sa rémunération en application des critères quantitatifs et qualitatifs présentés dans notre rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 6 avril 2020 et approuvés lors de la même Assemblée Générale (voir page 36 de notre document d'enregistrement universel).

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de Madame Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe approuve sa rémunération en application des critères quantitatifs et qualitatifs présentés dans notre rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 6 avril 2020 et approuvés lors de la même Assemblée Générale (voir page 36 de notre document d'enregistrement universel).

APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes mentionnant qu'il n'y a pas de conventions nouvelles, en prend acte (voir pages 140 et 145). L'Assemblée Générale approuve les opérations qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce. Il est rappelé que les conventions qui se sont appliquées sur l'exercice concernent les contrats de location-gérance conclus avec des filiales détenues à 100 %. Celle qui concerne les engagements de rémunération envers les mandataires sociaux en cas de départ à la retraite s'est poursuivie et ne s'est pas appliquée en 2020.

ACHAT D'ACTIONS PAR THERMADOR GROUPE

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration, à faire acheter par la Société ses propres actions. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 91 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action,

d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

La Société pourra acheter ses propres actions ou utiliser les actions auto-détenues en vue de :

- l'animation du marché,
- satisfaire aux obligations découlant des éventuels programmes d'options sur actions, ou autres allocations d'actions, aux salariés ou aux membres des organes d'administration ou de gestion de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ; ou
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou
- plus généralement, de réaliser toutes opérations ne faisant pas expressément l'objet d'une interdiction légale notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admises par l'Autorité des Marchés Financiers.

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition de blocs d'actions. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur à la date des opérations considérées, à l'exclusion des périodes d'offre publique sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation prendra fin à l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

Qu'il est difficile de partir de rien pour monter une affaire rentable dans des marchés traditionnels où des intervenants majeurs sont déjà solidement établis ! C'est pourtant ce que sont parvenues à faire Axelair et Aello, dirigées respectivement par Lionel Grès et Jérôme Chabaudie. Nous avons donc souhaité mener une opération exceptionnelle et très symbolique pour remercier ces deux valeureux entrepreneurs et leurs équipes.

Attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit de membres du personnel salarié et de dirigeants mandataires sociaux.

Quatorzième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes au profit du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, autorise le Conseil d'Administration, en application des dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, au rachat de 3 000 actions de la Société au maximum, d'une valeur nominale de 4 euros chacune, soit 0,03 % du capital social, en vue de les attribuer gratuitement à certains membres du personnel salarié des sociétés Axelair et Aello ou de certaines catégories d'entre eux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles des sociétés Axelair et Aello. Ces deux sociétés sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce de la Société.

9. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

L'autorisation susvisée est consentie pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre cette autorisation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- déterminer la période d'attribution et de conservation desdites actions en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- décider, en conséquence, du nombre d'actions à racheter et à attribuer gratuitement nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution ;
- procéder aux formalités consécutives et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de ces opérations de rachat et d'attribution gratuite, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Le recours à la procédure TPI (Titres au Porteur Identifié) doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à l'organisme centralisateur (EUROCLEAR) obtenir le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français. Ce processus n'est déclenché qu'une fois par an pour de simples questions budgétaires.

Afin d'avoir en temps réel une connaissance plus fine et plus approfondie de nos grands actionnaires, nous vous proposons de baisser à 2 % le seuil à partir duquel tout investisseur doit spontanément déclarer un franchissement.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le seuil de détention directe ou indirecte du capital dans le cadre de l'obligation d'information à la Société à 2 %.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de modifier l'article 13 des statuts en rajoutant :

« Outre les seuils prévus par l'article L. 233-7 du Code de commerce toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital ou des droits de vote de la Société, a l'obligation d'en informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement dudit seuil de 2 %, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle. Cette obligation d'information porte également sur la détention de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote. Cette même obligation d'information s'applique en cas de franchissement à la baisse du seuil de 2 % ou d'un multiple de celui-ci.

Les seuils mentionnés au premier alinéa du présent article se calculent conformément aux dispositions des articles L.233-7 et L.233-9 du Code de commerce et aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations des propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article, pour l'ensemble des actions au titre desquelles il est inscrit en compte.

En cas de non-respect des dispositions qui précèdent, les sanctions prévues à l'article L.233-14 du Code de commerce seront appliquées sous réserve qu'une demande à cet effet, présentée par un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital social ou des droits de vote, soit consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale. »

Seizième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.



Respectons la planète

Ce document a été imprimé sur du papier arena white smooth, 120 g/m² pour les pages intérieures et 250 g/m² pour la couverture. Il est respectueux de l'environnement.

Notre imprimeur est certifié Imprim'vert et s'engage à respecter l'environnement. Il a reçu la norme Équilibre par EDF.

La fabrication de ce document a nécessité l'utilisation de près de 4,34 tonnes de papier.



www.thermador-groupe.fr

Le présent rapport, publié le 8 mars 2021, a été imprimé à 7 000 exemplaires.

Direction artistique et réalisation : Agence Opaline - 04 74 95 59 48 et Sozo.

Crédits photos : Betty Garcia, Opaline, photos aériennes Scanair, Adobe Stock, Cordivari®, DAB®, Camille Betinyani, salariés de Thermador Groupe, Laetitia Bouvet et Étienne List.

Illustrations : Sozo, Opaline et Patrick Le Boulanger.



**Parc d'Activités de Chesnes - 80, rue du Ruisseau - CS 10710
38297 St-Quentin-Fallavier Cedex - France
Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35
Site Internet : www.thermador-groupe.fr
Écrivez-nous : actionnaires@thermador-groupe.fr**

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

